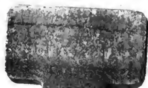

FONDO PIZZOFALCONE





VIE

DE JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE.

Ouvrages nouveaux qui se trouvent chez le même Libraire.

Voyage en Allemagne, dans le Tyrol et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806; par Mad. de la Recke, née comtesse de Médem, etc.; traduit de l'allemand, par Mad. la baronne de Montolieu; 4 vol. in-8. 20 f.

Traduction de l'Énéide, en prose, avec le texte en regard, par Mollevaut; 4 vol. in-18, imprimés sur gr. raisin fin, ornés du buste de Virgile d'après l'antique. 10 f.

Les Fleurs, Poëme en quatre chants, avec des notes, par le même; un vol. in-18 sur pap. fin, orné de cinq figures coloriées représentant diverses fleurs peintes par Bessa, peintre d'histoire naturelle : ce volume est aussi orné de quatre jolies gravures d'après les dessins de Chasselat; musique de Boyeldieu. 5 f.

Poésies de Catulle, traduites en vers français avec le texte en regard, par M. Mollevaut, seconde édition, in-18, grand raisin, fig. 3 f.

Élégies de Tibulle, in-18, grand-raisin, fig. 3 f.

Élégies de Properce, in-18, grand-raisin, fig. 3 f.

Élégies de Mollevaut, un vol. in-18, grand-raisin, avec le portrait de l'auteur, gravé par M. Delvaux. 3 f.

Le papier vélin est du double.

Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la *Pucelle* pendant sa vie, et après sa mort la *Pucelle d'Orléans;* tirée de ses propres déclarations, consignées dans les grosses authentiques des procès verbaux des interrogatoires qu'elle subit à Rouen;

Des *cent quarante-quatre* dépositions des témoins oculaires, entendus à l'époque de la révision de son procès;

Des manuscrits de la Bibliothèque du roi, de celle de la Tour de Londres; par M. Lebrun de Charmettes, 4 forts vol. in-8, avec sept jolies figures et le portrait de Jeanne d'Arc. 25 fr.

Les Voyageurs en Suisse, par M. le chevalier de Lantier, auteur des Voyages d'Antenor, du Voyage en Espagne, des Contes en vers et en prose, de la Correspondance de Suzette, Césarine d'Arly, etc., etc., 3 vol. in-8., portrait. 18 f.

Contes en vers, par le même, in-8. 3 f.

Nota. Ce volume fait suite aux Contes en vers et en prose, en deux vol. in-8. 8 f.

Ondine, conte traduit de l'allemand du baron de la Motte-Fouqué, major au service de Prusse, par Madame de Montolieu.

Cet ouvrage extraordinaire forme un volume in-12, avec une jolie figure. Deuxième édition. 3 f.

Tableau de la Campagne d'Automne de 1813, en Allemagne, depuis la rupture de l'armistice jusqu'au passage du Rhin par l'armée française; par M. B..., officier russe, 1 vol. in-8, avec des tableaux, et le plan de Leipzig, *lithographié.* Deuxième édition. 5 f.

Ludwig-d'Eisach, ou les trois Éducations; traduit d'Auguste Lafontaine, 3 vol. in-12, fig. 7 fr. 50 c.

VIE
DE JACQUES II,
ROI D'ANGLETERRE,

D'après les Mémoires écrits de sa propre main, à laquelle on a joint les CONSEILS DU ROI A SON FILS et le TESTAMENT DE SA MAJESTÉ;

Publiée sur les Mémoires originaux de la famille de Stuart, déposés au palais de Carlton,

PAR LE RÉVÉREND J. S. CLARKE,
Bachelier ès lois, Membre de la Société royale, Historiographe du Roi, Chapelain de sa maison, et Bibliothécaire du Prince Régent;

TRADUITE DE L'ANGLAIS
PAR JEAN COHEN,
Ancien Censeur royal.



ORNÉE D'UN BEAU PORTRAIT.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.
1819.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.



Si, comme tout nous le persuade, le premier devoir d'un historien est l'impartialité, on conviendra sans peine qu'une bonne histoire contemporaine paraît, à un petit nombre d'exceptions près, un ouvrage impossible à produire. Il faudrait les rares qualités de Tacite, avoir vécu comme lui sous un gouvernement où le peuple prenait peu d'intérêt aux révolutions de l'état, et pouvoir comme lui se dire que les divers souverains qu'il avait vus tour-à-tour s'élever et tomber lui étaient également inconnus, soit par leurs bienfaits, soit par leurs outrages. Dans tout autre cas, les passions de l'écrivain, sa manière de voir, ses principes répandront infailliblement sur son ouvrage une teinte de partialité d'autant plus fortement prononcée, qu'il aura voulu se la déguiser. Les histoires contemporaines doivent donc, à beau-

coup d'égards, être regardées comme d'ingénieux romans ou comme des gazettes bien écrites : elles peuvent fournir quelques matériaux aux écrivains futurs, ne fût-ce que pour se rendre compte de la marche de l'esprit humain pendant l'époque qu'elles décrivent, mais ne peuvent jamais être considérées comme des relations justes, exactes et impartiales des faits. Ce n'est qu'après un certain laps de temps, quand les divers intérêts opposés n'existent plus, quand l'effervescence s'est calmée, quand l'opinion qui, même à son insu, se plie aux circonstances du moment, soit pour les suivre, soit pour les heurter, a repris sa marche accoutumée; ce n'est qu'alors, disons-nous, qu'un esprit judicieux peut, en comparant les nombreux documents qui passent sous ses yeux, découvrir la vérité des faits, apprécier la pureté des intentions, déterminer la déviation des principes, causée par les circonstances; aucun intérêt, soit de fortune, soit d'opinion, soit d'amour-propre, ne le portant à s'aveugler, il formera, si du reste il possède les qualités nécessaires à l'historien, un tableau plus fidèle et plus complet des événements passés,

que ceux même qui en ont été les témoins.

Parmi les documents où doit puiser l'historien des siècles écoulés, les Mémoires originaux tiennent un des premiers rangs : ils lui sont aussi utiles que les prétendues histoires contemporaines le sont peu. Dans celles-ci, l'écrivain, se faisant juge des faits et des opinions, s'est arrogé un emploi exclusivement réservé à la postérité. La critique doit d'autant plus se défier de ses écrits, qu'il paraît avoir plus strictement suivi ses règles. Il ressemble dans ce cas au dessinateur qui a soigneusement tracé les lignes nécessaires à la perspective, mais qui a choisi un faux point de vue. Dans les mémoires au contraire, l'auteur ne préjuge rien; l'impartialité n'est pas nécessaire; l'écrivain n'y prétend pas. Il dit ce qu'il a vu et comme il l'a vu. C'est un avocat qui plaide sa propre cause ou celle d'un ami; son adversaire plaide à son tour; et l'historien, impassible comme le juge, fait la part des intérêts, des passions et des opinions, et cherche la vérité à travers le voile dont elle se couvre.

Les Mémoires originaux ne sont pas seulement utiles aux historiens et aux savants; ils

ont aussi un grand attrait pour les gens du monde, sur-tout quand ils sont écrits par des personnages illustres, tenant de près aux événements, et qu'ils ont rapport à des crises importantes de l'histoire. On aime souvent à juger soi-même, au lieu de recevoir les jugements tout faits de la main des historiens. Celui qui assiste à une plaidoirie est rarement satisfait dans tous ses points de l'arrêt rendu par les juges. Cela tient, d'un côté, à la grande variété qui règne dans les avis des hommes, et de l'autre, à ce que le citoyen qui sacrifie sans regret la liberté de ses actions au bien général de la société, n'abandonne jamais celle de sa pensée, et l'augmente même en proportion des autres sacrifices qu'il a faits.

Le dix-septième siècle a été sans contredit l'époque la plus intéressante de l'histoire d'Angleterre, et ce qui la rend particulièrement telle aujourd'hui, c'est le rapport que l'on y remarque avec les événements qui ont signalé en France la fin du dix-huitième, ce rapport est étonnant pour le philosophe, qui en trouve un nouveau dans la différence même qui les caractérise. On voit également

dans les deux pays un roi jugé et condamné par ses propres sujets, l'établissement d'une république, cette république suivie de la tyrannie, qui, n'étant fondée sur aucune loi juste et positive, s'affaisse sous son propre poids et tombe pour faire place à la légitime succession, seul port où la nation agitée retrouve enfin le repos. Mais l'Angleterre étant pieuse au dix-septième siècle, tous les partis ont dû prendre une teinte religieuse et se servir de la religion pour couvrir les desseins dictés par leur intérêt. La France, au contraire, que tout poussait depuis cinquante ans vers l'athéisme, vit tomber à-la fois la Religion et le Trône. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la durée plus prolongée de la révolution dont nous avons été témoins et le levain qui en fermente encore. Un peuple qui conserve de la religion, à quelques excès qu'il ait été poussé, et soit que cette religion ait servi ou non de prétexte à ces excès, rentre beaucoup plus facilement dans le devoir, que celui dont les troubles ont été marqués par une démoralisation complète: c'est que le fanatisme même le plus exagéré n'est qu'un sentiment de devoir porté à l'excès, et lorsqu'il est pur, ce

qu'il est presque toujours dans les inférieurs, il exclut tout intérêt personnel et tout amour-propre, seuls motifs qui perpétuent les dissensions. Le fanatique, si l'on parvient à lui ouvrir les yeux, deviendra le meilleur des citoyens. Les vertus de l'homme irréligieux n'étant au contraire appuyées que sur des raisonnements, le premier sophiste assez adroit pour égarer son jugement l'entraînera aussi loin qu'il le voudra. Aussi en Angleterre, six mois après le retour de Charles II, tout parut, du moins extérieurement, rentré dans l'ordre accoutumé. Nul sur-tout n'osait vanter les bienfaits d'une révolution que l'on était assez sage pour apprécier; et sans les erreurs de Jacques, il n'y a pas de doute que la paix la plus profonde n'eût pendant longtemps régné dans ce royaume.

C'est ce Jacques, sur lequel on a jusqu'à présent porté des jugements si différents, dont nous offrons aujourd'hui les mémoires au public. L'incertitude qui a régné sur plusieurs circonstances de sa vie, rendra, nous croyons pouvoir nous en flatter, la lecture de cet ouvrage également intéressante pour tout le monde. On y trouvera la rectifica-

tion de plusieurs faits mal décrits par les historiens, et un grand nombre de nouveaux qui étaient entièrement inconnus. L'insidieuse impartialité du sieur de Thoiras n'en imposera plus au sujet du complot d'Oates, de celui de *Rye house*, et de la naissance du prince de Galles. La fausseté du premier de ces faits et la réalité des deux autres paraîtront également évidentes. On connaîtra à fond le caractère d'un prince qui eût fait le bonheur de son peuple, s'il n'eût eu la faiblesse de s'abandonner à des conseillers perfides qui le poussaient aux plus fausses mesures pour parvenir à le renverser plus facilement. On saura enfin quel fut ce Guillaume, si vanté de nos jours, en lisant les affreux détails du massacre de Glenco. Enfin nous croyons pouvoir affirmer que l'ouvrage que nous publions sera précieux pour les savants, et offrira aux gens du monde une lecture pleine d'intérêt. Mais nous croyons devoir aux uns et aux autres les preuves les plus certaines de son authenticité.

Peu d'hommes ont poussé plus loin que le roi Jacques l'amour du travail. Sans négliger aucun de ses devoirs de prince, il sut trouver

le temps de mettre par écrit tous les événements remarquables qui lui sont arrivés pendant le cours de sa vie. On trouvera, tom. III, pag. 355 de cet ouvrage, des détails intéressants sur ce travail. Lors de la mort du roi, les manuscrits qu'il laissa consistaient en 4 vol. in-fol. et en 6 vol. in-4°, écrits de sa propre main, et contenant les mémoires de sa vie; plus, 4 vol. in-4° de lettres qu'il avait reçues, tant de son frère Charles II que des ministres de ce prince, et qui servaient en quelque sorte de pièces justificatives aux autres. Peu de jours après qu'il se sentit attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau, il adressa au principal du collége des Ecossais à Paris le rescrit suivant :

Jacques R.

Jacques second, par la grace de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., à notre féal et bien amé M. Louis Innes, aumônier de notre très-chère épouse la reine, et principal de notre collége Ecossais à Paris, salut. Bien persuadé qu'il n'y a pas de lieu où les mémoires originaux écrits de notre main puissent

être plus en sûreté que dans notre collége Ecossais à Paris, où les rois nos prédécesseurs ont déjà déposé plusieurs pièces importantes, qui ont été gardées avec le plus grand soin et la plus stricte fidélité par ceux qui se sont trouvés à la tête du susdit collége, et connaissant particulièrement le zèle, la discrétion et l'affection que vous avez pour notre service, nous avons jugé convenable de vous charger de la conservation des susdits mémoires originaux, comme un témoignage de la confiance que nous mettons en vous. Nous vous autorisons donc par les présentes à prendre sous votre garde nos susdits mémoires et à les déposer dans les archives de notredit collége Ecossais à Paris, pour y rester comme une marque durable de notre confiance en vous et de notre affection pour ce collége, les présentes devant servir d'autorisation suffisante pour que vous et vos successeurs dans le gouvernement dudit collége puissiez garder le susdit dépôt. Donné en notre cour à Saint-Germain-en-Laye, ce 24 mars 1701, et de notre règne le 17e.

Par le roi,

CARYLL.

Les mémoires ainsi déposés ont été inviolablement conservés jusqu'au commencement de la révolution française. A cette époque, lord Gower, alors ambassadeur d'Angleterre en France, avant de quitter Paris, écrivit au principal Gordon, et lui offrit de s'en charger et de les mettre en un lieu de sûreté dans la Grande-Bretagne. Cette négociation n'eut aucun succès. Quelque temps après, le principal partit pour l'Angleterre, et tout ce qui concernait le collége fut remis aux soins de M. Alexandre Innes, seul Anglais qui y restât. Vers le même temps, M. Stapleton, président du collége Anglais à Saint-Omer, et plus tard évêque catholique en Angleterre, se rendit à Paris avant de quitter la France, et M. Innes, qui avait résolu de ne pas abandonner son poste, le consulta sur les moyens de préserver ces manuscrits. M. Stapleton ne douta pas que s'il les avait à Saint-Omer, il ne lui fût facile de les faire passer en Angleterre. On décida en conséquence qu'ils seraient soigneusement emballés et adressés par les voitures publiques à un Français, ami de M. Stapleton. Ils arrivèrent de cette manière à Saint-Omer, où ils furent déposés

dans une cave. Cependant le *civisme* de ce Français ayant inspiré des doutes aux autorités à cause de ses liaisons avec le collége Anglais, il fut mis en prison; et sa femme, craignant qu'on ne trouvât chez elle des manuscrits anglais, richement reliés et ornés des armes royales, en ôta les couvertures qu'elle détruisit. Les manuscrits, ainsi défigurés, furent réunis dans un paquet avec d'autres papiers appartenant à ce Français, et envoyés à sa maison de campagne où on les enterra dans le jardin. Mais ils n'y restèrent pas long-temps; les craintes de cette dame ayant augmenté, on exhuma ces manuscrits et on les réduisit en cendres.

Cette perte est à quelques égards irréparable; mais l'existenee de l'ouvrage dont nous offrons la traduction aux lecteurs français, peut en quelque sorte en dédommager. L'auteur de cet ouvrage n'est pas connu; on ne peut former à son sujet que des conjectures plus ou moins vraisemblables; celle qui paraît présenter le plus de probabilité est qu'il fut composé par le P. Innes, dont Voltaire a parlé sous le nom du jésuite Innès, et le même dont il est question dans le rescrit ci-dessus.

Il y a apparence que le roi Jacques II, désirant laisser à son fils un extrait de ce que ses mémoires offraient de plus intéressant, l'a fait commencer sous ses yeux, et qu'il fut terminé peu d'années après sa mort, sous l'inspection immédiate du fils de Jacques II, connu sous le nom du chevalier de Saint-George. Il est du moins certain que celui-ci l'a revu et corrigé, puisque toutes les phrases que l'on y trouve en lettres italiques sont, dans le manuscrit original, écrites de sa propre main. Toutes celles marquées de guillemets sont tirées textuellement des mémoires autographes du roi. Cet ouvrage, formant quatre volumes, a été soigneusement conservé par tous les princes de la famille des Stuart, jusqu'à ce que la mort du dernier d'entre eux le fit tomber dans les mains de sa fille, la duchesse d'Albanie. Celle-ci, en mourant, le légua à l'abbé Waters, procureur-général des bénédictins anglais à Rome, qui le céda au prince-régent d'Angleterre pour une pension que son altesse royale lui avait assurée. Le manuscrit fut remis au docteur Clarke, bibliothécaire ordinaire du prince, qui, après un travail de plusieurs années, le mit au jour vers la fin de 1816.

Nos lecteurs ne doivent pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage un style élégant ni même toujours pur. Le secrétaire chargé de sa rédaction en a copié une grande partie, comme nous l'avons dit plus haut, sur les manuscrits autographes du roi son maître. Pour le reste, il a sans doute cru devoir conserver la manière du prince historien. Ses talents littéraires ne paraissent pas avoir été assez grands pour qu'il pût ennoblir cette manière sans la dénaturer. On trouvera donc dans notre traduction, comme dans l'original, des comparaisons prétentieuses à côté d'expressions triviales, et de fréquentes redites. On voudra bien nous excuser en se rappelant que nous traduisons l'ouvrage d'un roi, et que ce sont des mémoires particuliers et non une histoire que nous donnons à nos lecteurs.

Nous l'avons fait précéder des conseils de Jacques II à son fils et du testament de ce prince. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré d'y avoir ajouté les conseils de Charles Ier au prince de Galles, depuis Charles II. Ce dernier morceau est tiré d'un ouvrage intitulé Εἰκὼν Βασιλικὴ, et composé par Charles Ier. On pourra comparer les caractères

des deux princes d'après ces pièces écrites dans le même but et dans des circonstances à-peu-près semblables. Nous avons cru devoir conserver, pour celle de Charles Ier, le texte de la traduction originale. L'ouvrage d'où elle est tirée a pour titre : ΕἸΚῺΝ ΒΑΣΙΛΙΚῊ. LE PORTRAIT DU ROI DE LA GRAND'BRETAGNE, DURANT SA SOLITUDE ET SES SOUFFRANCES. Rom. 8. *Plus que vainqueur, etc.*, Bona agere et mala pati regium est. A ROVEN, 1649, in-12. La pièce même se trouve à la page 341.

CONSEILS

DU ROI CHARLES I[er]

A SON FILS LE PRINCE DE GALLES,

TIRÉS DE L'ΕἸΚῺΝ ΒΑΣΙΛΙΚῊ.

Mon fils, si ces mémoires, avec quelques autres pièces de ma façon, tombent jamais entre vos mains (les ayant principalement destinés pour votre usage), où j'ai couché par écrit les réflexions particulières de ma conscience et mes plus équitables pensées touchant ce qui est arrivé de plus remarquable ès différends qui se sont mus en nos derniers troubles, vous y rencontrerez cette utilité nécessaire qu'ils vous pourront servir à informer comme il faut votre jugement de tout ce qui s'est passé dans ces mouvements, dont le plus excellent fruit que vous en puissiez recueillir sera ce que vous y apporterez de pieux et charitables sentiments : peut-être que vous y trouverez aussi quelques adresses pour vous aider à fournir de remèdes aux maux présents, et à en prévenir de semblables pour le futur, si c'est le bon plaisir de Dieu.

Je trouve de quoi adoucir et tromper, en quelque façon, les ennuis de ma longue captivité, quand

je songe que mon loisir et ma solitude ont pu faire naître quelques productions dignes de moi, et qui vous soient profitables, afin que ni vous, ni qui que ce soit, ne puisse pas ci-après mesurer ma cause à mes succès, ni le jugement que j'ai fait des choses par le malheur de ma fortune, que je trouve d'autant plus extrême qu'il s'est si fort étendu sur notre personne et celles de quelques autres, que j'ai autant de sujet d'aimer que moi-même, et dont les souffrances, qu'ils n'avaient point méritées, me touchent plus sensiblement que les miennes propres.

Mais vous aurez cet avantage par-dessus la plupart des princes pour ce qui est de faire apprentissage de sagesse, en ce que vous avez commencé, et jusqu'à présent employé quelques années de discrétion parmi l'expérience des troubles, et en l'exercice de la patience, où la piété et toutes les vertus, tant morales que politiques, prennent communément racine avec plus de succès (comme les arbres qui sont plantés durant l'hiver), que dans les saisons plus douces et tranquilles, ou au milieu de ces voluptueuses délices qui ont de coutume d'accompagner la cour des rois pendant les temps de paix et d'une abondante prospérité, et lesquels sont capables ou d'arracher entièrement toutes les plantes des vraies vertus et de l'honneur, ou de se contenter d'en produire seulement quelques feuilles, ou bien de certaines formalités et sèches apparences de ces choses, au lieu d'apporter des fruits réels à l'avancement du bien public, pour lequel les princes de-

vraient toujours se souvenir que la Providence divine les a fait naître.

La différence de ces éducations nous est clairement désignée dans les saints Écrits, et ès exemples de David et de Roboam : l'un, préparé par beaucoup d'afflictions à un royaume florissant; l'autre, amolli par l'incomparable prospérité de la cour de Salomon, et ainsi corrompu, au grand détriment de la paix, de son honneur et du royaume, par ses flatteurs, qui sont autant inséparables d'avec les princes heureux, que les mouches le sont d'avec les fruits durant les chaleurs de l'été, mais qui en sont chassées lorsque le froid arrive, ainsi que ceux-là les abandonnent quand ils tombent en adversité.

J'aimerais mieux qu'on vous appelât *Charles-le-Bon* que *Charles-le-Grand*; j'espère que Dieu vous aura destiné à être l'un et l'autre, vous ayant mis de si bonne heure, comme il l'a fait, à exercer les graces et les dons qu'il vous a élargis, pour être par-là plus capable de sarcler de votre ame toutes sortes d'inclinations vicieuses, et vous disposer à être doué de ces qualités dignes d'un prince, et à vaquer à ces emplois qui pourront vous acquérir davantage les affections de ceux sur lesquels il plaira à Dieu de vous établir, et qui viseront le plus à leur procurer du bonheur.

Je voudrais que le commencement et la fin de toutes vos actions se rapportassent à la gloire de Dieu, qui est le roi des rois, qui dispose souverainement

des royaumes de la terre, qui abaisse l'un et élève l'autre.

La plus haute domination et le plus haut degré de souveraineté où vous puissiez atteindre, c'est de lui être assujetti, à ce que le sceptre de sa parole et de son esprit puisse régner en votre cour.

La véritable gloire des princes consiste à avancer celle de Dieu, à maintenir la vraie religion et le bien de l'église, comme aussi à dispenser ce pouvoir civil qu'ils tiennent en leurs mains, avec toute l'équité et l'honneur qui contribuent davantage à la tranquillité publique.

La piété vous rendra heureux, à tout le moins elle vous gardera de devenir misérable; et celui-là ne perd pas beaucoup qui, perdant toutes choses, sauve néanmoins à la fin son ame.

A ce centre de la vraie félicité qui est Dieu, je m'assure qu'il a lui-même (et le continuera pour l'avenir) gracieusement conduit toutes ces lignes, noires d'affliction, qu'il lui a plu tirer sur moi, et par lesquelles il m'a (comme j'espère) attiré plus près de sa divine majesté. Vous avez déjà tâté de ce calice, dont j'ai bu à longs traits, et que je considère comme une médecine que Dieu m'a ordonnée, dont le mauvais goût est compensé par les effets salutaires.

Sur toutes choses, je souhaiterais que vous fussiez bien fondé et affermi en votre religion (comme je crois que vous l'êtes déjà), n'en ayant point trouvé de plus excellente à mon estime que celle dont l'E-

glise anglicane fait profession, et en laquelle vous avez été élevé. Je désirerais néanmoins qu'à présent votre jugement et votre raison confirmassent et voulussent comme cacheter en votre cœur ces sacrées obligations, que votre éducation y a engravées, afin que ce soit votre propre religion que vous professiez judicieusement, et non pas une tradition des autres où vous soyez accoutumé.

C'est en cette religion que je vous encharge de persévérer, comme approchant de plus près la parole de Dieu, quant à la doctrine, et des exemples de la primitive Eglise, pour le gouvernement, pourvu qu'on y eût apporté quelques légères réformations dont je me suis exprimé ailleurs, et que j'ai moi-même souvent offertes quoique en vain. Cet affermissement en votre religion ne sera pas moins nécessaire pour la paix de votre ame que pour celle de vos royaumes, quand Dieu vous fera la grace de vous y installer.

Car j'ai remarqué que le mauvais démon de la rébellion se transforme ordinairement en un ange de réformation, et que le serpent ancien peut prétendre à de nouvelles lumières, quand la conscience de certaines personnes les accuse de faction et de sédition; ils lui ferment la bouche par ce prétexte de religion dont ils font grand bruit; et lorsque la piété les admonète à la paix et la patience, ils s'écrient hautement que le zèle les transporte.

De sorte que si vous n'êtes bien ferme en ce point, vous ne manquerez jamais de tentations à vous dé-

truire et les vôtres, sous couleur de réformer la religion; car c'est par-là que même les plus méchants prétendent de tramer leurs desseins plus pernicieux avec davantage de succès.

Or, en ce rencontre, outre la nouveauté dont le vulgaire est assez tôt épris, chacun affecte de paraître zélé en montrant la grande disposition à mettre en train quelque réforme extérieure de la religion; ces gens espérant ainsi cacher ces irréligieuses difformités, dont ils sont coupables en eux-mêmes, par la sévérité qu'ils témoignent à censurer les opinions ou les actions d'autrui.

Gardez-vous bien de favoriser quelque faction que ce soit, ou de vous accommoder avec ceux qui publiquement voudraient semer des différents ès matières de religion, et y établir de la diversité contre les bons sentiments que vous en avez, et ce que l'Eglise en a ordonné. Si vous vous montrez partial et devenez chef de quelqu'un de ces partis, vous ne gagnez pas par-là de si grands avantages sur les cœurs de ceux à l'opinion desquels vous adhérez (et qui sont enclins à être de la religion de leur roi), que vous en perdez sur celui des autres, qui voient premièrement que vous les méprisez et la religion qu'ils professent, et puis que c'est une persécution que vous leur faites souffrir. Donnez si bon ordre à toutes choses, que vous puissiez paisiblement et avec charité éloigner tout-à-fait les différents, scandales et mécontentements apparents, en vous montrant ainsi équitable et dépouillé de passions; ou bien ménagez

tellement votre autorité et votre pouvoir, que vous n'ayez que faire de craindre ou de flatter les factieux; car si vous vous les rendez une fois nécessaires, et qu'il vous faille dépendre de leur courtoisie, vous êtes un prince perdu; le serpent dévorera la colombe, et vous ne devez jamais moins attendre de fidélité, de justice ou d'humanité de personne que de ceux qui s'engagent en une rébellion religieuse: leur intérêt est toujours celui de Dieu, à ce qu'ils disent: la politique ambitieuse marche sous les enseignes de la piété, non-seulement avec beaucoup d'assurance, mais accompagnée des applaudissements de la populace; leur voix vous semblera être la voix de Jacob, mais ils vous feront sentir qu'ils ont les mains d'Esaü.

Rien n'avait été moins considérable en Angleterre, l'espace de plusieurs années, que la faction presbytérienne, tant ces gens-là étaient souples à s'accommoder à l'ordre public; et en effet, comme chacun estimait, ils ne faisaient pas un si grand parti dans l'Eglise ou dans l'Etat; mais sitôt que les mécontents sont venus à paraître et faire un corps (tout ainsi que les mauvaises humeurs se jettent sur les parties faibles et malades, où elles causent de l'inflammation), de même tous ceux qui d'abord prenaient plaisir à la nouveauté ont tous couru de ce côté-là, comme si rencontrant alors une plus considérable et spécieuse différence ès points de la religion.

Toutes les moindres factions, au commencement, obéissaient au presbytériat comme à leur grand-maître,

jusqu'à ce que le temps et le succès des armes, découvrant à chacune d'icelles leurs particuliers avantages, elles se virent invitées à séparer les enjeux et en prendre leur part, et chacun de ces partis, abandonnant le capital qu'ils avaient mis ensemble pour l'uniformité de la religion, chacun voulut trafiquer tout seul et tirer de son côté le profit et la préférence, à la ruine, non-seulement de l'Eglise et de l'Etat, mais même de cet ordre presbytérien, qui semblait au commencement (et le croyait aussi) avoir tout mis en ses mains comme par une espèce de monopole.

Ne faites jamais peu d'état des moindres choses qui touchent la religion et la paix de l'Église, et ne les méprisez pas en sorte que vous veniez à y négliger une prompte réformation et une réelle suppression des erreurs et des schismes qui, au commencement, ne paraissaient que comme une nue de la grandeur de la main; mais qui, agitée par des esprits séditieux, ne tarde guère à s'épandre sur tout le corps de l'Eglise, ainsi que nous voyons les vents impétueux pousser et étendre les plus petits nuages sur toute la face du ciel, qu'ils couvrent aussitôt d'un voile obscur et ténébreux.

Après que vous aurez ainsi rendu ce que vous devez à Dieu, à votre ame et à son Eglise, pour ce qui est de la profession et de la défense, tant de la vérité que de l'uniformité en la religion, la dispensation de la justice civile doit suivre de près ces choses, et être comme le gond principal où s'attache votre prospérité, et sur lequel on la voie tourner tout entière,

dont les plus excellentes règles, et par lesquelles vous puissiez mieux régner, sont les lois établies en ces royaumes, desquels vous êtes le légitime héritier, et qui, par un admirable tempérament, accordent beaucoup à l'industrie, à la liberté et au bonheur des peuples; mais qui cependant réservent assez de quoi satisfaire à la majesté et aux prérogatives d'un roi qui les reconnaît pour ses sujets et non pas pour des esclaves; comme cette sujétion aide à conserver la propriété de leurs biens, leur paix et leur sûreté, aussi ne diminuera-t-elle jamais rien de vos droits ni de leurs franches libertés, qui consistent à jouir des fruits de leur industrieux labeur, et à profiter de ces lois où eux-mêmes ont consenti.

Ne vous chargez jamais la tête d'une couronne qui puisse accabler tout le reste du corps par sa pesanteur, la faiblesse des parties inférieures est dans l'impuissance de restituer au chef ce qui lui manque de forces, d'honneur ou de sûreté; au contraire, on la voit nécessairement contribuer beaucoup à accroître son infirmité et hâter sa ruine.

Vous ferez mieux paraître et exercerez plus légitimement votre autorité, en relâchant un peu de la sévérité des lois, qu'en vous y attachant si fort à la rigueur, vu qu'il n'y a point de plus souveraine injustice que lorsqu'un pouvoir souverain et tyrannique s'exerce par l'étroite observation de la loi.

En ces deux points de la manutention des lois et de la religion établie, où je me suis tenu ferme, je peux sans vanité faire passer les reproches que le

monde me fait touchant mes souffrances, pour quelque espèce d'honorable martyre, quant au témoignage que ma propre conscience m'en rend. Ceux qui ont brouillé mes états n'ayant point d'autres objections à me faire, sinon que je préférais la religion et les lois qui y étaient affermies à tous les changements qu'ils me proposaient.

C'est ce que je pratique encore à présent, et le veux toujours continuer tant que je sois convaincu par de meilleurs arguments que ceux dont on s'est servi jusqu'ici en mon endroit, à savoir, par des tumultes, des armées et des prisons.

Il leur est impossible de me faire comprendre cette leçon, et j'espère que vous n'aurez pas aussi envie de l'apprendre jamais, qu'il faille qu'un roi, pour sa sûreté, gratifie des factieux par le renoncement des lois èsquelles est enveloppé l'intérêt public et le bien de la communauté. Je ne saurais dire encore de quelle façon Dieu me retirera de ces tourments et de ces indignités dont il a plu à sa justice m'affliger, par les mains tout-à-fait injustes de quelques-uns de mes sujets, et ne me mets pas aussi beaucoup en peine du tort que les hommes me peuvent faire, tandis que je retiendrai en mon ame ce que je crois être droit devant Dieu.

J'ai fait offre de tout ce que je pouvais contribuer, en raison, honneur et conscience, pour l'œuvre de la réformation et pour la sûreté de tous, réservé seulement les choses où je ne pouvais consentir sans faire une irréparable injure à mon ame, à l'Eglise,

à mes sujets et à vous-même, comme au plus prochain et assuré héritier de mes royaumes.

A la possession desquels, si la Providence divine (qui ne trouve point de difficultés qui ne soient surmontables) vous conduit après mon décès, et au temps qu'il lui plaira d'ordonner, comme j'espère qu'elle le fera, je vous admonète et vous enjoins de considérer et d'examiner sérieusement ces premiers et effectifs abus ou ces fautes prétendues du gouvernement, que l'on m'a objectés, et qui ont pu être occasion de mes peines, afin que vous les puissiez éviter.

Ne vous reposez jamais si fort sur le conseil, la fidélité et la discrétion particulière de qui que ce soit, pour le maniement des affaires de la première grandeur (c'est-à-dire, ce qui concerne la religion et la justice), que cela soit cause de faire naître en vous-même et dans l'esprit des autres quelque défiance de votre propre jugement, qui vraisemblablement doit toujours apporter plus de constance et d'équité aux intérêts de votre couronne qu'aucun autre.

Après, donnez-vous garde de vous laisser emporter par la perverse et mauvaise humeur, ou l'opinion particulière de certains revêches et passionnés officiers, à aigrir et jeter dans les extrémités, ces factions dont les fondements sont des choses de plus légère conséquence, et seulement comme si vous disiez les bordures ou faubourgs de la religion.

Là où quelque charitable connivence et une tolérance chrétienne pourrait souvent dissiper les forces

de ceux que la plus roide opposition fortifie, et fait tellement grossir le parti que l'on méprise et qu'on veut opprimer, que ceux qui le composent se trouvent capables de se venger pleinement des autres qu'ils estiment leurs persécuteurs; étant assistés ordinairement de cette commisération populaire, qui accompagne tous ceux que l'on dit souffrir pour l'amour de leur religion.

Pourvu que ces différents ne passent point jusqu'à s'opposer insolemment à ce qu'il y a de plus essentiel aux lois, au gouvernement, ou à la religion qui est établie: car les mouvements et les machinations de cette nature ne se doivent point tolérer.

Conservez toujours cette solide piété et ces vertus fondamentales (par lesquelles les cœurs et les vies des hommes se corrigent et se perfectionnent), faisant faveur et justice sans passion.

Prenez garde que des circonstances extérieures et des formalités de religion n'aillent pas dévorer tous les encouragements, ou du moins les meilleurs, qui sont proposés au savoir, à l'industrie et à la piété; mais d'un œil équitable, et avec une main non partiale, distribuez les faveurs et les récompenses à tous, selon que vous les en trouverez dignes, et qu'ils se seront rendus capables de les mériter par leurs bonnes et réelles qualités de suffisance et de fidélité.

Vous serez assuré par-là de vous gagner les cœurs des plus gens de bien, et même aussi du plus grand nombre; car quoiqu'il y en ait de ceux-là qui ne

soient pas des meilleurs, néanmoins ils prennent plaisir à voir adoucir en tout temps ces âpres soutiens de la vertu par des récompenses temporelles.

Vous voyez que j'ai eu à combattre des factions différentes et opposées les unes aux autres (car c'est ainsi que je suis obligé d'appeler et d'estimer tous ces partis qui n'agissent point conformément aux lois établies dans l'Église et dans l'État) : ils n'ont pas eu plutôt surmonté par la force ceux qu'ils nommaient leurs communs ennemis (c'est-à-dire, tous ceux qui se tenaient aux lois et à mon service), et été par-là délivrés de l'appréhension qu'ils en avaient, qu'incontinent après, les voilà divisés et devenus comme rivaux, en un si haut degré, qu'ils ont davantage de jalousie et de défiance les uns des autres que de leurs premiers antagonistes.

On verra les factions dissipées avec le temps, quand une fois les particuliers venant à lever les armes et à éclore leurs desseins ambitieux et leur avarice, se découvriront par-là eux-mêmes, cachés qu'ils étaient auparavant et enveloppés avec ces vicieuses dispositions, sous ces beaux et spécieux prétextes de religion, réformation et liberté. Alors le loup sera d'autant plus justement haï, étant trouvé revêtu de la peau d'une brebis, qu'il n'en est pas moins cruel pour être déguisé de la sorte.

Mais quant au vulgaire abusé, qui en simplicité suit ces déguisements, ce qui a imité le train de ses séducteurs, je vous encharge et vous conseille, que comme vous n'avez que faire de pallier vos desseins,

ainsi que les autres hommes, qu'aussi vous vous efforciez de surpasser réellement et sincèrement (par des démonstrations véritables et constantes de débonnaireté, de piété et de vertu envers le peuple), même tous ces gens-là qui font le plus de bruit et de parade de leur religion; par ce moyen vous n'aurez point de sujet de craindre qu'on découvre ce que vous faites (comme ceux qui n'ont que le masque et les vainesapparence debonté), ni vous ne frustrerez point les justes attentes de vos peuples, lesquels ne peuvent se promettre avec raison autant de bien des nouveautés de qui que ce soit de leurs compatriotes que de la vertueuse constance de leur roi.

Après que la splendeur de ce beau soleil de la divine merci, et l'éclat lumineux de vos vertus auront fait fondre et dissoudre ces monts glacés de factions, et que le peuple, qu'on a trompé, aura appris qu'il n'y a point de plus iniques oppresseurs de leurs biens, de leur liberté et de leurs consciences, que ceux qui se sont appropriés le titre de leurs patrons et défenseurs, seulement afin d'usurper la puissance qu'ils exercent sur eux, gardez-vous bien alors que la passion vous emporte à vouloir tirer vengeance de ceux dont le péché et la folie fera en temps et lieu une punition assez exemplaire.

Mais sitôt que ce trait fourchu des émulations factieuses sera tiré hors du corps de l'État, mettez en pratique tous les artifices dignes d'un prince, et toute la douceur imaginable pour en guérir la plaie, de peur que la douleur cuisante que vous pourriez

faire en la traitant rudement ne soit égale à l'angoisse que la blessure a causée.

J'ai offert des actes d'indemnité et d'oubli, d'une si vaste étendue, qu'ils sont capables de comprendre tous ceux qui se peuvent accuser eux-mêmes d'avoir, en quelque sorte que ce soit, encouru la rigueur des lois, et de bannir toutes les craintes et les ombrages pour l'avenir.

Je souhaite que vous soyez dans la même inclination, et toutes les fois que l'on vous en requerra, et que vous y consentirez, souvenez-vous d'y passer comme à un acte que vous ne devez pas seulement accorder par une nécessité publique et maxime d'état, mais par un libre choix de votre volonté et par des mouvements d'une charité vraiment chrétienne.

C'est maintenant tout ce qui me reste que ce pouvoir que j'ai de pardonner à ceux qui m'ont tout ôté, et je rends graces à Dieu que mon cœur se porte à cela gaiement, et que je prends autant de plaisir en cette gracieuse faveur qu'il m'a faite, qu'en tout ce que j'ai possédé de bonheur par ci-devant; car je tiens que ce m'est un plus signalé témoignage de l'amour du Seigneur envers moi, que tout ce qui me saurait jamais arriver de prospérité.

Croyez fermement, comme je fais, que la plupart de ceux qui ont failli envers moi dans chaque parti, ne se sont pas portés à ce mal par une malice délibérée, mais pour n'avoir pas bien été informés des affaires, ou pour les avoir mal comprises.

Je m'assure qu'il ne se trouvera point de plus loyaux sujets, ni qui témoigneront plus de fidélité envers nous, que ceux qui, touchés vraiment de leurs fautes et du tort qu'ils nous ont fait, viendront à sentir en leurs ames de puissants mouvements à la repentance, et à désirer sérieusement nous faire quelques réparations de leurs premières erreurs.

Tout ainsi que votre condition et votre qualité vous met hors du pair et vous exempte de vous commettre envers qui que ce soit de vos sujets en un combat singulier, il faut de même que la générosité de votre cœur vous élève au-dessus des pensées que vous pourriez avoir de vous venger et d'exécuter votre courroux sur eux en général.

Plus vous ressentirez en vous-même les dispositions que vous avez à bien mériter de vos peuples, et plus aurez-vous raison d'en attendre toute sorte d'affections et de fidélité, et vous sentirez moins enclin à les châtier pour les crimes passés : vous éprouverez plus de satisfaction au dedans de vous en pardonnant à un seul, qu'à en punir mille.

Je vous écris ces choses, ne désespérant point de la divine merci, ni de l'amour de mes sujets envers vous; j'espère que vous tâcherez de vous rendre digne de l'un et de l'autre, quoiqu'il nous soit impossible de rien mériter de Dieu que par sa seule miséricorde.

Si sa bonté trouve à propos de me rétablir, et vous après moi, en la jouissance de ces droits dont les lois nous ont mis en possession, et desquels il

n'y a point de sujets qui nous puissent dépouiller sans pécher en haut degré et commettre un horrible crime ; alors étant si heureux que de vous revoir en paix, j'aurai plus de commodité de vous faire entendre et comprendre plus à plein les choses qui appartiennent à la gloire de Dieu, à votre honneur propre et au repos de nos royaumes.

Mais s'il faut que vous ne voyiez plus jamais ma face, et qu'il plaise à Dieu que je sois enterré dans cette obscure et barbare prison (cela seul restant à accomplir les desseins et cruels souhaits de mes ennemis), où il m'est à peine permis à ceux qui ont encore de l'amour pour moi, de nous consoler mutuellement par le commerce de quelques paroles ou de quelques regards, je requiers de vous et vous prie, comme votre père et votre roi, que cela ne puisse jamais porter coup en votre cœur, ni y donner le moindre échec au préjudice de la vraie religion établie en l'Eglise d'Angleterre, pour vous la faire avoir en haine.

Je vous peux dire que je l'ai bien examinée, et qu'après beaucoup de recherches et quantité de disputes, j'ai enfin conclu que cette religion était la plus parfaite qui fût au monde, non-seulement en général comme chrétienne, mais aussi particulièrement comme réformée, tenant le milieu entre la pompe d'une superstitieuse tyrannie, et la bassesse d'une anarchie fantastique.

Ce n'est pas (quoiqu'en cette Eglise anglicane le dessein soit excellent, quant au principal de la

doctrine et du gouvernement) qu'il ne s'y rencontrât quelques traits qui auraient eu besoin d'adoucissement et de politesse, comme cela se voit dans les meilleurs tableaux : ce qui aurait pu être achevé ici par l'adresse de quelque bonne et délicate main, si l'humeur précipitée de certaines gens n'eût demandé avec violence des changements si rudes et si grossiers, qu'ils eussent été capables de détruire absolument la beauté et les proportions de toute la pièce.

Pour ce qui est du scandale que ces derniers troubles ont apporté, et dont quelques-uns pourront faire des objections pressantes à l'encontre de la religion protestante établie en ce royaume, il sera facile d'y répondre, ou même aux pensées que vous auriez là-dessus, quand on dira qu'à peine entre ceux qui ont commencé ou poursuivi si chaudement cette guerre contre l'Eglise, les lois et ma personne, s'en pourra-t-il trouver un seul qui ait aimé de cœur ou qui embrasse sincèrement, et mette véritablement en pratique la religion protestante établie en Angleterre, laquelle n'enseigne point ces maximes, ni n'a jamais auparavant donné de si mauvais exemples.

Il est bien vrai qu'il y a eu autrefois des gens qui ont eu assez de hardiesse pour présenter à leur prince et aux parlements des requêtes pleines de menaces et de choses que la même faction à présent, mais guidée d'un pire esprit, a enfin mises en exécution. Toutefois, il ne faut point que leur zèle hypocrite et désordonné vous fasse rien rabattre de

l'estime que vous devez faire de la vraie piété. A leurs fruits connaîtrez vous les uns et les autres? On ne doit pas mépriser la douceur de la vigne et du figuier, encore que les ronces et les épines se vantent de porter des grappes et des figues, afin de régner par-là sur le reste des arbres.

Je ne voudrais pas aussi que vous vinssiez à nourrir en votre ame aucun dégoût ou aversion pour les parlements, qui certainement dans leur droite institution accompagnés de franchise et d'honneur, ne feront jamais de tort à votre grandeur et ne la diminueront en rien, mais qui plutôt seront comme autant d'agréables alternations d'amour, de loyauté et de confiance réciproque entre le prince et le peuple.

Ni même ce funeste parlement n'eût pas eu d'autres succès (quoique les factions l'eussent beaucoup fait gauchir par l'élection brignée de ses membres), si on l'eût pu défendre des volontés insolentes du peuple et des impressions tumultuaires : et je ne doute point que les tristes effets qu'il a produits ne rendent par ci-après tous les autres parlements plus circonspects et plus soigneux de conserver cette honorable liberté dont ces importantes assemblées doivent être jouissantes (après qu'il auront pour un bon coup secoué le joug que le vulgaire leur a imposé en empiétant sur eux), puisque l'intérêt public consiste au bien mutuel et commun d'un roi et de ses sujets.

Il ne saurait arriver un plus grand heur à tous, que quand on contribue de ses avis en commun par des voies amiables, pleines de gravité et d'honneur,

et que toutes choses passent par un consentement public, sans tyrannie ou sédition populaire. Il ne serait pas raisonnable que nous nous laissassions mourir de faim, tandis que quelques-uns sont devenus malades par l'excès qu'ils ont fait des viandes salutaires.

Mais s'il advient que ni moi ni vous ne soyons jamais rétablis en nos droits, et que Dieu, par des effets de sa plus rigoureuse justice, veuille encore punir mes sujets en les faisant continuer en leur péché et permettant que la prospérité de leurs mauvais travers les abuse, j'espère que Dieu nous fera cette grace de nous enseigner à pouvoir aussi bien manquer de couronne qu'à la porter sur nos têtes; couronne qui ne vaut pas qu'on prenne la peine de la lever de terre ou de s'en acquérir la possession sous des conditions lâches, déshonorables et pleines d'impiété.

Conservez-vous dans les véritables maximes de la piété, de la vertu et de l'honneur, et vous ne manquerez jamais de royaume.

Le principal point de votre honneur consistera à témoigner toute sorte de respect, d'amitié et de protection à mon épouse qui est votre mère, laquelle en beaucoup de sortes a bien mérité de moi, mais principalement en ceci (Dieu s'étant servi d'elle pour me bénir d'une lignée nombreuse et si pleine d'espérance, laquelle je recommande avec la mère à votre amour et à votre soin), qu'elle a été très-contente de souffrir pour moi, avec moi et avec vous aussi,

par une magnanimité et patience incomparables.

La prière que je fais pour vous au Tout-Puissant (quoi que je puisse devenir, étant Dieu merci fortifié et comme enveloppé de mon innocence et de sa grace), c'est qu'il plaise à sa bonté vous faire devenir une ancre ferme ou plutôt un havre assuré pour le repos de ces pauvres royaumes agités et battus de la tempête; un restaurateur par votre sagesse, justice, piété et valeur de ce que l'humeur perverse et insensée de certaines personnes a tellement détruit qu'elle n'a rien laissé d'entier dans l'Église ou dans l'État, à la couronne, chez la noblesse, le clergé, ni parmi le commun peuple, pour ce qui est des lois, de la liberté, des biens, de l'ordre, de l'honneur, de la conscience et de la sûreté des vies.

Quand ils m'auront fait mourir (car je ne sais jusques où Dieu permettra à la malice et à la cruauté de mes ennemis de s'étendre, et à quoi doit aboutir ce que j'en ai déjà conçu des paroles et des actions de quelques-uns d'entre eux), comme je ne fais point de doute que mon sang criera hautement vengeance vers le Ciel, aussi prié-je le seigneur qu'il ne verse point les fioles de son indignation sur la généralité du peuple où qui m'a abandonné ou qui s'est engagé à me faire la guerre par l'artifice et l'hypocrisie de ses conducteurs auxquels la syndérèse et l'horreur intérieure de leur crime servira premièrement de bourreau, et enfin même ne pourront échapper à la sévérité des jugements exemplaires.

Quant à ceux qui m'ont aimé, je prie Dieu qu'ils

n'aient point de sujet de me trouver à dire lorsque je ne serai plus, tant je souhaite (comme je l'espère) que tous mes bons sujets puissent être satisfaits et rendus heureux par votre présence et vos vertus.

Pour les autres qui se repentent d'avoir failli à leur devoir envers moi, comme je leur pardonne librement en parole de roi chrétien, aussi me persuadé-je que vous les trouverez véritablement portés à vous rendre avec intérêt ces preuves de fidélité et d'affection qui m'étaient dues.

Bref, parachevez le bien que j'ai voulu faire, quand Dieu vous en aura donné le pouvoir; j'en ai beaucoup offert, et j'aurais encore dessein d'en faire davantage à l'Église et à l'État si le malheur des temps n'en eût été incapable.

Tous ces prétextes décevants s'évanouiront soudain, et ces faux visages tomberont bien vite; le masque de religion dont la rébellion s'est parée (car c'est ainsi qu'il la faut appeler, et qu'on voit bien à découvert depuis mon emprisonnement et le cruel traitement qu'ils me font, que ce ne fut jamais pour cacher ma personne ni pour le bien qu'ils lui voulussent, qu'ils ont pris les armes comme ils le voulaient faire croire), ce masque, dis-je, ne cachera pas encore long-temps la laideur de ces personnages.

J'espère qu'un siècle plus heureux vous attend, où vos sujets seront devenus savants par leurs propres misères, et sauront qu'ils ne peuvent séparer cette religieuse piété qu'ils doivent à leur Dieu et la fidélité dont ils sont redevables envers leur roi, sans être

tout ensemble et pécheurs et comblés de calamité.

Je prie Dieu qu'il vous bénisse, et affermisse votre trône en justice, votre ame en la vraie religion, et votre honneur en l'amour du Seigneur et de vos peuples.

Et si Dieu a ordonné que la déloyauté de mes persécuteurs s'achève par mort, faites qu'à jamais ma mémoire et mon nom vivent en votre ame, comme d'un père qui vous aime et qui autrefois était roi de trois florissants royaumes, que Dieu avait voulu honorer, non-seulement du droit de régner sur eux, mais aussi trouvé digne de souffrir plusieurs indignités et une mort immaturée pour eux, dans les efforts que j'ai faits de conserver les droits de l'Église, l'autorité des lois, l'honneur de la couronne, les priviléges du parlement, la liberté de mes sujets et de ma conscience, qui, graces à l'Eternel, m'est plus chère et précieuse que mille royaumes.

Je sais que Dieu est tout-puissant et j'ai encore quelque espérance qu'il me rétablira. Je ne désespère point ou de sa miséricorde ou de l'affection et de la pitié de mes peuples.

Quoi qu'il en soit, je m'assure que je ne saurais qu'aller devant vous en un meilleur royaume que le Seigneur a préparé pour moi, et moi pour lui par mon Sauveur Jésus, aux compassions duquel je vous recommande et tous les miens.

Adieu, jusqu'à ce que nous nous puissions rencontrer au Ciel, si nous ne le pouvons en la terre.

CONSEILS

LAISSÉS EN MOURANT

PAR JACQUES II

A SON FILS JACQUES,

Connu plus tard sous le nom du Chevalier DE SAINT-GEORGE.

POUR MON FILS LE PRINCE DE GALLES.

1692.

Les rois n'ayant de compte à rendre de leurs actions qu'à Dieu et à eux-mêmes, doivent être plus prudents et plus circonspects que les personnes d'un rang moins élevé, et si les sujets sont tenus à leur garder une fidélité scrupuleuse et à observer leurs lois, ces rois, de leur côté, sont obligés à avoir soin d'eux et à les traiter avec une tendresse paternelle. Vous êtes le premier de mes sujets, et, en cette qualité, je regarde comme un devoir de vous donner les conseils suivants, sur-tout quand je considère votre âge, le mien et la ituation de nos affaires..

En premier lieu, servez Dieu comme il convient à un bon chrétien et à un zélé catholique de l'Église de

Rome, qui est la seule véritable Église catholique et apostolique ; aucune considération humaine ne doit vous engager à la quitter. Rappelez-vous toujours que les rois, les princes et les grands de la terre auront un jour à rendre compte de leurs actions devant ce grand tribunal où chacun sera jugé selon qu'il aura agi. Songez que vous êtes placé sur la terre pour plaire au Dieu tout-puissant, et non pas pour votre satisfaction personnelle ; que c'est par lui que règnent les rois, et que sans sa protection particulière aucune de vos entreprises ne saurait prospérer. Servez le Seigneur dans les jours de votre jeunesse, et vous entrerez dans la terre des vivants ; commencez de bonne heure à le servir ; ne différez pas, et rappelez-vous que l'on attend beaucoup des personnes placées à une grande élévation, et que leur exemple, quel qu'il soit, entraîne un grand nombre d'imitateurs. Prenez un soin particulier de n'accorder votre confiance à aucun athée ou à aucun homme de mauvaises mœurs ; qu'ils ne participent jamais à vos amusements, non plus que ceux qui ne connaissent d'autre Dieu que leur or ; tous ces gens vous manqueront au moment du malheur : il en est de même de tous ceux qui n'ont pas les principes du christianisme ; c'est ce défaut de raison et d'un jugement sain qui rend les hommes mauvais chrétiens, et infidèles les uns envers les autres. Celui qui est fidèle à son Dieu ne peut manquer de l'être à son roi. Employez ceux-ci, fiez-vous à eux, et qu'eux seuls jouissent de votre confiance et de votre faveur. Quoiqu'il ne soit pas possible à un

roi de n'avoir à son service que des gens parfaitement honnêtes, il faut toujours qu'il leur donne la préférence. N'employez les esprits forts qu'avec les plus grandes précautions; ils sont d'ordinaire athées dans leurs principes et fourbes dans leur conduite; quant à ceux qui tournent à tous les vents, ils sont presque toujours lâches et sans jugement; car s'ils en avaient ils ne se conduiraient pas comme ils le font. Dans tous les siècles et dans tous les pays il a existé de ces misérables, et vous feriez bien de lire les conseils que donna à ce sujet, sur son lit de mort, en parlant à son fils, don Enrique, roi de Castille, et frère de Pierre-le-Cruel.

S'il plaît à Dieu de me rétablir sur mon trône, et je me flatte que dans sa bonté il y condescendra, je m'efforcerai d'arranger les affaires de manière que vous puissiez gouverner mes états avec sûreté pour la monarchie, et à la satisfaction de tous vos sujets. Un roi n'est jamais en sûreté à moins que ses sujets ne soient contents; et le peuple ne peut non plus jouir en paix de ses propriétés, si le roi n'est tranquille de son côté, et en état de le protéger et de maintenir ses droits. Gardez donc votre prérogative, mais ne troublez point vos sujets dans leurs propriétés ou dans leur conscience. Rappelez-vous ce grand précepte: Faites à autrui comme vous voudriez qu'on vous fît; c'est la loi et les prophètes. Prenez bien soin que vos employés ne tourmentent pas le peuple par des vexations, des poursuites et des projets. Songez qu'un roi doit être le père de ses sujets et leur porter une ten-

dresse paternelle. Vivez en paix avec tous vos voisins: car il est bon que vous sachiez que les rois peuvent être des voleurs, tout comme les derniers de leurs sujets, et qu'ils sont punis de leurs crimes par le grand tribunal. Ne vous laissez donc point entraîner par l'ambition et par des idées d'une gloire terrestre, au point de vous faire oublier ce précepte divin, et ne soyez jamais tenté d'agrandir votre territoire par des acquisitions injustes; soyez plutôt content de ce qui vous appartient. Tâchez d'établir la liberté de conscience par une loi. L'acte d'*habeas corpus* a été un grand malheur, tant pour le peuple que pour la couronne, puisqu'il oblige de tenir sur pied une plus grande force militaire qu'il n'en aurait fallu sans cela pour protéger le gouvernement, et qu'il encourage les malintentionnés et les esprits turbulents et inquiets à former des projets criminels, en leur offrant une plus grande sécurité. C'est pour cela que le comte de Shaftsbury l'a proposé et qu'il l'a poussé avec tant d'ardeur.

Ne soyez jamais sans un corps considérable de troupes catholiques; sans elles vous ne serez pas libre; et avec elles, le peuple sera reconnaissant de la liberté de conscience que vous accorderez. Ne vous laissez jamais entraîner à vous en départir. Notre bienheureux Sauveur a chassé les vendeurs du temple, mais je n'ai jamais entendu dire qu'il ait forcé personne d'y entrer. C'est une grace et une faveur spéciale que le Dieu tout-puissant accorde à ceux qu'il éclaire en les portant à embrasser la vraie religion; c'est par la

douceur, l'instruction et le bon exemple que l'on gagne les ames, et non par la terreur; et je ne doute pas que si une fois la liberté de conscience est établie, on ne voie un grand nombre de conversions. C'est là une vérité dont tous les protestants, tant de l'Église anglicane que les autres, ne sont que trop convaincus, et c'est pour cela qu'ils s'y opposent tous: aussi faudra-t-il user d'une grande adresse pour l'obtenir.

Rien n'a été plus fatal aux grands hommes que de s'être laissé aller à l'amour défendu des femmes; ce vice est le plus attrayant de tous et le plus difficile à réprimer si l'on ne s'y prend pas dès l'origine. Il est si universel parmi les jeunes gens, qu'il y en a bien peu qui se donnent le temps de réfléchir à son danger, se laissant entraîner par le mauvais exemple et par les autres tentations dont le diable se sert pour assouvir son inimitié contre les hommes. Personne ne devrait être plus sur ses gardes que vous, puisqu'il a plu à Dieu de vous faire naître dans le rang que vous occupez: car plus les hommes sont grands, plus ils y sont exposés, sur-tout quand ils jouissent de la paix, du repos et de l'abondance. Pour vous mettre d'autant plus sur vos gardes, vous n'avez qu'à vous rappeler l'exemple du royal prophète David qui, bien qu'un homme selon le cœur de Dieu, ne fut pas plus tôt en tranquille possession de son royaume, qu'il oublia les grandes choses que Dieu avait faites pour lui, et se laissa vaincre à l'aspect d'une belle femme, jusqu'à offenser Dieu, non-seulement par l'adultère, mais

encore par le meurtre. Puissent tous ceux qui ont eu le malheur de tomber en des crimes si énormes, se rappeler et imiter son repentir véritable et sincère, et ne pas oublier sur-tout que Dieu le punit dans ce monde pour pouvoir l'épargner dans l'autre. Ce n'est pas à moi à rien ajouter aux leçons des personnes vertueuses auxquelles je vous ai confié, ni aux conseils de votre confesseur, qui les uns et les autres tendent à vous perfectionner de plus en plus. Je dirai seulement que je vous engage à avoir toujours devant les yeux les bonnes instructions que vous en avez reçues, à lire de bons livres et à éviter l'oisiveté et la mauvaise société. La première expose à toutes sortes de tentations, et quant à la seconde, c'est un miracle que de ne pas s'en laisser entraîner. Ayez par-dessus tout horreur de tous ceux qui tiennent des discours profanes et athées. Il n'y a malheureusement que trop de gens qui font ce qu'ils peuvent pour renverser le christianisme et tournent en ridicule toutes les religions et tous les cultes, non-seulement en paroles, mais encore par leurs actions. Ce que je viens de dire et ce que je vais ajouter est fondé d'abord sur le christianisme et sur la raison, puis sur l'expérience elle-même; et quoiqu'il soit vrai que j'ai toujours eu de l'aversion pour les profanes et pour les athées, j'avoue néanmoins à ma honte que je me suis laissé trop aller à l'amour des femmes; il m'a pendant long-temps dompté, et par le mauvais exemple et parce que je ne me suis pas assez tenu sur mes gardes aux premières attaques d'un ennemi si dangereux; parce que je n'ai

pas évité, comme je l'aurais dû, les occasions qui s'offrent chaque jour ; enfin parce que j'ai eu trop de confiance dans mes propres forces, et que j'ai eu de moi-même une opinion meilleure que je n'en aurais dû avoir. J'ai payé cher les fautes que j'ai commises; je désire en conséquence que vous évitiez celles dans lesquelles je suis tombé, et que vous ne vous laissiez point entraîner par le mauvais exemple ou par de vicieuses inclinations. Considérez seulement que vous êtes chrétien, et que ce bienfait de la Providence vous impose de grandes obligations et vous assure aussi une grande récompense si vous les remplissez, tandis que vous vous trouverez dans la situation la plus déplorable si vous mourez dans le péché. Commencez de bonne heure à bien vivre ; il vous sera plus facile d'y persévérer que de vous repentir après que vous serez tombé : car l'Église déclare que la conversion d'un pécheur est un plus grand miracle que la résurrection d'un mort. Même dans ce monde, il n'y a que ceux qui ont mené une vie chrétienne qui puissent goûter quelque repos. Chaque péché porte avec lui son aiguillon, et rien ne peut remplir le cœur de l'homme et le rendre véritablement heureux, si ce n'est l'amour de Dieu. Les richesses, les honneurs, les plaisirs de la volupté ne sont que vanité et affliction d'esprit. C'est l'homme le plus sage qui a jamais existé et celui qui a le plus joui de tous ces plaisirs qui nous l'a dit. Pesez d'ailleurs et considérez bien la folie de ceux qui s'abandonnent au vice : ils sont toujours inquiets, ne jouissent d'aucun repos et d'aucune tran-

quillité, et ne parviennent jamais au but qu'ils ont en vue. Ainsi, l'avare ne croit jamais avoir assez de bien; il ne jouit point de ce qu'il possède, se prive des choses les plus nécessaires de la vie, met de côté toute pensée d'honneur et de conscience pour amasser quelques richesses, et meurt aussi misérablement qu'il a vécu : car à son heure suprême qu'a-t-il gagné par la possession de ces trésors si péniblement acquis? que ne souffre-t-il pas en se séparant des choses auxquelles il était si attaché? et n'ayant le temps ni de se repentir, ni de faire pénitence, qu'a-t-il à attendre si ce n'est l'enfer et une réprobation éternelle?

Quant aux hommes ambitieux et pleins d'orgueil, ils ne connaissent pas davantage le repos. Voyez les peines qu'ils se donnent pour devenir grands dans le monde, pour être respectés, admirés; les tourments qu'ils éprouvent, les bassesses auxquelles ils se livrent pour contenter leurs vains et frivoles désirs. S'ils parviennent à un but, un autre s'offre à eux; ils veulent toujours monter, et finissent par s'abîmer dans une triste éternité; déplorant trop tard leur folie, ils maudissent le jour où ils se sont livrés à l'ambition.

Y a-t-il un être au monde plus malheureux que l'orgueilleux? il est haï et méprisé de chacun, chacun prend plaisir à le vexer; et rien n'est plus facile, puisqu'il suffit de ne pas lui témoigner autant de respect et de civilité qu'à d'autres personnes de son rang et de sa qualité. J'ai souvent vu qu'on négligeait ainsi exprès les gens orgueilleux. L'orgueil et l'ambition sont les péchés de Lucifer. L'orgueil a été la principale cause

de toutes les hérésies : chacun devrait l'éviter, mais sur-tout les princes et les grands. Rappelez-vous qu'on ne peut voir la face de Dieu sans humilité. Prenez garde de ne jamais vous laisser emporter par la colère : elle offense Dieu, déplaît aux hommes, et prive celui qui s'y livre, du moins pour quelque temps, de sa raison et de son jugement. Beaucoup de grands hommes ont été perdus par la colère : car on n'oublie pas facilement ce qu'ils disent, et il n'y a que la religion ou la peur qui puissent arrêter le ressentiment des personnes outragées. Ce vice rend les princes sur-tout malheureux : car comment pourraient-ils gouverner les autres, s'ils ne savent pas se gouverner eux-mêmes ? Ne vous adonnez pas à la bonne chère, et évitez toutes sortes d'excès : ils ruinent la santé et rendent incapable de travail. Quand on s'est accoutumé à beaucoup boire, il est difficile de s'en déshabituer. La boisson tue les constitutions fortes et rend les faibles imbéciles. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de m'étendre sur ce point, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui de prince dans les pays civilisés qui se rende coupable d'excès de ce genre.

Vous devez sur-tout vous armer contre les péchés de la chair. Les princes et les grands y sont plus exposés que d'autres, sur-tout quand ils jouissent de la paix. Ce vice porte d'ailleurs son aiguillon avec lui, comme tous les autres, et plus encore que les autres. A peine a-t-on obtenu un objet, qu'on désire en changer, et que l'on y sacrifie la santé, la fortune et même l'honneur et la réputation. Les gens

de la plus haute qualité ne sont point exempts de ce risque ; car, dès qu'une fois ils s'abandonnent à ces affections illégitimes et dangereuses, ils sont encore plus exposés à la censure du monde, que ceux des classes inférieures ; ils sont, plus que les autres hommes, responsables du mauvais exemple qu'ils donnent ; ils sont susceptibles des mêmes chagrins, et sont bien plus sujets à être trompés. Quel que soit l'agrément de leur personne ou de leur conversation, il est bien rare que ce soit pour eux qu'on les aime, c'est presque toujours pour leur rang et pour leur fortune qui flattent la vanité et les mettent en état d'établir richement leurs maîtresses. Je parle avec connaissance de cause et ne dis que ce que j'ai vu ou ce dont j'ai eu des preuves irrécusables. Je n'ai jamais connu qu'une femme qui n'eût pas, d'une manière ou d'autre, trompé son amant ; quant à celle-là, je suis persuadé qu'elle a aimé réellement la personne du prince, et elle l'a prouvé en quittant le monde pour se retirer dans un couvent d'une règle très-austère, où elle a vécu depuis ce temps, en donnant un grand exemple de pénitence et de mortification. D'ailleurs, tout le monde ne sait-il pas quelles sont les manières ordinaires de ces belles dames, non-seulement après que leurs amants les ont quittées pour d'autres, mais au sein même de leur plus haute faveur ? Elles ont sans cesse des intrigues nouvelles et donnent à leur véritable inclination ce qu'elles reçoivent du grand homme abusé, qui est le dernier à s'apercevoir jusqu'à quel point on l'outrage ; ou

bien s'il le découvre, il se laisse à tel point ensorceler par sa belle maîtresse, qu'il ne rompt pas tout-à-fait avec elle et ne la traite point comme elle le mérite. Si les rois, les princes et les grands seigneurs se donnaient la peine de réfléchir au danger qui accompagne de pareilles liaisons, ils aimeraient mieux nourrir un serpent dans leur sein qu'une de ces créatures fausses et flatteuses. L'histoire ancienne est remplie des plus tristes exemples des maux que ces femmes ont attirés sur les rois, sur les grands hommes et sur les nations entières. Ce sont des guerres, le ravage des pays, des meurtres particuliers et la ruine des plus illustres familles; nous en avons même été témoins de nos jours. Dieu veuille que les hommes de tous les rangs et de tous les états réfléchissent à ce que je viens de dire à ce sujet, et considèrent la ruine et la perte de la réputation auxquelles ils s'exposent dans ce monde et dans l'autre! Le galérien à la chaîne est moins malheureux que ces hommes ensorcelés; car il sait à quoi il peut s'attendre, son sort ne peut empirer, et il jouit au moins de quelque repos; ceux-ci, au contraire, sont exposés à-la-fois aux inconvénients de leur propre jalousie et à ceux qui naissent de l'avarice et du caractère hautain de leurs maîtresses. Si leur amant est un particulier, elles ne sont contentes que quand le pauvre homme (je l'appelle ainsi, quelle que soit sa richesse) a ruiné pour elles et sa fortune et sa réputation, après quoi elles prodiguent ses biens, ainsi que je viens de le dire. Les

rois et les princes ont à la vérité plus à donner ; ils n'ont pas à craindre de mourir insolvables et de laisser leurs enfants à la charge de la paroisse; mais du reste, ils sont exposés aux mêmes malheurs que les autres hommes. Ils peuvent aussi éprouver de l'embarras dans leurs affaires pécuniaires et se mettre à la merci de leurs ennemis publics et particuliers, qui ne manquent pas de profiter de leurs faiblesses. Je ne citerai à cet égard qu'un exemple arrivé de nos jours. Dans une réunion des lords et des députés factieux et anti-monarchiques, on proposa de faire un exemple des maîtresses; mais lord Mordaunt le père, dit : Gardez-vous-en bien ! Il faut plutôt leur élever des statues : sans elles, le roi ne ferait point de dettes et n'aurait pas besoin de nous. Vous voyez par-là que les rois doivent éviter, autant que leurs sujets, toute espèce de vice. Les inconvénients en sont grands et funestes; car si le roi votre oncle ne s'était pas laissé entraîner peu-à-peu à cette faiblesse, il eût été, selon toute apparence, un roi illustre et heureux, et eût fait de grandes choses pour la gloire de Dieu et pour le bien de son peuple. Il ne manquait ni de courage, ni de jugement, ni d'esprit, ni, en un mot, de toutes les qualités nécessaires à un roi; ce qu'il prouva suffisamment dans les dernières années de son règne, en domptant les factions qui attaquaient si violemment sa personne et la monarchie, sous le prétexte de m'exclure et de se défendre contre le papisme qu'elles feignaient de craindre. Pour vous prouver le peu de satisfaction et de véritable contentement que l'on trouve

dans ces plaisirs illégitimes, je puis vous assurer que le roi mon frère n'a jamais été deux jours de suite sans avoir quelque sensible chagrin et quelque déplaisir ou inquiétude causés par ces femmes. Par égard pour lui et même pour elles, je ne veux point entrer dans des détails, sans quoi je vous montrerais clairement combien peu de fidélité ou de reconnaissance elles ont témoigné à un homme qui s'est montré si libéral, je puis même dire si prodigue pour elles; le soin qu'elles ont pris de s'enrichir, d'obtenir des marques de faveur, de l'avancement, et mille autres avantages pour leurs parents et pour ceux qui leur faisaient la cour, quelque peu faits qu'ils pussent être d'ailleurs pour les places qu'ils recherchaient; leur égoïsme, qui faisait qu'elles ne craignaient pas d'exposer le roi pour contenter leur vanité, leur avarice, ou leur vengeance contre ceux qui refusaient de plier le genou devant elles. Elles entraient en outre dans toutes les intrigues que formaient publiquement ou en secret les ennemis de la couronne, ce qui a été évident lors de la disgrace du chancelier Hide, et lors des attaques dirigées contre moi quand on voulut m'exclure du trône. La première circonstance a été causée par la vengeance, et la seconde par l'avarice; car les factieux avaient promis à la dame cent mille livres sterling, si elle parvenait à faire consentir le roi à l'exclusion. Elle y fit, à la vérité, ses faibles efforts, et elle m'a même avoué depuis qu'elle en avait prié le roi à genoux. Gardez-vous donc d'une pareille engeance; elles ne songent qu'à

leurs intérêts; ne les croyez pas, quoi qu'elles puissent vous dire. Comment peut-on être assez faible pour croire que celles qui ont renoncé à la pudeur et à la conscience, seront fidèles et ne se laisseront pas guider uniquement par l'intérêt? Je parle d'expérience, ayant eu le malheur de me laisser entraîner à ces plaisirs illégitimes; et j'en demande pardon à Dieu du fond de mon cœur. L'exemple que je viens de citer du roi mon frère, doit être utile à tout le monde. Tous ceux qui se livreront à ces amours illégitimes seront inquiets et malheureux comme lui. Pour vivre tranquille dans ce monde et pour vous assurer d'une éternité heureuse, ne permettez donc à aucun vice de prendre le dessus sur vous; ils ont tous leurs aiguillons, et la meilleure manière de s'en préserver est de les tenir à une distance respectueuse de soi, de ne pas s'abandonner à une inclination naissante, de ne pas trop se fier à sa propre force, et d'éviter les occasions qui pourraient, par degrés et presque imperceptiblement, entraîner ces conséquences fâcheuses. Les princes doivent être, plus que les autres hommes, sur leurs gardes; car, dans toutes les cours, il y a des gens vicieux qui, pour cacher leurs défauts et pour se faire bien voir, feront tous leurs efforts et mettront toute leur adresse en usage pour engager les princes dans un mauvais chemin. Il y en a d'autres qui, dans l'espoir d'obtenir la faveur de leur maître, et sentant eux-mêmes qu'ils manquent de moyens pour avancer par des voies légitimes, ne craignent pas

pas de se servir de ces pitoyables ruses pour s'élever ; sans s'embarrasser de ce que le monde pensera d'eux pourvu qu'ils parviennent à leur but. Abhorrez ces misérables et ne vous fiez pas à eux; car ceux qui ont si peu de religion et des ames si basses, vous vendront et vous trahiront pour le plus léger avantage. Ne vous étonnez pas si je m'étends sur ce sujet; car j'en ai éprouvé moi-même la triste vérité. Je ne puis m'empêcher à cette occasion de rappeler ce qu'un de nos historiens dit au sujet de Henri II; savoir, qu'il a été puni de son incontinence par la révolte de ses quatre fils, qui se joignirent aux factieux et prirent les armes contre lui, quoiqu'ils rentrassent à la fin dans le devoir. Il faut encore que j'ajoute qu'il y en a d'autres parmi nos rois que Dieu a aussi puni sévèrement dans leur postérité pour le même péché, je veux dire Édouard IV et Henri VIII. Les deux fils du premier furent assassinés par leur oncle Richard III, qui fit sortir la couronne de l'ancienne branche de la famille royale, pour la donner à son ennemi mortel. Quant à Henri VIII, qui, pour avoir des héritiers, fit tant d'efforts et se servit de moyens indirects et si peu chrétiens, jusqu'à faire légitimer un de ses enfants naturels par acte du parlement, afin d'exclure de la couronne d'Angleterre les enfants de sa sœur la reine d'Écosse, la Providence le punit en lui ôtant ce fils naturel; et quoique ses trois enfants lui succédassent l'un après l'autre, ils moururent tous sans postérité, et le royaume entra dans la branche écossaise. On peut

faire la même remarque à l'égard d'autres pays. Je ne citerai à ce sujet que Henri II, roi de France, qui eut quatre fils, dont trois occupèrent successivement la couronne et moururent sans enfants, ainsi que l'autre frère, le duc d'Alençon. Ce fut ainsi que s'éteignit la branche de Valois, et que la couronne passa à celle de Bourbon dans la personne de mon grand-père Henri IV. Mais ce qui doit sur-tout avoir beaucoup de poids sur votre esprit, c'est l'exemple de mon frère, qui, ayant eu le malheur de se livrer à ce vice funeste, eut des enfants de toutes ses maîtresses, et n'en put avoir de la reine, et qui, pour surcroît de chagrin, vit le duc de Monmouth, qu'il croyait être son fils, et que cependant tout le monde avec moi savait être celui de Robert Sidney, se soulever contre lui et se réunir au comte de Shaftsbury et au parti des factieux, dans le dessein de s'emparer de sa personne et de former une révolte ouverte, quoique le roi ne cessât de lui témoigner la tendresse d'un père et l'attachement d'un ami, faisant pour lui des choses qui auraient mérité un meilleur retour. Il me reste à parler de moi, qui ai aussi été de mon côté un grand exemple des peines que Dieu inflige, même dans ce monde, à ceux qui se laissent entraîner par un amour illégitime pour les femmes, afin de les convertir et de les faire servir à la conversion des autres. Je remercie la divine bonté de toutes les mortifications et de tous les châtiments qu'elle a daigné, dans sa miséricorde in-

finie, me faire éprouver : car, s'ils n'avaient pas été si souvent répétés, je n'aurais eu que trop lieu de craindre que je ne me fusse jamais réveillé de ce sommeil léthargique et de l'insensibilité dont j'étais accablé. Ces épreuves ont commencé dès le temps de la restauration. La première année je perdis un frère et une sœur, et depuis lors, il s'en est à peine passé une que je n'aie éprouvé quelques chagrins sensibles, tels que la perte d'enfants, de mère, de femme, de sœur, ou de quelques-uns de mes meilleurs amis ; enfin, celle de mes trois royaumes, d'où j'ai été chassé par un prince qui était à-la-fois mon gendre et mon neveu, et par mes deux filles. Quoi qu'il en soit, je rends graces à Dieu de ce que, malgré tous mes malheurs, ou à cause d'eux, je me crois plus heureux que je ne l'ai été de ma vie, puisque je possède cette tranquillité d'ame et cette paix intérieure que nul ne peut comprendre ni sentir, s'il n'a une entière résignation à la volonté de Dieu, une véritable humilité chrétienne, un sincère repentir de ses fautes passées, et un amour si vrai de Dieu, qu'il ait résolu, avec le secours de sa grace, de ne jamais offenser sa divine bonté.

Il y a encore un autre grand inconvénient, dont je ne crois pas avoir parlé, et qui arrive quand les rois et les grands ont des maîtresses; c'est que les enfants qu'ils ont de ces belles dames ne sont jamais contents qu'ils n'aient été reconnus, qu'on ne leur ait donné des titres et par conséquent de grands établissements. Tous leurs parents et amis l'exigent, et

des ministres flatteurs, qui sont à la tête des affaires, se joignent à eux pour assurer leur crédit et pour parvenir à d'autres buts particuliers. En général, ces messieurs et ces dames ne considèrent presque jamais les vrais intérêts de leur maître, qu'ils sacrifient pour s'enrichir ou pour se sauver quand ils se sentent en danger d'être attaqués par le parlement ou par quelque rival puissant. Je pourrais vous donner plusieurs exemples de ceci qui sont à ma connaissance. Et puis quand ces enfants parviennent à l'âge de raison, si ce sont des garçons, on ne peut les satisfaire qu'en leur faisant obtenir des places d'honneur et de profit dans l'état qu'ils ont embrassé, et alors même ils ne veulent pas encore se tenir tranquilles; mais ils sont excités par ces esprits forts, gens de mauvaises mœurs et parasites nécessiteux, qui les entourent et leur font la cour dans des vues d'intérêt personnel et sans avoir aucune considération pour eux; ce qui non-seulement cause de l'embarras au prince infortuné à qui ils doivent le jour, mais encore mécontente avec raison des personnes d'une naissance et d'un mérite distingués, qui perdent par-là tout espoir d'avancer dans le service du gouvernement. Les établissements sont encore une source de dépenses considérables; il est difficile de trouver les fonds suffisants pour y faire face, et souvent, à la fin, ils ne répondent pas aux espérances exagérées qu'on s'était formées. Je suis du moins assuré que, pour un roi d'Angleterre, c'est une chose très-malaisée, considérant la position de la couronne et la constitution du gouvernement.

Les filles ne sont pas moins gênantes et coûteuses. Il faut trouver pour elles des dots considérables, et souvent même donner de grandes places ou le titre de pair à des gens sans aucun mérite pour qu'ils les épousent; ceux-ci ne tardent pas à devenir hautains et insolents, excités par leur propre ambition ou par celle de leurs femmes, d'où naissent encore une foule de désagréments, de chagrins et d'inconvénients.

Pour en venir à un autre point, je dois vous engager à ne jamais vous laisser entraîner par l'ardeur de la jeunesse, par l'ambition ou par un intérêt trompeur, jusqu'à entreprendre une guerre offensive, ce qui ne peut être justifié ni par le christianisme ni par la morale. Les rois et les princes n'ont pas plus de droit d'enlever à leurs voisins des villes ou des provinces, à moins que ce ne soit par manière de représailles, que les voleurs de grand chemin n'en ont de dépouiller les passants. Rappelez-vous ces deux maximes de Jésus-Christ, l'une de ne pas faire le mal pour que le bien s'ensuive, et l'autre de vous contenter de ce qui vous appartient; ce qui n'empêche pas que les rois et les gouvernements ne défendent leurs propriétés en prenant les armes et en repoussant la force par la force. Ils le doivent à eux-mêmes et à leurs sujets; mais c'est une terrible chose que d'entreprendre une guerre injuste. Songez aux conséquences qui en dérivent, tant dans ce monde que dans l'autre. Il n'y a point de pardon sans restitution. D'ailleurs quelle détresse ne cause-t-elle pas dans des provinces et dans des royaumes entiers: car,

quoique des armées bien payées et dans lesquelles règne une bonne discipline, ne commettront peut-être pas de grands désordres, même dans les pays ennemis, une guerre occasione toujours des ravages qu'il est impossible d'empêcher, et ruine un nombre infini de pauvres gens. Indépendamment des motifs de conscience et de ceux d'une saine politique, un roi d'Angleterre en a d'autres encore pour être plus prudent que les princes étrangers, j'entends quand il est légitime; car un usurpateur est souvent obligé à bien des mesures arbitraires pour maintenir sa tyrannie, d'autant plus qu'il ne s'intéresse ni à la religion ni au bien de la nation. Or, un roi d'Angleterre ne pouvant soutenir la guerre qu'avec l'aide de son parlement, s'il contracte des dettes, il court grand risque de perdre sa couronne, en se mettant dans le cas d'être obligé de consentir à des choses qui tendent à la ruine de la monarchie. Tous les siècles en ont offert des exemples, et j'en ai vu moi-même de bien funestes.

Par la même raison, un roi d'Angleterre doit bien prendre garde de dépenser plus que son revenu. Ses flatteurs ou ses ministres voudraient souvent l'entraîner à la prodigalité, pour le livrer ensuite au parlement. Outre cela, afin d'avoir le moins possible besoin d'un parlement, ne prenez que des mesures populaires; ne permettez pas que vos ministres ou vos employés civils ou militaires, oppriment et tyrannisent leurs concitoyens, ni qu'ils se servent à tort de votre autorité ou du pouvoir que vous avez

mis dans leurs mains. Quand vous les trouverez en faute, renvoyez-les et punissez-les vous-même, de peur que les malintentionnés et les républicains du parlement ne trouvent un prétexte pour les arracher de vos mains, ce qui affaiblirait votre pouvoir et empêcherait que les honnêtes gens ne se consacrassent à votre service. Afin que d'un côté les flatteurs, et de l'autre ceux qui voudraient abaisser le pouvoir et l'autorité de la couronne ne vous induisent en erreur, étudiez à fond la constitution du gouvernement; ainsi vous pourrez retenir dans de justes bornes et vous-même et le parlement. Sachez aussi en quoi consiste le commerce de la nation; encouragez-le par tous les moyens légitimes. De cette manière, vous serez tranquille chez vous et puissant au dehors, et vous conserverez l'empire des mers, sans lequel l'Angleterre ne saurait être en sûreté.

Quant à notre ancien royaume d'Ecosse, prenez garde qu'il ne soit rien innové au gouvernement de cet Etat. Les habitants soutiendront la couronne, et la couronne devra les protéger; car, quoiqu'il y ait eu en Écosse des troubles et des révolutions, comme dans d'autres pays, le corps de la noblesse, les grands propriétaires et les Communes sont très-royalistes et très-monarchiques, sur-tout les Communes du côté de North-Forth, et tous les montagnards, excepté les Cambells. Du reste, l'Écosse est le seul pays où l'on trouve parmi le peuple un grand nombre de presbytériens rigides, d'enthousiastes, et de ceux qui prêchent dans les champs. Les premiers sont les plus dangereux;

ils seront toujours des ennemis acharnés de la monarchie, et devront par conséquent être bien observés et éloignés de toutes les places; quant aux autres, quoiqu'ils soient gênants par moments, il n'y a parmi eux aucun gentilhomme, et leurs principes sont si extravagants, qu'ils ne peuvent jamais s'accorder entre eux. Ne mettez de confiance en personne que dans les anciennes familles royalistes qui n'ont aucune teinte de presbytérianisme, et qui ne sont point accoutumées à se révolter. Montrez beaucoup de douceur aux montagnards, et sur-tout à ces clans qui ont toujours été dévoués à la couronne. Montrez-leur qu'ils ne dépendent réellement qne de vous, sans pour cela faire tort aux membres de la noblesse, qui ont de l'inflnence dans ces provinces. Le véritable intérêt de la couronne est de tenir ce royaume séparé de l'Angleterre, et de le gouverner d'après ses propres lois et constitutions. Regardez tous ceux qui, sous quelque prétexte spécieux, proposeraient l'union des trois royaumes comme des gens faibles qui se sont laissés gagner par des intérêts particuliers, ou comme des ennemis de la monarchie. L'Écosse est un grand appui pour la couronne dans la situation où elle se trouve aujourd'hui, tandis qu'elle ne lui servirait à rien si elle était réunie à l'Angleterre, c'est-à-dire, engloutie par elle comme du temps de Cromwel. Il faut bien prendre garde qn'un homme puissant ne s'y rende maître du gouvernement au point de tyranniser ses compatriotes : les Écossais y sont naturellement portés. Pour éviter ce désagrément, il

faut qu'il y ait toujours deux secrétaires d'état, dont l'un réside à la cour et l'autre en Écosse, et qui devront se relever tous les six mois ou tous les ans. Pour empêcher que ces secrétaires n'acquièrent trop de pouvoir, il sera bon aussi qu'il y ait deux ou trois membres du conseil qui résident tour-à-tour à Londres, où l'on aura des jours fixes pour tenir conseil sur les affaires de ce royaume; par ce moyen, vous ne recevrez pas toujours les rapports de la même main. La constitution du parlement d'Écosse est très-bonne et ne devrait point être changée, sur-tout en ce qui regarde les lords des articles. De cette manière, un parlement ne peut pas faire grand mal; et j'ai toujours observé que ceux qui avaient envie d'exciter des troubles, ou du moins d'en avoir le moyen, commençaient par chercher à enlever à la couronne cette grande prérogative. Pour ce qui regarde les montagnards, envoyez-y des missionnaires, que vous encouragerez; établissez-y des écoles, afin que les habitants puissent avoir de leurs compatriotes pour pasteurs, et ne soient pas obligés de chercher leurs ecclésiastiques en Irlande. Tâchez de faire quelque arrangement avec le collége des Ecossais à Paris, pour qu'on y élève des jeunes gens pour cette mission. Vous êtes tenu d'en agir ainsi et comme chrétien et comme roi.

Quant à l'Irlande, il est de l'intérêt de la couronne d'améliorer la situation de ce royaume comme celle du reste des États. On doit tâcher de faire ensorte qu'il ne dépende que de la couronne. Cela

plaira aux anciens habitants, desquels il faut prendre un soin particulier, tant parce que l'équité l'exige, qu'à cause de leur loyauté et de leurs grandes souffrances pendant la dernière guerre, et aussi pour que dans un des royaumes, du moins, les catholiques puissent être en majorité. Afin de leur donner plus d'influence, il faut s'efforcer de civiliser les anciennes familles, en faisant élever en Angleterre les fils des chefs de ces familles, fût-ce même aux frais de la couronne, s'ils n'ont pas le moyen de le faire eux-mêmes. De cette manière, ils auront plus de confiance dans la couronne, leur haine actuelle pour les Anglais se calmera par degrés, ils se civiliseront, apprendront à améliorer leurs terres par des plantations et par l'introduction des méthodes d'agriculture que les Anglais et les Écossais ont suivies et par-tout où ils se sont établis. La couronne devra aussi faire la dépense d'ériger des écoles pour apprendre l'anglais aux enfants des anciens naturels de l'Irlande; ce qui contribuera à éteindre peu-à-peu la langue irlandaise, sera très-avantageux à tous les habitants anciens ou nouveaux, et diminuera l'animosité qui règne entre eux.

Pour le clergé catholique, il faut prendre grand soin de n'accorder les dignités de l'Eglise qu'à des hommes capables, instruits, et d'une vie exemplaire, et sur-tout de faire cesser un abus qui n'a existé que trop long-temps, savoir, celui de conférer les ordres à des jeunes gens, et puis de les envoyer étudier en pays étrangers. Il serait bon d'envoyer en Irlande quelques

ecclésiastiques anglais en qualité d'évêques, et d'y ériger des séminaires, afin que les jeunes gens ne soient plus obligés de passer la mer pour étudier.

Quant au gouvernement civil, l'ancienne méthode est fort bonne et n'exige aucun changement important, si ce n'est de donner des places aux catholiques. Il y a tant d'animosité parmi les habitants, qu'elle pourrait nuire au gouvernement ainsi qu'au peuple. Ceux d'Ultonie et de Mommonie ne peuvent pas se souffrir, tandis que les Mac et les O n'aiment pas les habitants de la Lagénie, qui descendent pour la plupart des anciennes familles anglaises établies dans ce royaume depuis sa conquête. On peut juger d'après cela qu'ils ont encore moins d'amitié pour celles qui s'y sont fixées depuis. Quoique pour l'avantage du commerce et pour le bien du royaume il faille protéger les intérêts des Anglais, il faut cependant bien prendre soin de ne pas mettre trop de confiance en eux; car ils sont pour la plupart mal pensants et républicains. Il ne faut mettre que des hommes sûrs dans les garnisons, qui n'ont pas besoin d'être en grand nombre : Kingsale, Duncannon, Galloway, Londonderry, Athlone et Charlemont suffiront. Cette dernière place devra être agrandie pour pouvoir servir de magasin à tout le nord.

La sûreté de l'Etat exige qu'aucun Irlandais n'obtienne le gouvernement d'une des susdites places, et qu'on n'y mette d'autres troupes que des Anglais, des Écossais ou des étrangers, afin que les habitants du pays ne soient pas exposés à la tentation de se révol-

ter; car ils sont d'une humeur inconstante, se laissant aisément mener par leurs chefs ou par leurs ecclésiastiques, et souffrent impatiemment le joug anglais. On ne peut leur faire comprendre que plusieurs des O et des Mac, dont les biens ont été confisqués pour cause de rébellion sous le règne de Jacques Ier, ne doivent pas être réintégrés, parce qu'ils sont toujours prêts à fomenter des troubles et à appeler des étrangers à leur secours. Pour plaire à la noblesse, aux grands propriétaires et aux chefs de tribus, il faudra avoir plusieurs régiments d'Irlandais, mais ils devront servir en Angleterre, en Écosse ou autre part. Aucun Irlandais ou aucun Anglais, possédant des biens ou des parents puissants en Irlande, ne doit y occuper la place de vice-roi. Ces gouverneurs doivent être changés tous les trois ans, et ne pas pouvoir acheter de terres dans le pays.

Soyez très-prudent dans le choix de vos principaux ministres; c'est une chose de la plus haute importance, puisqu'un prince ne peut pas tout faire par lui-même. Que ce soient des hommes, non-seulement d'un grand jugement et d'un esprit profond, mais qu'ils aient encore beaucoup de probité et de religion, et que ces vertus paraissent dans toute leur conduite. N'ayez jamais de confiance en un homme sans mœurs et qui ne croira pas en Dieu : car, comment pouvez-vous espérer que celui qui offense chaque jour le Tout-Puissant puisse être vraiment fidèle à son roi, quand ses intérêts temporels se trouveront, d'après son idée, en opposition avec son

royalisme? J'en parle sciemment et par expérience. De tous les ministres de mon frère, je n'en ai connu qu'un, le lord Clifford, qui l'ait toujours servi fidèlement et sans reproche. Que vos ministres voient que vous avez confiance en eux; mais ne permettez pas qu'ils en abusent. Quand vous accorderez quelque grace ou quelque faveur à une personne, qu'elle sache qu'elle ne la doit qu'à vous et non à d'autres, ou à sa propre importunité. Ouvrez l'oreille à tous les honnêtes gens, afin que vous puissiez être informé des vérités que d'autres ne voudraient pas vous dire. Vous devrez prendre les mêmes précautions à l'égard de vos domestiques et de tous ceux à qui vous donnez quelque place de confiance; car, indépendamment des raisons déjà énoncées, vous vous ferez aimer par-là de tous les honnêtes gens[1], et vous engagerez les autres à mener une vie plus chrétienne, ou du moins à ne pas occasioner de scandale public, puisqu'ils verront que les impies et que les personnes de mauvaises mœurs ne sont pas protégés. Il ne faut pas qu'un catholique, parce qu'il est catholique, soit exempt de cette obligation; car je puis dire que ceux-ci sont plus inexcusables que la plupart des protestants, puisqu'ils sont en général plus instruits. Il convient donc que vous et eux soyez d'autant plus circonspects dans toutes vos actions, vous, parce que vous régnez, eux, parce qu'ils vivent parmi les protestants, qui remarqueront et censureront la plus légère faute qui échappera à un catholique, et diront que ce n'est point la conviction,

mais des motifs cachés qui nous donnent tant d'attachement pour notre sainte religion. Y a-t-il un moyen plus efficace de les convaincre que notre croyance est la seule véritable et que nous l'avons reçue de notre divin Sauveur et de ses apôtres, que de prendre sa croix et de suivre son exemple en nous efforçant d'atteindre à la plus haute perfection, et en ne négligeant rien de ce qui peut y contribuer, chacun dans notre état? Je vous ai donné de bons gouverneurs et précepteurs, afin que vous soyez bien instruit du christianisme et de la morale, qui sont toujours d'accord, avec cette différence, qu'un bon chrétien est toujours infailliblement un homme moral, tandis que la morale seule ne suffit pas pour faire un bon chrétien. Quand il aura plu à Dieu de vous faire parvenir à l'âge de raison, rappelez-vous les bonnes instructions que vous aurez reçues.

N. B. Prendre des précautions dans le choix des officiers de la maison et de toutes les personnes qui y sont attachées, même de celles dont les places ne sont plus aussi estimées qu'elles l'étaient autrefois, par l'abus qui s'est introduit d'y faire mettre des gens pour de l'argent ou par faveur,

Tels que les Ecuyers,
Gentilshommes de la chambre,
Huissiers de la chambre et
Valets de chambre de quartier,
Gentilshommes pensionnaires,
Gardes du corps.

L'ancienne méthode était très-bonne et a subsisté jusqu'à la restauration de mon frère.

OFFICIERS CIVILS,
au sujet desquels il y aura des réglements à faire.

Secrétaire d'état,
Chambellan de la maison,
Grand maître de la garde-robe,
Grand écuyer,
Trésorier, Avocat et Procureur.

EMPLOIS MILITAIRES.

Amiral,
Officiers généraux de l'armée de terre,
Grand maître de l'artillerie,
Commissaire général aux revues.

TRÉSORERIE.

Ne doit jamais être confiée qu'à des commissaires; la place est trop forte pour un seul homme. Il serait bien que parmi les commissaires, qui ne devront pas passer le nombre de cinq personnes, il y en eût un qui ait été directeur des douanes.

N. B. Les émoluments.

Le secrétaire devra continuer à être nommé par le roi; le reste comme aujourd'hui.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

Il doit y en avoir quatre.

Un pour les affaires étrangères,

Un pour l'intérieur,
Un pour la guerre,
Un pour la marine.
Aucun d'eux ne doit recevoir d'émoluments.

Leurs premiers commis doivent tous être nommés par le roi, avoir des brevets et des honoraires, rester en place, quoique le secrétaire vienne à mourir ou soit démis; les registres doivent rester dans les bureaux; à la fin de chaque année le secrétaire doit prendre soin de faire faire des copies authentiques des traités, des lettres officielles et de toutes les pièces qui doivent être envoyées au bureau des archives.

N. B. Dans le cas où l'on conserverait l'ancienne méthode, un bureau des archives serait-il nécessaire?

Faut-il des émoluments ou non?

Quels honoraires faut-il donner aux secrétaires d'état, à leurs premiers commis et aux employés inférieurs?

Point de somme fixe pour informations.

Décider comment elles se feront.

Ne vendre aucune charge sous de fortes peines; mais par décence s'adresser au chef du département, pour qu'il propose le candidat au roi. Si ce chef ne le fait pas, le candidat peut s'adresser au roi par un ami ou directement par une pétition. Chaque fois qu'une charge viendra à vaquer, le chef du département devra l'annoncer au roi et s'informer de son bon plaisir.

Les émoluments accordés par la coutume au chambellan de la maison, au grand écuyer et aux autres grands officiers, devront cesser, et l'on pourra suivre la méthode qui a lieu à l'égard de l'amiral qui en jouissait aussi jusqu'au temps du feu roi.

L'avocat et le procureur général ne devront plaider que pour le roi et avoir de bons honoraires.

Quelques jeunes avocats à talent devront avoir des pensions de la couronne pour s'appliquer à l'étude de la prérogative; et s'ils se montrent capables, ils pourront occuper les susdites places.

Le chancelier devra être un noble, un évêque, et pas un homme de robe.

Les commissaires de la trésorerie, au nombre de cinq, trois anglicans, un catholique, un dissident.

Point d'amiral ou commissaire de l'amirauté.

Le conseil du cabinet, deux secrétaires d'état, le secrétaire de la guerre, celui de l'amirauté, le premier commissaire de la trésorerie et deux autres.

Les secrétaires d'état, l'un catholique et l'autre protestant. Le secrétaire de la guerre, catholique; le secrétaire de la marine, protestant.

Les lords lieutenants devront avoir des honoraires; de bons vice-lieutenants.

Dans l'armée, la maison, la chambre, la plupart des employés catholiques.

Des ambassadeurs et pas des envoyés, catholiques et protestants.

Autant de catholiques que l'on pourra dans l'armée, quelques anglicans et dissidents.

N. B. *On voit que la fin de cet écrit n'est qu'une ébauche à laquelle le roi avait sans doute l'intention de donner un plus grand développement.*

TESTAMENT

DE JACQUES II.

1688.

JACQUES, R.

AU NOM DE DIEU, AMEN; NOUS JACQUES second, par la grace de Dieu, roi d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc.; réfléchissant sérieusement à la grande incertitude de la vie humaine, et songeant que nous sommes sujets à la mort comme tous les autres hommes; désirant en conséquence arranger les affaires de l'Etat pour le temps où il plaira au Dieu tout-puissant de nous retirer de cette vie passagère; faisons et stipulons nos dernières volontés et notre testament de la manière suivante; savoir: EN PREMIER LIEU, nous remettons notre ame au Dieu tout-puissant, bien assuré de notre salut éternel par les mérites et l'intercession de notre divin Sauveur Jésus-Christ; nous laissons notre corps à la terre, et nous voulons qu'il soit enseveli sans pompe dans notre chapelle royale, appelée la chapelle de Henri VII, attenante à notre église collégiale de Saint-Pierre de Westminster. ET COMME, du temps que nous étions duc

d'York, nous avons, par contrat du 26 septembre de la trente-unième année du règne de feu notre très-cher frère le roi *Charles* second, et du jour suivant, confirmé par nos lettres-patentes du 28 août de la première année de notre règne, ainsi que par d'autres lettres-patentes du même jour, et par d'autres encore du 3 septembre de la seconde année de notre règne, pourvu au maintien de l'état et de la dignité royale de notre très-chère épouse LA REINE MARIE, ainsi qu'il appert par les susdites lettres-patentes, nous ratifions, établissons et confirmons les susdites, ainsi que les concessions, clauses, pouvoirs et choses en icelles contenus; ET COMME, au moment de notre décès, la couronne impériale du royaume d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, avec nos prétentions sur la France, sur tous les domaines, territoires, dignités, honneurs, prééminences, prérogatives, autorités et jurisdictions y annexés ou appartenants, descendront par le droit de la naissance et d'une légitime succession à notre très-cher fils LE PRINCE JACQUES; A ces causes nous donnons et léguons à lui, à ses héritiers et successeurs, tous et chacun de nos titres, seigneuries, domaines, territoires, maisons, terres, fiefs, forts, châteaux, possessions et héritages avec toutes leurs dépendances quelconques, A L'EXCEPTION DES susdits intérêts de notre très-chère épouse susmentionnée. ET nous donnons et léguons de plus à notre cher fils susdit toute la vaisselle plate de notre maison, nos maisons, armes, artillerie, munitions, vaisseaux, et tous les meubles, instruments ou équipages y ap-

partenants, nos équipages de guerre, notre argent, les joyaux de la couronne et tous nos domaines personnels, A L'EXCEPTION des parties ou portions d'iceux dont nous disposerons autrement par notre présent testament et dernières volontés; voulant et ordonnant que notre susdit fils soit gouverné et élevé par notre très-chère épouse de la manière ci-après indiquée. ET nous déclarons et constituons notre susdite épouse seule exécutrice de notre présent testament; ET léguons à notre très-chère épouse susdite, pour servir à son usage particulier, tous joyaux, vaisselles, meubles, carrosses, chevaux et autres objets qui, lors de notre décès, se trouveront être en sa possession, à son usage ou à son service. ET nous voulons, ordonnons et déclarons que notre très-chère épouse susdite ait seule la direction et la tutelle de notre très-cher fils susdit, jusqu'à ce qu'il ait complété la quatorzième année de son âge, faisant néanmoins toutes choses comme par ses ordres et en son nom, nonobstant son enfance et la susdite tutelle. ET DE PLUS, à cause de la grande confiance que nous avons en eux, nous nommons et désignons son altesse royale le prince George de Danemarck; George, lord Jeffreys, notre chancelier d'Angleterre; Henri, lord Arundel de Wardour, garde des sceaux; Christophe, duc d'Albemarle; Henri, duc de Newcastle; Henri, duc de Beaufort; Guillaume, duc d'Hamilton; Guillaume, duc de Queensbury; Guillaume, lord marquis de Powis; Robert, comte de Lindsay, grand chambellan d'Angleterre; Jean, comte de Mulgrave, chambellan de notre

maison; Aubry, comte d'Oxford; Théophile, comte de Huntingdon; Henri, comte de Peterborow; Philippe, comte de Chesterfield; Henri, comte de Clarendon; Jean, comte de Bathe; Guillaume, comte de Craven; George, comte de Berkley; Daniel, comte de Nottingham; Laurent, comte de Rochester; Alexandre, comte de Moray; Jacques, comte de Perth; Charles, comte de Middleton, notre premier secrétaire d'état; Jean, comte de Melfort; Roger, comte de Castlemain; Richard, comte de Tyrconnel; Thomas, vicomte Fauconberg; Richard, vicomte Preston, un de nos premiers secrétaires d'état; Nathaniel, lord évêque de Durham; Jean, lord Bellasis; George, lord Dartmouth; Sidney, lord Godolphin; Henri, lord Douvres; sir John Erle, chevalier, chancelier de notre échiquier; sir John Trevor, chevalier, garde des archives; sir Edouard Herbert, chevalier, lord, grand-juge en notre cour des plaids-communs; sir Thomas Strickland, chevalier; sir Nicolas Butler, chevalier; Christophe Vane, écuyer, et Silus Titus, écuyer, pour être les conseillers de notre très-chère épouse quand il lui plaira les appeler auprès d'elle; et ils conserveront les divers emplois ou places dont ils seraient pourvus au jour de notre décès, jusqu'à ce que notre très-chère épouse juge convenable de les en démettre; les exhortant, par la confiance spéciale et singulière que nous avons toujours mise en eux, d'avoir un soin particulier, un zèle parfait, de l'amour et de l'affection pour l'honneur, la sûreté, la gloire et la dignité de notre susdit fils, et pour l'avan-

tage et la prospérité de son royaume. ET nous donnons pouvoir par les présentes à notre très-chère épouse de démettre ou de changer lesdits employés ou aucuns d'entre eux, et d'en nommer d'autres en leur lieu et place selon qu'elle jugera convenable et expédient. ET ENFIN, nous révoquons par la présente tous autres testaments par nous faits jusqu'à présent, en quelque occasion que ce soit, déclarant et certifiant que le présent écrit contient nos dernières volontés, et forme notre testament; VOULONS ET DÉSIRONS qu'il soit observé et considéré comme tel. EN FOI de quoi nous l'avons signé de notre main dans notre palais de Whitehall, ce dix-septième jour de novembre de l'an de grace 1688 et de notre règne le quatrième, en présence des personnes ci-dessous qui ont signé avec nous en témoignage de la vérité.

JACQUES, R.

Jeffreys, C.

Arundelll, C. P. S. *Pepys*. *Wm. Bridgeman.*

Melfort. *William Blathwayt.*

Belasys. *Preston.*

Godolphin.

VIE

DE JACQUES II,

ROI D'ANGLETERRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Jacques, duc d'York, fils de Charles Ier, roi de la Grande-Bretagne, et de Henriette-Marie, fille de Henri IV, roi de France, naquit au palais de Saint-James, le 14 octobre 1633, et fut élevé avec les autres enfants du roi, jusqu'à ce que son père quittât Londres, dans l'année 1641.

A cette époque, les troubles ayant en quelque façon forcé le roi, la reine et le prince de Galles de sortir de la capitale, le duc les accompagna, ainsi que sa sœur aînée, la princesse Marie, nouvellement mariée au prince d'Orange. La cour se rendit d'abord à Hampton-court, et ensuite à Windsor. Là, sa majesté ayant appris que le désordre allait en augmentant, prit la résolution d'envoyer la reine et la princesse Marie en Hollande, et en conséquence les conduisit elle-même

à Douvres, sans passer par Londres. Le duc d'York fut envoyé à Saint-James, pour y rester avec son frère le duc de Glocester et la princesse Elisabeth.

Le roi, ayant vu embarquer la reine et la princesse d'Orange, emmena le prince de Galles avec lui à York; mais, peu de temps après, s'apercevant que les différents entre lui et le parlement étaient venus au point qu'il restait peu d'espoir d'accommodement, il envoya, vers Pâques, au marquis de Hertford, l'ordre de venir le joindre avec le duc d'York. Le parlement en ayant eu avis, fit défense au marquis de s'y rendre, ce qui n'empêcha pas que ce seigneur n'obéît au roi.

Hertford partit de Londres le lundi de Pâques, et conduisit le duc à York, où son altesse royale reçut l'ordre de la Jarretière. Le roi ayant lieu de croire que sir John Hotham, gouverneur de la ville de Hull, refuserait de l'y admettre en personne, dans la crainte de déplaire au parlement, y envoya le duc, comme par curiosité, et voulut se servir ainsi du prince, malgré sa jeunesse, pour s'emparer de la place. Le duc fut accompagné du prince électeur palatin, et de plusieurs seigneurs et gentilshommes. Sa majesté avait résolu de les suivre le lendemain avec le prince de Galles, persuadée qu'une fois que le duc aurait pénétré dans la ville avec sa suite, le gouverneur ne serait plus en état d'empêcher qu'elle n'y entrât aussi. Mais l'événement ne justifia pas

ses espérances; car, le lendemain matin, le duc se trouvant avec le gouverneur sur la plate-forme, sir Lewis Dyves vint dire à son altesse que le roi arrivait, puis se tournant vers le gouverneur, il lui annonça, de la part de sa majesté, qu'elle dînerait ce jour-là avec lui. A cette nouvelle Hotham pâlit, se frappa la poitrine, et sans rien répondre, pria le duc de rentrer sur-le-champ avec sa suite dans la maison où il logeait; puis, ayant fait fermer les portes de la ville, il mit la garnison sous les armes. Le roi, en arrivant, trouva les portes fermées et aperçut des soldats sur les remparts : il demanda le gouverneur, qui, s'étant rendu auprès de sa majesté, chercha à excuser son refus de la recevoir dans la ville, en disant que le commandement lui en avait été confié par le parlement. Il s'étendit ensuite en lieux communs, déclamant contre les conseillers perfides, avec toute l'hypocrisie ordinaire aux gens de son parti. Sa majesté répondit à ses longs discours avec la modération d'un prince qui n'avait d'autres moyens de lui rappeler ses devoirs, que les arguments et la persuasion; elle lui représenta quelle était la conduite qu'un sujet fidèle et honnête devait tenir dans sa position, et combien étaient grands le crime et la désobéisance d'un homme qui, en opposition aux lois de son pays, refusait à son souverain l'entrée d'une de ses propres villes; enfin le roi lui fit sentir que, par une

révolte aussi ouverte, il se rendait responsable des malheurs qui en seraient la suite, et du sang qu'il ferait couler.

Ces raisons ne firent aucun effet sur Hotham; car, outre l'engagement qu'il avait pris avec la faction du parlement, un avis qu'il avait reçu depuis peu, n'avait servi qu'à le confirmer dans ses résolutions. M. William Murray, garçon de la chambre du roi, lui avait fait savoir que sa majesté était décidée, aussitôt qu'elle serait maîtresse de la ville, à le faire arrêter et juger par un conseil de guerre. Quoique cette nouvelle n'eût aucun fondement, elle produisit néanmoins l'effet qu'on s'en était promis, savoir, d'empêcher que le roi n'entrât dans la ville de Hull. Enfin sa majesté voyant l'inutilité de ses efforts, demanda qu'il fût permis à son fils, à son neveu et au reste des seigneurs de venir le joindre. Le gouverneur y consentit; mais ils furent obligés de sortir de la ville un à un, afin de leur ôter la possibilité de rien entreprendre. Aussitôt qu'ils furent tous dehors, sa majesté partit pour Beverley, où elle passa la nuit, et d'où elle retourna le lendemain à York.

En manquant la prise de Hull, le roi, non-seulement laissa dans les mains du parlement une place qui, à cette époque, était regardée comme très-forte, et que le marquis de Newcastle assiégea plus tard inutilement, mais il se mit encore

dans une impossibilité presque absolue de lever une armée; car il y avait dans la ville des armes et des munitions pour plus de vingt mille hommes, avec de l'artillerie en proportion, tandis qu'à cette époque, sa majesté ne possédait pas de quoi mettre cent hommes en campagne.

Ce ne furent pas d'ailleurs la déloyauté du gouverneur et la trahison de celui qui envoya l'avis, qui seules firent échouer l'entreprise; il faut encore avouer qu'elle fut généralement mal conduite: car si le roi, au lieu d'envoyer en avant sir Lewis Dyves, avait surpris le gouverneur par une visite inattendue, il y a toute apparence qu'il se serait rendu maître de la place. Les habitants lui étaient alors fort attachés, et il était accompagné d'un si grand nombre de gentilshommes de cette province et d'autres, que la garnison, quelque mal disposée qu'elle fût, n'aurait pas pu faire une longue résistance. Il ne paraît pas même que les soldats eussent vraiment de mauvaises intentions, car la plupart d'entre eux, en entendant sir John Hotham refuser au roi l'entrée de la ville, jetèrent leurs armes aussitôt que les personnes de la suite de sa majesté, qui étaient au pied des remparts, les en eurent sommés. Les officiers furent obligés de mettre l'épée à la main et de forcer, par des menaces, les soldats à relever leurs armes.

Le roi fit encore une grande faute, en ce qu'il ne choisit pas parmi les seigneurs qui avaient été en-

voyés en avant avec le duc, quelque personne de confiance, qu'il aurait chargé de s'assurer de sir John Hotham, dans le cas où ce gouverneur se montrerait indocile, tandis que les autres auraient reçu l'ordre positif d'obéir en tout à cette personne. Ceci aurait pu s'effectuer très-facilement, soit quand sir Lewis Dyves apporta le premier message du roi, soit lorsque Hotham entra seul dans la chambre où le duc et sa suite avaient été renfermés. On s'étonna depuis, que parmi tant de seigneurs et de gentilshommes, il n'y en eût aucun qui voulût profiter d'une occasion si favorable pour rendre au roi un service éminent. A la vérité, Hotham était à peine sorti, que sir Lewis Dyves et M. William Murray, garçon de la chambre du duc, et bien plus honnête homme que celui dont nous avons parlé, quoiqu'il portât le même nom, sans faire part de leur projet à personne, trouvèrent moyen de suivre le gouverneur, bien décidés à le jeter du haut des remparts, ou à le tuer de quelque autre manière. Mais celui-ci les voyant approcher, pendant qu'il était en conférence avec le roi, les fit saisir sur-le-champ, et les retint prisonniers jusqu'après le départ du duc. Il les renvoya ensuite, parce qu'il ne put trouver contre eux aucune preuve. Dieu parut donc réserver pour un autre moment la punition de ce gouverneur; mais sa justice ne l'en priva pas : ceux mêmes dont ce

traître avait épousé la querelle, devinrent les instruments de la vengeance divine. Le parlement le fit mourir avec son fils, pour avoir voulu remettre cette même garnison entre les mains du roi. Ils se trahirent l'un l'autre, parce qu'on avait donné à chacun en particulier l'espoir de se sauver en confessant son crime, ce qui n'empêcha pas qu'on ne les fit monter tous deux, le même jour, sur l'échafaud.

Sa majesté étant arrivée à York, crut qu'il était plus que temps de songer à sa sûreté personnelle en levant une armée, le parlement lui en ayant d'ailleurs donné l'exemple ; mais il manquait également d'armes et d'argent. Pour l'argent, le roi n'en avait que ce que les seigneurs et gentilshommes royalistes qui l'accompagnaient, lui fournissaient volontairement, et quant aux armes, il n'en pouvait recevoir une quantité suffisante que du continent, ce qui était extrêmement difficile, le parlement étant maître de toute la marine, à l'exception des vaisseaux qui avaient conduit la reine en Hollande. Cette princesse renvoya l'un d'eux, nommé *La Providence*, et commandé par un Ecossais, le capitaine Straughan, avec un chargement d'armes et de munitions, à-peu-près vers l'époque où le roi tenta sans succès de s'emparer de Hull. Si ce n'eût été pour ce secours opportun, sa majesté n'aurait jamais pu lever le plus petit corps d'armée. Le

capitaine rencontra tant de difficultés et courut tant de dangers en exécutant sa commission, qu'un extrait de son journal ne sera pas sans intérêt.

Le capitaine Straughan ayant reçu, de sa majesté la reine, l'ordre de porter au roi une certaine quantité d'armes, et de convoyer un bâtiment chargé de poudre, sachant d'ailleurs que le parlement, instruit du besoin qu'avait le roi d'armes et de munitions, faisait garder soigneusement les côtes, afin d'intercepter ses vaisseaux ou tous ceux qui pourraient vouloir lui en porter, crut que la meilleure manière d'exécuter sa commission était de se diriger directement vers l'Humber, où on ne l'attendait pas, d'y faire échouer son vaisseau à un endroit déterminé, et d'y débarquer son chargement. A cet effet il fit connaître ses intentions à sa majesté, en la priant de faire en sorte qu'il se trouvât des gens à l'endroit indiqué, pour recevoir les armes et les munitions qu'il leur remettrait. Il marquait aussi le signal qu'il ferait en approchant de la côte, afin qu'on lui répondît par un signal pareil. Ayant pris ces mesures, il fit voile de la Brielle et entra dans l'Humber. Il fit le signal, mais ne recevant pas de réponse, il n'osa s'aventurer plus avant, et la mer commençant à baisser, il fut forcé de lever l'ancre, gardant auprès de lui le bâtiment à poudre, dans la crainte que le reflux

ne l'entraînât en pleine mer. Il eut à peine mouillé, qu'un vaisseau du parlement, venant de Hull et portant cinquante-quatre canons, jeta l'ancre à ses côtés ; un autre vaisseau, qui avait appareillé tandis qu'il passait auprès de lui sur la rade de Grimsbey, vint se placer à l'arrière du sien. L'un et l'autre envoyèrent sur-le-champ leurs chaloupes pour le sommer de se rendre à leurs bords. Il s'y refusa, parce que commandant un vaisseau de sa majesté, c'était à eux à venir à lui. Ils ne s'inquiétèrent point de son refus, remettant, pour agir, jusqu'à la marée montante. Cependant le capitaine était fort embarrassé sur ce qu'il avait à faire. Il ne pouvait gagner le large ; car, outre les deux vaisseaux qui le surveillaient, le sien était en si mauvais état, qu'il n'osait s'y risquer. Il résolut donc de lever l'ancre à la marée montante, de dépasser la ville de Hull, d'avancer aussi loin qu'il lui serait possible, et de s'échouer ensuite, dans l'espoir que quelqu'un viendrait à son secours. Il envoya donc à bord des vaisseaux du parlement, en les priant de lui prêter des câbles et des ancres dont il avait grand besoin, et en observant que c'était l'usage entre vaisseaux de guerre de se secourir mutuellement. Mais ceux-ci lui en ayant refusé, il leur fit dire, afin de mieux cacher ses desseins, qu'il se rendrait à Hull, aussitôt que la mer le permettrait, et qu'il s'y plaindrait d'eux au gouver-

neur, bien assuré que celui-ci leur en ferait des reproches et lui fournirait ce dont il avait besoin. En attendant, il fit placer le bâtiment à poudre stribord et babord de son vaisseau du côté opposé aux ennemis; puis, ayant fait faire un trou dans son bâtiment, il fit passer ainsi à son bord toute la poudre que l'autre avait chargée; cela fait, il appareilla et se dirigea vers Hull, suivi des deux vaisseaux du parlement, qui se tinrent à une petite distance derrière lui, afin d'être bien sûrs qu'il ne chercherait point à gagner le large. Ils continuèrent cette manœuvre jusqu'au moment où la marée se trouva à-peu-près au plus haut. Alors le pilote du capitaine Straughan lui dit qu'il pourrait sauver son vaisseau sans courir le risque de passer sous le canon de la ville; qu'il était arrivé à un banc de sable où il n'y avait que douze pieds d'eau à la haute mer, qu'après l'avoir dépassé, il pourrait s'échouer où il voudrait, sans craindre que les vaisseaux du parlement, qui tiraient plus d'eau que le sien, le suivissent. Celui du capitaine en tirait onze pieds et demi; il résolut donc de tenter le passage, s'y dirigea à pleines voiles, et parvint dans l'autre canal. Les deux vaisseaux du parlement essayèrent de l'imiter; mais, n'ayant pas assez d'eau, ils touchèrent. Le capitaine continua son chemin jusqu'à un endroit qu'on appelle Paull, qui est à quelques milles audessous de Hull, et sur la même rive de l'Hum-

ber. Là il échoua son vaisseau, qu'il plaça de manière à lui servir de batterie pour protéger le débarquement des armes et des munitions. Il s'en occupa sur-le-champ, et envoya un messager au roi, à York, pourlui donner avis de son arrivée.

Pendant ce temps, les gentilshommes et les officiers qui se trouvaient à bord se mirent à l'ouvrage, et élevèrent des retranchements, dans la crainte que leurs voisins de Hull ne cherchassent à les surprendre et à s'emparer de ce qu'ils avaient sauvé avec tant de dangers et de si grandes difficultés. Ils travaillèrent si assidûment, qu'ils se trouvèrent en état de défense avant que les ennemis pussent rien entreprendre contre eux : car, quoique la garnison se fût avancée avant qu'ils eussent reçu des secours d'York, elle n'osa les attaquer, en voyant la position avantageuse de Straughan. Elle rentra donc, et les laissa tranquilles jusqu'à ce que sa majesté leur eût envoyé une escorte pour se rendre à York. Quant au vaisseau, on voulut persuader au roi de le faire brûler, puisqu'on ne pouvait empêcher qu'il ne tombât au pouvoir des rebelles; mais sa majesté s'y refusa, disant que ce serait de l'ingratitude, après le service que ce vaisseau lui avait rendu, et qu'elle ne désespérait pas d'ailleurs d'en rester maîtresse ainsi que de ses états. On le laissa donc où il était, après en avoir retiré les canons. Les

matelots devinrent presque tous canonniers. Le lendemain, la garnison de Hull vint en prendre possession. Il y eut néanmoins quelque chose de prophétique dans ce qu'avait dit sa majesté; car, à la restauration de son fils, ce même vaisseau, qui existait encore, retomba en sa puissance avec ses états.

Ces secours ayant donné à sa majesté les moyens de lever une armée, elle commença par mettre la ville d'York en état de défense, et se rendit ensuite, accompagnée d'un grand nombre d'officiers, à Nottingham, où, pour la première fois, elle déploya ses étendards. Ce fut alors que le zèle et l'affection des seigneurs et gentilshommes qui étaient restés fidèles à la cause royale, se montrèrent d'une manière exemplaire. Ils firent voir ce que des hommes bien nés et de principes sûrs peuvent faire, quand ils entreprennent de servir leur prince avec activité; car en très-peu de temps, et sans autres fonds que ceux qu'ils purent fournir eux-mêmes, ils levèrent une armée assez considérable pour mettre le roi, avant la fin d'octobre, en état de livrer bataille aux rebelles, qui néanmoins avaient commencé avant lui à réunir leurs forces, et qui ne manquaient ni d'argent, ni d'armes, ni de munitions, ni de rien de ce qu'il fallait, en un mot, pour se procurer une armée forte et nombreuse; tandis que sa majesté, nonobstant les secours

qu'elle avait reçus de Hollande, fut obligée, en se rendant d'York à Nottingham, de désarmer par-tout sur son chemin les milices, pour donner leurs armes à ses nouvelles levées, et, après tous ces embarras et toutes ces difficultés, plusieurs de ses soldats n'en restèrent pas moins privés.

Sa majesté ayant ainsi formé une armée, elle quitta Shrewsbery vers le milieu d'octobre, décidée à attaquer l'armée des rebelles; et le 22 du même mois elle arriva à Edgecot, non loin de Bambury, dans le comté de Northampton; là, ayant appris que l'armée ennemie, commandée par le comte d'Essex, n'était qu'à une journée de marche, elle donna ordre à ses troupes de se réunir le lendemain à Edgehill. Le roi y était à peine arrivé, qu'il aperçut l'avant-garde de l'armée rebelle dans le fond, près de Keynton. Elle se rangea en bataille dans la plaine qui est devant ce village, mais ne s'avança pas davantage.

Quand toutes les troupes de sa majesté furent réunies, elle descendit la montagne, et donna ordre à Ruthven, qui alors n'était que feld-maréchal, mais qui plus tard fut fait comte de Branford, de ranger l'armée en bataille. C'était un officier expérimenté, qui avait servi sous le roi de Suède dans le grade de général-major. Mais le comte de Lindsay, qui était général, fut si fort piqué de cette préférence, qu'il dit à sa

majesté que, puisqu'elle ne le croyait pas digne de remplir la place de commandant en chef, il voulait la servir comme colonel; et sur-le-champ il courut se mettre à la tête de son régiment d'infanterie, en priant seulement qu'on le plaçât en face du comte d'Essex, afin qu'il pût le combattre en personne. L'infanterie fut rangée en bataille d'une manière très-différente de celle qui est en usage aujourd'hui; on appelait alors cette manière la brigade suédoise. La cavalerie fut placée aux deux ailes, la droite commandée par le prince Rupert, qui en était le général, et la gauche par lord Wilmott, son lieutenant-général. Chaque aile avait une seconde ligne ou réserve, l'une composée des régiments de lord Digby et de sir Thomas Aston, avec quelques dragons commandés par le colonel Édouard Gray, l'autre formée par le régiment de lord Biron. Ces officiers étaient eux-mêmes à la tête de leur régiment; à l'extrême droite se trouvaient aussi quelques dragons sous les ordres de sir Arthur Aston. D'après la relation de témoins oculaires et les mieux instruits, l'armée de sa majesté était composée d'environ huit mille hommes d'infanterie, de deux mille cinq cents de cavalerie, et dix pièces de canon. Les rebelles avaient entre dix et douze mille hommes d'infanterie; leur cavalerie et leur artillerie surpassaient aussi celles du roi. Quant à l'ordre de bataille, ils ne ren-

dirent pas leurs ailes aussi égales que celles de sa majesté; car, ayant appris que le prince Rupert devait commander l'aile droite du roi, ils mirent leur meilleure cavalerie dans leur aile gauche; car ils avaient déjà éprouvé les effets de son courage et de sa prudence auprès de Worcester, où il avait mis en déroute, avec des forces inférieures, un de leur corps de cavalerie d'élite. Afin de renforcer encore davantage cette aile, ils placèrent entre chaque escadron de petits pelotons de mousquetaires, et quelques dragons sur la gauche. Pour ce qui regarde leur aile droite, toute leur cavalerie n'était pas encore arrivée; et sentant qu'ils ne seraient pas assez forts pour s'opposer à l'aile gauche du roi, ils se contentèrent de placer le reste de leurs cavaliers derrière l'infanterie, et de garnir les buissons de quelques dragons pour faire montre. Dans cette position ils attendirent l'attaque, sans s'avancer davantage contre l'armée du roi.

Celle-ci ne fut entièrement rangée en bataille que vers trois heures de l'après-midi. Elle se mit alors en marche à pas lents et mesurés et avec un grand courage. Dès qu'elle se trouva à portée du canon, les rebelles tirèrent avant que les troupes du roi eussent fait feu. Sa majesté, avec le prince de Galles et le duc d'York, suivait immédiatement l'infanterie, accompagnée de plusieurs gentilshommes qu'elle avait gardés auprès

d'elle, et du corps de pensionnaires à cheval, commandés par leur lieutenant sir William Howard. Afin que chacun sût dans quelle partie de l'armée se trouvait la personne du roi, il fit porter devant lui un guidon écarlate plus grand que de coutume. Quand l'armée se trouva à une portée de mousquet de l'ennemi, l'infanterie commença à tirer des deux côtés, celle du roi continuant à avancer, et celle des rebelles se bornant à garder le terrain. Elles ne tardèrent pas à se trouver si près l'une de l'autre, que quelques bataillons purent se servir de leurs piques, notamment le régiment des gardes, commandés par lord Willoughby et celui du général. Ce fut au point que lord Willoughby tua de sa propre main un officier du régiment du comte d'Essex et en blessa un autre. Le combat étant si chaudement engagé par l'infanterie, il était naturel de penser que le désordre se mettrait d'un des deux côtés; mais il en arriva autrement, car chacun d'eux s'étant retiré de quelques pas comme par un consentement mutuel, ils plantèrent leurs étendards, et continuèrent à tirer jusqu'à la nuit. Le grand nombre de témoins oculaires de ce combat peut seul rendre croyable un fait aussi extraordinaire, et dont on ne peut donner d'autre raison que le courage naturel des Anglais, qui les engageait à conserver le terrain, quoique le défaut d'expérience empêchât qu'aucun des

deux partis profitât des avantages qu'il aurait pu trouver. On a remarqué qu'il n'y a pas de peuple dont les soldats s'attachent plus aux pas de leurs officiers que les Anglais. On ne les a presque jamais vus fuir sans que leurs chefs leur en eussent donné l'exemple, ou que la mort les eût privés de leurs officiers.

Mais il n'y eut pas la même égalité de courage dans la cavalerie, car les royalistes s'avancèrent avec toute la résolution possible, sur-tout l'aile gauche commandée par le prince Rupert, quoique leur marche ne cessât d'être inquiétée par l'artillerie ennemie, ainsi que par les petites divisions d'infanterie que les rebelles avaient placées entre leurs escadrons. Ce feu ne troubla point les royalistes et ne les fit pas même changer de pas. Ils continuèrent à avancer jusqu'à ce qu'ils arrivèrent auprès de la cavalerie ennemie, qui, après avoir épuisé son premier feu, lâcha pied, et fut poursuivie très-vivement par les royalistes. Le nommé Ramsey, qui commandait cette aile, eut, à ce qu'il paraît, tant de frayeur, qu'il ne cessa de fuir qu'en arrivant à Londres.

Pendant ce temps, l'aile gauche n'eut pas beaucoup à faire, n'ayant en tête que quelques dragons et deux ou trois régiments d'infanterie qu'elle dépêcha promptement; puis ayant remarqué que l'aile gauche de l'ennemi était en déroute, elle se mit à la poursuivre, au lieu de

tomber sur le flanc et sur le dos de l'infanterie. La réserve commit la même faute; car, au lieu de garder son poste ou de charger l'infanterie ennemie, elle se mit aussi à la poursuite de la cavalerie, qu'elle suivit jusqu'au delà de Keynton avec tant d'ardeur, que, malgré tous les efforts du prince Rupert, il lui fut impossible de la rallier, jusqu'à ce qu'elle rencontrât deux régiments d'infanterie de l'ennemi, qui, avec quelques pièces de campagne, s'avançaient pour rejoindre le reste de l'armée. Mais la cavalerie royale était alors trop en désordre pour qu'il fût possible au prince Rupert de s'en servir utilement, et la nuit était presque close avant qu'il pût la ramener aux secours de l'infanterie, qu'il avait laissée engagée dans le combat, et qui était réduite à une grande extrémité; car le comte d'Essex ayant remarqué que toute la cavalerie du roi était occupée à poursuivre son aile gauche, donna ordre aux cavaliers qu'il avait mis en réserve derrière son infanterie, de charger les régiments du roi et du général sur le flanc, dans le moment de la plus forte mêlée. Ces régiments ne furent pas rompus par cette charge, mais elle y mit un peu de désordre, et l'infanterie ennemie s'en étant aperçue, s'avança contre eux et les poussa jusqu'auprès de leurs canons. Elle parvint même à s'emparer de l'étendard royal, que portait sir Edmond Verney, et que cet officier n'abandonna qu'en

mourant. Cependant le canon du roi commença à jouer avec tant d'effet, qu'il empêcha les progrès de l'ennemi, et donna le temps aux régiments de la gauche, qui avaient plié, de se rallier : l'ennemi s'en étant aperçu, cessa d'avancer. Pendant ce temps, le reste de l'infanterie pressait vigoureusement celle du roi ; et si la brigade de droite, commandée par le colonel Charles Gérard, ne se fût bien tenue et n'eût repoussé les assaillants, l'infanterie royale eût couru le risque d'une entière défaite ; car si les deux ailes avaient cédé, le centre n'aurait pas pu faire une longue résistance. En attendant, des deux côtés on cessa les attaques, chacun garda son poste, et l'on continua seulement à tirailler, jusqu'à ce que la nuit mît fin au combat.

C'est ici le lieu de parler d'une belle action de lord Willoughby. Ce seigneur ayant entendu rapporter, au plus fort du combat, qu'un cordon bleu était tombé, et sachant que ce ne pouvait être que le comte de Lindsay son père, il s'empressa de courir à son secours, et le trouva couché à la tête de son régiment, ayant eu la jambe cassée d'un coup de mousquet. C'était au moment où la cavalerie ennemie venait de charger, de sorte qu'il était impossible d'emporter le blessé. Lord Willoughby resta donc la lance en arrêt, défendant son père ; et, dans cette position, il blessa un capitaine ennemi à la fi-

gure, et fut sur le point de le jeter à bas de son cheval; mais, au même instant, les siens ayant plié, il resta au milieu des ennemis, préférant de se laisser prendre avec son père, afin de lui être utile pendant sa captivité, que de se sauver et de le laisser dans la détresse.

Tout ceci se passait pendant que sa majesté était derrière l'infanterie; s'apercevant du désordre qu'y avait mis la charge de la cavalerie ennemie, elle résolut de l'encourager par sa présence, et de prévenir par-là une défaite totale. Ne voulant pas exposer le prince et le duc d'York au même danger, le roi ordonna au duc de Richmond de les mettre à l'abri et de les conduire au haut de la montagne. Le duc ayant fait difficulté d'obéir, sa majesté donna le même ordre au comte de Dorset, qui répondit avec un jurement qu'il ne voudrait pas passer pour un lâche quand il s'agirait de sauver les fils de tous les rois de la chrétienté; il pria en conséquence sa majesté de charger un autre de cette commission. Alors le roi ordonna formellement à sir William Howard et à ses pensionnaires, au nombre de cinquante, d'accompagner les princes; après quoi sa majesté, mettant à effet sa première résolution, marcha en avant avec ceux qui étaient restés auprès d'elle. Ainsi qu'elle s'y était attendue, l'infanterie reprit courage en le voyant et conserva le terrain. Un des domes-

tiques du roi reçut un coup de feu à ses côtés; sa majesté resta avec l'infanterie, jusqu'à ce que la nuit eût mis fin au combat.

Pendant ce temps, sir William Howard emmenait le prince et le duc, d'après l'ordre qu'il en avait reçu; mais il n'eut pas fait plus d'une portée de mousquet, qu'il aperçut un corps de cavalerie s'avançant vers lui, et qui paraissait venir de la gauche de l'infanterie royale. Ayant envoyé savoir ce que c'était, et apprenant que ces cavaliers étaient des ennemis, il se retira derrière une petite cabane entourée d'une haie, et dans laquelle on était occupé à panser des blessés de l'armée royale. L'ennemi ayant aperçu les troupes du roi dans l'enclos, se retira, ce qui préserva le prince et le duc d'un danger imminent; car si les rebelles les avaient attaqués, ils n'auraient pu manquer d'être pris, étant fort inférieurs en nombre. Cependant la faible escorte des princes profita de cette circonstance pour se replier vers le soir jusqu'au haut de la montagne. A la nuit les deux armées commencèrent la retraite; celle du roi vers la montagne, et les ennemis sur Keynton. Ceux-ci laissèrent sur le champ de bataille six pièces de canon; le roi en abandonna aussi quelques-unes, sans qu'il y eût de part ou d'autre de soldats pour les garder. Le lendemain au point du jour, sa majesté voyant ces canons dans le même état, envoya cinq cents

hommes de cavalerie qui les emportèrent tous à la vue de l'ennemi, sans qu'il fît la moindre tentative pour les en empêcher. On proposa alors de se remettre en marche et de tomber sur les rebelles; mais le roi voyant que son infanterie était très-affaiblie, parce que les soldats s'étaient répandus dans les villages voisins pour fourrager, ne crut pas prudent d'engager un nouveau combat; il se retira donc le soir dans son ancien quartier d'Edgecott. L'ennemi se replia en même temps sur Warwick.

Il reste à rendre compte du nombre des tués, qui ne monta pas aussi haut qu'on l'a généralement pensé; car, d'après les rapports les plus sûrs, il paraît qu'il n'est resté des deux côtés que quinze cents hommes sur le champ de bataille. Parmi les personnes de marque qui périrent du côté du roi, se trouvèrent lord Aubigny, frère du duc de Richmond et capitaine de la compagnie du duc, et Monro, Ecossais, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du général. Le général lui-même, comte de Lindsay, mourut quelques jours après de ses blessures, au château de Warwick, où il avait été conduit prisonnier avec son fils. Lord Taff, le colonel Charles Gérard, le colonel sir Nicolas Biron, sir Georges Stroad, officier d'artillerie, sir Richard Graham, l'un des écuyers de sa majesté, et sir Gervais Scroop furent blessés. Ce dernier avait été laissé pour

mort sur la place ; mais, le lendemain matin, son fils le trouva percé de vingt-trois coups, dépouillé de ses habits, sans mouvement, et couché parmi les cadavres. Les chirurgiens pensèrent que la gelée, qui était survenue pendant la nuit, lui avait sauvé la vie en arrêtant le sang. Les rebelles perdirent lord Saint-John, le colonel Charles Essex, et quelques autres officiers d'un grade inférieur. L'étendard royal fut pris une fois par l'ennemi, mais il fut repris par le capitaine John Smith, frère de lord Carington. Revenant de la poursuite de la cavalerie ennemie, il eut le bonheur de rencontrer le corps qui s'en était emparé. En récompense de ce service, le roi le nomma chevalier baronnet sur le champ de bataille.

Le lendemain de l'action, le prince Rupert proposa à sa majesté de partir avec trois mille fantassins et la plus grande partie de la cavalerie pour Londres ; il offrait de se rendre maître de Whitehall et de Westminster, d'en chasser la portion rebelle du parlement, et de s'assurer de ce quartier de la ville, jusqu'à ce que sa majesté arrivât avec le reste de l'armée. Ce plan pouvait s'exécuter facilement avant que le comte d'Essex fût en état de rassembler ses forces dispersées pour s'y opposer; mais un conseil si sage fut d'abord combattu, et enfin décidément rejeté, d'après l'avis de plusieurs membres du conseil, qui paraissaient craindre que sa majesté ne ren-

trât en conquérant. L'un d'eux lui dit même ouvertement qu'il était dangereux de confier une pareille expédition au prince Rupert, qui, étant jeune et naturellement emporté, pourrait, dans un moment de vivacité, mettre le feu à la ville. Ces remontrances prudentes et d'autres semblables, faites et appuyées par des hommes qui pensaient de même, engagèrent le roi à se rendre d'abord à Bambury, où le colonel Fiennes commandait pour le parlement, et dont sa majesté s'empara. De là on lui conseilla de marcher à Oxford, où elle resta quelques jours, de sorte que, par tous ces retards, elle perdit l'occasion, et le comte d'Essex arriva à Londres avant elle. Cette imprudence du roi devint fatale à ses intérêts. Selon toute apparence, s'il avait marché directement vers la capitale, il aurait mis fin à la guerre et étouffé la rébellion ; le parti des factieux dans le parlement et leurs adhérents dans la ville, étaient dans une si grande consternation, qu'ils seraient certainement sortis par une porte tandis que sa majesté serait entrée par l'autre. Mais le comte d'Essex étant retourné auprès d'eux, et l'armée du roi ne paraissant pas, ils reprirent courage, donnèrent des ordres pour compléter leurs corps de troupes, et rassurèrent leurs amis tremblants. Cela parut clairement, lorsque sa majesté se décida trop tard à s'avancer contre eux.

Le roi quitta donc Oxford au commencement de novembre, et marcha sur Londres sans trouver d'opposition. Il arriva à Brandford le 12, et y trouva deux ou trois régiments d'infanterie rebelles, avecq uelques hommes de cavalerie, qui essayèrent de défendre le pont ; mais, après un combat très-vif, qui se prolongea pendant quelques heures, le passage fut forcé et toute l'infanterie ennemie fut prise ou tuée sur la place. Une personne d'un haut rang, qui se trouvait alors avec le comte d'Essex, est convenue depuis, que si les troupes du roi avaient marché sur-le-champ en avant, elles se seraient incontestablement rendues maîtresses de Londres, les forces de l'ennemi étant dispersées dans différents quartiers de la ville, et la plus grande partie de la cavalerie se trouvant à Kingston, sur l'autre rive de la Tamise; aussi, quand le comte d'Essex vint le soir à Hammersmith, il avait si peu de monde avec lui, qu'il s'attendait d'un moment à l'autre à être chassé de la ville ; mais, le lendemain matin, il fut rejoint par ses troupes et par au moins dix mille hommes de milice de la cité de Londres. Il les rangea en bataille à Turhamgreen; et le roi, dont les forces n'étaient pas de moitié aussi considérables, ne crut pas devoir les combattre, ni même rester dans leur voisinage. C'est pourquoi sa majesté se replia le même jour sur Hamptoncourt, et le lendemain, passant la rivière, elle

marcha à Oatlands, de là à Bagshot, puis à Reading, où elle resta quelques jours, parce que le prince tomba malade de la rougeole; mais, dès que son altesse fut rétablie, le roi laissant une garnison dans cette ville, continua sa route vers Oxford.

Vers le milieu d'avril 1643, le comte d'Essex assiégea Reading, ce dont le roi ayant reçu l'avis, il rassembla son armée et marcha au secours de la place. Mais, n'ayant pas réussi dans son expédition, il revint à Oxford, et peu de jours après sa retraite la place se rendit au parlement. Le roi s'était fait accompagner du prince; mais il avait laissé le duc en arrière.

Vers la fin de juillet, Bristol fut pris par le prince Rupert, et à-peu-près à la même époque la reine arriva à Oxford. Le roi se rendit à Bristol, emmenant avec lui le prince et le duc; et vers le 10 août il mit le siége devant Glocester. La manière dont ce siége fut conduit devint fatale aux intérêts du roi. On commença par ouvrir la tranchée à une trop grande distance de la place, et ensuite l'on prépara, pour traverser le fossé, des galeries qui étaient absolument inutiles, ce fossé n'étant ni assez large ni assez profond pour justifier la perte d'un temps aussi précieux. A cela il faut ajouter que, quand sir Jacob Ashlay eut achevé les travaux de sa mine, il ne put la faire jouer, parce que le comte de

Branford, de son côté, n'était pas prêt. Toutes ces circonstances réunies donnèrent au comte d'Essex le temps de revenir de Londres avec son armée au secours de la place, tandis qu'elle n'aurait pas pu tenir plus de quatre jours, si le siége avait été poussé avec vigueur.

Aussitôt que sa majesté fut informée que les rebelles marchaient à lui, il envoya le prince Rupert à leur rencontre avec un grand corps de cavalerie, afin d'observer leurs mouvements et de retarder leur marche, ce qu'il exécuta avec tant de prudence, qu'il les retint au moins deux jours: mais le roi n'en tira pas un grand avantage; car les travaux du siége n'étaient pas assez avancés pour qu'il pût profiter du temps que le prince Rupert gagna. Le comte d'Essex ne tarda pas à s'approcher de si près, que le roi fut forcé de lever le siége. Il se mit donc en marche le 2 septembre et alla au-devant de l'armée du parlement, résolu de lui livrer bataille. Le roi arriva en conséquence au château de Sudely, pendant que l'ennemi était à Winchcom. De là le prince et le duc furent renvoyés à Oxford. Mais le comte d'Essex ayant délivré Glocester, et ne se sentant pas l'envie de combattre, trouva moyen d'éviter l'armée du roi, et se retira en toute hâte vers Londres. Quelque diligence que fît le roi, il ne put l'atteindre qu'à Auburn et à Newberry, où l'on combattit.

Quelque temps avant le siége de Glocester, la reine était venue à Oxford, comme il a été dit ci-dessus. Sa majesté y resta jusqu'au mois d'avril 1644; alors elle se rendit à Exceter, où elle accoucha, au mois de juin, de la princesse Henriette. Quinze jours après sa délivrance, elle fut obligée de songer à sa sûreté; et, pour éviter l'armée du parlement, elle prit la fuite et passa en France, laissant la princesse en Angleterre.

Vers le 3 de juin de la même année, le roi sortit d'Oxford avec toute sa cavalerie et ses mousquetaires, pour ne pas y être cerné par deux armées de rebelles l'une, commandée par le comte d'Essex, et l'autre par sir William Waller. Il laissa ses lanciers et son artillerie dans la ville. Il emmena avec lui le prince, mais il trouva convenable que le duc restât à Oxford. Le roi passa heureusement entre les deux armées sans être inquiété, et marcha sur Worcester. Le comte d'Essex donna ordre alors à sir William Waller de suivre le roi et d'observer ses mouvements, tandis que lui-même marcherait vers les provinces de l'ouest, pour réduire cette partie du royaume sous la puissance du parlement; mais sa majesté ayant eu à temps avis de son dessein, échappa à Waller, et revint près d'Oxford. Quand elle se trouva dans les environs de cette ville, elle envoya chercher ses lanciers et son artillerie, puis se retournant tout-à-coup du

côté de Waller, elle l'attaqua et le défit au pont de Capredy, le 29 juin. Après cette victoire, le roi suivit immédiatement Essex dans l'ouest, et le poussa dans un coin de la province de Cornowailles, à Lestihiel. Là ce seigneur, d'après le conseil de lord Roberts, abandonna son armée et se rendit par mer à Plymouth, seule place que le parlement conservât dans cette partie du royaume. Après son départ, sa cavalerie se fit jour à travers l'armée du roi, et, par la négligence de lord Goreing, atteignit aussi Plymouth. L'infanterie se voyant ainsi doublement délaissée, et par son général et par sa cavalerie, demanda à capituler, et obtint de se retirer en abandonnant ses armes, son artillerie et ses munitions.

Tandis que ces choses se passaient là où le roi était en personne, les armes de sa majesté étaient moins heureuses dans le nord; les rebelles ayant mis le siége devant York, le prince Rupert réunit toutes les troupes qu'il put trouver dans les provinces voisines, afin de délivrer la place; l'ennemi ayant été averti de son dessein, leva le siége et se retira à quatre ou cinq milles de la ville. Sur ces entrefaites, le prince Rupert reçut du roi l'ordre positif de livrer un combat. A cet effet, il envoya demander au marquis de Newcastle, à York, toutes les troupes dont il pourrait disposer. Ayant reçu ces renforts, il suivit l'ennemi et le serra de si près, que celui-ci fut

forcé de se retourner et de combattre. La journée de Marstonmoor se serait probablement décidée en faveur du roi, si le lord Biron avait suivi ponctuellement les ordres qu'on lui avait donnés; car le prince Rupert lui avait confié un poste très-avantageux derrière une garenne et un terrain marécageux, avec l'ordre formel de ne pas le quitter, et d'y attendre et recevoir la charge de l'ennemi, qui n'aurait pu arriver à lui qu'en désordre, ayant à souffrir, dans sa marche, le feu de sept cents mousquetaires, qui lui aurait causé de grandes pertes et aurait même peut-être décidé du combat. Mais, au lieu de garder son poste, comme il l'aurait dû, l'ennemi avait à peine commencé à faire jouer sur lui deux ou trois pièces de campagne, qu'il se laissa persuader par le colonel Hurrey de traverser le marais et de l'attaquer, donnant par-là sur lui le même avantage qu'il avait eu auparavant sur les rebelles. Ceux-ci le chargèrent en effet pendant son passage, et le mirent promptement en déroute. Alors, quoique l'aile gauche, commandée par lord Gorsing, eût battu l'aile droite des rebelles, leur gauche, qui avait Cromwell et David Lesley à sa tête, restant ferme après la déroute de lord Biron, força sans peine lord Goreing à abandonner le champ de bataille, et tua un grand nombre de fantassins du roi. Peu de jours après cette victoire, ils recommencèrent les travaux

du siége, et la ville leur fut rendue par le marquis de Newcastle; car, outre qu'il désespérait d'être secouru, il avait perdu presque toute son infanterie dans la dernière bataille.

C'est ainsi que l'ordre fatal envoyé au prince Rupert, et une trop exacte obéissance de sa part, occasiona non-seulement la perte de la bataille et de la ville d'York, mais entraîna même celle de tout le royaume; car, après cette journée, les affaires de sa majesté commencèrent à péricliter visiblement; et les rebelles ayant soumis cette partie du pays, ce qu'ils firent promptement et sans difficulté, les troupes que commandait le comte de Manchester les vinrent rejoindre; et, avec ce renfort, ils se sentirent en état de livrer à Newberry une seconde bataille au roi, qui la perdit. Il ne sera pas mal-à-propos de dire ici qu'une personne de marque, qui se trouvait à cette époque dans l'armée des rebelles, a assuré qu'après la levée du siége, leurs généraux, qui étaient le comte de Manchester, le lord Fairfax et le vieux Lesley, se trouvèrent dans le plus grand embarras, ne sachant comment faire pour conserver leur armée; de sorte que, s'ils n'avaient pas été forcés par le prince Rupert de se battre, cette armée se serait débandée sous quatre jours au plus tard, et le prince serait resté tranquille possesseur du pays.

Ce ne fut pas là la seule imprudence que commirent ceux qui étaient alors en faveur auprès du roi ; car, après la série de succès qu'il avait eus, d'abord contre Waller, et ensuite contre le comte d'Essex dans l'ouest, il retourna à Sherbourn, où le prince Rupert vint le joindre. Là, il fut décidé dans un conseil de guerre, que sa majesté ne s'avancerait pas plus loin que Salisbury, afin de donner le temps au prince Rupert d'aller dans le pays de Galles, et de demander à lord Gérard toutes les troupes dont il pourrait disposer pour renforcer l'armée du roi. Pendant ce temps, l'ennemi se rassemblait à Windsor, où il avait été rejoint par le comte de Manchester, qui était arrivé du nord. Mais à peine le prince était-il parti, et le roi arrivé à Salisbury, que sa majesté apprit que sir William Waller était avec son armée à Andover. Elle résolut aussitôt de l'en chasser, et y aurait réussi, si toutes les troupes étaient venues au rendez-vous; mais, pendant que le roi les attendait, sir William ayant eu vent de son intention, sortit en diligence; quand l'avant-garde du roi arriva, elle trouva celle de l'ennemi déjà hors de la ville, et, tombant dessus, elle l'obligea de se retirer précipitamment et en désordre. Après ce léger succès, lord Digby, jaloux de faire un coup d'éclat dans l'absence du prince Rupert, engagea sa majesté à poursuivre son avantage,

et à se porter avec lui sur Newberry. L'ennemi apprit cette résolution ; et, réunissant toutes ses forces, il marcha à sa rencontre. Le nombre de ses troupes était le double de celles de sa majesté. Ce que le roi aurait pu faire de mieux eût été de se retirer à Oxford, afin de donner au prince Rupert le temps de le rejoindre avec les soldats qu'il devait amener du pays de Galles ; mais ce conseil prudent, qui était cependant le seul moyen de salut, fut négligé. On fit encore d'autres fautes. Quoiqu'on eût trois jours pour élever des retranchements, on n'en fit point; et, de plus, on voulut conserver le poste de Spinay qui était trop éloigné de la ville, tandis que, si on s'était retiré un peu plus loin, on aurait eu moins de terrain à couvrir, et l'avantage d'avoir le flanc défendu par le château de Dunnington.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la bataille, qui ne fut pas heureuse pour le roi ; je dirai seulement que son armée se replia dans la nuit, d'abord sur Wallingford, et ensuite sur Oxford, laissant son artillerie dans le château de Dunnington, que l'ennemi ne tarda pas à assiéger, bien assuré qu'il s'en rendrait maître promptement et sans peine : mais l'événement ne répondit pas à son attente, car, avant qu'il pût s'en emparer, le prince Rupert étant arrivé avec des renforts, le roi marcha de nouveau en avant, dé-

livra le château, emporta son artillerie, et offrit la bataille aux rebelles, qui ne jugèrent pas convenable de l'accepter. Ils restèrent renfermés dans Newberry et refusèrent le combat, sur quoi le roi se retira le lendemain, ayant terminé son expédition. Cette action fut la dernière de la campagne.

Vers le commencement de mars 1645, sa majesté envoya le prince de Galles dans l'ouest; et, le 3 mai, le roi quitta lui-même Oxford, laissant le duc d'York avec la plupart des membres de son conseil dans cette ville. A la fin du même mois, la nouvelle armée des rebelles, commandée par sir Thomas Fairfax, y vint mettre le siége. Il y avait dans la place une garnison d'environ cinquante mille hommes de bons soldats, et elle était si bien pourvue de tout ce qui était nécessaire pour soutenir l'attaque, qu'on n'eut aucune inquiétude à son égard. Ce siége était en effet la circonstance la plus favorable qui pût arriver pour le roi; car, tandis que l'ennemi se consumait en vains efforts pour s'emparer de la ville, il laissait à sa majesté le temps de faire de grands progrès dans le nord, où elle comptait se diriger. Mais, soit terreur panique, soit, pour faire usage d'un mot plus doux, indiscrétion de la part du conseil, il dépêcha à sa majesté des lettres pressantes, pour la prier de venir à son secours, déclarant que, si elle n'ar-

rivait pas, on serait forcé de capituler. Le conseil insista sur l'envoi de ces lettres, quoique le gouverneur William Legg déclarât qu'il n'y avait pas le moindre danger, et qu'il saurait bien défendre la ville. Il tint ce qu'il avait promis; le 2 juin il fit une sortie sur les seuls ouvrages que les ennemis eussent encore élevés contre la place, sur la montagne de Hadington, et les en repoussa avec une perte considérable, en tués et en prisonniers. Cette action les effraya, et leur fit si bien connaître la force de la garnison, qu'ils levèrent immédiatement le siége, selon toute apparence avant même d'avoir appris que le roi marchait contre eux.

La lettre expédiée par le conseil trouva le roi à Leicester ou dans les environs de cette ville, dont il venait de s'emparer. Croyant Oxford en danger, il changea son projet d'avancer vers le nord, et marcha pour en faire lever le siége. Mais il rencontra l'armée ennemie à Naseby, où il perdit cette malheureuse bataille qui décida de la querelle, de sa couronne et de sa vie. Ce fut la dernière qu'il livra, car depuis ce temps il ne lui fut plus possible de réunir une armée; toute sa vieille infanterie y périt. En attendant, les rebelles furent par-tout victorieux; après avoir battu le roi, ils marchèrent sur-le-champ vers l'ouest, défirent lord Goreing, et avant l'hiver, ils eurent réduit les places les plus considé-

rables de ces provinces sous l'obéissance du parlement. Dans toutes les parties du royaume, le roi fut également malheureux, au point qu'il ne lui resta bientôt plus de place de sûreté qu'Oxford. Il s'y retira au commencement de novembre et y passa tout l'hiver.

Vers la fin d'avril 1646, il en sortit déguisé, et passa sans être découvert à travers le camp ennemi, espérant trouver dans l'armée d'Écosse la sûreté que ne lui offrait plus une ville déjà cernée et sur le point d'être assiégée. Il eut un moment la pensée d'emmener le duc avec lui, mais il changea d'avis. Au 1er de mai, Oxford fut en effet investi. Après que l'ennemi eut disposé son camp autour de la ville, il ouvrit la tranchée au haut de la montagne de Hadington, en face de la porte orientale, et la poussa jusqu'à cent pas des ouvrages avancés; il n'approcha pas davantage, parce que, ne doutant pas que la place ne se rendît sous peu, il ne crut pas devoir la presser avec plus de vigueur et exposer inutilement ses soldats. Le 18, le conseil demanda à envoyer des commissaires pour traiter de la reddition de la ville. Les négociations se prolongèrent jusqu'au 20 juin, et, durant tout ce temps, quoiqu'il n'y eût d'armistice que trois jours avant la signature des articles, il ne se livra aucun combat remarquable. On se borna à des escarmouches près de la porte du nord, où l'ennemi

n'avait point ouvert la tranchée, mais où il s'était contenté de tirer des lignes de circonvallation d'une rivière à l'autre, et à une portée de canon de la place. Dans une de ces rencontres, le prince Rupert reçut une balle à l'épaule droite; mais la blessure fut promptement guérie, la balle n'ayant entamé que les chairs.

Le 24 juin, jour de Saint-Jean-Baptiste, la ville se rendit à sir Thomas Fairfax. Il n'y eut d'autre article concernant le duc, que celui qui portait qu'il serait remis au parlement et resterait à sa disposition. Ce point est très-remarquable, les intérêts des autres personnes ayant été soigneusement stipulés. Le prince Rupert et le prince Maurice eurent la permission de passer les mers. Les autres obtinrent la même liberté, si telle était leur volonté, sinon ils pouvaient rester, et six mois leur étaient accordés pour faire leur paix particulière. En conséquence de cette capitulation, Fairfax ordonna à sir Georges Ratcliff de rester auprès de la personne du duc, jusqu'à ce que le parlement eût déclaré de quelle manière il voulait en disposer.

Le même jour ou le lendemain, l'ennemi étant entré dans la ville, le général et la plupart des officiers vinrent rendre visite à son altesse royale: sir Thomas Fairfax lui fit une espèce de discours qui, certes, n'était pas des plus éloquents, car il était meilleur soldat qu'orateur. Il fut le seul de

tous les officiers qui ne baisa point la main du duc : ils n'avaient pas encore banni toute apparence de respect pour la famille royale. Personne néanmoins ne fut assez poli pour s'agenouiller, si ce n'est le seul Cromwel, qui était alors lieutenant-général. Le duc resta à Oxford jusqu'au commencement de juillet. Il n'était point resserré, mais il ne pouvait prendre l'air dans la campagne, sans être accompagné d'une forte escorte de cavalerie.

Peu de temps après le départ du duc, sir Georges Ratcliff reçut des lettres de la reine, qui était alors à Paris, et qui avait appris que son altesse royale se trouvait encore à Oxford. Dans ces lettres elle lui disait de conduire le duc en Irlande, ou bien de l'amener auprès d'elle en France, si la chose était encore en son pouvoir; mais sir Georges refusa de se prêter à ses désirs, disant qu'il n'oserait emmener un des fils du roi hors du royaume, sans un ordre exprès de sa majesté. Cette délicatesse, ou, pour mieux dire, cette indiscrétion de sa part, aurait pu coûter cher à son altesse royale, qui, par-là, tomba entre les mains des rebelles. Le gouverneur du duc ne tarda pas à recevoir du parlement l'ordre de le conduire à Londres. A trois ou quatre milles de la ville, le duc rencontra le comte de Northumberland, que le parlement venait de lui donner pour gouverneur, et plusieurs autres des plus illustres d'en-

tre les rebelles, qui le reçurent des mains de sir Georges Ratcliff: ils déchargèrent sur-le-champ celui-ci de toute responsabilité, et renvoyèrent les domestiques du duc, sans même en excepter un nain que son altesse royale aurait désiré garder auprès d'elle. Le duc fut ainsi conduit à Saint-James, où le duc de Glocester et la princesse Elisabeth se trouvaient déjà, le roi les y ayant laissés à son départ de Londres. Au lieu des domestiques renvoyés, le parlement en plaça d'autres de son choix auprès du prince. Le duc de Northumberland et son épouse ne cessèrent de traiter les trois enfants du roi avec autant d'égards et de respect, que si sa majesté elle-même les leur eût confiés.

Durant l'hiver, on fit quelques tentatives pour procurer l'évasion du duc. Le colonel Edouard Villars en fut chargé par sa majesté; mais le parlement ayant découvert ce projet, il ne put s'effectuer. Vers la même époque, le duc fut attaqué d'une fièvre tierce qui dura depuis les derniers jours de janvier jusque vers la fin de mars.

Peu de temps après, le parti qui jouissait de la puissance en Ecosse, et à la tête duquel se trouvait le marquis d'Argyle, remit le roi entre les mains du parlement. Sa majesté fut menée prisonnière à Holmeby, dans le comté de Northampton, où elle resta jusqu'au commencement de l'été de 1647. Elle en fut alors tirée par le gui-

don Joyce, et conduit à l'armée, qui était en marche pour Londres. Lorsqu'elle passa par Maidenhead, le duc eut la permission d'aller voir son père, après quoi son altesse royale fut ramenée à Londres.

La cité et une grande partie du parlement se déclarèrent alors contre le pouvoir militaire. Il y en eut aussi, au nombre desquels se trouva le comte de Northumberland, qui quittèrent la ville et rejoignirent l'armée. Le comte avait eu l'intention de faire transférer secrètement le duc avec son frère et sa sœur à l'hôtel de Sion, où il se trouvait à cette époque, et avait envoyé en conséquence son beau-frère, Henri Howard, à Saint-James, pour faciliter leur évasion; mais la faction de la cité, qui se doutait de son projet, le fit surveiller de si près, qu'il lui fut impossible de l'exécuter; car, quoique tout fût préparé pour le départ, les gardes placés autour du palais furent si attentifs, qu'on n'aurait pas pu en sortir sans être aperçu. Le lendemain le parlement rechercha soigneusement cette affaire, et fit interroger tous les domestiques; mais il ne put s'en occuper pendant long-temps; car la cité et la partie du parlement qui s'était jointe à elle furent forcés de se soumettre, et l'armée fit son entrée dans la ville.

Vers la fin de l'été, sa majesté fut conduite à Hampton-court, où le duc eut plusieurs fois la

permission de la visiter. Il s'y rendait ordinairement deux ou trois fois par semaine, jusqu'à l'époque où sa majesté étant parvenue à s'échapper, fut encore reprise dans l'île de Wight.

Pendant l'hiver, une seconde tentative fut faite pour délivrer le duc. Elle fut combinée par madame Kilvert, sœur de l'évêque de Salisbury et l'une des dames de la princesse Elisabeth. Le duc avait aussi gagné un nommé Hill, barbier, que le parlement avait placé auprès de lui. Tout était prêt pour l'exécution, quand une lettre, que le duc écrivait à Hill, au sujet de cette affaire, fut interceptée et le secret découvert. Hill fut mis en prison, mais ayant été relâché quelque temps après, on le renvoya du service du duc. Quant à madame Kilvert, elle fut plus heureuse, car on ne découvrit jamais qu'elle eût eu part à ce projet. Lors de la première tentative, le duc avait positivement nié qu'il en eût eu aucune connaissance; mais, cette fois, la preuve était trop claire pour qu'il pût s'en défendre, puisqu'on avait en main une lettre de son écriture, dont une partie était en chiffre. Ce chiffre lui avait été donné par le roi son père : aussitôt qu'il eut appris que l'affaire était découverte, il le confia à madame Kilvert, en la priant de le cacher dans un endroit convenu entre eux, afin que si l'on renvoyait cette dame, le duc pût néanmoins par la suite retrouver son chiffre.

Le prince eut à peine donné cet ordre, que des commissaires du parlement, savoir, deux lords et quatre membres des communes, arrivèrent pour l'interroger. Ils commencèrent par lui montrer la lettre dont il ne pouvait nier l'écriture, et lui demandèrent ensuite le chiffre; mais il répondit qu'il l'avait brûlé. Ils l'interrogèrent après cela sur plusieurs autres détails, et le pressèrent beaucoup de déclarer quelles étaient les personnes qui avaient dû l'assister dans sa fuite; mais ils trouvèrent en lui la plus grande réserve, quoiqu'ils allassent jusqu'à lui faire entendre qu'il courait le risque d'être envoyé à la Tour, s'il ne voulait pas répondre avec *ingénuité* (ce fut le mot dont ils se servirent) et découvrir ses complices. Mais quand ils s'aperçurent que leurs ruses n'ébranlaient point sa résolution, ils se retirèrent; et après avoir fait leur rapport aux deux chambres, celles-ci ordonnèrent au comte de Northumberland de redoubler de soins pour surveiller le duc, jusqu'à ce qu'elles eussent pris une décision à son égard. Quelques-uns des membres proposèrent de l'envoyer à la Tour, et dans le commencement cet avis parut l'emporter; mais, quand les esprits furent un peu calmés, quelques hommes modérés de la chambre des communes firent triompher l'avis contraire, et le duc fut remis, comme il a été dit, au comte de Northumberland, qui fit quelque difficulté d'accep-

ter cette charge ; déclarant qu'il ne voulait répondre de rien, ni encourir aucun blâme dans le cas où le prince s'échapperait. Il fut donc convenu qu'on ne lui imputerait rien de ce qui pourrait arriver; et s'étant ainsi chargé du duc aux conditions qu'il avait imposées lui-même, il continua à lui servir de gouverneur. Il pria le parlement de nommer quelques personnes pour avoir l'œil sur le duc et empêcher sa fuite, parce qu'il ne voulait pas prendre sur lui cette partie de l'emploi. On lui accorda sa demande, et l'on força en outre le duc de promettre qu'il ne recevrait aucune lettre sans la montrer au comte de Northumberland; mais rien de ce qu'on pût faire ou dire ne l'empêcha de songer sans cesse à se sauver.

Dans la plus grande chaleur de cette affaire et dans le temps même où on l'interrogeait, le duc commença à former un nouveau projet pour sa délivrance. Il se servit du secours de sir Georges Howard, frère du comte de Suffolk, que le parlement avait placé auprès de lui en qualité de grand écuyer. Il parvint à le gagner complétement, et l'envoya au colonel Joseph Bamfeild, que le duc savait avoir été employé dans les premières affaires; car on avait confié le projet à un grand nombre de personnes, et c'est à cela qu'il faut, selon toute apparence, attribuer sa découverte. Le parlement ayant toujours ignoré la part que Bamfeild y avait eue, cet officier n'avait

pas été obligé, comme tant d'autres, de quitter la ville. C'est pourquoi son altesse royale, convaincue du danger que lui avait fait courir la découverte de sa dernière tentative, résolut de ne se fier qu'à ces deux personnes, et de rejeter toutes les autres propositions qui pourraient lui être faites. Par ce moyen, il lui fut plus facile de cacher ses intentions. En conséquence, le duc refusa de recevoir une lettre qu'on lui apportait de la part de la reine sa mère, quoiqu'il fût assuré de l'honnêteté de la personne qui la lui remettait. Cette personne fut extrêmement surprise de son refus, car il y avait fort long-temps qu'elle cherchait l'occasion de la lui faire tenir. Elle trouva à la fin le moyen de la lui glisser dans la main, malgré les surveillants, au moment où le duc entrait dans le jeu de paume de Saint-James, et lui dit à l'oreille que la lettre était de la reine. Le duc se contenta de répondre : « Il faut que je tienne ma promesse, et je ne puis par conséquent la recevoir. » En disant ces mots, il alla plus avant, de sorte que personne ne remarqua ce qui venait de se passer. Quand la reine apprit ces détails, elle fut fort mécontente du duc, ne pouvant imaginer quelles avaient été ses raisons pour refuser une lettre de sa part; mais elle en fut instruite bientôt après. La circonspection lui était en effet commandée ; car il savait, par expérience, ce qu'il avait à attendre, dans le cas

où l'on découvrirait quelque chose de louche dans sa conduite.

Quelque diligence que Bamfeild mît dans ses préparatifs, ce ne fut que le 20 avril que tout put être arrangé pour l'évasion du duc. Pendant ce temps, il n'y eut pas un seul mot commis au papier. M. Georges Howard portait tous les jours verbalement les messages du duc et de Bamfeild; ce fut là toute la part qu'il eut à cette affaire.

Tout étant disposé, la veille du jour désigné le duc soupa à son heure ordinaire, qui était vers sept heures du soir, après quoi il se mit à jouer à cache-cache avec les autres jeunes gens de la maison. Le duc avait pris l'habitude, depuis quinze jours, de jouer tous les soirs à ce jeu, et il se cachait ordinairement dans des endroits si difficiles, qu'on était souvent plus d'une demi-heure à le trouver, et parfois il en sortait de lui-même. Il s'y était pris ainsi, afin d'accoutumer ceux qui étaient avec lui à le chercher pendant long-temps sans penser qu'il eût l'intention de se sauver, et afin de gagner une demi-heure, sans exciter de soupçons, le jour qu'il se sauverait en effet.

Cette précaution eut tout le succès qu'il en pouvait désirer; car aussitôt que le jeu eut commencé, le duc fit semblant de vouloir se cacher, selon son habitude; mais il commença par mon-

ter dans la chambre de sa sœur, où il renferma un petit chien qui d'ordinaire le suivait, et qui aurait pu découvrir sa fuite; puis descendant un escalier dérobé qui conduisait dans le jardin intérieur, il passa de ce jardin dans le parc, ayant trouvé moyen de se procurer d'avance la clef d'une porte de derrière. Bamfeild l'attendait dans le parc, avec un domestique qui le couvrit d'un manteau et lui mit une perruque. De là ils se rendirent à Spring-garden, où ils trouvèrent un M. Tripp, avec un fiacre qui les conduisit jusqu'à l'hôtel de Salisbury. Le duc descendit de voiture avec Bamfeild, comme s'il avait eu l'intention de faire une visite dans l'hôtel, tandis que Tripp se fit conduire plus loin. On lui avait recommandé de faire plusieurs courses dans la cité, et de garder le fiacre le plus long-temps qu'il le pourrait dans ce quartier. Aussitôt qu'ils furent partis, le duc et Bamfeild descendirent Ivy-lane, et se mirent dans une petite barque qu'ils quittèrent de nouveau près du port. Ils se rendirent ensuite dans la maison d'un chirurgien nommé Loe, où ils trouvèrent madame Murray, qui avait préparé pour le duc des habits de femme. Il s'en revêtit, et se rendit avec Bamfeild et son domestique au quai du Lion. Là une chaloupe à quatre rames les attendait; ils y entrèrent et descendirent le fleuve, profitant de la marée tombante.

Ils furent à peine placés dans la chaloupe, que le patron commença à avoir des soupçons. En le retenant, Bamfeild lui avait seulement dit qu'il amenerait avec lui un ami. Le patron voyant une jeune femme seule, ne douta pas qu'il n'y eût, sous cette affaire, quelque chose de plus qu'il ne s'était imaginé. Il en eut une si grande frayeur, que, pendant tout le voyage, il ne cessa de répéter qu'il était impossible de passer devant les redoutes de Gravesend sans être découvert. Il ajouta que le seul moyen de parvenir à bord du vaisseau qui les attendait au Hope, était de prendre terre à Gravesend, et de s'y faire conduire par une barque. Bamfeild lui démontra la difficulté et le danger qu'il y aurait à suivre son avis; alors le patron parla du péril qu'il courait, du clair de lune et d'autres inconvénients. Pendant cette conversation, il acquit la certitude que la femme qu'il avait à son bord était en effet un personnage de distinction qui avait pris ce déguisement; car, en regardant à travers une fente de la porte de la chambre, il vit, à la lumière d'une chandelle, le duc qui avait posé sa jambe sur une table, et qui relevait son bas d'une manière peu ordinaire aux femmes. Ses soupçons se trouvèrent par-là entièrement confirmés, ainsi qu'il en a fait plus tard l'aveu.

Quoi qu'il en soit, il fut si confus à cet aspect, qu'il ne sut plus ni ce qu'il faisait ni ce qu'il di-

sait. Le prince et Bamfeild s'en étant aperçus, crurent ne pouvoir mieux faire que de tout avouer et de lui confier leurs vies, assurés qu'ils étaient d'ailleurs de son honnêteté. Le duc lui fit donc connaître son rang, l'assura qu'il ne serait point ingrat, et promit de prendre soin de sa fortune. Il lui proposa même de l'emmener avec lui en Hollande, s'il craignait de retourner à Londres.

Rassuré par cette promesse, le patron promit de faire ce qu'il pourrait pour passer devant les redoutes sans prendre terre, et il l'exécuta ; à cet effet, en approchant de Gravesend, il éteignit la lumière et laissa sa chaloupe suivre la marée. De cette manière ils passèrent sans être remarqués, et arrivèrent au vaisseau, qui était un pink hollandais de soixante-dix tonneaux ; il avait été déchargé à Gravesend, et les attendait au-dessus du Hope. Sir Nicolas Armorer, le colonel Mayard, et Richard Johnson, accompagnés chacun d'un domestique, étaient déjà à bord de ce vaisseau. Bamfeild leur avait confié le projet, afin de pouvoir, par leur secours, en cas de besoin, se rendre maître du bâtiment.

Ils levèrent l'ancre au point du jour, et, mettant à la voile, ils arrivèrent le lendemain, dans la matinée, à Flessingue. Là ils voulurent attendre qu'il y eût assez d'eau pour remonter jusqu'à Middelbourg. Le capitaine de vaisseau se rendit à terre avec deux de ses matelots, disant

qu'il serait de retour pour l'heure de la haute mer. Mais avant qu'il revînt, Owen, le patron de la chaloupe, qui avait accompagné le duc, descendit dans la petite chambre où son altesse royale se trouvait avec sa compagnie, et leur dit qu'il venait de voir entrer dans le port une frégate du parlement, qui avait sans doute été envoyée à leur poursuite; qu'elle ne tarderait pas à les atteindre, et qu'il ne leur restait que le temps de lever l'ancre et de mettre à la voile pour Middelbourg. Quelqu'un lui ayant demandé s'il était bien sûr que ce bâtiment fût une frégate, il le leur affirma positivement; et personne d'entre eux ne connaissant la mer, ils se laissèrent facilement persuader par cet homme qui était marin. On ordonna alors aux deux matelots qui étaient restés à bord, de lever l'ancre et de partir; mais ceux-ci ayant refusé d'obéir dans l'absence de leur patron, on les y força avec le secours de deux domestiques. John Owen prit sur lui de conduire le vaisseau en sûreté à Middelbourg, quoique les deux marins lui dissent qu'il y avait à peine assez d'eau, et qu'il courait risque de s'échouer; mais la crainte qu'il avait du bâtiment anglais, qu'il prenait pour un vaisseau de guerre, le rendit sourd à leurs remontrances. Ainsi qu'on le lui avait prédit, son vaisseau toucha deux fois sur la barre; mais la mer était si haute, qu'il parvint néanmoins à le détacher et à traverser le banc

sans que le navire en souffrît. On était à peine passé, qu'Owen reconnut lui-même qu'il s'était trompé, et que le bâtiment qui lui avait causé tant de frayeur n'était qu'un vaisseau marchand. Pendant ce temps le capitaine était venu à bord, et l'on arriva à Middelbourg avant que toute la marée fût écoulée.

Le duc alla à terre dans ses habits de femme et y resta cette nuit; le lendemain il s'embarqua pour Dordrecht, d'où il envoya Bamfeild à la Haye, pour donner avis à sa sœur et au prince d'Orange de son arrivée, et pour lui procurer des vêtements, n'en ayant d'autres que le déguisement qu'il avait apporté avec lui. Le prince et la princesse envoyèrent aussitôt leur yacht pour le conduire à Maeslandsluys, où la cour vint au-devant de lui. Le prince d'Orange l'avait déjà vu à son passage par la Brelle. Dès qu'ils furent débarqués, ils le conduisirent à leur château de d'Honsholredyk

Après avoir rendu compte de l'évasion du duc, il ne sera pas sans intérêt de raconter aussi ce qui se passa à Saint-James après son départ. Il n'y avait pas une heure qu'il était parti quand on remarqua son absence. On commença par le chercher dans tous les appartements du palais. Ne le trouvant pas, on en envoya sur-le-champ avis à Whitehall, ainsi qu'au général sir Thomas Fairlax. Des ordres furent donnés sur toutes les routes

qui aboutissaient à la capitale, et notamment sur celles de l'Écosse et du pays de Galles; car on s'imaginait qu'il avait pris l'un de ces deux chemins. On mit aussi un embargo dans tous les ports, mais le duc avait déjà passé Gravesend quand l'ordre y arriva. Enfin on ne cessa de le chercher que quand on eut reçu la nouvelle qu'il était arrivé en Hollande.

Peu de temps après cet événement, il y eut, dans le comté de Kent, un soulèvement, dont tous les vaisseaux de guerre qui se trouvaient alors dans les Dunes profitèrent pour se déclarer en faveur de sa majesté. Les équipages mirent leurs officiers à terre, et nommèrent parmi eux d'autres commandants, sur le royalisme desquels ils pouvaient compter. Une action si belle mérite d'être racontée plus en détail.

Rainsborough, qui commandait cette flotte, consistant en un vaisseau du second rang, un du troisième, trois ou quatre du quatrième, un du cinquième et trois ou quatre du sixième, sans compter quelques chaloupes, ayant appris que trois châteaux, dans les Dunes, avaient été surpris par les habitants du comté de Kent, qui s'étaient déclarés pour sa majesté, et que la ville de Deal y avait pris une grande part, se mit à bord d'une chaloupe, afin d'approcher du rivage et de découvrir, s'il était possible, ce qui se passait dans cette ville. De là il envoya ordre à ses vais-

seaux de lever l'ancre, de remettre à la voile, et de s'approcher aussi près qu'il serait possible de la terre, pour canonner la ville et lui faire le plus de mal qu'ils pourraient. Les équipages se mirent donc à l'ouvrage; et tandis qu'on travaillait dans le vaisseau la *Constante-Réformation*, qui était celui de Rainsborough lui-même, un des aides du contre-maître, nommé Robert Lindale, qui était au cabestan, crut que le moment était favorable pour exécuter une résolution qu'il avait prise depuis long-temps, et qu'il avait communiquée à trois marins du même vaisseau, qui pensaient comme lui. C'était de rendre au roi un service signalé. Ils commencèrent de concert à murmurer des ordres qu'ils avaient reçus, disant hautement qu'ils ne savaient pas pourquoi on voulait les faire tirer sur la ville de Deal qui était remplie de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs parents. Quand ils virent que cet argument faisait de l'effet sur leurs compagnons, ils ajoutèrent que ce serait une chose bien plus honnête et plus utile en même temps de se joindre à ceux qui s'étaient déjà soulevés, et de se déclarer pour le roi. Aussitôt l'équipage entier cria d'une voix unanime : Vive le roi! Lindale leur dit alors qu'il soupçonnait que le lieutenant et quelques autres officiers pourraient bien s'opposer à leur projet, et qu'il fallait par conséquent s'armer promptement et s'emparer de la sainte-

barbe, après quoi ils pourraient s'assurer des officiers et de tous ceux qui ne voudraient pas se joindre à eux.

Cette résolution fut exécutée sur-le-champ ; après quoi Lindale se rendit auprès des officiers, et leur dit que l'équipage était dans l'intention de se déclarer pour le roi. Il ajouta qu'il se doutait bien qu'ils n'y consentiraient pas, que néanmoins on ne leur ferait aucun mal, et qu'aussitôt que tout serait terminé, on les enverrait à terre avec leurs effets et avec tous les gens de l'équipage qui le désireraient; mais qu'en attendant, la sûreté générale exigeait qu'ils fussent renfermés à fond de cale. Le lieutenant et un ou deux des autres officiers, voyant qu'il n'y avait pas de remède, se soumirent sans résistance, trop heureux encore de ne pas recevoir un plus mauvais traitement. Cela fait, et tout étant tranquillement terminé à bord de ce vaisseau, où Lindale crut devoir encore s'assurer de quelques personnes dont les sentiments lui paraissaient douteux, il fit mettre à la voile, et alla se placer le long du bâtiment qui se trouvait le plus près de lui. Là il déclara ce qu'il avait fait, engagea ce vaisseau à suivre son exemple, et menaça de le couler à fond s'il s'y refusait. Il en fit de même pour les autres, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous déclarés pour le roi. Sur ces entrefaites, Rainsborough voyant que sa flotte avait mis à la voile, mais

qu'au lieu de s'approcher de la terre, comme il l'avait ordonné, elle ne faisait que louvoyer, et que les vaisseaux communiquaient entre eux, s'y rendit dans sa chaloupe, pour demander la cause d'une conduite si extraordinaire. Etant arrivé à son propre vaisseau, il s'informa de ce qui se passait et voulut monter à bord. Mais l'équipage lui répondit avec fermeté qu'il ne devait pas songer à y mettre le pied, parce qu'on s'était déclaré pour le roi; qu'on ne tarderait pas, du reste, à lui envoyer ses domestiques et ses effets avec quelques officiers qu'on avait arrêtés. Tandis qu'on s'y préparait, l'amiral voulut commencer une conversation avec les équipages, afin de les engager à rentrer dans ce qu'il appelait leur devoir; mais ils le prièrent de cesser tout discours de ce genre, sans quoi ils seraient forcés de tirer sur lui. Voyant qu'il était inutile de raisonner davantage, il mit en panne, jusqu'à ce qu'ils lui eurent envoyé ce qu'ils lui avaient promis, puis il remonta le fleuve dans sa chaloupe, pour aller rendre compte au parlement de ce qui venait de se passer. Les équipages des autres vaisseaux imitèrent celui du vaisseau amiral, et renvoyèrent leurs commandants, ne gardant qu'un petit nombre d'officiers dont le royalisme leur était connu.

Ayant ainsi exécuté leur projet, ils crurent qu'il était temps d'envoyer auprès des habitants du comté de Kent, pour leur apprendre ce qu'ils

avaient fait, et les prier de leur envoyer quelques-uns de leurs gentilshommes qui eussent été sur mer, pour les commander. En conséquence, sir William Palmer, le capitaine Bargrave, le capitaine Fogg et d'autres se rendirent à la flotte, prirent sur eux le commandement des vaisseaux, et remplirent les places vacantes par le renvoi des officiers. Mais avant qu'ils fussent prêts à mettre à la voile pour quitter les Dunes, le comte de Warwick vint à eux dans une chaloupe, étant envoyé par le parlement, pour essayer s'il ne réussirait pas mieux que Rainsborough à les faire renoncer à leur obéissance envers sa majesté. Le comte envoya demander s'il lui serait permis de venir à bord et de leur parler. En réponse on lui envoya un des trois marins qui avaient formé l'entreprise, pour s'informer de ce qu'il leur voulait, disant qu'il était nécessaire qu'ils en fussent instruits avant de pouvoir lui accorder la permission qu'il demandait. Le comte répliqua qu'il était député par le parlement, pour leur offrir telle satisfaction qu'ils pourraient désirer, et un entier pardon pour ce qui s'était passé, s'ils voulaient le recevoir à leur bord et se déclarer de nouveau pour le parlement. Il ajouta qu'il avait été encouragé par une lettre qu'il avait reçue de plusieurs d'entre eux qui l'invitaient à venir, en l'assurant qu'il réussirait dans sa négociation. Le

marin répondit que la flotte ne mettait aucun prix aux promesses du parlement; qu'elle s'était déclarée pour sa majesté, et qu'elle était décidée a lui rester fidèle; qu'il ignorait qui étaient ceux qui avaient écrit à sa seigneurie pour l'inviter à venir, mais qu'il était au moins sûr que sa signature ne se trouvait pas au bas de cette lettre; qu'en conséquence il demandait à la voir. Le comte la lui donna, et quand il en eut pris lecture, il la mit dans sa poche, disant que, ne pouvant accorder à sa seigneurie la permission de venir à bord, il ferait du moins en sorte que ceux qui lui avaient écrit vinssent le plus tôt possible lui rendre leurs devoirs.

Ayant parlé ainsi, il retourna à bord de la *Constante-Réformation*, la lettre à la main, d'où il passa successivement sur les autres vaisseaux, renvoyant au comte tous ceux qui avaient signé cet écrit. Le comte voyant que ses représentations étaient inutiles, fit demander qu'on lui prêtât un vaisseau, afin qu'il pût remonter plus commodément la Tamise, engageant sa parole de renvoyer le bâtiment. On consentit à sa demande, et on lui accorda le *Nicodême*, frégate du sixième rang; mais il ne tint pas sa promesse; elle ne fut jamais renvoyée. Tout étant ainsi arrangé, on crut que ce qu'il y avait de mieux à faire était de partir pour la Hollande, où l'on était sûr de trouver

le duc d'York. On mit en conséquence à la voile, et la flotte arriva à Helvoet-sluys vers la fin de mai.

A son arrivée, elle envoya prévenir le duc de ce qui s'était passé. Il s'y rendit sur-le-champ, et resta à bord jusqu'à ce que le prince (de Galles) arrivât de France, par mer, et prît sur lui le commandement de la flotte. Quelques jours après, ce prince se mit en mer, et fit voile pour les Dunes, laissant le duc en Hollande avec sa sœur. Avant son départ, il renvoya Bamfeild du service du duc. C'était un homme turbulent, qui avait intrigué avec les marins, dans le moment même où son maître était sur la flotte. Il avait voulu les convertir au presbytérianisme, au grand détriment du service de sa majesté. Il en était même venu au point de chercher à faire usage de sa faveur auprès du duc, afin que ce prince prît le parti des presbytériens contre le prince de Galles; mais ses propositions ayant été rejetées par le duc, qui en parla même à son frère, cet homme inquiet perdit tous les avantages qu'il aurait pu raisonnablement attendre des services qu'il avait rendus. Le duc fut si offensé, qu'il ne voulut plus, par la suite, le reprendre auprès de lui, quelques sollicitations qu'on lui en fît; néanmoins, en considération de ce qu'il avait fait, son altesse royale lui donna tous les secours que

sa propre position rendait possibles, et les lui continua jusqu'après la restauration de sa majesté; mais, à cette époque, sa conduite devint si mauvaise, que le duc ne jugea plus convenable de s'occuper de lui.

Vers la fin de l'été, le prince revint avec la flotte sous ses ordres, à Helvoet-sluys, d'où il se rendit à la Haye. Peu de temps après, le comte de Warwick arriva aussi à Helvoet-sluys, avec la flotte du parlement; mais les Hollandais, interposant leur autorité, ne permirent aucune hostilité dans un de leurs ports. Le comte resta jusqu'à l'entrée de l'hiver; et voyant alors qu'il ne pouvait rien entreprendre contre la flotte du roi, il retourna en Angleterre avec celle du parlement. Quand il fut parti, le commandement des vaisseaux du roi fut confié au prince Rupert, qui, avec son frère le prince Maurice, les conduisit d'abord en Irlande, de là en Portugal, puis au détroit de Gibraltar, enfin aux Indes occidentales, où le prince Maurice périt avec plusieurs des vaisseaux, sans qu'on ait jamais su ce qu'ils étaient devenus. On a supposé qu'ils avaient fait naufrage parmi les îles de la Virginie. Avant que ce malheur arrivât, le vaisseau du prince Rupert, la *Constante-Réformation*, avait sombré dans une grande tempête, et il ne s'était sauvé qu'avec beaucoup de peine et de périls, lui quatrième, à

bord du vaisseau de son frère. Après avoir éprouvé un grand nombre d'aventures, il revint en Europe en 1653, et débarqua à Nantes.

Le duc resta environ huit mois en Hollande; il passa les fêtes de Noël à La Haye avec son beau-frère le prince et sa sœur la princesse d'Orange. Le lendemain du jour des Rois, il se mit en voyage pour la France, d'après les ordres de la reine sa mère. Il passa par Bruxelles, et, en arrivant à Cambrai, il y reçut des lettres de la reine, qui lui apprenait ce qui était arrivé à Paris le jour des Rois. Les troubles qui régnaient dans cette ville avaient forcé le roi de France à la quitter, et à se rendre avec sa cour à Saint-Germain. Il avait mis la plus grande précipitation dans sa retraite, qui s'était effectuée pendant la nuit. Depuis lors cependant, il avait réuni ses forces et tenait Paris bloqué, résolu de faire rentrer la capitale dans le devoir. La reine terminait sa lettre en disant à son fils de rester où il était jusqu'à ce qu'il reçût d'elle de nouveaux ordres.

L'archiduc Léopold, qui était alors gouverneur des Pays-Bas, ayant appris que sa majesté était en Hollande, lui envoya un de ses principaux officiers avec un message très-civil, par lequel il lui offrait un séjour plus commode que la ville frontière dans laquelle il se trouvait. Il

lui proposait de se transporter à Saint-Amand, qui n'était qu'à une journée en arrière de Cambrai. Le duc ayant accepté son offre, se rendit dans cette ville, où il fut traité avec distinction par les religieux qui étaient de l'ordre de Saint-Benoît. Il y resta jusqu'au 8 février, qu'il reçut des lettres de la reine, avec l'ordre de se rendre à Paris. Il retourna en conséquence à Cambrai, alla de là à Péronne, puis à Paris, où il arriva le 13 février; car, quoique la ville fût toujours bloquée par l'armée du roi, il obtint pourtant la permission de rejoindre la reine sa mère. Peu de jours après l'arrivée du duc à Paris, il apprit le meurtre horrible de son père : il est plus aisé d'imaginer que de peindre l'effet que cette nouvelle fit sur la reine et sur lui.

Vers le même temps les Parisiens, qui commençaient à sentir les suites de leur désobéissance, et qui voyaient bien qu'ils ne pouvaient être secourus, entrèrent en négociation et se soumirent au roi. Quand la paix fut faite, le duc alla à Saint-Germain pour être présenté au roi et à la reine de France ; il en fut reçu avec toute la bonté qu'il pouvait désirer; on le traita avec la magnificence due à son rang, et comme si la famille royale avait conservé son ancienne puissance. Après cela, son altesse royale revint à Paris, et y resta avec la reine sa mère jusqu'à ce

que le roi son frère arrivât de Hollande. Ils se rendirent ensemble à Saint-Germain, où la cour de France s'était fixée.

Le voyage du roi en France ne devait avoir pour but, à ce qu'on disait, que de passer par ce royaume pour se rendre dans l'Irlande, qui s'était déclarée pour lui, et où les rebelles ne conservaient que les villes de Dublin et de Londonderry; mais, au lieu de cela, sa majesté resta presque tout l'été à S.-Germain, et se laissa enfin persuader à changer la résolution qu'elle avait prise d'aller en Irlande, et de se rendre à Jersey. Elle partit donc le 19 septembre et emmena le duc avec elle. Le 26 du même mois, sa majesté arriva à Coutances et se rendit le lendemain à Coutenville (apparemment *Surtainville*), où elle comptait s'embarquer. Là plusieurs personnes furent d'avis que le roi attendît au lendemain, afin d'être bien assuré qu'il n'y avait point de vaisseaux du parlement sur la côte. Le duc et sir John Berkley furent les seuls qui s'opposèrent à cet avis, disant qu'il fallait s'embarquer sur-le-champ; ils l'emportèrent, et il n'est pas douteux qu'ils sauvèrent par là sa majesté. Leur motif était qu'il ne pouvait y avoir aucun danger à s'embarquer ce jour-là, parce que le vent venait à peine de passer à l'est, de sorte que les vaisseaux du parlement, qui étaient Guernesey, ne pourraient pas mettre en mer assez promptement pour empêcher le

roi de débarquer, tandis que si l'on différait jusqu'au lendemain matin, ils auraient eu le temps de se placer de manière à l'intercepter.

Cet avis ayant prévalu, ainsi qu'on vient de le dire, sa majesté mit sur-le-champ en mer, et débarqua heureusement à Jersey en moins de trois heures. Le lendemain matin, comme on l'avait prévu, six ou sept vaisseaux des rebelles donnèrent la chasse aux bâtiments sur lesquels on avait embarqué les chevaux du roi; ces bâtiments n'étaient partis que le matin, et, pour se sauver, ils furent obligés de se jeter au milieu des rochers : encore n'échappèrent-ils qu'avec peine. De sorte qu'il est évident que si le roi avait attendu comme eux, il aurait couru les mêmes dangers.

Pendant que le roi était avec le duc dans l'île de Jersey, il reçut la nouvelle défavorable que lord Ormonde, qui commandait les royalistes confédérés en Irlande, avait été battu devant Dublin. Ce malheur et la levée du siége de Londonderry mirent les affaires de sa majesté en si mauvais état dans ce royaume, qu'elle renonça entièrement à l'idée de s'y rendre, et les deux vaisseaux de guerre hollandais que le prince d'Orange avait envoyés à Jersey pour transporter sa majesté en Irlande, furent renvoyés en Hollande.

Peu de temps après cet événement, et avant le départ de sa majesté, quelques propositions

lui furent faites par les Écossais ; elles lui furent apportées par un M. Windram, gentilhomme très-royaliste. Sur quoi sa majesté résolut de retourner en Hollande, où elle se trouverait plus à portée de traiter avec ses sujets de ce royaume, dont la plus saine partie n'avait cessé, depuis le meurtre du roi son père, de faire des protestations et de s'opposer aux mesures criminelles et violentes que l'on prenait en Angleterre.

A cet effet, le printemps étant venu, sa majesté passa en France; et, après être restée quelque temps à Beauvais où la reine sa mère s'était rendue exprès pour l'entretenir, elle continua son voyage en Hollande. Elle trouva à Breda des commissaires écossais, et ayant réglé toutes choses avec eux, le roi se rendit en Écosse.

Pendant ce temps le duc était resté à Jersey, d'où il ne partit qu'au commencement de septembre pour retourner en France, d'après l'ordre de sa majesté. Il arriva à Paris le 27, mais il ne resta pas long-temps dans cette ville. Il y avait dans la lettre du roi quelques expressions ambiguës, par lesquelles sa majesté semblait faire entendre qu'elle désirait que son frère se rendît en Hollande. Ces expressions furent expliquées par des personnes en qui le duc mettait la plus grande confiance, et particulièrement par sir Georges Ratcliff, par le doyen Stuart, que le roi lui-même avait placé auprès de son frère, et

par le docteur Killigrew, son chapelain. Ces personnes ayant quelques desseins cachés, pressèrent si vivement le duc de partir pour la Hollande, que la reine, qui était tout-à-fait contraire à ce voyage, ne put pourtant. pas l'empêcher. Le prince se mit en voyage le 4 octobre, et arriva le 13 à Bruxelles. Il resta quelque temps dans cette ville, où il reçut la douloureuse nouvelle de la mort de sa sœur, la princesse Élisabeth, au château de Carisbrook, dans l'île de Wight, et peu après celle de la défaite des Écossais à Dunbar.

Au bout de quelques jours, le duc fit connaître à sa sœur, la princesse d'Orange, le projet qu'il avait fait de se rendre en Hollande. Mais la reine ayant déjà écrit à sa fille la manière dont le duc avait quitté Paris, et le mécontentement qu'elle ressentait de sa conduite, la princesse pria son altesse royale de différer son voyage en Hollande, exprimant le regret qu'elle éprouvait du déplaisir de la reine, et ajoutant qu'elle ne pouvait convenablement inviter son frère à se rendre auprès d'elle, avant qu'il ne se fût réconcilié avec sa majesté. Cette lettre obligea le duc de rester à Bruxelles jusqu'à ce qu'il eût arrangé ces différends; il y reçut la nouvelle affligeante de la mort du prince d'Orange, qui avait succombé à la petite-vérole, au commencement de novembre. Ce fut là une des plus grandes pertes

que la famille royale pût éprouver à cette époque. La douleur de son altesse royale fut en quelque sorte allégée, quand elle apprit que sa sœur était accouchée d'un fils, le prince d'Orange actuel, né le 14 du même mois, neuf jours après la mort de son père.

Le duc étant resté à Bruxelles jusque vers le milieu de décembre, se rendit alors à Rhenen, château appartenant à la reine de Bohême, dans la province d'Utrecht, et qu'il avait emprunté à cette reine, résolu d'y demeurer en particulier jusqu'à ce qu'il pût engager sa sœur à le recevoir à La Haye.

Durant cet intervalle, il éprouva de grandes difficultés; car il avait quitté Paris sans se munir de fonds, et s'il n'eût, par hasard, reçu les dîmes de quelques prises faites, dans le nord, par des frégates de Jersey, que les vents contraires avaient forcées d'entrer à Dunkerque, il n'aurait pu subsister, et se serait vu réduit aux dernières extrémités.

Dès que le duc arriva à Rhenen, il envoya de nouveau prier sa sœur de permettre qu'il allât la rejoindre; et bientôt elle lui fit dire qu'il pouvait venir, parce qu'elle avait obtenu l'autorisation de la reine. Quand le duc reçut cette agréable nouvelle, il quitta Rhenen sur-le-champ et arriva à La Haye le 12 janvier. Il y resta tout l'hiver, jusqu'au moment où il fut question d'y

recevoir les ambassadeurs des rebelles anglais. Pensant qu'il n'était pas convenable qu'il se trouvât dans une ville où ces ambassadeurs devaient faire une entrée solennelle, et pour éviter l'humiliation d'y voir les meurtriers de son père accueillis avec honneur, il se retira de La Haye et alla passer quelque temps à Breda. Mais quand cette cérémonie fut passée, son altesse royale y retourna, et se conduisit avec tant de circonspection à La Haye, qu'il ne lui arriva jamais de rencontrer ces ambassadeurs dans les rues. Cela lui fut d'autant moins difficile, qu'à la répugnance qu'il éprouvait à les voir dans un lieu où il ne pouvait pas se venger d'eux comme il l'aurait voulu, se joignait la précaution des Etats-Généraux, qui leur avaient fait prendre mutuellement l'engagement de s'éviter, craignant les suites d'une rencontre. Cette précaution était nécessaire dans un moment où les Etats-Généraux croyaient de leur intérêt de faire la cour à l'Angleterre, tandis que le peuple de La Haye détestait si fort ces ambassadeurs, qu'il les aurait volontiers mis en pièces, s'il en avait trouvé l'occasion. Tous les efforts et toute l'autorité des Etats furent à peine suffisants pour protéger ces Anglais; on fut obligé de leur donner une garde de fantassins pour empêcher qu'on ne les attaquât chez eux, et qu'on ne leur fît quelque affront signalé dans la ville; malgré ces précautions, les

gens de leur suite furent insultés par la populace.

Au commencement du mois de juin, le duc reçut une lettre de sa majesté, qui était alors en Écosse, et qui lui ordonnait de retourner à Paris, lui faisant en même temps connaître combien elle était mécontente de son départ. Par cette même lettre, il lui était encore enjoint de renvoyer de son service le docteur Killigrew, de ne plus suivre les conseils de sir Georges Ratcliff, mais de se laisser entièrement guider par la reine sa mère. Ces ordres furent immédiatement suivis par son altesse royale, qui partit de La Haye pour la France, et arriva à Paris vers la fin du mois de juin.

Le duc étant alors d'âge à pouvoir supporter la fatigue, et la reine sa mère désirant cultiver son esprit et le rendre propre à agir, résolut de l'envoyer avec la cour de France, qui devait sous peu quitter Paris. Elle demanda donc pour lui, à la reine et au cardinal, la permission de suivre le roi de France. Ils consentirent sans peine à cette proposition, promettant d'avoir le plus grand soin du jeune prince; mais, avant leur départ, on reçut la nouvelle que les affaires de sa majesté, en Écosse, avaient pris une si mauvaise tournure, qu'elle avait été obligée de former la résolution désespérée de marcher vers l'Angleterre. Peu après, on apprit sa défaite à Wor-

cester, ce qui engagea la reine à changer le dessein qu'elle avait eu d'envoyer le duc avec la cour de France. C'est pourquoi, quand celle-ci se rendit en Berri, vers la fin de septembre, le duc resta avec sa majesté à Paris, où ils éprouvèrent l'un et l'autre les plus terribles inquiétudes sur le sort du roi. Cette cruelle anxiété continua jusque vers le milieu d'octobre, quand ils reçurent l'agréable nouvelle que sa majesté avait heureusement débarqué à Fécamp, en Normandie, n'ayant avec elle que lord Wilmott. Nous n'entrerons dans aucun détail sur la manière dont le roi se sauva, ni sur les dangers qu'il courut, ou les peines qu'il souffrit depuis le moment où il fut obligé de se déguiser, jusqu'à son arrivée ; nous nous bornerons à observer que si Dieu ne l'eût doué d'autant de présence d'esprit que de courage, et de la constitution la plus robuste, il n'eût jamais échappé d'Angleterre d'une façon aussi miraculeuse.

A la nouvelle de son arrivée, le duc crut qu'il était de son devoir d'aller au-devant de son frère. Il eut le bonheur de le voir à Magny, entre Paris et Rouen, et de l'accompagner jusqu'à Paris. Le roi eut la satisfaction, en arrivant dans cette capitale, non-seulement d'y voir la reine sa mère, mais encore d'y être accueilli avec les plus grandes démonstrations de joie par tous les gens de qualité qui s'y trouvaient. Le cardinal de Retz, en

particulier, lorsqu'il vint le voir, offrit de lui prêter une somme considérable qu'il avait apportée en or dans son carrosse. Mais, quoiqu'il l'en pressât beaucoup, sa majesté s'y refusa avec de grands remercîments. Le cardinal, dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, s'est toujours montré fort dévoué à ses intérêts et à son service.

Il n'y avait pas long-temps que sa majesté était à Paris, quand on lui fit quelques ouvertures secrètes, ou, pour mieux dire, on le sonda au sujet d'un mariage avec Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans. Cette proposition fut bien accueillie par le roi, et la reine sa mère l'approuva. Les choses en vinrent au point que le roi allait très-souvent visiter la princesse, qui lui donnait tout lieu de penser que ce projet s'effectuerait. Mais tout-à-coup il crut s'apercevoir qu'elle se refroidissait, sans qu'il pût en deviner le motif. La prudence le força par conséquent à rendre ses visites moins fréquentes, jusqu'à ce qu'il eût à la fin découvert la véritable cause du changement de sa conduite. Des personnes qui avaient ou qui prétendaient avoir de l'amitié pour la princesse, lui firent entendre que, dans la position critique où se trouvait la cour de France, il ne serait pas difficile de négocier un mariage entre elle et le roi, auquel la reine et le cardinal seraient forcés de consentir

pour sortir des difficultés où ils se trouvaient engagés. Quelque peu raisonnable que fût une pareille idée, elle fit une si profonde impression sur l'esprit de Mademoiselle, qu'elle l'engagea à rompre entièrement avec le roi d'Angleterre; de sorte que, sans obtenir ce qu'elle ne pouvait atteindre, elle perdit ce qu'elle aurait pu avoir.

A-peu-près vers la même époque, on proposa aussi, à leurs majestés, une épouse pour le duc, c'était mademoiselle de Longueville, fille unique du duc de Longueville et de sa première femme, sœur du comte de Soissons. Cette dame était alors, après Mademoiselle, le premier parti de France. Le roi et la reine douairière d'Angleterre l'approuvèrent et le proposèrent au duc, qui se laissa facilement persuader. La négociation fut poussée si loin, qu'on en vint à demander le consentement de la cour de France; mais ce consentement ayant été refusé, le traité fut rompu.

Au printemps de l'année 1652, la situation de la cour de France ne permettant pas d'espérer un accommodement entre le roi et les princes, tandis que tout annonçait au contraire une campagne, le duc, qui désirait se rendre capable de commander un jour, résolut de servir en qualité de volontaire dans l'armée française. Sir John Berkley fut le seul qui ne s'y opposa pas, lorsqu'il en fit la proposition; mais à force d'insister,

il obtint enfin le consentement du roi et de la reine.

L'histoire que nous traduisons donne ici une relation détaillée des campagnes que le duc d'York fit en France, sous les ordres du maréchal de Turenne, depuis 1652 jusqu'en 1656, et les deux années suivantes dans l'armée espagnole. Nous avons cru pouvoir supprimer cette partie qui ne contient que des événements militaires très-connus, et qui d'ailleurs a déjà été imprimée en France. Le prince écrivait le soir ou le lendemain de chaque action, ce qui s'était passé sous ses yeux, et le communiquait ensuite au général. En 1696, se trouvant en France, il fit faire une traduction de tout ce qui regardait le vicomte de Turenne, et la donna au cardinal de Bouillon. Huit ans après, la reine, sa femme, envoya au même cardinal une autre traduction de ces Mémoires, signée de sa main, scellée de son grand sceau, et contre-signée par mylord Caryll, secrétaire d'état. Cette pièce a été imprimée à la suite de la Vie du vicomte de Turenne, par Ramsay; Paris, 1735, 2 vol. in-4°. Nous allons néanmoins faire un précis de ce qui intéresse personnellement le duc d'York, afin que nos lecteurs ne trouvent point de lacune dans notre ouvrage.

L'argent étant aussi rare à la cour de France qu'à celle d'Angleterre, le duc fut obligé d'emprunter, pour son équipement, trois cents pistoles, d'un gentilhomme nommé Gauthier, qui avait servi en Angleterre. Le roi son frère lui donna un attelage de six chevaux que le lord Crofts avait amenés de Pologne ; ils étaient trop petits pour le carrosse, et servirent à monter deux

ou trois valets de pied et autant de palefreniers. On loua deux mulets pour porter jusqu'à l'armée un lit de camp et le petit bagage. Le duc ne devait être accompagné que de sir John Berkley et du colonel Worden, et il n'avait pas un seul cheval de main pour pouvoir en changer en cas de nécessité. Le 21 avril, il se mit en chemin pour joindre l'armée. En arrivant à Corbeil, il ne lui restait plus que vingt pistoles, mais la cour s'y étant rendue, il reçut encore une petite somme, et, le 24, il partit pour Chartres, où il trouva l'armée.

La première action à laquelle le duc prit part, fut l'attaque du faubourg d'Etampes; il s'y distingua et resta toute la journée au milieu du feu. Il assista ensuite au siége de cette ville, que M. de Turenne leva le 7 juin, pour aller au-devant du duc de Lorraine qui se trouvait à Villeneuve-Saint-Georges. Ce fut son altesse royale qui conclut le traité entre ce duc et la cour de France, traité par lequel M. de Lorraine s'engagea à quitter, sous quinze jours, les terres du royaume. Le duc de Beaufort, grand favori de la populace de Paris, avait été joindre M. de Lorraine à Villeneuve-Saint-Georges, avec cinq cents Parisiens à cheval, auxquels, par le traité, il était permis de se retirer; mais n'étant point fait mention de leur général, il ne se crut point en sûreté, et ne voulant point faire épreuve de la générosité de M. de

Turenne, il prit un trompette avec lui, passa la Seine, et courut à Paris, où, pour monter le peuple contre le roi d'Angleterre, il fit entendre malicieusement que c'était à sa persuasion que le duc de Lorraine avait signé le traité. Ce bruit fit une telle impression sur la multitude, que ni le roi, ni la reine d'Angleterre, ni aucun Anglais de leur cour n'osèrent, pendant plusieurs jours, sortir du Louvre, ni même regarder par les fenêtres, de peur de s'attirer quelque insulte, ou au moins quelque injure; et l'animosité du peuple augmenta au point, que leurs majestés furent contraintes de quitter la ville secrètement, et de se retirer à Saint-Germain jusqu'à ce qu'elle fût apaisée.

Au combat du faubourg Saint-Antoine, où le duc d'York fut toujours à côté de M. de Turenne, il courut de grands dangers, et le colonel Worden, un des garçons de sa chambre, fut grièvement blessé. Pendant le reste de la campagne, le duc ne quitta jamais M. de Turenne, assistant à tous les combats, et chargé souvent de postes importants dans les siéges. Le 25 janvier, se trouvant à Voulpeix, à une lieue de Vervins, le duc d'York, qui suivait M. de Turenne par-tout, étant allé avec lui reconnaître la place, et s'étant avancé fort près avec un gentilhomme, pour mieux faire les remarques, prit un petit corps de cavalerie de la place pour être de l'armée, et ne re-

connut son erreur que quand les ennemis se furent approchés à la portée de pistolet; ils tirèrent dans le moment où il cherchait à s'échapper du milieu d'eux ; mais leur précipitation lui donna le temps de se sauver, ainsi qu'au gentilhomme qui l'accompagnait.

Le 3 février, le duc, le cardinal, les généraux et toutes les personnes de qualité arrivèrent à Paris. Là, son altesse royale eut la satisfaction de rendre ses devoirs à la reine sa mère, et de revoir son frère, le duc de Glocester, et son cousin le prince Rupert. Le premier, après avoir été long-temps gardé prisonnier par les sanguinaires ennemis qui avaient assassiné son père, fut mis en liberté, non par aucun sentiment d'humanité, mais seulement pour épargner l'argent qu'il leur coûtait. Le second avait été regardé comme perdu; il avait couru pendant quatre ans mille dangers sur mer, et n'y avait échappé que par des miracles réitérés. Son altesse royale ne rend aucun compte dans ses mémoires des événements qui arrivèrent pendant son séjour à Paris, toutes ses pensées étaient alors tournées vers la guerre, et il semblait regarder comme perdu et indigne de souvenir, le temps qu'il passait loin du champ de bataille.

La campagne de 1653 ne contient aucun événement assez particulier pour mériter une place dans ce précis. Le duc d'York décrit dans son mémoire le siége de Mouzon dans le plus grand dé-

tail. Il raconte, entre autres choses, que, visitant un jour la tranchée avec quelques officiers, ils ne remarquèrent pas que le vent avait renversé les blindes et qu'ils se trouvaient exposés en plein au feu de la place, qui cependant ne tira pas sur eux. Après la reddition de la ville, le duc en apprit la raison. Le gouverneur s'était trouvé lui-même sur les remparts, et avait reconnu le duc à sa décoration, sur quoi il avait défendu à ses canonniers de tirer. Le prince observe que de pareilles marques de respect sont communes sur le continent; et il en prend occasion de louer la manière généreuse dont les Français font la guerre.

A la fin de la campagne, le duc revint à Paris, où il arriva dans les premiers jours de décembre. Après y avoir passé l'hiver avec le roi son père, celui-ci se décida à quitter la France, à cause de l'alliance qui se traitait alors entre ce royaume et le nouveau protecteur Olivier Cromvell. Le cardinal Mazarin avait pensé que l'intérêt de la monarchie française exigeaït à cette époque qu'il conclût la paix avec l'usurpateur. Le duc accompagna son frère jusqu'à Chantilly, et ils se séparèrent dans l'espoir d'une plus heureuse réunion.

Le duc fit la campagne de 1614, en qualité de lieutenant-général de M. de Turenne. Lors de l'attaque des lignes espagnoles devant Arras, il n'y eut que son altesse royale et M. de Broglio qui furent de l'avis du maréchal. Toute sa conduite

pendant cette attaque fut digne des plus grands éloges. On sait que ce fut la seule action d'éclat de la campagne, à la fin de laquelle le prince vint passer l'hiver à Paris, comme il avait fait les précédentes. Au printemps il se sépara de son frère le duc de Glocester, qui partit accompagné du duc d'Osmond, pour rejoindre le roi à Cologne.

La campagne de 1655 n'offrit rien d'intéressant, si ce n'est que le 4 novembre, se trouvant à Mouy, et le maréchal de Turenne ayant été appelé à Compiègne, où était la cour, il partit et laissa au duc d'York le commandement de l'armée. Ce prince était le seul lieutenant-général qui y fût resté, tous les autres ayant eu congé de la quitter, parce qu'il n'y avait plus d'apparence d'aucune action. Ainsic e prince se trouva commander l'armée, dans le même temps que la paix entre la France et Cromwell fut conclue et publiée, et que, par un des articles de ce traité, il devait être nommément banni du royaume. M. de Turenne retourna à l'armée le 14, et donna permission au duc de partir pour la cour. Voici la relation que son altesse royale fait elle-même de sa réception :

« En arrivant à Compiègne, je fus reçu avec la bonté ordinaire par la reine-mère et par le cardinal : ils me firent l'un et l'autre des excuses du traité qu'ils avaient conclu, me disant qu'ils

étaient fâchés que la position où ils se trouvaient, les eût forcés de former une alliance si contraire à leurs inclinations. Ils m'assurèrent néanmoins que leurs sentiments pour moi n'étaient pas changés, et qu'ils continueraient à prendre le même intérêt qu'auparavant à ce qui me regardait. Le cardinal me fit part des motifs qu'il avait eus pour signer ce traité qui était devenu indispensable au bien et à la sûreté de la couronne, ayant reçu l'avis certain que s'il ne se hâtait de conclure une alliance avec l'usurpateur, les Espagnols le préviendraient, et qu'ils avaient déjà promis de l'aider à prendre Calais. Prévoyant les suites funestes d'un pareil traité, il avait cru devoir l'empêcher en traitant lui-même avec Cromwell; mais il m'assura, quelque article que j'y trouvasse à mon égard, que je ne cesserais de recevoir les mêmes marques de l'estime et de la bienveillance de son maître; et je dois cette justice à la mémoire du cardinal, de dire qu'il aurait été un bien mauvais ministre, et que son roi aurait pu se plaindre avec justice de son administration, s'il avait manqué cette occasion de s'arranger avec Cromwell.

» Je restai quelques jours à Compiègne, et je me rendis ensuite à Paris, où j'arrivai le 23 novembre. La cour ne tarda pas à y retourner; et quoique le traité portât que je devais quitter la France, le cardinal ne voulant pas faire cet af-

front à un prince qui tenait de si près au roi de France, et qui était petit-fils de Henri IV ; craignant aussi que si je sortais du royaume, les Irlandais qui étaient au service de France ne me suivissent; il me proposa de faire tous ses efforts pour obtenir le consentement de Cromwell à ce que je restasse au service du roi. Il m'assura en même temps que, s'il ne réussissait point dans ses démarches, ma pension me serait exactement payée par-tout où j'irais, à moins que je ne servisse dans une armée active contre la France.

» Le cardinal ne tarda pas à recevoir une réponse de Cromwell ; il consentait à mon séjour en France et à mon service dans ses armées, en exceptant celle de Flandre; car le traité l'obligeant à envoyer à cette armée un corps considérable d'auxiliaires, il croyait que ma présence y compromettrait ses intérêts. Le cardinal m'offrit alors le poste de capitaine-général sous le duc de Modène, qui était généralissime de toutes les forces de France, de Savoie et de Modène, en Piémont. J'acceptai cette offre avec plaisir, parce que je désirais me perfectionner dans l'art de la guerre. Je préférais d'ailleurs servir dans ce pays, parce que je savais que ma tante la duchesse de Savoie, qui m'avait toujours montré beaucoup d'intérêt, désirait de m'avoir auprès d'elle, et avait même écrit à la reine à ce sujet. Ces dispositions furent néanmoins changées avant l'ouverture de la cam-

pagne, pour les raisons que l'on verra dans la suite de ces mémoires. »

Ici finit la relation donnée par son altesse royale, de la campagne de 1655, qui fut la dernière qu'il fit au service de France.

Vers le commencement de février 1656, la princesse d'Orange vint à Paris pour voir la reine sa mère. Son altesse royale le duc d'York alla au-devant d'elle ; il la trouva entre Péronne et Cambray, d'où il revint avec elle à Paris. Elle y fut reçue avec de grandes civilités par la cour, qui alla à sa rencontre hors des portes de la ville. Elle fut conduite au palais royal, où elle resta auprès de la reine sa mère.

Quelques jours après son arrivée, le bruit se répandit que le roi d'Angleterre s'était rendu de Cologne en Flandre, sur quoi tous les colonels irlandais qui avaient servi dans les armées françaises, sous les maréchaux de Turenne et de la Ferté, écrivirent au duc pour lui offrir leurs services, et pour recevoir ses ordres, étant prêts à lui obéir, ainsi qu'il convenait à des hommes d'honneur et à des sujets fidèles. Son altesse royale les remercia de leur bonne volonté, et leur recommanda sur-tout de ne pas permettre que leurs soldats se rendissent en Flandre un à un, ou par petits détachements, quand même les Espagnols saisiraient le prétexte de la présence du

roi pour les y inviter. Elle leur fit observer que sa majesté n'en retirerait aucun avantage, et que par-là, ils se mettraient hors d'état de servir le roi avec leurs régiments entiers si l'occasion s'en présentait. Le duc ajouta que cela nuirait même à ses intérêts, tant qu'il resterait en France; mais que si un moment propice se présentait pour profiter de leur offre, ils entendraient certainement parler de lui, pourvu que leurs régiments restassent au complet.

Son altesse royale fait mention, dans cette partie de ses mémoires, d'un beau trait d'un de ces colonels, au moment de quitter le service de l'Espagne. Ce gentilhomme, le colonel Richard Grace, après avoir servi le feu roi Charles Ier jusqu'après la reddition d'Oxford, se rendit ensuite en Irlande, où il combattit pour le roi Charles II, tant que la plus petite partie de cette île lui resta fidèle. La guerre étant terminée, il obtint des rebelles anglais la permission de passer en Espagne avec un régiment d'Irlandais. Ce régiment consistant en plus de douze cents hommes, il obtint une capitulation très-honorable; mais à peine était-il arrivé, que les Espagnols rompirent la capitulation qu'ils avaient faite avec lui, et traitèrent les hommes si mal, qu'il en perdit la moitié avant de pouvoir se rendre avec eux en Catalogne. Cette conduite des Espagnols ne l'empêcha pourtant pas de servir avec dis-

tinction dans leur armée jusqu'à la fin de la campagne. Se trouvant alors en garnison dans un château placé sur les frontières, et qui était un poste important, il se mit à considérer les mauvais traitements qu'il avait soufferts jusqu'alors, et qu'il aurait probablement à souffrir encore à l'avenir, ce qui détruirait le reste de son régiment ; ayant appris en même temps que le roi son maître était en France, où on lui avait fait une réception honorable et où son altesse royale avait pris du service, il résolut de ne plus rester chez les Espagnols : mais, quoiqu'ils eussent rompu leur traité avec lui, il ne voulut rien faire d'indigne d'un gentilhomme, et il résolut de les quitter honnêtement. A cet effet, il envoya avis au maréchal d'Hocquincourt, qui commandait alors l'armée française en Catalogne, qu'il viendrait à un jour indiqué le joindre avec son régiment, à condition qu'il serait traité sur le même pied que les autres régiments irlandais au service de France, et qu'il conserverait la liberté de suivre son propre souverain chaque fois que les intérêts de son roi pourraient l'exiger. Ces conditions furent acceptées sans peine, et on lui fit même des offres considérables, s'il voulait remettre le château ; mais il le refusa nettement, et pria seulement le maréchal de lui envoyer au jour fixé, quelques cavaliers pour protéger sa retraite. Tout étant arrangé, il prévint la garnison

espagnole la plus voisine du projet qu'il avait formé, et l'engagea à envoyer un détachement pour prendre possession du château quand il le quitterait ; il agissait ainsi afin de montrer aux Espagnols que son intention était seulement de se retirer avec son régiment, et non de remettre le château à leurs ennemis. Il les avertit néanmoins de ne pas envoyer plus de deux cents hommes, parce que s'ils lui donnaient le moindre motif de soupçonner qu'ils voulussent le trahir, il rendrait sur-le-champ le fort aux Français. Cette précaution les empêcha d'envoyer plus de troupes qu'il ne voulait; et quand il les vit paraître, il leur fit ouvrir une porte, tandis qu'il sortait par l'autre, pour aller rejoindre les cavaliers français qui l'attendaient.

Mais, pour en revenir à ce que nous disions, la nouvelle de l'arrivée du roi en Flandre ne tarda pas à être confirmée, et l'on apprit en même temps qu'il avait conclu un traité avec les Espagnols, ce qui faisait assez généralement supposer que son altesse royale s'y rendrait aussi de son côté. Le duc, causant un jour sur ce sujet avec M. de Turenne, à qui il confiait librement tout ce qui l'intéressait, le maréchal l'engagea à écrire au roi son frère pour lui mettre sous les yeux qu'ayant servi si long-temps en France, où il avait reçu la plus grande partie de son éducation, depuis son départ d'Angleterre, ce serait

une chose fort avantageuse pour le service de sa majesté, si son altesse royale obtenait la permission d'y rester, afin de conserver la bienveillance du gouvernement, et l'amitié des personnes de la plus haute distinction qu'elle s'était attachées, tant à la cour qu'à l'armée; que ses liaisons le mettraient en état, dans l'occasion, d'être utile à sa majesté, tandis que sa présence en Flandre ne serait d'aucun avantage au roi, et ferait probablement perdre au duc les amis qu'il s'était faits en France. Quant aux Espagnols, la présence du duc de Glocester devait leur suffire. Ils n'avaient d'ailleurs pas exigé que le duc d'York vînt en Flandre, et son nom n'avait pas même été prononcé dans leurs négociations avec le roi. Si pourtant ils en parlaient dans la suite, le roi pourrait accorder en secret au duc la permission de rester en France, tandis qu'il feindrait, en public, d'être courroucé contre lui pour sa désobéissance, afin de ne pas mécontenter les Espagnols. Cette convention resterait un profond mystère pour tout le monde, et ne serait confiée qu'à la personne chargée d'en porter la proposition.

Le duc approuva si fort le conseil de M. de Turenne, qu'il en fit part à la reine, qui en fut enchantée : il résolut en conséquence d'envoyer, sans délai, Charles Berkley au roi, pour lui proposer cet arrangement, et en même temps

pour lui faire part de la position pécuniaire du duc. Tout considéré, cette position n'était pas mauvaise; son altesse royale jouissait alors d'un traitement de 6,000 pistoles par an, qui était payé très-régulièrement, sans compter ce que lui rapportait son régiment d'infanterie et ses compagnies de gendarmes écossais, ce qui, joint à l'augmentation qu'il recevrait en partant pour le Piémont, le mettrait en état de vivre à son aise et décemment, jusqu'à ce que sa majesté pût l'employer aux affaires de l'Angleterre.

Quand le duc eut écrit ses lettres, et après qu'il eut donné à Charles Berkley des instructions détaillées sur tout ce qu'il avait à dire dans cette affaire, au moment de se mettre en voyage, cet envoyé eut le malheur de se casser la jambe, ce qui obligea son altesse royale à se servir du docteur Fraiser qui allait partir pour rejoindre sa majesté, le duc n'ayant alors personne auprès de lui qu'il pût plus convenablement charger de cette commission et en qui il mît plus de confiance que dans le docteur. Il faut convenir aussi que celui-ci remplit parfaitement sa mission, et ne manqua pas de représenter à sa majesté tous les motifs qui avaient porté son altesse royale à la proposition qu'elle faisait. Mais ni les discours du docteur, ni les lettres du duc ne produisirent l'effet désiré; car sa majesté et ses ministres ne voulurent, en aucune façon, consentir à ce que

son altesse restât au service de France ou dans le royaume ; et le roi se sentit si peu porté à user de connivence à cet égard, qu'il ne tarda pas à ordonner formellement au duc de se rendre en toute hâte en Flandre, quoique les Espagnols, comme nous l'avons dit plus haut, ne l'eussent point demandé, et n'eussent pas même parlé de lui à sa majesté.

Sir Henri Bennett, secrétaire du duc, qui était fort lié avec ceux qui jouissaient de la faveur du roi, fut la personne qu'on choisit pour lui porter cet ordre. Aussitôt que son altesse royale l'apprit, elle écrivit au roi qu'elle était prête à obéir sur-le-champ. Elle envoya en effet à Compiègne pour faire part à la cour de France des ordres qu'elle avait reçus du roi son frère, et pour demander la permission de se rendre auprès de lui. La cour ne fit aucune difficulté, et son altesse se prépara au voyage.

Le désir de se justifier de certains rapports qui avaient été faits à sa majesté, sur son compte, engageait le duc à se presser. Il savait que le roi et ses ministres avaient ajouté tant de foi à ces rapports, qu'ils en avaient avancé le voyage de sir Henri Bennett. Ce secrétaire était chargé de demander au duc s'il était vrai que son altesse royale eût l'intention d'envoyer en Angleterre pour y traiter avec certaines personnes, et que la princesse royale sa sœur dût fournir de

l'argent pour le voyage de Tuke. Quand sir Henri Bennett exécuta cette partie de sa commission, il ajouta que sans lui sa majesté l'aurait insérée dans ses instructions écrites, tant elle était persuadée de la vérité de ce rapport. De là on peut se faire une idée des choses étranges que l'on racontait et qui trouvaient accès au sujet du duc, ainsi que de la jalousie qu'il inspirait sans aucun fondement. Il n'avait jamais eu la pensée d'envoyer Tuke en Angleterre, ni quelque personne que ce fût; il n'avait jamais cherché à entretenir de correspondance, jugeant que cela ne le regardait pas; il n'avait pas même essayé de se procurer de l'argent par le moyen des royalistes, qui envoyaient souvent au roi des sommes dont le duc ne reçut jamais de part, à l'exception de deux cent cinquante livres qne R. Nicholas remit à sa majesté de la part de la comtesse de Devonshire, avec la prière d'en donner une partie à son altesse royale.

Quelque peu de fondement qu'il y eût à ces soupçons, il est hors de doute qu'on y ajouta foi; et c'est ce qui nous engage à dire comment le duc crut pouvoir expliquer ce qui y avait donné lieu. Pour cela, il faut retourner au moment où sa majesté arriva en France, après s'être si merveilleusement sauvée de la défaite de Worcester.

A l'arrivée du roi à Paris, lord Jermyn jouissait de toute la confiance de sa majesté, et était

chargé de ses affaires les plus secrètes. Cela continua jusqu'à ce que le chancelier de l'échiquier, sir Edouard Hyde, passa sur le continent. Celui-ci gagna par degrés la confiance du roi, et ce qui y ajouta, fut que les royalistes d'Angleterre préférèrent l'entremise du chancelier à celle de tout autre pour leur correspondance. Ce motif, joint à quelques autres circonstances, fut cause que le roi retira peu-à-peu ses faveurs à lord Jermyn, qui bientôt ne reçut connaissance que des affaires dont tout le conseil était instruit avec lui. D'après cela, une parfaite intelligence ne régna point entre ce seigneur et sir Edouard Hyde.

Un accident arriva vers la même époque, qui augmenta la brèche : ce fut le conseil que le chancelier donna à la comtesse de Morton, alors gouvernante de la princesse Henriette, de ne point épouser sir John Berkley, parce qu'il jugeait que ce mariage ne convenait à aucune des deux parties, et que, comme ami de l'une et de l'autre, il croyait devoir les en prévenir. Quoi qu'il en soit, sir John Berkley ne prit pas cette démarche de bonne part, il se sentit offensé, prit hautement le parti de lord Jermyn, et resta toute sa vie l'ennemi irréconciliable du chancelier.

Cependant l'animosité entre le ministre et lord Jermyn, allait tous les jours en augmentant, et vint au point de causer quelque froideur entre le roi et la reine sa mère ; car, d'un côté, sa majesté

se croyait tenue à ne pas laisser souffrir le chancelier par son dévouement à son service ; tandis que de l'autre, la reine appuyait lord Jermyn, qui était un ancien serviteur à qui elle accordait toute sa confiance, et qui était chargé du soin de ses affaires d'intérêt. De cette façon, cette cour infortunée vit naître deux factions, qui ne s'éteignirent entièrement qu'après l'heureuse restauration de sa majesté.

Pendant ce temps, le duc eut bien de la peine à se conduire de manière à remplir également son devoir envers le roi et envers sa mère. Mais cette tâche aurait été encore bien plus difficile, s'il n'avait pas été assez heureux, comme il le dit lui-même, pour passer toute l'année 1652 à l'armée ; à son retour, les affaires avaient déjà pris leur pli, et il ne restait plus d'espoir d'accommodement.

L'année d'après, on fit quelques tentatives pour éloigner le chancelier, en l'accusant de trahir sa majesté et de correspondre avec Cromwell ; mais les allégations étaient si frivoles, qu'elles ne firent que mettre au jour toute l'animosité de ses ennemis, et produire des effets contraires à ceux qu'on en avait attendus. Elles augmentèrent l'attachement du roi pour son ministre, en lui donnant lieu de penser que ces accusations provenaient toutes de la même cause, c'est-à-dire de l'ambition qu'avaient certaines gens de se mettre à sa

place ambition qu'ils espéraient satisfaire, s'ils pouvaient d'abord parvenir à l'éloigner.

Dans l'année 1654, sa majesté quitta la France pour se rendre à Cologne. Pendant tout ce temps, le duc n'avait pris aucune part à ces fâcheuses intrigues, son séjour prolongé à l'armée lui ayant donné la facilité de rester neutre. Il n'en fut pas de même des gens de sa maison, qui se laissèrent aller à des préventions, ou à l'esprit de parti, causé par des liaisons de famille ou d'intérêt. Sir Henri Bennett, son secrétaire, qui avait occupé la même place auprès de lord Bristol, ami intime du chancelier, se rangea avec celui-ci, et fut confirmé dans sa résolution par les petites querelles qu'il avait de temps à autre avec sir John Berkley ; quant à M. Charles Berkley et M. Henri Jermyn, ils se mirent du parti de lord Jermyn, ce qui fut cause que le duc, qui aimait beaucoup ces messieurs et qui vivait très-bien avec lord Jermyn, ne faisant que suivre en cela les ordres exprès qu'il avait reçus autrefois de sa majesté, passa pour un ennemi du chancelier, quoiqu'en réalité, il fût entièrement étranger à cette intrigue. Cette idée fit tant d'impression sur ceux qui avaient le plus de crédit sur l'esprit du roi, que, quand le duc arriva à Bruges, ils ajoutèrent foi à plusieurs méchants contes qui furent inventés, et qui étaient de même genre que celui de la mission de Tuke. Ils résolurent donc d'éloigner,

le plus tôt possible, d'auprès de son altesse royale, tous ceux qui ne leur étaient pas entièrement dévoués.

Quoi qu'il en soit, le duc, pour obéir aux ordres de sa majesté, s'étant préparé à son voyage dans les premiers jours de septembre, résolut d'aller d'abord à Compiègne prendre congé de la cour. Ce fut alors qu'il arriva un accident qui, dans tout autre pays, aurait pu causer de grands embarras à son altesse royale. La ville de Condé était bloquée par les Espagnols, et devait être rendue sous peu de jours. Quand la garnison capitula, le roi d'Angleterre, à la prière des Espagnols, y envoya le marquis d'Ormond, pour ordonner à Muskerry, son neveu, qui commandait un régiment d'Irlandais, et à sir John Darcy, lieutenant-colonel du duc, de quitter sur-le-champ le service de France, et de se rendre auprès de sa majesté. Muskerry répondit que, malgré son respect pour les ordres du roi, il se croyait tenu en honneur, étant au service de France, de ne point se retirer sans avoir obtenu son passe-port, et qu'il le demanderait aussitôt qu'il aurait rejoint l'armée française. On croira sans peine que cet événement fit grand bruit à la cour; il n'empêcha pourtant pas que le duc n'y fût parfaitement bien traité; et quand il prit congé, on lui réitéra l'assurance que, malgré la démarche que le roi d'Angleterre avait faite en envoyant le mar-

quis d'Ormond à Condé, on ne cesserait pas de payer la pension du duc, pourvu qu'il n'entrât point au service des ennemis.

Le duc étant retourné à Paris, s'arrangea de manière à partir trois ou quatre jours après pour la Flandre. Dans cet intervalle, il reçut plusieurs lettres du roi son frère, qui, sans s'exprimer ouvertement, faisait néanmoins entendre qu'il serait bien aise que le duc laissât sir John Berkley en France. Sa majesté disait qu'elle avait un besoin urgent de la présence du duc, qu'elle l'engageait en conséquence à presser le plus possible son départ, et que s'il n'avait pas le temps de terminer ses affaires d'intérêt, il pourrait laisser sir John Berkley à Paris pour les mettre en règle. Son altesse royale vit clairement par-là qu'il y avait des gens qui cherchaient à éloigner sir John Berkley de son service pour y replacer sir George Ratcliff, véritable créature des favoris de sa majesté. Mais ce projet ne réussit pas; car le duc fit tant de diligence, qu'il trouva moyen d'obéir au roi et d'emmener sir John Berkley avec lui; et la suite prouva que s'il l'avait laissé en France, il aurait eu bien de la peine à le conserver à son service.

Le 10 septembre le duc quitta Paris, n'ayant gardé auprès de lui que deux ou trois domestiques; le reste de ses équipages l'avait précédé de deux jours. Il coucha la première nuit à Ver-

neuil, chez M. de Metz, qui lui donna le lendemain sa voiture pour le conduire à Clermont, où il comptait prendre la poste et rejoindre, à franc étrier, ses équipages à Abbeville. Mais en arrivant à la porte de Clermont, son altesse rencontra la personne qu'elle avait envoyée en avant pour retenir les chevaux de poste; cette personne lui dit que Lockart, l'ambassadeur de Cromwell, était dans la ville et logeait à l'hôtel de la poste, qui était la meilleure auberge; sur quoi le duc la renvoya avec l'ordre de faire mettre les chevaux dans la rue. En y arrivant, le prince fit arrêter la voiture, et monta à cheval dans la rue même, n'ayant pris que le temps de mettre ses bottes, qu'il avait ôtées dans la voiture. Si la présence de Lockart causa de la surprise au prince, cet ambassadeur ne fut pas moins étonné de voir son altesse; et sachant que tous les habitants, tant le peuple que les bourgeois, lui portaient autant d'intérêt que de haine et d'aversion aux Anglais du parti de Lockart, la frayeur que cette idée causa à l'ambassadeur, l'engagea à rassembler tous ses domestiques dans son auberge, et à les armer d'épées et de pistolets, après avoir fait seller tous ses chevaux. Quant à lui-même, il se tint à une fenêtre, dans l'intérieur de l'auberge, d'où il pouvait voir la porte; il avait réuni autour de lui les principaux de sa suite, qui, comme lui, tenaient leur chapeau à la main : il est probable

qu'il se décida à l'ôter d'avance, pour ne pas se trouver dans l'alternative de rendre un salut à son altesse, ou d'encourir un blâme s'il ne le faisait pas. Ses valets de pied et plusieurs hommes de bonne mine se tenaient dans la cour, au bas de l'escalier. Il arriva que la voiture s'étant arrêtée devant la porte sur laquelle donnait la fenêtre où s'était placé Lockart, son altesse le vit. Ce n'était pas sans raison que l'ambassadeur eut de l'inquiétude sur ce qui pourrait lui arriver; car, avant que le duc pût monter à cheval, tous les habitants de la ville s'étaient réunis autour de lui, de sorte qu'au moindre signal, ils seraient tous tombés sur cet envoyé. Sa frayeur ne fut pourtant pas de longue durée, car le duc partit promptement et arriva le même soir à Abbeville, où il retrouva ses équipages. C'est ainsi que, comme il arrive souvent, ce qui avait été fait pour prévenir les accidents, manqua d'en occasioner un plus grand que celui qu'on voulait éviter. Lockart était à Compiègne, et la cour, par égard pour le duc, l'avait envoyé à Clermont, afin qu'ils ne se rencontrassent point; mais le séjour de son altesse à Paris, après son retour, ayant été moins long qu'on ne l'avait calculé, il retrouva Lockart à Clermont, avant que celui-ci eût pu revenir à Compiègne.

D'Abbeville, son altesse royale se rendit à Montreuil, de là à Boulogne, et puis à Calais.

Elle fut par-tout bien reçue. De Calais elle alla dîner à Gravelines, qui était alors la première ville des états du roi d'Espagne sur cette côte. Là, le duc trouva le marquis d'Ormond, que le roi son frère avait envoyé à sa rencontre. Il coucha cette nuit à Dunkerque, et arriva le lendemain à Bruges, sa majesté et le duc de Glocester étant venus au-devant de lui jusqu'à Furnes.

A peine le duc eut-il passé quelques jours à Bruges, qu'il acquit la certitude de ce qu'il avait soupçonné au sujet de sir John Berkley, et qu'il eut lieu de se féliciter de l'avoir emmené avec lui. Quoique le duc lui-même fût traité avec beaucoup de politesse par tout le monde, ceux qui entouraient le roi, et sa majesté elle-même, ne cherchèrent point à déguiser la froideur qu'ils éprouvaient pour sir John. Il était évident, d'après cela, que ceux qui avaient du crédit sur l'esprit du roi, n'attendaient qu'une occasion favorable pour le renvoyer. Cet orage d'ailleurs ne paraissait pas devoir éclater sur lui seul. Son neveu et Henri Jermyn en étaient également menacés, quoiqu'on n'eût aucune raison de se plaindre d'eux, si ce n'est qu'ils étaient parents très-proches de sir John et de lord Jermyn, et très-attachés au duc, dont ils avaient toute la confiance. Si le dessein de leurs ennemis avait réussi, le duc en aurait souffert plus qu'eux. Quelle eût été en effet sa position, si l'on avait pu arracher

d'auprès de lui ceux en qui il se confiait et qu'il aimait? Il n'aurait plus eu autour de sa personne que les gens mêmes qui l'avaient privé de ses amis, et qui se laissaient en toutes choses aveugler et entraîner par leurs passions, leurs intérêts et leurs animosités, au point de préférer sans cesse leur avantage à celui de leur maître. De ce nombre étaient sir Henri Bennet et Henri Killigrew, qui, indépendamment de la haine qu'ils portaient à leurs anciens camarades, espéraient même qu'ils obtiendraient, avec sir George Ratcliff, la direction des affaires pécuniaires du duc, et peut-être avec le temps sa confiance.

Ce n'était pas là le seul projet que l'on eût formé pour mortifier le duc : on le voit clairement par les discours qui se tenaient, et par lesquels on prétendait insinuer que, d'après une ancienne coutume anglaise, le duc n'avait pas le droit de composer lui-même sa maison, et que ce droit appartenait au roi. Rien ne pouvait être plus faux; car il y a une grande différence entre un père et un frère, et entre un enfant et un homme. Mais, pour ne rien négliger de ce qui pouvait faire de la peine au duc, on persuada à sa majesté de presser son frère, et de lui ordonner même d'écrire à sir James Darcey de venir en Flandre avec son régiment, quoique le duc assurât sa majesté que cette démarche serait inutile, parce qu'il savait très-bien que sir James ne le fe-

rait point, bien que Muskerry et d'autres colonels irlandais pussent obéir; que par conséquent, sans produire aucun bon effet, cette proposition ne servirait qu'à faire du bruit en France, et à offrir au cardinal un prétexte pour priver le duc de sa pension, ce qui le gênerait beaucoup, tant qu'il ne saurait pas ce qu'il avait à espérer du pays où il se trouvait, les Espagnols n'ayant encore exprimé aucun désir de le prendre à leur service. Tous les arguments qu'employa son altesse royale furent inutiles; il fallut écrire; et, à cette occasion, il acquit encore la preuve qu'on n'avait pas eu pour unique but de faire venir le régiment de sir James Darcey, puisque l'on garda la lettre six semaines sans l'envoyer; et alors elle lui fut remise par Charles Berkley, qui était toujours retenu à Paris des suites de la fracture de sa jambe. En attendant, le cardinal apprit que cette lettre avait été écrite, et il eut tout le temps de confirmer sir James dans le projet que celui-ci avait formé de rester en France; de sorte que, quand à la fin il la reçut, il ne se borna pas à refuser de venir sous des prétextes honnêtes, mais il empêcha encore plusieurs officiers de se rendre auprès du roi, quand Muskerry et les autres colonels quittèrent le service de France.

Tandis qu'à Bruges on forçait le duc à plusieurs démarches de ce genre, qui, sans être avantageuses au roi, pouvaient devenir très-nuisibles à ses

propres intérêts, il recevait de l'autre côté des lettres de Paris, écrites par lord Jermyn, et par d'autres qui cherchaient à le dissuader d'entrer au service de l'Espagne, disant que cela n'était point convenable après avoir résidé si longtemps en France, y avoir été si bien traité, et jouissant encore d'une pension que cette puissance lui faisait. Ce furent là les arguments qu'ils employèrent; ils étaient si faibles, qu'on voyait sans peine que ce n'étaient que des raisons spécieuses que leur suggérait le cardinal, qui espérait sans doute, tant que son altesse ne serait point en service actif, pouvoir retenir les Irlandais en France. Mais ils ne réussirent pas à persuader son altesse, qui leur répondit qu'il ne regardait point ses obligations envers la France comme étant de nature à devoir l'empêcher d'entrer au service de l'Espagne, ou de toute autre couronne, s'il le jugeait convenable. Que pour lui, il ne trouvait pas, pour le moment, son intérêt à servir l'Espagne; mais que si le roi son frère le lui ordonnait, il se croirait tenu d'obéir. Ainsi, soit comme soldat de fortune, soit comme sujet, la France ne pouvait rien lui reprocher, quelle que fût la puissance qu'il voulût servir. Peu de temps après, son altesse royale accepta les offres que le roi son frère et les Espagnols lui firent, et il entra au service de ces derniers.

Cette affaire était à peine arrangée, quand, vers

la fin de novembre, la princesse royale arriva de Paris à Bruges. Elle eut beaucoup de chagrin en voyant la manière dont on en usait avec le duc son frère; elle prit en conséquence son parti, et employa tout son crédit à lui être utile. Ceux qui avaient le pouvoir s'en étant aperçus, et voyant aussi qu'ils ne réussiraient pas par la persuasion à faire renvoyer sir John Berkley, ni aucun autre des serviteurs du duc, ils s'y prirent d'une autre façon, et résolurent de saisir la première occasion, bonne ou mauvaise, pour trouver à redire à la conduite de sir John, et s'en défaire. L'exemple suivant fera connaître la frivolité des prétextes qu'ils furent obligés de saisir.

Peu de jours avant la fête de Noël, sa majesté se rendit à Bruxelles pour arranger une affaire importante avec les Espagnols, et laissa le duc à Bruges, pour tenir société à sa sœur. La veille de Noël le roi revint; et, la même nuit, le duc ayant appris de lord Muskerry que les Espagnols voulaient faire prêter un serment de fidélité à tous les sujets du roi qui entreraient à leur service, son altesse en fut scandalisée, ce serment n'ayant jamais été imposé aux troupes du prince de Condé ni à celles de Lorraine. Il pouvait aussi avoir de mau vais effets pour le roi; puisque les Irlandais qui étaient sur le point de quitter le service de la France pour obéir à leur souverain, pourraient s'effrayer de l'idée de prêter serment à l'Espagne

plutôt qu'à leur propre monarque, et se décideraient peut-être à ne pas venir.

Quand le duc en reçut la première nouvelle, il put à peine y ajouter foi; mais ayant rencontré dans la salle d'audience le comte de Bristol, qui avait persuadé au roi d'y consentir, le duc lui en parla, et lui demanda si le rapport qu'on lui avait fait était conforme à la vérité. A cette question le comte de Bristol feignit une grande colère, et s'écria que celui qui en avait informé le duc était un traître et un scélérat, qui ne pouvait avoir eu d'autre but que de le rendre contraire à cette mesure, et par-là de nuire aux intérêts de sa majesté. Le comte fit encore usage d'une foule d'expressions passionnées, car on ne saurait les appeler des arguments, pour prouver que celui qui en avait parlé au duc avait commis un crime horrible. Il ne doutait pas que ce ne fût sir John Berkley. Le comte de Bristol élevait si fort la voix, que sa majesté qui était dans la même salle, et à peu de distance de lui, entendit tout ce qu'il disait : elle s'approcha du duc, et, appuyant le discours du comte, elle ajouta qu'il était facile de voir combien ceux qui lui avaient parlé de ce serment étaient ennemis des Espagnols et d'elle-même, et qu'ils ne pouvaient avoir eu que de mauvaises intentions. Après cela, le roi le pressa de nommer la personne qui le lui avait dit. Le duc s'en excusa, en disant qu'il espérait que sa majesté voudrait

bien lui pardonner s'il ne la nommait pas, après ce que mylord Bristol venait de dire, puisque ce serait en quelque façon l'accuser de haute trahison; que son altesse voyait très-bien quelle était la personne que le comte avait eue en vue, mais que ce n'était pas la première fois que ce seigneur s'était trompé; le duc pouvait assurer sur sa parole d'honneur que ce n'était pas sir John Berkley. Que si d'ailleurs l'on voulait bien y réfléchir, on verrait qu'il était impossible que sir John eût appris si promptement cette circonstance; que le duc avait été sur le point de nommer la personne dès le commencement de la conversation; mais qu'en voyant la grande colère de lord Bristol et les expressions peu respectueuses dont il s'était servi, il avait trouvé convenable de n'en pas dire davantage, quoiqu'il fût persuadé que s'il parlait, il ne serait plus question de rien. Enfin, quant à la chose elle-même, il ne pouvait y avoir de crime à la dire, puisque, du moment où sa majesté y avait consenti, l'opinion particulière du duc ne l'empêcherait point d'être exécutée.

Quand mylord Bristol eut entendu la réponse du duc, et qu'il eut découvert la fausseté de ses soupçons, il se calma; et, en présence du roi, il demanda pardon à son altesse royale, si son zèle pour le service de sa majesté l'avait fait s'oublier au point de rien dire qui fût contraire au respect qu'il lui devait. Ce fut ainsi que finit la conver-

sation. Pour ce qui regarde le serment en lui-même, le duc était persuadé que si l'on s'y était le moins du monde opposé, les Espagnols n'auraient pas insisté. Ils n'y auraient même, selon toute apparence, jamais songé, si le comte de Bristol ne leur avait imprudemment, et sans mauvaise intention, inspiré de la jalousie, en leur proposant la formation d'un corps de dix mille hommes, avec l'artillerie nécessaire, et qui devait être commandé par le duc. Les Espagnols s'imaginèrent que le roi voulait avoir une armée, comme en avaient eu le prince de Condé et le duc de Lorraine, et dont ils s'étaient fort mal trouvés. Ce fut aussi là la cause qu'ils encouragèrent si peu ce corps, malgré leur promesse; car ils craignaient toujours qu'il ne devînt trop considérable.

Le lendemain de l'entretien dont nous avons rendu compte, lord Bristol vint dans la chambre du duc, et demanda à lui parler en particulier. Il commença par un long exorde sur le grand respect et la haute estime qu'il avait pour son altesse royale, et, s'il lui était permis de le dire, l'amitié même qu'il éprouvait pour elle; après quoi il l'assura que si elle voulait suivre ses avis et lui être favorable, il était prêt avec ses deux amis, le marquis d'Ormond et le chancelier, à la mettre à la tête de toutes les affaires. Il s'étendit beaucoup là dessus; puis, changeant de thèse, il parla de sir John Berkley, auquel, disait-il, il était

sincèrement attaché, ne désirant autre chose que de lui être utile en tout ce qui dépendrait de lui. C'était pour cette raison même qu'il engageait son altesse royale, au nom de l'amitié qu'elle avait pour sir John, de lui dire de s'éloigner pour quelque temps, le roi étant si fort irrité contre lui, que sa présence ne pouvait qu'augmenter le mécontentement de sa majesté, et rendre plus difficile la réconciliation du chevalier; tandis qu'une courte absence et les excuses qu'il ferait, ne manqueraient pas d'apaiser promptement le courroux du roi. Le comte s'étant aperçu à la réponse du duc que son éloquence ne faisait aucun effet, prit un autre ton, et dit que c'était la volonté du roi qu'il annonçait; que sa majesté avait résolu la retraite de sir John Berkley, et qu'il n'y avait point de remède : d'ailleurs, le roi avait tant parlé à don Juan du peu d'attachement du chevalier pour les Espagnols, ses discours avaient fait tant d'impression, qu'il n'était plus au pouvoir de sa majesté de le retenir dans le pays, quand même elle le voudrait. Lord Bristol conclut en disant qu'il répéterait ce qu'il venait de dire à sir John Berkley, et qu'il l'engagerait en ami à chercher lui-même à obtenir le consentement de sa majesté.

Le duc répondit à ce long discours, qu'il était faché qu'on eût desservi sir John Berkley auprès de sa majesté et de don Juan ; que pour lui, il ne consentirait jamais à sa retraite, puisqu'il était

persuadé qu'il perdrait par-là beaucoup de l'estime dont il jouissait dans le monde. Que dirait-on de lui s'il abandonnait ainsi à la merci de leurs ennemis des serviteurs innocents, ou que du moins il regardait comme tels? Et pouvait-il espérer qu'on aurait encore de la confiance en lui, après qu'il aurait donné une si grande preuve de faiblesse ?.

Après avoir reçu cette réponse, le comte alla trouver sir John Berkley. L'affaire n'était déjà plus un secret; elle était devenue le sujet de la conversation de toute la maison; de sorte que, dès le soir même, la princesse royale en parla au duc, lui exprimant combien elle en était fâchée pour le compte de son frère, et combien elle en craignait les suites. Elle lui conseilla pourtant de soutenir son ancien serviteur et de ne point donner les mains à son départ. Tous les amis de son altesse royale lui parlèrent dans le même sens, entre autres le vieux lord Balcarras; en un mot, tout le monde fut du même avis, excepté lord Bristol et ses partisans.

Le duc voyant qu'il lui était impossible de garder sir John, et que s'il continuait à combattre pour lui, il en résulterait avec sa majesté des discussions que le duc avait résolu d'éviter à tout prix, il crut n'avoir rien de mieux à faire dans une circonstance aussi difficile, que de se retirer secrètement en Hollande, espérant obtenir,

pendant son absence, ce qui lui serait refusé, s'il restait en Flandre. Il prit donc conseil de sir John Berkley, de Henri Jermyn et de Charles Berkley, sur les moyens de mettre ce projet à exécution, et il fut décidé que, pour le faciliter, son altesse royale consentirait au départ de sir John, et le suivrait deux jours après le plus secrètement qu'elle pourrait.

Cette résolution prise, le duc déclara qu'il était prêt à se séparer de sir John Berkley, ce qui surprit extrêmement ses amis, qui n'étaient pas instruits de ses intentions. Il fut blâmé de tout le monde, et sa sœur lui fit même des reproches, qu'il supporta le plus patiemment possible, sans dire le véritable motif qu'il avait eu pour consentir au départ de son serviteur. L'embarras et le chagrin qui paraissaient sur sa figure, servaient à déguiser son projet, chacun l'attribuant à la douleur que lui causait le départ de sir John Berkley, tandis qu'ils provenaient effectivement du regret qu'il éprouvait de se voir forcé à la démarche qu'il allait faire; démarche qui était devenue l'unique moyen de sauver sa réputation, et de rester maître dans l'intérieur de sa maison.

Son altesse royale était encore affermie dans sa résolution, par ce que le comte de Bristol lui avait dit de la mauvaise opinion qu'on avait inspirée à don Juan, au sujet des sentiments de sir John Berkley et de son attachement à la France.

Le duc craignait avec raison que l'on eût à son égard une opinion pareille ; et, dans ce cas, il n'avait pas lieu de s'attendre à être fort bien traité dans les états d'Espagne. Ayant considéré toutes ces choses, son altesse royale persista plus que jamais dans son projet, qui fut exécuté de la manière suivante. Nous rendrons ce détail dans les expressions mêmes dont son altesse s'est servie dans ses mémoires originaux.

Vers le deux ou trois janvier 1657, sir John Berkley quitta Bruges, après avoir reçu l'ordre d'attendre le duc à Flessingue. Le jour de son départ, son altesse royale se levant un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, alla trouver son frère le duc de Glocester, et l'engagea à chasser avec lui. Au moment de sortir, sa sœur le fit prier de venir lui parler, ce qui l'alarma beaucoup; car il craignait qu'elle n'eût quelque avis de son dessein, et qu'elle ne cherchât à l'en détourner. Rempli de cette idée, il se rendit dans sa chambre qui heureusement n'était pas éclairée, la princesse étant encore au lit, sans quoi elle eût soupçonné quelque chose à l'embarras qui était visible sur les traits de son altesse royale. Mais à peine eut-elle commencé à parler, que ces craintes se dissipèrent, le duc s'apercevant qu'elle voulait seulement s'entretenir d'une querelle qui s'était élevée entre deux personnes de sa maison, afin que son altesse en étant instruite,

pût les empêcher de se battre. Le duc quitta sa sœur sans avoir rien dit qui pût lui faire soupçonner ses intentions; car quoiqu'il fût persuadé qu'elle l'aimait trop pour vouloir empêcher son départ autrement que par la persuasion; il crut qu'il vaudrait mieux pour la princesse elle-même qu'elle n'en fût pas instruite, afin que si l'on venait à l'interroger, elle pût affirmer en toute sincérité qu'elle n'en avait eu aucune connaissance.

Avant de monter à cheval, le duc alla rendre ses devoirs à sa majesté; et, au bout de quelques instants, il sortit de la ville avec le duc de Glocester, se dirigeant vers l'Ecluse, sous prétexte que la chasse serait meilleure de ce côté. Il prit avec lui Henri Jermyn, Charles Berkley, avec deux ou trois domestiques de confiance, laissant à Bruges Henri Bennet et Henri Killigrew, dont il n'était pas aussi sûr, avec le reste de sa maison. Arrivé à un village non loin de l'Ecluse, il dit à son frère qu'il avait donné rendez-vous dans cette ville à une personne venue d'Angleterre, et qui avait des affaires importantes à lui communiquer. Il l'engagea, en conséquence, à continuer pendant une couple d'heures sa chasse dans les dunes, où il tâcherait de le rejoindre, ajoutant que s'il n'arrivait pas au bout de quelque temps, le duc de Glocester n'avait qu'à retourner à Bruges, où se il trouverait lui-même pour la fermeture des portes.

Son altesse royale s'étant ainsi séparée de son

frère, se rendit à l'Ecluse, où elle ne s'arrêta pas; mais elle traversa la ville, pour passer dans l'île de Cadsant; là elle laissa ses chevaux, avec ordre de la suivre à Flessingue, où elle arriva avant la nuit. Le duc y trouva sir John Berkley, et partit sur-le-champ pour Middelbourg. Il résolut de se rendre le plus promptement qu'il le pourrait à Utrecht, ayant formé le projet de passer en France par l'Allemagne, afin d'éviter les états espagnols. Mais la gelée s'étant déclarée avec violence, il fut forcé de prendre la route et de traverser Zierikzee, Bommene, Sommelsdyk, Helvoet-sluys, la Brielle et Maesland-sluys, la route ordinaire étant fermée par les glaces.

En arrivant le lendemain matin à Terveere, il se trouva dans le port un bon vaisseau français prêt à mettre à la voile; sir John Berkley proposa de s'y embarquer, afin d'éviter le long voyage qu'ils auraient à faire par terre. Mais Charles Berkley s'y opposa, en représentant que la mer était dangereuse dans cette saison, et que son altesse royale pourrait courir des dangers, si l'on rencontrait des vaisseaux de guerre anglais, *qui avaient coutume de visiter tous les bâtiments étrangers pour voir s'ils n'auraient pas à bord des matelots anglais, et les en retirer s'il s'y en trouvait* (1). Qu'à la vérité, il était possi-

(1) L'éditeur anglais a souligné cette phrase. (*Note du traducteur.*)

ble qu'on ne reconnût pas le duc, ce qui n'empêchait pas qu'en qualité d'anglais, ils pourraient tous être enlevés.

Ces raisons déterminèrent le duc à continuer son voyage, et, s'embarquant dans un bateau de passage ordinaire, il arriva la même nuit à Ziezikzee, d'où il se rendit dans une charrette à Bommene. Là, se remettant encore dans un petit bateau, il arriva dans la matinée à l'île de Sommelsdyk, il la traversa dans une charrette, et arrivé dans la ville de ce nom, il s'y embarqua pour Helvoet-sluys. Le bâtiment dans lequel il fit la traversée fut le dernier qui pût partir, l'eau étant tout encombrée de glaces et presque fermée. La sortie du port était même si difficile, que tous les habitants s'étaient réunis pour voir partir le vaisseau. Il y eut un moment où l'on craignit d'être poussé en mer; cependant après bien des efforts, on prit terre à une lieue au-dessous de Helvoet-sluys, et l'on arriva le même jour à la Brielle. Le lendemain on traversa l'eau pour se rendre à Maesland-sluys, d'où son altesse royale envoya sir John Berkley à La Haye, pour s'informer s'il pourrait obtenir la permission de rester pendant quelques jours caché dans le pays: puis le duc continua son voyage à Utrecht, et sir John vint l'y rejoindre, avec l'avis qu'il pouvait y demeurer en sûreté.

Le duc resta pendant une couple de jours dans cette ville, s'occupant à réfléchir au parti qu'il

lui conviendrait de prendre ; il résolut enfin d'écrire à sa majesté pour l'informer des motifs qu'il avait eus de s'absenter; de rester à Utrecht jusqu'au retour de son exprès, et, dans le cas où la réponse serait favorable, de ne pas continuer son voyage en France. Dans l'intervalle, pour mieux garder le secret de son séjour, il se rendit à Zuylestein, dont le propriétaire le reçut avec beaucoup de politesse. C'était un fort honnête gentilhomme de la connaissance du duc, fils naturel du prince Henri d'Orange, et qui, peu d'années auparavant, avait épousé mistriss Killigrew, dame d'honneur de la princesse royale. Au bout de huit jours, son altesse royale fut invitée à se rendre à Dieren, par un autre de ses amis, M. van der Natt, qui y résidait en qualité d'intendant du prince d'Orange.

Pendant que le duc était à Dieren, M. van der Natt fut invité à une noce qui devait se faire à Amsterdam. Son altesse résolut de l'accompagner avec Henri Jermyn, car elle désirait de revoir cette ville, où elle était sûre de ne pas être reconnue, et elle n'était pas fâchée d'y assister aux cérémonies d'un mariage, cérémonies qui, en Hollande, ont beaucoup de solennité et durent plusieurs jours. Au bout de deux jours, en ayant vu assez pour satisfaire sa curiosité, le duc retourna à Dieren, et de là à Zuylestein, où il reçut des nouvelles de ce qui s'était passé à Bruges après son départ.

Le duc de Glocester étant de retour, et son altesse royale ne paraissant pas à la fermeture des portes, on ne tarda pas à soupçonner la vérité. Sa majesté envoya le lendemain le marquis d'Ormond en Zélande; mais ce seigneur ayant appris en arrivant que le duc était déjà reparti pour la Hollande, revint rendre compte de cette circonstance à sa majesté. Quelques jours après, le roi ayant entendu dire que son altesse royale avait l'intention de se rendre en France, en passant par Cologne, envoya le colonel Blague dans cette dernière ville, pour y attendre le duc et pour l'engager à revenir, promettant de lui donner toute satisfaction. Sur ces entrefaites, sa majesté ayant reçu la lettre du duc, et voyant qu'il ne songeait pas pour le moment à aller en France, lui renvoya une seconde fois le marquis d'Ormond avec des propositions assez favorables, mais moins satisfaisantes pourtant que celles dont le colonel Blague avait été chargé.

Mylord d'Ormond trouva le duc à Zuylestein, où il venait d'arriver à son retour de Dieren; il lui remit les lettres de sa majesté, qui furent si agréables à son altesse royale, qu'elle résolut de se rendre dès le lendemain à Breda. Le roi lui disait en substance, que si elle voulait revenir, elle serait reçue, ainsi que ses serviteurs, avec la plus grande bonté, et qu'on ne leur donnerait plus aucune raison de se plaindre. Quant à sir John

Berkley, sa majesté désirait qu'il restât un mois en Hollande, après quoi il pourrait venir reprendre sa place auprès de son altesse royale, et tout serait oublié.

Le duc ne s'arrêta pas à Breda, il continua son voyage pour Bruges, où il fut très-bien reçu du roi. Aussitôt après son retour, ayant appris que Henri Killigrew avait parlé peu respectueusement sur son compte, et s'était encore plus mal conduit pendant son absence, il lui donna sa démission, ainsi qu'à sir Henri Bennett, que sa majesté nomma peu de temps après envoyé en Espagne, pour le dédommager de la place de secrétaire du duc qu'il avait perdue; de cette façon, son altesse n'eut plus autour d'elle que des personnes dans lesquelles elle pouvait mettre toute sa confiance.

Un mois après, sir John Berkley revint à Bruges, ainsi qu'il en avait été convenu; et, au bout de quelques jours, il fut fait lord, à la prière du duc. Vers le même temps, la princesse royale partit pour la Hollande; et, au commencement du printemps, sa majesté fixa, avec sa cour, sa résidence à Bruxelles. En y arrivant, le duc reçut de nouvelles preuves de ce qui lui avait déjà été dit par le père Pierre Talbot, jésuite, très-lié avec don Alphonse de Cardennas, savoir, que don Juan n'avait jamais rien dit au comte de Bristol, concernant son altesse royale ou

lord Berkley; qu'à la vérité on avait cherché à leur nuire, et que les discours avaient d'abord fait quelque impression; mais que don Juan et sur-tout le marquis de Caracena et don Alphonse de Cardennas n'avaient pas tardé à reconnaître la fausseté de ces suggestions, qui par-là devinrent favorables au duc et à lord Berkley, sans rapporter aucun avantage au comte de Bristol.

Les nombreuses indiscrétions de ce seigneur furent non-seulement cause que les deux ministres espagnols perdirent la bonne opinion qu'ils avaient de lui, mais elles les mécontentèrent beaucoup. Lors de son arrivée dans les Pays-Bas, la parfaite connaissance qu'il avait de la langue espagnole, l'art qu'il possédait de s'insinuer dans l'esprit des grands et de gagner leur faveur, quoiqu'il ne sût pas la conserver, et la confiance que sa majesté paraissait lui accorder dans toutes les affaires, lui procurèrent l'estime et la bienveillance de don Juan et des deux ministres. Il n'en fut pas content, et continuant à flatter don Juan et à l'amuser en tirant son horoscope, car ce prince aimait l'astrologie, il lui parlait sans cesse de sceptres et de couronnes, espérant, par ces discours agréables, augmenter le crédit dont il jouissait, et qu'il croyait déjà plus grand qu'il ne l'était en effet. Il s'efforça ainsi de s'immiscer dans le gouvernement, aux dépens des autres ministres; mais ceux-ci s'en étant aperçus, mirent

fin à ses vains rêves, et firent de lui à don Juan un portrait si ressemblant, que ce prince, soit par prudence, en voyant la jalousie qu'il inspirait, soit qu'il fût réellement convaincu de la vérité de leurs discours, cessa, dès ce moment, de le voir. De cette manière, le comte de Bristol resta déchu des hautes espérances qu'il avait conçues, ce qui lui était déjà arrivé dans d'autres pays. C'est ici le lieu de raconter comment le comte avait ruiné aussi son crédit en France.

Il y vint, pour la première fois, dans l'année 1649, à-peu-près vers l'époque de la première guerre de Paris. Il se conduisit comme il convenait à un homme qui avait quitté son pays par attachement pour son roi, c'est-à-dire qu'il suivit la cour. Il eut le bonheur d'être blessé à la cuisse dans un combat, près du bois de Vincennes, où le prince de Condé se trouvait. Cet accident attira les yeux sur lui. Sa vaillance et la recommandation de la reine d'Angleterre lui procurèrent, en 1651, le brevet de lieutenant-général. L'année d'après, quand la seconde guerre de Paris éclata, le duc de Sully ayant livré passage à Mantes aux troupes que le duc de Nemours amenait de Flandre au secours du prince, perdit son gouvernement, qui fut donné au comte de Bristol. On voit par-là combien le cardinal avait de confiance en lui, puisqu'il lui accordait un commandement si important et si avantageux.

Au mois de juillet, la cour se rendit à Pontoise, et résida alternativement dans cette ville et à Mantes, jusqu'à son retour à Paris. Le cardinal sortit en même temps de France. A peine était-il parti, que quelques courtisans, qui désiraient prolonger son éloignement, s'efforcèrent de former un tiers parti, et prirent le nom de *trois Français*, prétendant qu'ils ne s'opposaient au retour du cardinal, que parce qu'ils étaient persuadés que ce retour ne pouvait être que très-nuisible aux intérêts du roi. Le prétexte était plausible, et séduisit des personnes très-considérables, sur-tout dans la robe. Le comte de Bristol, oubliant qu'il était étranger et qu'il avait de grandes obligations au cardinal, se mit du complot, et eut même l'imprudence de donner un jour à la reine le conseil de ne point permettre que le cardinal revînt; cette démarche le perdit entièrement dans l'esprit de la reine et du cardinal, tandis que s'il s'était attaché à leurs intérêts comme il l'aurait dû, et qu'il se fût contenté d'obéir sans prendre sur lui le rôle de conseiller, il aurait été fait maréchal de France sous très-peu de temps. Au lieu de cela, le cardinal étant revenu après cette longue campagne, on ne se borna pas à lui ôter son gouvernement, on réforma encore ses deux régiments, pour lesquels on lui avait fourni de l'argent au commencement de l'été, et cela sans lui donner aucune

récompense, comme on l'avait fait à d'autres. Une indiscrétion, qu'il commit quelque temps après, au sujet de l'amour qu'il éprouvait ou prétendait éprouver pour la duchesse de Châtillon, fut cause qu'il se retira dans le midi de la France. On ignore si ce fut de son propre mouvement ou par l'ordre de la cour. Il y vécut en particulier, jusqu'à la campagne du siége de Paris ; il revint à ce siége en qualité de lieutenant-général sous le duc de Modène, général des troupes françaises dans le Milanais, et l'année d'après, il alla rejoindre sa majesté en Flandre.

Ce qui précède, depuis la page 79, ne se trouve point dans les Mémoires imprimés en français. Ces Mémoires reprennent à la campagne de 1651, dont nous allons donner un extrait, comme nous avons fait pour les trois autres.

Les préparatifs de cette campagne consistèrent principalement à lever six régiments d'infanterie, un anglais, un écossais et les autres irlandais. On réunit de cette manière plus de deux mille hommes qui sortirent de France pour entrer au service d'Espagne. On aurait obtenu le double avant d'entrer en campagne, si les Espagnols avaient tenu leur promesse, qui consistait à donner à chaque homme une pistole et des armes, et à les traiter favorablement durant leur service; mais ils eurent tant de crainte de voir les troupes du roi devenir trop nombreuses, qu'ils les découragèrent de toutes les manières possibles. C'était au prince de Condé qu'il

fallait attribuer cette conduite. Après le traitement qu'on avait fait à M. de Lorraine, et dont ce prince était cause, il craignait que si les troupes du roi d'Angleterre devenaient trop considérables, le même sort ne lui fût réservé. Nous avons parlé plus haut de l'imprudence du comte de Bristol, qui ajouta encore à la méfiance des Espagnols.

Au moment où le duc allait partir pour l'armée, le comte de Bristol fit prendre au roi d'Angleterre une mesure qui, quoique avantageuse en elle-même, eut pour objet principal de mortifier son altesse. Ce fut de prendre à son service M. de Marsin, avec le titre de lieutenant-général de toutes ses forces déjà sous les armes et qui seraient levées dans la suite. Il devait commander immédiatement sous le prince, soit en Flandre, soit en Angleterre, si l'occasion s'en présentait; ce qui rendait la place du duc absolument nulle. Le comte de Bristol, pour mieux gagner M. de Marsin, lui fit donner d'avance l'ordre de la Jarretière; et si le chancelier ne l'eût empêché, il l'aurait fait comte d'Angleterre, chose bien plus extraordinaire encore. Le duc d'York dans ses mémoires rend justice au mérite de M. de Marsin; mais il fait observer qu'on n'a jamais récompensé d'une manière aussi brillante des services qui n'étaient pas encore rendus.

Le récit des opérations militaires de cette campagne, n'est, pour ainsi dire, que la relation des

fautes des Espagnols, qui manquèrent toutes leurs entreprises par leurs lenteurs ordinaires : voici un exemple que le duc en donne, et qui mérite d'être rapporté. Don Juan observait en campagne les mêmes formalités que s'il avait habité Bruxelles ; il était par-tout d'un accès également difficile ; il ne manquait jamais, non plus que le marquis de Casacène, de faire la sieste tous les soirs ; et alors on n'osait jamais les éveiller pour les avertir de ce qui se passait. On ne peut qu'être surpris que don Juan et le marquis, qui avaient tous deux beaucoup de bons sens, d'esprit et de bravoure, pussent s'attacher à des formalités qu'ils savaient bien être préjudiciables au service de leur maître et à leur réputation. Le marquis était un fort bon officier, avait servi long-temps, passé par tous les grades, et devait sa fortune à son mérite ; et si don Juan n'avait pas eu le malheur, pour ainsi dire, d'être élevé comme fils d'Espagne, il était doué de qualités capables d'en faire un grand homme : mais les scrupuleuses formalités gâtèrent tout. Quand l'armée marchait, ils n'allaient jamais à la tête que quand l'ennemi était en présence ; quand les troupes étaient à moitié sorties du camp, ils montaient à cheval, marchaient, à la tête de leurs trois compagnies de garde, droit aux quartiers qui leur avaient été marqués, sans se mettre en peine de l'armée, sans reconnaître la situation du terrain, et sans savoir les quartiers des généraux. Aussi

dans une alarme ou à l'approche des ennemis, ils ne connaissaient ni le campement, ni même où était la grand'garde, ni les gardes avancées. Don Juan avait coutume, le plus souvent, en arrivant à son quartier, quelque peu avancée que fût l'heure, de se mettre au lit, il y soupait et ne se levait pas jusqu'au matin. Quand l'armée ne marchait pas, il sortait peu, et montait rarement à cheval.

Le trait suivant fera connaître leur prudence durant le siége d'Ardres. On vint dire à don Juan et au marquis de Casacène, qui étaient en carrosse derrière leurs attaques, hors de la portée du canon, que le prince de Condé et le duc d'York étaient allés visiter les travaux, don Juan répondit : *No hazen bien*, ils ne font pas bien.

Il est difficile de se faire une idée de toutes les fautes commises par les Espagnols au siége d'Ardres, et dont la levée du siége fut le résultat.

Le duc d'York qui avait emporté avec lui l'estime de tous les officiers de l'armée française, ne manquait aucune occasion de les entretenir. Une fois sur-tout il eut une conversation de plus d'une heure, avec deux ou trois cents des principaux officiers français qui avaient commencé à tirer sur lui dans une rencontre. Les Espagnols en prirent de l'ombrage; et la campagne étant finie, M. de Marsin, comme de lui-même, conseilla au duc d'éviter à l'avenir ces entretiens; les Espagnols étant jaloux, il serait possible qu'ils en

éprouvassent du mécontentement, quoiqu'ils ne le fissent pas paraître. Le duc répondit qu'ils auraient tort de s'en formaliser, ayant pu voir qu'il les avait fidèlement servis pendant cette campagne, et qu'il continuerait à se conduire en homme d'honneur; que, dans l'occasion, il chargerait ses amis dans l'armée française avec autant de vigueur que les Espagnols eux-mêmes ; mais qu'il ne se refuserait pas le plaisir de causer avec eux quand l'occasion s'en présenterait ; qu'il aurait soin du reste d'y aller seul, et de ne jamais se faire accompagner d'aucun officier du prince de Condé.

Reynolds, qui commandait les troupes de Cromwell au service de France, ayant remarqué les entretiens que les officiers français avaient avec le duc, et l'honnêteté avec laquelle ils le traitaient dans toutes les occasions, désira suivre leur exemple. A cet effet, il chercha tous les moyens de lui parler ou de rencontrer quelque personne de sa maison, quand ils parcouraient la campagne dans les environs de Mardyck. Le lord Newbourgh et le colonel Richard Talbot se trouvèrent être les premiers qui s'offrirent à lui: Reynolds avait eu l'occasion de rendre quelques services au premier en Angleterre, et il avait sauvé la vie au dernier en Irlande. Il demanda à leur parler; et ceux-ci, curieux de savoir ce qu'il avait à leur dire, entrèrent en conversation avec lui. Après les premiers compli-

ments, Reynolds leur demanda si le duc ne venait pas quelquefois de ce côté; sur leur réponse affirmative, il s'informa si son altesse daignerait lui accorder un entretien, étant bien jaloux d'en avoir un avec elle. On lui dit que, selon toute apparence, le duc ne s'y refuserait pas, si, à leur retour, ces deux messieurs faisaient part au roi et au duc de la rencontre qu'ils avaient faite.

Le prince se rendit, par la suite, plus souvent de ce côté, pour procurer à Reynolds l'occasion qu'il cherchait. Deux ou trois jours après, lord Newbourgh étant à la promenade avec le roi, demanda à sa majesté la permission d'aller parler à Reynolds; le roi la lui ayant accordée, il prit avec lui M. George Hamilton, s'avança jusqu'aux premiers postes de l'ennemi, et demanda à parler au général. Reynolds sortit à l'instant avec un gentilhomme nommé Crew. S'approchant de milord Newbourgh, il lui demanda qui étaient les personnes qu'il voyait à quelque distance sous les dunes. Lord Newbourgh ne nomma que le duc. Reynolds demanda alors s'il ne pourrait pas aller lui parler. Milord Hamilton vint auprès du roi et de son altesse royale, leur faire part du désir de Reynolds; et le roi ordonna au duc d'y aller. Son altesse emmena avec elle milord Hamilton et Berkley, capitaine de ses gardes. Aussitôt que Reynolds le vit venir, il s'avança pour aller à sa rencontre; il allait même descendre de cheval,

mais M. Hue l'en empêcha ; il se conduisit du reste avec beaucoup de respect et de politesse.

Il commença par de grands compliments, donnant toujours au prince le titre d'altesse ; il le pria de ne point le regarder comme un envoyé de Cromwell, mais comme un homme qui était au service du roi de France, et qui partageait pour le duc le respect de tous les Français. Le duc, qui ne doutait pas qu'il ne pût être utile dans l'occasion, lui répondit avec beaucoup de bonté. Tout indiquait au reste que Reynolds avait quelque chose à dire qu'il aurait voulu que M. Crew n'entendît pas; mais, celui-ci ne le quittant pas de vue, il ne put que laisser échapper quelques mots obscurs pour offrir au duc ses services. Ils se quittèrent au bout d'une demi-heure, fort satisfaits l'un de l'autre.

Cette entrevue et quelques autres marques d'égards qu'il donna au roi et au duc, lui coûtèrent cher. Il avait eu soin de faire dire aux vaisseaux anglais qui étaient en croisière de ne point tirer quand le prince sortait de ce côté; il envoya aussi plusieurs fois du vin à lord Newbourgh, en le priant de le remettre aux personnes pour lesquelles ce lord savait qu'il avait un grand respect. Tous ces procédés inspirèrent tant de jalousie à quelques-uns des officiers anglais qui servaient sous lui, qu'ils écrivirent à Cromwell pour lui donner avis de ce qui se passait. Un colonel White fréta

un petit vaisseau exprès pour passer en Angleterre et l'y accuser ; mais Reynolds en ayant eu vent, s'embarqua sur le même vaisseau que White, afin de se justifier. L'espoir de l'un et de l'autre fut cruellement trompé; car le capitaine du vaisseau se conduisit avec tant de négligence, que, quoiqu'il en eût été averti à plusieurs reprises, il courut se jeter sur les sables appelés Goodwin, où il périt avec tout son équipage et ses passagers.

L'année 1658 commença par un projet de descente en Angleterre, qui ne put être exécuté, parce que les Anglais s'emparèrent de six vaisseaux armés en flûte que le roi destinait à cette expédition. Nous n'entrerons dans aucun détail des nouvelles intrigues du comte de Bristol, pour réunir les troupes anglaises à celles du prince de Condé, et priver par-là le duc d'York de son commandement ; et nous passerons également sous silence la bataille de Dunkerque, si ridiculement perdue par les Espagnols, et qui fut la seule action marquante de cette campagne. Le 16 septembre, le duc se trouvant à Nieuport, y reçut la nouvelle agréable de la mort de Cromwell ; il en fit part sur-le-champ à don Juan, en le priant d'envoyer quelqu'un qui pût prendre le commandement à sa place, cet événement obligeant le duc de se rendre sur-le-champ à Bruxelles, auprès de son frère.

C'est ici que finissent les mémoires déjà imprimés en français ; la suite de cet ouvrage sera de nouveau une tra-

duction littérale de celui qui vient d'être publié à Londres.

La mort de Cromwell, et les troubles que cette mort ne pouvait manquer d'occasioner, son fils Richard ne possédant ni les talents de son père, ni la fermeté qui le rendait maître de l'armée, relevèrent les espérances du parti royaliste, espérances que des tentatives nombreuses et infructueuses avaient presque détruites. Mais les royalistes oubliant les périls qu'ils avaient déjà courus, et prêts à en affronter de nouveaux, ne craignirent pas d'exposer derechef leur fortune et leur vie. Divers changements, qu'un court espace de temps fit naître parmi leurs ennemis, donnèrent à leurs projets une probabilité de succès plus grands qu'ils n'en avaient encore eus: ils avaient réussi heureusement à se procurer des armes et de l'argent pour organiser un soulèvement, même aussi à engager dans leur cause plusieurs chefs du parti presbytérien. D'autres encore, que leur intérêt ou un faux jugement avait entraînés dans la révolte, se réunirent alors aux royalistes. Tels furent, dans l'ouest de l'Angleterre, le colonel Popham; dans le pays de Galles, Mansfield; dans le comté de Chester, sir George Booth; dans le comté de Lincoln, le colonel Rossiter; dans le comté de Norfolk, sir Horace Toronshind; sans compter lord William Waller et plusieurs autres personnages d'un grand poids, dans les

provinces qu'ils habitaient. Il en fut de même dans l'armée, à l'égard du colonel Charles Howard, du colonel Ingolsby, et de ceux en général qui, par la mort de Cromwell et l'abdication de son fils, avaient perdu ou craignaient de perdre leurs grades. De ce nombre furent surtout ceux qui avaient cherché à persuader à Cromwell de prendre la couronne, dans la cité, le général major Brown, et dans la marine, le général Montague. Quant au général Monk, qui commandait en Ecosse, il y a lieu de douter qu'il eût dès lors formé le projet qu'il exécuta si heureusement par la suite.

La plupart des personnes que je viens de nommer, se laissèrent si bien gagner par ceux que sa majesté avait chargés de ses intérêts en Angleterre, savoir, lord Bellasise, le colonel John Russell, sir William Camptes, le colonel Edouard Villars, lord Loughbourow et sir Richard Willis, que le premier août fut fixé pour le jour d'un soulèvement général. Sa majesté avait résolu de s'y trouver en personne avec le duc. Tout fut arrangé en conséquence ; le roi avait déjà pris ses mesures ; le lieu et le mode de son débarquement étaient fixés, ainsi que la manière dont il se rendrait aux endroits de réunion. Tout en un mot était prêt, et le moment de l'exécution approchait, quand ce grand projet fut rompu et anéanti par la trahison d'un seul homme. Cet

homme était sir Richard Willis, l'un de ceux qui jouissaient de toute la confiance du roi et qui faisait partie du *nœud choisi* (1); malgré cela il s'était laissé corrompre par Cromwell, quelque temps avant sa mort; et, depuis ce temps, il n'avait cessé de faire part au protecteur ou aux autorités qui lui succédèrent de tous les projets que le roi formait. Il était néanmoins convenu avec eux qu'il se bornerait à leur donner avis de ce qui se passait, sans nommer personne. Il ne manqua pas de tenir sa promesse, tandis que Cromwell et ses successeurs ne le pressèrent pas non plus de découvrir les personnes qui travaillaient pour les intérêts de sa majesté. Cela fut cause qu'il ne les trahit point dans l'occasion présente, et qu'il ne livra point aux rebelles le marquis d'Ormond, qui avait passé secrètement en Angleterre. Le roit apprit plus tard ces détails de M. Moreland.

Quoi qu'il en soit, il s'attacha, selon son habitude, à faire échouer le projet. Il y réussit, en persuadant au *nœud choisi* de différer le soulèvement pendant dix jours, quoique tout fût prêt. Les arguments dont il se servait étaient à la vérité plausibles, sans être convaincants; mais per-

(1) Ces Mémoires disent *select knot;* dans d'autres ouvrages, cette réunion est appelée *sealed knot* (nœud scellé), comme pour marquer le secret qui régnait dans ses délibérations. Nous ignorons laquelle de ces deux versions est véritable. (*Note du traducteur.*)

sonne ne se défia d'un homme que l'on regardait comme le plus zélé serviteur du roi. Aussi, son avis ayant prévalu, des ordres furent expédiés à tous ceux qui s'étaient engagés dans le complot, portant qu'ils ne devaient prendre les armes que quand ils auraient reçu de nouvelles instructions. Sir George Booth fut le seul à qui ne parvint pas ce contre-ordre, parce que Willis ignorait qu'il fît partie de cette ligue. Il écrivit en même temps à Bruxelles pour annoncer au roi que l'affaire était remise.

Le roi et le duc étaient sur le point de partir pour l'Angleterre, quand ils apprirent cette nouvelle. Son altesse royale vit d'après cela qu'elle aurait le temps d'aller voir sa sœur à Hamslærdyk, près de la Haye, avant que le roi quittât Bruxelles : mais il en arriva autrement. Le lendemain du départ de son altesse, on y eut l'avis que sir George Booth avait soulevé le comté de Chester. Sa majesté se flatta que ses amis, en d'autres provinces, encouragés par cet exemple, se leveraient aussi, quoique le jour formellement fixé ne fût pas encore assuré. Elle résolut, en conséquence, de passer en Angleterre par la voie de Calais, ce qu'elle fit dire au duc, afin qu'il pût la suivre le lendemain. Sa majesté partit secrètement de Bruxelles, ne prenant avec elle que le duc d'Ormond, lord Bristol, Daniel O'Neale, et Titus.

Aussitôt que le duc eut reçu la lettre du roi, il revint à Bruxelles sans s'arrêter nulle part. Il entra incognito dans la ville, et se rendit directement chez le secrétaire Nicholas, d'où il fit dire au chancelier de venir le trouver, afin d'apprendre si sa majesté avait laissé pour lui d'autres instructions. Elles se bornaient à la suivre le plus tôt possible à Calais, où il en saurait davantage. Le duc de Glocester devait rester à Bruxelles jusqu'à nouvel ordre. Le duc ne s'arrêta que le temps nécessaire pour se revêtir du déguisement sous lequel il comptait passer en Angleterre; puis, emmenant avec lui Charles Berkley et un trompette, il voyagea jour et nuit, en sorte qu'il atteignit le roi à Hazebrouck, non loin de l'Omr. Là, il fut décidé que le roi irait à Calais et le duc à Boulogne, où ce dernier tâcherait de se procurer un vaisseau, sans néanmoins se mettre en mer avant d'avoir reçu de nouveaux ordres du roi. Ce fut ainsi qu'ils se séparèrent. Sa majesté parvint le soir même au terme de son voyage, mais le duc n'arriva à Boulogne que le lendemain matin.

Le duc a entendu dire depuis, qu'en partant de Bruxelles, sa majesté, qui n'avait pas beaucoup de confiance dans le soulèvement de sir George Booth, avait déjà résolu de se rendre à Fontarabie, et que c'était seulement pour ne pas négliger l'occasion, dans le cas où elle se présen-

terait, qu'elle avait cru convenable de passer par Calais. Que ce rapport ait été vrai ou non, il est certain que le duc n'eut aucune connaissance du projet de voyage en Espagne, et qu'en arrivant à Boulogne, il était si persuadé qu'il allait partir pour l'Angleterre, qu'il envoya Charles Berkley au lieutenant de roi, pour tâcher de se procurer par son secours un petit bâtiment, disant qu'il avait obtenu du duc la permission de passer la mer pour ses affaires personnelles; et afin que le lieutenant de roi ne pût se douter que le duc fût à Boulogne, M. Berkley lui montra une lettre datée de Bruxelles, qu'il prétendait avoir reçu du prince. Il obtint en conséquence un vaisseau; et le duc, prêt à partir, n'attendait plus que les ordres de sa majesté qu'il croyait recevoir d'un moment à l'autre.

Au bout de deux jours, le roi, en se rendant à Abbeville, passa lui-même par Boulogne, et apprit au duc que les dernières lettres qu'il avait reçues à Calais, ne parlaient d'aucun autre soulèvement que de celui de sir George Booth, et que d'après cela, il ne croyait pas qu'ils dussent se risquer à passer la mer; que pour lui, ses intentions étaient de longer la côte jusqu'à Dieppe et Rouen, et que si, durant son voyage, il apprenait des nouvelles favorables, il passerait dans l'ouest auprès de Popham, ou dans le pays de Galles auprès de Mansfield. Le duc reçut l'ordre d'aller et

nir dans les environs de Boulogne, et obtint l'autorisation d'ouvrir toutes les lettres qui seraient adressées au roi. Pour le reste, il avait la liberté d'agir en tout comme il le jugerait convenable, et selon les nouvelles qu'il recevrait. Cependant, quelques jours après, le docteur Allestree refusa de lui remettre une lettre qu'il avait apportée d'Angleterre pour le roi.

Après cet entretien, le roi quitta son altesse royale pour se rendre à Rouen. De là, elle alla à Saint-Malo, puis par la Rochelle, à Toulouse, enfin à Sarragosse, d'où elle revint à Fontarabie, ayant appris que les conférences entre les Français et les Espagnols n'étaient pas encore terminées. Le roi, en quittant Boulogne, avait laissé M. Titus avec le duc; quelques jours après ils se rendirent ensemble à Calais, pour tâcher d'y apprendre des nouvelles certaines d'Angleterre. M. Titus y rencontra M. Dawson qui venait d'arriver du comté de Kent, et qui lui dit que le jour même où l'on avait attendu le roi et le duc à Linecourt, une compagnie de cavalerie s'y était présentée, croyant les y trouver, et que lui-même n'avait pu sans difficulté réussir à s'échapper, et à s'embarquer pour la France. Le duc ayant appris cet accident, en marqua une grande surprise, considérant le petit nombre de personnes à qui l'on avait confié le projet d'aller à Linecourt. Plus tard on découvrit que c'était sir Richard

Willis qui avait fait connaître ce secret aux rebelles.

Il arriva aussi, pendant le séjour du duc à Calais, un nouvel incident qui aurait pu lui causer de grands embarras et avoir des suites fâcheuses pour d'autres personnes. Un capitaine de la garnison, huguenot et d'un caractère intrigant, crut se rendre utile, en prévenant le lieutenant de roi, M. de Courtebonne, que le duc était à Calais, déguisé. Il assura l'avoir vu et l'avoir parfaitement reconnu, s'étant trouvé souvent avec lui dans le temps que son altesse servait dans l'armée française; il alla même jusqu'à indiquer la maison où son altesse logeait. Le lieutenant de roi fit sur-le-champ fermer les portes; et prenant avec lui un détachement, il se rendit avec le capitaine huguenot dans la maison que celui-ci avait indiquée. C'était un cabaret borgne, dans un quartier écarté de la ville. En y arrivant il se trouva que l'officier s'était trompé, et que la personne qu'il avait prise pour le duc, était M. Edouard Stanley, frère du comte de Derby, nouvellement arrivé à Calais, ainsi que plusieurs autres gentilshommes anglais, qui ayant entendu parler du soulèvement en Angleterre, y étaient venus de tous côtés pour suivre le roi et servir sous ses ordres.

Non content de cela, le lieutenant de roi, ayant apparemment reçu de nouveaux renseignements, continua ses recherches, et visita la maison de

mistriss Booth, dame anglaise, où les Anglais avaient coutume de loger. Il examina tous les recoins de cette maison ; et quoique le duc n'y logeât pas, il manqua pourtant d'y être pris, car il était en chemin pour s'y rendre, quand il rencontra Titus dans la rue, qui lui dit que les portes étaient fermées et qu'on le cherchait dans la ville. Le duc alors rebroussa chemin, et entra dans une maison où il trouva lord Berkley et lord Langdale; il y resta jusqu'à la nuit, et revint ensuite dans son auberge.

Le lieutenant de roi n'ayant pas réussi, ne fit plus de recherches, et, vers le soir, il fit rouvrir les portes. Le duc ne tarda pas à en être averti : quelques personnes lui conseillèrent de partir le soir même, avant qu'on refermât les portes pour la nuit. Il s'y refusa, craignant qu'on ne les eût ouvertes que pour lui tendre un piége, et qu'on ne le reconnût plus facilement, en le voyant ainsi sortir à une heure indue. Vers minuit il eut une chaude alarme à l'auberge où il logeait, et il ne douta pas qu'on ne l'eût découvert ; car, étant déjà couché, il fut réveillé en sursaut par de grands coups frappés à la porte. Il se leva à la hâte, et, courant à la fenêtre, il crut entendre des voix et des pas de soldats. Le prince ne se trompait pas. C'étaient en effet des militaires, mais ce n'était pas lui qu'ils cherchaient ;

quatre soldats ramenaient chez lui le maître de la maison dans un état d'ivresse complète.

Le lendemain matin, son altesse royale partit pour Boulogne, et ne revint plus à Calais. Au bout de quelques jours, le capitaine Thomas Cook arriva de Paris avec des lettres de la reine mère au duc, et avec l'ordre de découvrir le séjour du roi. Le duc apprit aussi par ces lettres, que M. de Turenne, qui était dans les environs d'Amiens, désirait parler à sa majesté au sujet des affaires de l'Angleterre. Le duc se rendit en conséquence à Abbeville, espérant y trouver le roi; mais il en était déjà parti, et tout ce que son altesse y apprit, ce fut qu'il s'était dirigé du côté de Dieppe. Le capitaine Cook l'y suivit; et ne le trouvant point, il poussa jusqu'à Rouen, d'où sa majesté venait de partir pour Saint-Malo; sur quoi Cook repartit et vint rendre compte au duc du peu de succès de ses démarches.

L'affaire était cependant d'une trop haute importance pour qu'on pût la négliger; c'est pourquoi son altesse résolut d'aller elle-même en secret voir M. de Turenne, qu'elle trouva à Amiens. Le maréchal lui dit qu'il aurait désiré parler au roi, mais que puisque l'on ne savait où sa majesté se trouvait, il lui rendrait le même service dans la personne du duc. Il offrit alors à son altesse de lui confier, pour emmener avec lui en

Angleterre, son propre régiment d'infanterie, qu'il voulait porter à douze cents hommes, et les gendarmes écossais ; il s'engageait en outre à fournir trois à quatre mille fusils, six pièces de campagne avec les munitions et les outils convenables, plus une provision de farine suffisante pour nourrir cinq mille hommes pendant six semaines ou deux mois. Le maréchal se faisait fort de procurer les vaisseaux nécessaires pour le transport, et de permettre aux troupes que sa majesté avait en Flandre, de se rendre à Boulogne pour s'y embarquer, et suivre le duc aussitôt que l'on pourrait réunir un nombre suffisant de bâtiments. Il engagea son altesse à envoyer sur-le-champ des ordres à ses troupes, promettant de leur délivrer des passe-ports à leur arrivée à Saint-Omer.

Afin que tous ces préparatifs pussent se faire avec plus de facilité et de certitude, M. de Turenne offrit même au duc de mettre sa vaisselle en gage, et de faire usage de tout son crédit pour lui procurer l'argent nécessaire au succès de l'expédition ; il conclut en disant, que son altesse devait bien penser qu'il n'avait pas reçu d'ordres du cardinal, qui assistait alors aux conférences ; que tout ce qu'il disait venait de lui-même, et n'était dicté que par son attachement pour le duc et sa famille.

On concevra sans peine que son altesse royale accepta avec joie des offres si généreuses, et qu'elle

ne perdit pas de temps pour désigner l'endroit où elle voulait débarquer. Elle se décide à prendre terre à Rye, et, si le pays se déclarait pour elle, à continuer sa marche sur Maidstone et Rochester; sinon, à fortifier la ville de Rye, qu'il lui serait facile de mettre en peu de jours dans un état de défense assez respectable, pour que Lambert ne pût l'en chasser sans en former le siége en règle, et par conséquent sans partager ses forces et changer ses plans.

Tout étant arrangé de cette manière, on songea à l'exécution; et M. de Turenne donna au duc une lettre pour le lieutenant de roi de Boulogne, avec l'ordre de mettre à la disposition de son altesse royale, tous les vaisseaux et bateaux pêcheurs qu'il pourrait réunir dans son gouvernement du Boulonnais. Le duc remit lui-même cette lettre au lieutenant de roi, en y joignant une autre lettre du maréchal d'Aumont, son gouverneur, que la reine s'était procurée, et qu'elle avait envoyée de Paris au duc; celle-ci portait aussi l'ordre de procurer à son altesse royale les bâtiments et tout ce dont elle pourrait avoir besoin.

L'affaire avançait à vue d'œil. Déjà il était convenu que le duc de Bouillon, et d'autres neveux de M. de Turenne, accompagneraient le prince en qualité de volontaires. Déjà on avait fixé le jour où les troupes s'embarqueraient à Etaples, quand des lettres d'Angleterre apportèrent la désagréa-

ble nouvelle que sir George Booth avait été défait par Lambert. Sur quoi le duc, qui était à Boulogne, se rendit à Montreuil, auprès de M. de Turenne pour l'en informer et pour consulter avec lui. Le maréchal fut d'avis que, dans la situation où se trouvaient les affaires, son altesse ne devait plus songer à passer en Angleterre; il lui conseilla de prendre patience et d'attendre une meilleure occasion, qui, selon lui, ne pouvait manquer de se présenter bientôt, vu les désordres qui arriveraient sans faute dans le royaume. Malgré ces raisons, le duc le pressa de consentir à son départ, lui disant qu'il était possible que le roi eût débarqué dans l'ouest ou dans le pays de Galles, et que, dans ce cas, le voyage du duc serait le seul moyen de sauver sa majesté et de lui faire gagner du temps. M. de Turenne ne se rendit point à ces arguments ; il répliqua qu'il avait tout lieu de croire que sa majesté n'était point en Angleterre, et que quand cela serait, ce n'était pas encore une raison pour que le duc se hasardât sans espoir de succès. D'après cela, il engagea son altesse à retourner en Flandre, et à y attendre des nouvelles du roi son frère, et des avis ultérieurs sur ce qui se passerait en Angleterre. Quand il eut fini, sachant que le duc avait besoin d'argent, il lui prêta trois cents pistoles et lui donna un passe-port. Son altesse retourna à Bruxelles; et ce fut ainsi que se termina cette expédition.

Le duc prit son chemin par Péronne; il y fit en secret une visite au maréchal d'Hocquincourt, un de ses anciens amis, qu'il avait connu à l'armée française, et qui s'était toujours conduit envers lui avec toute la politesse et la bonté imaginables. Le 11 septembre, son altesse arriva à Cambray, d'où elle se rendit en droiture à Bruxelles. Là, elle apprit avec surprise que quoique le duc de Glocester eût remis au marquis de Caracena les lettres que son altesse royale lui avait écrites de Boulogne pour faire marcher les troupes à Saint-Omer, et l'en eût suffisamment pressé, le marquis n'avait pourtant pas voulu permettre qu'elles quittassent leurs quartiers, prétendant que M. de Turenne n'avait pas le droit de leur livrer passage dans les états du roi de France, sans un ordre exprès qu'il ne pouvait avoir reçu. Il ne voulut pas même consentir à les envoyer sur le bord de la mer, quand le duc de Glocester, voyant qu'il ne pourrait obtenir son premier point, l'en eut instamment prié. Le duc ne put découvrir quels furent les motifs de Caracena pour ce double refus, qui ne nuisit point aux intérêts de sa majesté, mais qui fit connaître quel fonds on pouvait faire sur le marquis.

Ce projet de descente ayant été ainsi abandonné, et le duc n'ayant plus aucun espoir de rien entreprendre en Angleterre pour le moment, il passa le reste de l'année à Bruxelles, attendant le roi

son frère, qui y arriva vers Noël, de retour des conférences de Fontarabie.

Il ne sera pas sans intérêt de montrer ici combien peu l'on s'attendait alors dans les pays étrangers aux changements qui devaient sitôt se faire en Angleterre. Sa majesté, en revenant de Fontarabie, pria instamment le cardinal de lui permettre de rester en France auprès de la reine sa mère, offrant de garder le plus strict incognito. Elle ne put cependant obtenir cette légère faveur, et se vit obligée de revenir à Bruxelles contre son gré, après avoir passé seulement deux ou trois jours avec la reine à Colombe, ce qu'on ne pouvait décemment lui refuser.

Au commencement de l'année 1660, l'espérance qu'on avait entretenue jusqu'alors sur l'Angleterre étant presque évanouie, on fit au duc l'offre de commander les forces espagnoles contre le Portugal, et d'être grand-amiral avec le titre de *Principe del mare*. On assura le duc que cette charge n'était jamais confiée qu'à un fils ou proche parent du roi; que celui qui la remplissait avait le commandement des galères, ainsi que des vaisseaux de guerre; que par-tout où il débarquait il commandait en qualité de vice-roi, tant qu'il restait dans le pays; enfin qu'il jouissait d'un cinquième des prises et d'appointements considérables, sans compter les autres émoluments. Ce poste était donc non-seulement honorable, mais

encore avantageux par les profits qu'il offrait, et c'était ce dont le duc avait besoin pour le moment. Il accepta de grand cœur l'offre qui lui fut faite, le roi son frère lui en ayant accordé la permission.

Son altesse royale se prépara donc à partir pour l'Espagne au commencement du printemps; mais les changements merveilleux qui arrivèrent dans l'intervalle en Angleterre, empêchèrent heureusement ce voyage. L'impulsion une fois donnée, le mouvement fut si prompt, que sa majesté était presque arrivée dans son royaume avant que les pays étrangers, sur-tout l'Espagne, pussent se persuader qu'il y eût eu une révolution. Sir John Greenfeild était déjà arrivé de la part du général Monk, que l'on croyait la restauration du roi plus éloignée que jamais; et, dans cette idée, on le laissa partir tranquillement pour la Hollande. Enfin sa majesté se trouvant à Breda, peu de jours avant de s'embarquer pour l'Angleterre, le marquis de Caracena chercha encore à l'attirer en Flandre, prétendant qu'il avait à lui communiquer des nouvelles importantes que des personnes arrivées d'Angleterre à Bruxelles y avaient apportées; ces personnes avaient aussi des offres considérables à faire à sa majesté. Le marquis envoya à cette occasion le comte de Grammont au roi avec des lettres par lesquelles il priait sa majesté de vouloir bien se donner la peine de venir à Anvers, ou du moins jusqu'à Woest-wesel, ne pouvant

sortir des états de son maître pour avoir l'honneur de l'entretenir. Mais sa majesté ne se sentit nullement portée à confier sa personne aux Espagnols, ne sachant quelles pourraient être les suites de cette condescendance. Elle jugeait du reste que si ce qu'on lui faisait dire n'était pas un simple prétexte pour l'attirer, ce ne pouvait pas non plus être rien de fort important, son retour en Angleterre étant déjà assuré.

Ne voulant cependant donner au marquis aucune cause de mécontentement, le roi envoya le duc à Bruxelles. Quand son altesse royale y arriva, elle vit qu'il ne s'agissait que du colonel Bampfield, qui était venu avec des propositions vagues de la part de Scott et de quelques personnes de son parti; d'où le duc conclut que sa majesté avait bien fait de ne pas quitter Breda.

Son altesse royale resta un jour ou deux auprès du marquis, après quoi elle retourna près du roi son frère, qui, peu de jours après, se rendit à La Haye. Il y fut bien reçu, et s'embarquant à Scheveling vers la fin de mai (le 23) à bord de la marine anglaise, commandée par le général Montague, il prit terre à Douvres, le.... (25) du même mois, avec ses deux frères les ducs d'York et de Glocester, et fit son entrée solennelle à Londres le 29, jour qui se trouvait être l'anniversaire de sa naissance.

Ici finit le premier tome de l'ouvrage anglais.

Jamais l'Angleterre ne fut témoin d'une joie plus grande que celle qui accompagna l'arrivée du roi, et jamais peuple ne fut plus heureux que celui de nos trois royaumes à la restauration de sa majesté. Pour en être convaincu, nous n'avons qu'à réfléchir à ses malheurs passés, et à ce qu'avait dû lui faire souffrir une rébellion qui avait duré sans relâche depuis 1641 jusqu'en 1660. Pendant cette rébellion, la face entière du pays avait été changée, la monarchie détruite, le roi immolé, et pour comble d'horreur, par une prétendue cour de justice. La noblesse et les riches propriétaires avaient été opprimés, et un grand nombre d'entre eux avaient partagé le sort de leur roi ; le gouvernement de l'église avait été entièrement anéanti ; et une république, ou plutôt une anarchie, avait été fondée par l'influence d'une armée, dont les officiers étaient tirés de la lie du peuple, puisqu'il s'y trouvait des brasseurs, des savetiers et d'autres artisans. Cromwell, leur général, ne tarda pas à usurper l'autorité suprême ; et, sous le nom de protecteur, il gouverna plus arbitrairement que jamais roi d'Angleterre ne l'avait fait avant lui. Après sa mort, son fils Richard ayant pris en main les rênes du gouvernement, elles lui furent arrachées par l'armée, qui s'empara du pouvoir et ne sut plus comment en disposer. Enfin, après plusieurs changements et d'affreuses convulsions dans l'état, Dieu, par sa

grande miséricorde envers la nation, et plus encore pour montrer sa toute-puissance, fit usage du général Monk comme d'un faible instrument par le moyen duquel il rétablit le roi, sans verser une goutte de sang, et au grand étonnement de toute la chrétienté.

Il n'arriva rien durant la première année de la restauration qui pût interrompre la joie qui régnait à la cour et dans la nation, si ce n'est la mort prématurée du duc de Glocester et celle de la princesse d'Orange, dont la première arriva au mois de septembre et l'autre vers Noël; tous deux succombèrent à la petite-vérole. Le duc possédait toutes les qualités naturelles qui pouvaient faire un grand prince, ce qui rendit sa perte d'autant plus sensible à la famille royale, dont la douleur fut renouvelée et augmentée par la mort de sa sœur, la princesse d'Orange, qui le suivit de si près. Les qualités personnelles de cette princesse, et l'amour qu'elle avait montré pour tous ses parents dans le temps de leur détresse, la firent autant regretter qu'elle en était estimée.

Nous ne devons pas omettre de parler de l'événement important qui marqua cette année la vie du duc; c'est-à-dire son premier mariage avec la fille du lord chancelier, union extraordinaire par elle-même et par les suites heureuses et funestes qu'elle a eues. Quand la princesse d'Orange vint voir la reine sa mère à Paris, elle y était accompagnée

de Mistress Anne Hide, l'une de ses dames d'honneur. Cette jeune personne avait de l'esprit et d'autres qualités faites pour gagner le cœur d'un prince moins susceptible que ne l'était son altesse royale dans la première ardeur de la jeunesse ; aussi le duc après quelques entrevues en devint-il éperdument amoureux. Elle montra à-la-fois tant d'esprit et tant de vertu dans sa conduite, que le duc, subjugué par sa passion, lui fit, avant la restauration, une promesse de mariage. Quelque temps après, le lord chancelier son père étant en grande faveur auprès du roi, le duc saisit ce moment pour demander à sa majesté la permission de remplir sa promesse; le roi commença par la refuser formellement, faisant usage de divers arguments pour dissuader le duc de la résolution qù'il avait prise. Plusieurs amis du duc, et même des gens de sa maison, s'opposèrent avec ardeur à ce mariage. Le duc n'en resta pas moins ferme dans sa résolution, aimant mieux encourir le blâme de promettre légèrement, que celui d'être injuste en rompant sa promesse. Après beaucoup d'importunités, le roi finit par donner son consentement. On peut juger aussi que le lord chancelier employa une grande prudence et beaucoup de circonspection, afin d'adoucir le roi dans une affaire qni lui promettait de si grands avantages. Enfin, la permission de sa majesté étant obtenue, le duc s'empressa d'é-

pouser la jeune dame, et ne tarda pas à publier hautement son mariage. Il faut d'ailleurs avouer que ce qui lui manquait du côté de la naissance était si bien compensé par ses autres qualités, que ses manières se montrèrent par la suite entièrement d'accord avec sa nouvelle dignité.

Quelque temps après le mariage du duc, au mois de janvier 1661, un nommé Venner, cinquième monarchiste(1), et l'un des chefs de ce parti, après avoir prêché sa compagnie et avoir jeûné toute la journée avec elle, sortit de son église, accompagné de trente hommes armés, et se mit à courir dans les rues, entre onze heures et minuit, criant à haute voix : *Vive le roi Jésus!* exhortant tous ceux qui tenaient pour le roi Jésus de le suivre, et engageant les autres à rester chez eux. Quelques constables entendirent le bruit et voulurent s'y opposer, mais ils ne se trouvèrent pas en force; de sorte que Venner traversa la ville sans être arrêté. Cependant les gens de son parti n'étant pas assez forts pour venir le joindre, il se rendit avec sa compagnie dans les bois, près de

(1) On appelait, pendant la révolution d'Angleterre, *cinquième monarchiste* (fiftmonarchy men), un parti ou une secte qui prétendait que le règne de mille ans, prédit dans l'Apocalypse, était arrivé, et qu'il ne fallait par conséquent reconnaître d'autre roi que Jésus-Christ. (*Note du traducteur.*)

Highgate. Sa majesté se trouvait alors à Portsmouth, où elle avait accompagné la reine sa mère et sa sœur la princesse Henriette, qui devaient s'y embarquer pour la France ; le duc, qui s'était senti légèrement indisposé, était resté à Whitehall. Le général qui était au Cockpit, ayant appris ce qui se passait, vint réveiller le duc pour lui en donner l'avis. Ils y envoyèrent quelques cavaliers qui n'étaient pas encore licenciés, et le régiment du général, commandé par sir Philip Howard ; mais Venner resta caché dans les bois, et la cavalerie ne connaissant pas le pays, ne parvint pas à le débusquer.

Au bout de deux ou trois jours, Venner et ses compagnons sortirent du bois avant l'aurore, et s'avancèrent sur Londres. Ils traversèrent Allgate vers sept heures du matin, avec les mêmes cris de *vive le roi Jésus!* et les mêmes exhortations pour qu'on vînt se réunir à eux. Ils ne trouvèrent point de résistance; et, descendant Leadenhall, ils mirent en fuite quelques hommes détachés de la milice ; puis, passant devant la vieille Bourse, ils arrivèrent jusqu'auprès de Woodstreet, où une vingtaine de cavaliers commandés par le nommé Corbet s'avancèrent contre eux : mais la rue était si étroite qu'ils ne purent charger. Sur ces entrefaites, la milice de la ville s'étant réunie, arriva en si grand nombre, que les rebelles

qui ne s'étaient accrus que de deux hommes, furent obligés de se retirer dans une maison, où ils se barricadèrent.

Tandis que ceci se passait dans la cité, le duc et le général en reçurent l'avis par un messager : ils montèrent aussitôt à cheval, et, à mesure qu'ils avançaient, un si grand nombre de seigneurs et de riches habitants vinrent les joindre avec leurs domestiques, qu'avant d'arriver à Saint-Paul, ils formaient déjà un corps de quinze cents hommes de cavalerie. Ils y rencontrèrent le lord maire, sir Richard Brown, qui leur apprit que Venner et toute sa compagnie étaient pris ou tués. Les troupes de la milice qui les assiégeaient n'avaient trouvé d'autre moyen de les chasser de la maison où ils se défendaient avec tant d'opiniâtreté qu'en tirant sur eux ; mais, pour de bonnes raisons, elles n'avaient d'abord osé s'y décider; enfin un marin nommé Lambert, qui plus tard, en récompense de ses services, fut nommé commandant du yacht du duc, et qui, en 1665, fut tué à bord de *l'Anne*, vaisseau du troisième rang, engagea quelques soldats à monter avec lui sur le toit de la maison, d'où ils firent en sorte d'y pénétrer. Ces fanatiques furent presque tous tués ou blessés avant qu'on pût s'emparer d'eux. Il n'y en eut qu'un seul qui demanda quartier, et un de ses camarades blessé qui était couché dans la chambre, leva l'épée sur lui en lui reprochant sa lâcheté. Venner reçut dix-

neuf blessures, et ce ne fut pas sans peine que les chirurgiens lui conservèrent la vie, jusqu'à ce qu'on pût le condamner et l'exécuter. Tous ceux de ses compagnons qui n'avaient pas été tués partagèrent son sort, à l'exception de deux dont on se servit pour déposer contre les autres.

Telle fut la fin de cette folle tentative d'un zèle furieux : elle semblait avoir été permise par la Providence, pour convaincre le roi et ses ministres à quel point il était nécessaire de songer à la sûreté de la personne et du gouvernement de sa majesté, en leur montrant combien d'esprits dangereux étaient encore répandus sur la surface du royaume. A dire vrai, il ne pouvait pas en être autrement, le gouvernement sortant à peine d'entre les mains des fanatiques, et les mêmes gens existant toujours, quoiqu'ils n'eussent plus de pouvoir.

C'est pourquoi le duc proposa au conseil qu'il avait assemblé le jour de l'insurrection, d'écrire à sa majesté, et de la prier de suspendre le licenciement de la compagnie de gardes à cheval et celui du régiment d'infanterie qui devaient être congédiés le même jour, et de songer plutôt à lever d'autres troupes pour la sûreté de sa personne et de son gouvernement. Sa majesté suivit ce conseil, et donna ordre sur-le-champ de former un nouveau régiment de gardes de douze compagnies, qui devait être commandé par le colonel John Russell, et un régiment de cavalerie de

huit compagnies, dont le comte d'Oxford devait être le colonel; enfin, une compagnie de gardes à cheval, dont le commandement fut destiné au lord Gerard. Elle envoya aussi chercher la compagnie des gardes du duc, qui était alors à Dunkerque. Outre ces précautions, le roi donna des brevets au comte de *** et au comte de ***, pour lever des régiments de cavalerie, breveter des officiers et enrôler des hommes de leurs comtés respectifs, mais qui ne devaient servir que de réserve, et n'être soldés qu'en cas de besoin.

On doit s'étonner que le lord chancelier et le comte de Southampton, de qui le roi suivait principalement les conseils, qui avaient été témoins des insurrections et des rébellions du règne de Charles Ier, et qui n'ignoraient pas tout ce que ce roi avait souffert pour n'avoir pas eu une garde assez forte; on doit s'étonner, disons-nous, qu'ils aient si peu songé à la sûreté du roi, et qu'ils aient négligé de le mettre à l'avenir l'abri de pareils dangers. Je ne puis m'empêcher de penser que le bon lord Hawly était meilleur homme d'état qu'eux, lorsqu'il disait au roi que mieux il serait gardé, plus il inspirerait de crainte à ses ennemis et d'amour à ses amis.

Cette conduite était d'autant plus surprenante de la part de ces deux lords, que ce furent eux qui, réunis aux évêques dans la chambre des pairs, empêchèrent que le roi ne suivît son inclination,

en accordant, selon la promesse qu'il en avait faite aux dissidents à Breda, une liberté de conscience assez limitée pour ne pas troubler la paix du royaume. D'après cela, l'on voit aisément que la suite inévitable de leurs conseils devait être d'irriter l'ennemi, sans se mettre en garde contre lui; ce qui prouve qu'un zèle aveugle pour la religion égare les têtes les plus sages; car ce fut ce seul motif qui engagea le chancelier, si attaché d'ailleurs aux intérêts et à l'honneur de la couronne, à s'opposer dans cette circonstance aux sentiments du roi et du duc, et à causer en quelque sorte une rupture de la foi publique, ou du moins de la parole du roi, qui, dans tous les cas, doit être inviolable.

Les ministres d'état ayant d'ordinaire tant d'influence sur le gouvernement, et son altesse royale, en qualité de grand amiral, faisant partie de ce gouvernement, il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails sur les personnes qui jouissaient, à cette époque, de la confiance de sa majesté. Nous avons déjà remarqué qu'avant même la restauration, il ne régnait pas une très-bonne intelligence entre le duc et les ministres du roi, qui étaient le lord chancelier Hide, le duc d'Ormond et le comte de Bristol. Ce dernier ayant embrassé la religion catholique peu de temps avant le retour du roi, cessa de prendre séance au conseil privé, mais n'en conserva pas moins

la connaissance des affaires les plus secrètes. Quoi qu'il en soit, ce triumvirat ne resta pas longtemps uni, car le comte de Bristol chercha, par des moyens détournés, à se procurer une plus grande partie de la faveur du roi, que le chancelier ne voulait lui en accorder. Une guerre ouverte ne tarda pas à s'allumer entre les deux compétiteurs. Bristol eut d'abord le dessous, parce que le chancelier était soutenu par le comte de Southampton, que le roi et tout le royaume estimaient, et qui, en particulier, n'avait pas très-bonne opinion du comte de Bristol. Celui-ci, qui était d'un caractère hautain, souffrit à regret la préférence dont jouissait son ennemi; il se livra à des discours violents, même envers sa majesté; et quoiqu'il ne réussît pas dans le commencement, cependant, s'étant ensuite réuni à d'autres ennemis du chancelier, il parvint à renverser son adversaire, sans en remporter néanmoins d'autre avantage pour lui-même, que le coupable plaisir de la vengeance. En attendant, le roi avait expressément ordonné au duc de bien vivre avec ses ministres; et le duc n'eut pas de peine à obéir, du moins à l'égard du chancelier, dont il avait épousé la fille; aussi, depuis ce temps, son altesse royale lui voua-t-elle une amitié inaltérable, dont elle lui donna toutes les preuves que permettait son devoir envers le roi.

Ce ministre était en général très-fidèle et très-

attaché aux intérêts de la couronne. Je ne saurais pourtant le disculper de n'avoir pas cherché à faire rapporter par le premier parlement qui suivit la restauration, les actes injurieux à la royauté, qu'on avait fait passer pendant le long parlement rebelle. Il y aurait réussi sans peine, dans un moment où le parlement était si bien disposé envers le roi. Il aurait tout aussi facilement obtenu pour la couronne la fixation d'un revenu, qui pût à l'avenir la rassurer contre les tentatives des factieux et contre les calamités terribles qu'elle avait naguère souffertes. Le chancelier ne manquait ni de talents ni de prévoyance, ce qui fut cause que bien des personnes pensèrent, non sans quelque apparence de raison, que sa négligence devait être attribuée à la jalousie que lui inspirait le goût du roi pour la religion catholique ; car, étant lui-même zélé protestant, il ne crut pas sans doute devoir mettre sa majesté trop à son aise, ou l'investir d'un trop grand pouvoir.

Ce fut par les conseils et les négociations de ce ministre, que se conclut en 1662 le mariage du roi avec une infante de Portugal. Ce mariage promettait de grands avantages à l'Angleterre, et les lui aurait en effet procurés, si, d'un côté, le port de Tanger qui faisait partie de la dot de la reine avait pu être rendu sûr pour nos vaisseaux, et si d'un autre, cette union avait donné des enfants

au roi, ainsi qu'on l'espérait. Il aurait été difficile alors de croire qu'un crédit aussi solidement établi que celui du chancelier, qui mettait sur le trône d'Angleterre une reine de son choix, et mariait sa fille à l'héritier présomptif de la couronne, pût être ébranlé. Mais l'homme le plus sage prévoit si peu l'avenir, et ses calculs sont quelquefois si faux, que les amis mêmes du chancelier, qui auraient dû être les soutiens de sa grandeur, furent au contraire la cause de sa chute, et l'accablèrent sous le poids de la responsabilité. La reine ayant été stérile, tandis que sa fille avait eu des enfants, ses ennemis lui en firent un crime, prétendant qu'il aurait dû s'y attendre d'après l'âge et la patrie de la reine. Je laisse à d'autres à décider quelle influence ces bruits ont pu avoir sur le roi lui-même, et jusqu'à quel point ils le rendirent plus facile à se séparer de son ministre.

Sur la nouvelle que la reine était arrivée à la rade de Portsmouth, conduite par le comte de Sandwich, le duc, accompagné de plusieurs seigneurs, alla, par ordre du roi, à quelques lieues en mer, pour recevoir sa majesté et la conduire à terre. Elle débarqua le 24 de mai. Le roi la reçut et l'accompagna au logement qui avait été préparé pour cette princesse. Après qu'elle y eut pris un peu de repos, leurs majestés reçurent la bénédiction nuptiale de milord Aubigny, aumônier de la

reine, mais si secrètement, pour ne pas offenser les protestants, qu'il n'y assista que quelques Portugais comme témoins. Ensuite le roi et la reine, passant dans le grand salon où toute la compagnie était rassemblée, s'assirent sur deux fauteuils; et le docteur Sheldon, alors évêque de Londres, accomplit la cérémonie publique, après laquelle il déclara qu'ils étaient mariés. On pourrait s'étonner que milord Sandwich n'eût pas épousé la reine par procuration, avant qu'elle quittât le Portugal, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas. La seule raison qu'on puisse en donner, est que la nation portugaise est plus superstitieuse qu'aucune autre, et n'aura pas voulu laisser faire chez elle cette cérémonie par un protestant.

Plusieurs autres propositions de mariage avaient été faites au roi avant celle-ci; je ne parlerai ici que de la nièce du cardinal Mazarin, qui passait pour la plus belle femme de l'Europe. Ce projet a eu cela de particulier, qu'il a été, à différentes époques, proposé et rejeté des deux côtés. Dans le temps que le roi se trouvait hors de ses états, et peu avant le traité de Saint-Jean-de-Luz, quand la confusion était au plus haut point en Angleterre, l'armée ayant dissous le parlement *Croupion*, et établi un comité de sûreté générale, les amis du roi pensèrent que le cardinal se tiendrait honoré d'une alliance avec sa majesté par le moyen

de sa nièce, tandis que sa puissance et ses immenses richesses le mettaient à même d'accorder au roi des secours efficaces pour sa restauration. C'est pourquoi l'abbé Montague ou bien milord Aubigny cherchèrent l'occasion de lui en parler; mais le cardinal, qui, à ce qu'il paraît, avait mauvaise idée de la position du roi, et qui croyait ses affaires désespérées, d'après ce que M. Bourdeaux, ministre de France en Angleterre, lui avait écrit, ne répondit que par un compliment, et ne voulut point entrer en négociation. Quand le roi fut de retour dans ses états, le cardinal, qui n'avait pas oublié la proposition qui lui avait été faite, eut la hardiesse de la rappeler à sa majesté, et de lui offrir sa nièce avec une dot énorme : mais ni sa beauté ni ses richesses ne tentèrent le roi, qui, à son tour, répondit par un compliment; et l'affaire en resta là.

J'ai peu de chose à dire jusqu'au commencement de la guerre de Hollande, tout étant resté tranquille, du moins en apparence, tant dans l'intérieur du royaume qu'à l'extérieur. J'observerai seulement que le parti toujours inquiet des républicains travaillait en secret à renverser le gouvernement, et que dans cette intention, les principaux d'entre eux avaient des réunions et des consultations particulières, dans lesquelles néanmoins ils ne pouvaient s'accorder sur la constitution qu'ils donne-

raient à l'état et à l'église ; car leur conseil était formé de dissidents protestants de toutes les sectes, excepté de quakers. Sa majesté fut de temps à autre avertie par de faux frères de ce qui se passait, ce qui l'engagea à faire arrêter quelques anciens officiers de l'armée de Cromwell, et les principaux non-conformistes, tels que le major Wildman, le major Bremen, le major Creed, et plusieurs autres qui auraient pu se mettre à leur tête et réunir un grand nombre de soldats licenciés de l'ancienne armée, tous excellents militaires. Ces officiers restèrent en prison jusqu'à la disgrâce du lord chancelier Clarendon, en 1667. Ces mesures n'intimidèrent pourtant pas le parti, qui projeta deux soulèvements pour le même jour, l'un à Londres, et l'autre dans le nord, près d'York.

Voici quel fut le plan formé pour le soulèvement de Londres. A l'heure où sa majesté ferait la revue d'un régiment de la milice, quelques-uns des brigands qui en faisaient partie ; devaient charger leurs mousquets à balle, et, en tirant pour faire une décharge de salut, ils devaient ajuster le roi. Quelqu'un ayant demandé ce que l'on ferait si on le manquait, un sergent du régiment, nommé Bradford, répondit : « Si vous le manquez avec vos balles, je ne le manquerai pas avec ma hallebarde. » Ce scélérat ne nia point d'avoir tenu ce discours, quand il fut pris et conduit enchaîné en la présence du roi, qui l'examina lui-

même. On prouva, dans la suite du procès, qu'il avait effectivement proféré ces horribles paroles.

Presque tous les conjurés furent arrêtés, et dans le nombre se trouva un prédicateur nommé Ridge: ils furent interrogés par les secrétaires et ne voulurent rien avouer ; sur quoi sa majesté fit venir Ridge et l'interrogea elle-même, en présence du duc et de lord Lauderdale. Dans le commencement il nia tout ; mais le duc lui ayant demandé s'il était marié, il répondit qu'il avait une femme et cinq enfants en bas âge ; on le pressa alors davantage, et on lui fit sentir que, s'il persistait dans son opiniâtreté et refusait d'avouer ce qu'il savait, il ne pourrait manquer d'être pendu, et qu'alors sa femme et ses enfants mourraient de faim ; tandis que s'il voulait être sincère et se fier à la bonté de sa majesté, il pourrait sauver sa vie et acquérir encore le moyen de soutenir sa famille. Il fut tellement frappé de cet argument qu'il tomba sur-le-champ à genoux, demanda pardon à sa majesté, confessa tous les détails du complot, et servit de témoin contre les autres, qui sans cela, n'auraient pu être condamnés, parce qu'il n'y avait qu'un seul témoin qui déposât contre eux. La conversion de cet homme fut si sincère, qu'il devint ensuite commissaire général de la marine, et fut tué à la bataille des Quatre-Jours en 1666.

Quant aux affaires du gouvernement et de la

cour, elles marchaient tranquillement, le chancelier restant principal ministre, et gouvernant seul l'état. Lord Falmouth jouissait d'une grande faveur auprès du roi depuis la restauration, et jamais personne, dans ce royaume ni dans aucun autre, ne songea moins à ses intérêts et plus à ceux de son maître; aussi, quand il fut tué sur mer, il ne laissa aucune fortune après lui, quoiqu'il n'eût jamais fait de dépenses extravagantes : mais il était si généreux, que, quand on lui proposait quelque projet avantageux, et qu'il en avait obtenu du roi la concession, si quelque vieux royaliste malheureux paraissait la désirer, il rendait au roi sa parole, afin qu'un autre en pût jouir, disant que sa majesté songerait à lui tôt ou tard. Il serait à désirer que tous les favoris et tous les premiers ministres suivissent un pareil exemple.

Ce fut vers cette époque, que lord Arlington étant revenu d'Espagne, chercha à s'insinuer dans les bonnes grâces de sa majesté ; il fut d'abord soutenu par le chancelier et par son ancien maître, le comte de Bristol, qui l'un et l'autre prenaient peu d'intérêt à lord Falmouth. Mais, après la mort de celui-ci, le chancelier ne tarda pas à se repentir d'avoir prêté la main au lord Arlington, ainsi qu'on le verra dans la suite de cette histoire.

Sir William Coventry, qui était secrétaire du duc, et très-bien vu de sa majesté, à cause de ses grands talents, ne resta pas long-temps d'accord

avec le chancelier. Celui-ci le trouvant industrieux et très-capable, en devint jaloux, et chercha secrètement à le tenir dans l'ombre. L'autre fut assez habile pour s'en apercevoir; aussi ne manqua-t-il pas dans l'occasion de contribuer à la disgrâce du chancelier.

Je dois dire aussi un mot du duc de Buckingham. Quoique tous les seigneurs qui avaient suivi le roi sur le continent, restassent dans le conseil au retour de sa majesté, on fit une exception à l'égard du duc, parce que le roi était mécontent de la conduite qu'il avait tenue dans un voyage en Angleterre, quelques années avant la restauration. Cependant il était admis à la cour, et sa conversation était agréable et enjouée; il s'insinua de nouveau, par degrés, dans la faveur de sa majesté, au point qu'il commença par avoir entrée au conseil, et fut ensuite nommé grand écuyer. Il ne tarda pas alors à se joindre à ceux qui cherchaient la ruine du chancelier; et, par ses railleries, il habitua peu-à-peu sa majesté à entendre mal parler de son ministre; mais celui-ci était trop solidement établi pour que sa faveur pût être ébranlée, quoiqu'il eût beaucoup d'ennemis à la cour, parmi lesquels il s'en trouvait même qui avaient l'oreille du roi; de sorte qu'il put les braver pendant quelques années. Voyant à la fin qu'ils ne pouvaient rien obtenir de sa majesté, ils élevèrent contre lui, dans la chambre des com-

munes, un de ces orages que l'on peut toujours faire naître contre un premier ministre, et qui fut enfin la cause de sa chute.

Mais, pour en revenir à ce qui regarde plus particulièrement la vie et les actions de son altesse royale, nous dirons que, depuis son retour en Angleterre, elle s'était principalement occupée, en qualité de grand amiral, de la situation de la flotte. L'usurpateur avait, il est vrai, considérablement augmenté le nombre des vaisseaux; mais les changements qui se firent après la mort de Cromwell, furent cause que ces vaisseaux se trouvaient en mauvais état. Les forces navales étaient épuisées et les magasins vides. Le duc en fit promptement un rapport au roi, qui obtint du parlement une somme de douze cent mille livres sterlings, pour en disposer selon que les besoins de l'état l'exigeraient. Sa majesté, qui connaissait les véritables intérêts de la nation, et qui avait un goût particulier pour tout ce qui regardait la marine, appliqua huit cent mille livres de cette somme à l'achat de munitions diverses pour la flotte, afin de pouvoir, en cas de besoin, mettre un nombre considérable de vaisseaux en mer.

Outre les soins que le duc donnait à la marine, il s'appliqua aussi à bien entendre le commerce, qui forme le grand intérêt de l'Angleterre. Il donna donc des encouragements aux diverses so-

ciétés marchandes, telles que la compagnie des Indes orientales, celles de la Turquie, de Hambourg et des Canaries. Il en érigea une nouvelle pour le commerce de la Guinée, qui était indispensable au soutien des plantations dans les colonies, et pour empêcher que les Hollandais ne devinssent seuls maîtres de ce commerce. Le duc se servit à cet effet du conseil et de l'industrie de sir Richard Ford, et de quelques autres négociants qui possédaient le secret des Hollandais, pour teindre la serge de la couleur qui plaît aux Nègres, et pour lui donner l'odeur qu'elle a en venant de Leyde, d'où s'expédiait autrefois toute celle qui se vendait sur les côtes de la Guinée.

Les Hollandais, pendant les guerres civiles qui désolaient l'Angleterre, avaient empiété sur le commerce des Anglais, et s'étaient emparés du château de Cormentin, sur la Côte-d'Or. En conséquence, le duc, aussitôt qu'il eut érigé la compagnie royale africaine, emprunta deux vaisseaux de sa majesté, et, les mettant sous le commandement de sir Robert Holmes, il les envoya, avec quelques autres vaisseaux qui appartenaient à la compagnie, et un petit nombre d'hommes de débarquement, pour se saisir du fort du cap Vert et du château de Cormentin. Sir Robert ayant exécuté sa commission, laissa des garnisons dans les deux forts, et établit des comptoirs tout le long de la côte.

Peu de temps après, le roi accorda au duc l'Ile-longue, dans les Indes occidentales, et cette portion de pays qui est située entre la Nouvelle-Angleterre et le Maryland. Elle avait toujours appartenu à l'Angleterre depuis sa découverte; mais, pendant la révolution, les Hollandais y avaient aussi empiété, en y construisant une ville et quelques forts, afin de s'assurer de tout le commerce du castor. Le duc emprunta donc encore deux vaisseaux du roi, et les confia au colonel Richard Nicholas, ancien officier et l'un de ses valets de chambre. Il avait sous ses ordres trois cents hommes. Les Hollandais se rendirent par composition, et sans coup férir. Les habitants hollandais y restèrent avec les anciens colons anglais, et ceux de quelques autres nations qui s'y étaient établis au commencement avec ceux-ci. Le colonel Nicholas resta de cette manière tranquille possesseur de tout le pays, qui reçut le nom de New-York. Le fort sur la rivière fut appelé Albany. C'est ainsi que le duc faisait tout ce qui dépendait de lui pour faire fleurir le commerce. Le parlement, excité par le roi, suivit son exemple, en rendant l'acte de navigation et plusieurs autres bills, pour encourager le commerce et la construction des navires.

Ces procédés et les plaintes de nos marchands au sujet des pertes que leur avaient fait éprouver les déprédations des Hollandais, durant les der-

niers troubles de l'Angleterre, furent, en quelque sorte, les avant-coureurs et l'introduction de la guerre qui ne tarda pas à s'allumer contre la Hollande. La nation entière, et sur-tout la Chambre des Communes, furent pénétrées de l'idée qu'il fallait accorder aux négociants quelque satisfaction, pour les pertes occasionées par les empiétements des Hollandais, et qui, à ce qu'on assurait, se montaient à sept ou huit cent mille livres sterlings. Les plaintes ayant été mises sous les yeux du parlement, les deux chambres déclarèrent que les indignités et le dommage qui nous avaient été faits par les Hollandais, nuisaient au commerce extérieur, et que sa majesté serait suppliée de prendre les mesures les plus promptes pour les faire cesser.

Cependant les Hollandais refusèrent de donner la juste satisfaction qui leur était demandée, s'imaginant, non sans quelque apparence de raison, que la nation qui venait à peine de recouvrer la paix intérieure, ne s'engagerait pas facilement dans une nouvelle guerre maritime, qui ne pouvait manquer d'être coûteuse. D'un autre côté, leur ambassadeur van Goch s'aperçut que le roi n'était pas très-porté à la guerre, et que le chancelier y était décidément opposé, ce qui le tranquillisa beaucoup; car il en conclut que l'on n'entreprendrait rien contre l'avis du premier ministre. Il se laissa tellement tromper par l'idée qu'il s'était

formée, qu'il ne voulut pas ajouter foi aux paroles du duc, quand son altesse royale lui dit avec la franchise de l'amitié, qu'à moins que ses maîtres, les États-Généraux, ne donnassent la satisfaction qu'on leur demandait, pour ce qu'ils avaient fait souffrir aux Anglais, la guerre était inévitable. L'ambassadeur se persuada qu'on ne parlait ainsi que pour l'effrayer; de sorte qu'il se trompa lui-même, et qu'il induisit son maître en erreur pour avoir voulu montrer trop de finesse.

Cet avertissement du duc n'ayant produit aucun effet, le roi fut, en quelque sorte, forcé par le cri général qui s'éleva dans la nation, et il déclara ouvertement la guerre aux Hollandais, vers le commencement de février. Ce qui donna principalement lieu à cette mesure décisive, ce furent les ordres secrets que les États envoyèrent à leur amiral de Ruyter, croisant alors dans le détroit de Gibraltar, de ravitailler à Cadix sa flotte, composée de douze vaisseaux de guerre, et de se rendre le plus promptement possible à la côte d'Afrique, pour enlever de nouveau aux Anglais le château de Cormentin, et pour ruiner les comptoirs qu'ils venaient à peine d'y établir par les soins particuliers et par les ordres du duc.

De Ruyter étant arrivé dans la baie de Cadix, pour se préparer à cette expédition, il y trouva sir John Lawson qui venait d'y arriver avec une

escadre de nos vaisseaux, après avoir conclu la paix avec les Algériens. Celui-ci s'aperçut au genre d'approvisionnements que faisait de Ruyter, que son dessein devait être de se rendre à la côte d'Afrique, pour y détruire les établissements de notre nouvelle compagnie. Il assembla les capitaines en conseil; et après la lecture de ses instructions, voyant qu'il n'était pas autorisé à commettre d'hostilités, il s'empressa d'écrire au duc pour lui donner avis de ce qui se passait.

A cette nouvelle et à celle qu'on reçut bientôt après, que de Ruyter avait effectivement quitté Gibraltar, se dirigeant vers le sud, et qu'arrivé sur les côtes de Guinée, il s'était emparé de tout ce qui avait été à sa portée aux environs du cap Vert, le roi résolut d'envoyer le prince Rupert à sa poursuite avec une escadre de douze vaisseaux de guerre et de six vaisseaux de la compagnie, dont le plus petit portait quarante pièces de canons. Mais quand cette flotte se trouva réunie vers le milieu d'octobre 1664, on reçut un nouvel avis que les Hollandais en préparaient une plus considérable sous les ordres du baron d'Opdam, qui prétendait, en dépit de nos mesures, forcer le passage du détroit, et protéger l'envoi des secours destinés à la côte de Guinée. Déjà ils avaient envoyé une galiote en avant pour en prévenir leur directeur-général.

Le roi changea alors d'idée; et au lieu d'envoyer

le prince Rupert avec son escadre en Guinée, il donna ordre d'armer encore une quarantaine de vaisseaux, parmi lesquels se trouvèrent *le Royal-Charles, le Royal-Jacques*, *le Swiftsure* et *le Londres*, du premier et du second rang, avec d'autres du troisième et du quatrième. Cette flotte devait être commandée par le duc, qui partit en effet pour Portsmouth, au commencement de novembre, s'embarqua sur-le-champ, et fut rejoint par le prince et le comte de Sandwich. Pendant ce temps, Opdam restait avec ses vaisseaux à Gœrée; et malgré les fanfaronnades des États, il s'éleva de grands débats pour savoir s'il sortirait ou non. Le vent qui fut défavorable pendant tout le mois, décida la dispute, et leur offrit un prétexte plausible pour rester. Au commencement de décembre, le vent tourna à l'est; mais ils n'en profitèrent pas, et finirent par désarmer leurs vaisseaux pour le reste de l'hiver.

Le duc qui ignorait cette circonstance, et qui s'attendait toujours à les rencontrer, croisa pendant quatre ou cinq jours entre Dunnose, Portland et le cap de la Hogue. Le peu de largeur du canal le forçait de mettre en panne toutes les nuits; mais, malgré l'obscurité et une forte brise, il n'arriva aucun accident à la flotte sous ses ordres. Voyant à la fin que les Hollandais ne paraissaient point, le duc retourna à Spithead. Là, il reçut la nouvelle de l'ordre de désarmement qu'Opdam avait

reçu des États, sur l'avis que son altesse royale était prête à le recevoir. Son altesse ayant donc encouragé la marine par sa présence et par ses ordres, revint à Whitehall au commencement de décembre, laissant jusqu'à son retour la flotte sous le commandement du comte de Sandwich, à qui elle enjoignit d'envoyer les vaisseaux du quatrième et du cinquième rang croiser dans les environs de l'île de Wight, pour arrêter tous les vaisseaux hollandais qu'ils rencontreraient, par maniere de représailles, ainsi que le roi son frère l'avait ordonné. Son altesse donna ordre aussi d'équiper tous les autres vaisseaux qui se trouvaient dans les ports, afin que la flotte fût pourvue de tout ce qui était nécessaire, et prête à le recevoir au commencement du printemps. Le duc ne négligea pas de faire faire sous ses yeux une grande partie des préparatifs, et de retourner à son poste aussitôt que la saison le permit.

Le parlement s'étant assemblé le 24 novembre, le roi, dans son discours aux deux Chambres, leur représenta l'état des affaires à l'égard des Provinces-Unies, et leur fit part des mesures qu'il avait prises pour mettre sa marine sur un pied respectable. Sur quoi la Chambre des Communes vota, dès le lendemain, une somme de 2,500,000 livres sterlings; et, le 4 mars suivant, le roi déclara solennellement la guerre aux Hollandais.

Ce fut le 23 mars que le duc, suivi de plusieurs

personnes de haute distinction, et de volontaires de la première qualité, partit de Londres pour Gunfleet, où avait été indiqué le rendez-vous général de la flotte, et quoique, par sa présence et par ses ordres immédiats, il fit tout ce qu'il pût pour hâter les travaux, elle ne fut prête qu'au bout d'environ cinq semaines. Cependant son altesse royale employa cet intervalle de la manière la plus utile, en réunissant tous les matins à son bord les divers commandants pour régler les rangs et l'ordre de bataille; car, quoique dans les derniers combats du temps de Cromwell, les Anglais eussent combattu avec bravoure, ils ne gardaient aucun ordre, et leurs victoires étaient dues plutôt à leur valeur qu'à leur méthode. Cette guerre, commencée sous le commandement de son altesse royale, fut la première où l'on combattit en ligne, et où l'on observa une forme régulière de bataille.

Au commencement de mai, le duc mit en mer avec la flotte la plus belle et la plus formidable que jamais l'Angleterre eût contemplée, tant par la force et le nombre des vaisseaux, que parce qu'elle était commandée par un prince de la famille royale, qui eut la plus grande part aux dangers et à la gloire de l'expédition. La flotte entière était composée d'environ quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre de différentes grandeurs : il y en avait trois du premier rang, onze

du second, quinze du troisième, trente-deux du quatrième, onze du cinquième, et vingt-six vaisseaux marchands armés en guerre et portant quarante à cinquante pièces de canons, sans compter les brûlots et autres petits bâtiments. La flotte était divisée comme de coutume, en trois escadres, la rouge, la blanche et la bleue; le duc était à la tête de la première dans *le Royal-Charles*, portant au grand mât l'étendard royal aux armes d'Angleterre. Sir John Lawson eut l'honneur d'être le vice-amiral de l'escadre de son altesse royale, et sir William Berkley, son contre-amiral. Le prince Rupert était vice-amiral de la flotte, commandait l'escadre blanche, et portait le pavillon de l'union à son grand mât; sir Christophe Mynns était son vice-amiral, et le capitaine Samson, son contre-amiral. Le comte de Sandwich, contre-amiral de la flotte, était amiral de l'escadre bleue; il portait à son grand mât le pavillon bleu. Sir Georges Ayscue et le capitaine Tiddyman lui servaient de vice-amiral et de contre-amiral.

Son altesse étant si bien accompagnée, commença à éprouver une grande impatience de rencontrer la flotte hollandaise. Cette flotte n'étant pas encore en mer, le duc résolut de la visiter sur ses propres côtes; en conséquence il croisa pendant quelque temps entre Scheveling et Texel, et vint même une fois si près de cette dernière

île, qu'il distingua parfaitement la flotte hollandaise à l'ancre dans le port ; elle en fut si alarmée, qu'elle ordonna sur-le-champ de faire allumer des feux tout le long de la côte, afin de recevoir promptement l'avis si les Anglais débarquaient.

Après cela, son altesse royale s'éloigna d'une dixaine de lieues, et jeta l'ancre pour voir si les ennemis ne sortiraient pas ; mais, au lieu de leur flotte de guerre, elle n'aperçut que dix vaisseaux de leur flotte marchande de Bordeaux, convoyée par deux bâtiments. Ils étaient à une lieue au vent de la flotte anglaise ; le duc donna le signal de la chasse, et, quoiqu'il régnât un épais brouillard, tous les vaisseaux marchands furent pris : les deux vaisseaux de guerre trouvèrent moyen de se sauver.

Le duc ne voyant pas que les Hollandais songeassent à sortir, resta encore une couple de jours sur leurs côtes ; mais quelques-uns de ses vaisseaux ayant perdu leurs mâts par le mauvais temps, il crut devoir retourner à Gunfleet pour les réparer et pour faire de l'eau. Ce ne fut que vers la fin du mois qu'il se trouva en état de remettre en mer ; mais il ne s'inquiéta pas beaucoup de ce retard, car il avait vu par la direction du vent que l'ennemi ne pourrait point sortir.

Cependant, dans la matinée du 30, son altesse royale donna de nouveau le signal du départ,

quoique au même instant le vent tournât vers l'est, ce qui rendait très-difficile d'éviter les bas-fonds. Elle fit pourtant le meilleur usage possible de la marée, sachant que ce même vent ferait sortir les Hollandais, qui peut-être en feraient usage pour se montrer sur les côtes d'Angleterre, afin de satisfaire le peuple et de réparer le crédit qu'ils avaient perdu par leurs retards. Son altesse ne se trompa point dans ses conjectures. Elle ne négligea donc rien pour sortir et pour observer les mouvements de l'ennemi; mais, malgré tous ses efforts, elle ne put arriver que le premier juin à la baie de Southwold, où elle jeta l'ancre; et à une heure de l'après-midi, les Hollandais parurent au vent des Anglais.

Leur flotte consistait en cent treize vaisseaux de différentes grandeurs, divisés en sept escadres, onze brûlots et sept yachts. Le commandement général était confié à Opdam, qui, bien qu'il fût homme de qualité et très-brave, n'était pas grand marin. Les officiers portant pavillon au grand mât qui commandaient sous lui, étaient Corneille et Jean Evertsz, Stellingweert, Tromp, fils du célèbre amiral de ce nom, Schram et Kortenaer.

Les deux flottes ne s'approchèrent pas encore, parce que les Anglais avaient besoin d'un peu de temps pour former leur ligne de bataille, et qu'ils attendaient quelques-uns de leurs grands vais-

seaux, qui étaient allés compléter leurs équipages avec ceux d'une flotte considérable de vaisseaux charbonniers, qui passaient en vue, se rendant à Londres. Le vent, qui était toujours à l'est, faiblit le soir, de sorte que l'on ne put faire beaucoup de chemin; en attendant, les deux flottes tâchèrent de profiter du peu de vent qu'il y avait. Le lendemain on ne vit les Hollandais que vers dix heures du matin. Le duc profitant alors d'une bonne brise, s'avança vers eux avec une trentaine de ses meilleurs voiliers; mais il resta à un peu plus de deux lieues de leur flotte, pour donner à la sienne le temps de le rejoindre en entier; ce qui étant fait, il s'approcha de nouveau, et vers le soir les deux flottes se trouvèrent fort près l'une de l'autre. Le duc était alors à environ huit lieues à l'est de Laystof, qui est à trois ou quatre lieues de Yarmouth. Le temps fut calme toute la nuit.

Vers deux heures du lendemain matin, on aperçut les Hollandais allumant leurs mèches, et se préparant par conséquent au combat. Ils s'étaient rangés dans le même ordre que les Anglais, c'est-à-dire sur une seule ligne. Au point du jour, il s'éleva une brise fraîche du sud-ouest très-convenable à la bataille qui allait s'engager. Pour mieux en assurer le succès, le duc fit tous ses efforts pour gagner l'avantage du vent. L'escadre blanche formait l'avant-garde; elle était

conduite par sir Christophe Mynns, qui tira le premier coup de canon. Les Hollandais étaient conduits par trois vaisseaux de pavillon, commandés par Tromp, Kortenaer et Stellingweert.

A trois heures du matin, le combat s'engagea vivement des deux côtés; et quand l'avant-garde de l'ennemi se trouva à portée de notre arrière-garde, le duc commanda le signal de virer de bord avec toute la flotte, afin de suivre la même course que les Hollandais. Un retard dans l'exécution de cet ordre fut cause que sir Christophe Mynns manœuvra différemment; ce petit accident fit perdre plus de six heures, qui s'écoulèrent avant que l'occasion se présentât de nouveau d'exécuter ce que le duc avait projeté. Cette manœuvre fut même alors moins avantageuse qu'elle ne l'aurait été dans le commencement, la position des deux flottes étant changée.

On se fit réciproquement peu de mal dans ces deux premières passes; seulement le vaisseau de cinquante canons, *la Charité*, qui avait été pris sur les Hollandais du temps de Cromwell, et qui était mauvais voilier, fut repris par eux, après avoir perdu son capitaine Dickenson et la moitié de son équipage. Deux autres vaisseaux du quatrième rang et un du cinquième, qui s'avançaient pour joindre notre flotte, n'ayant pu éviter les Hollandais, vinrent au moment où ils se trouvèrent à la portée du canon; et après avoir

couru une seconde bordée, ils rentrèrent dans notre flotte.

Le feu cessa alors pendant environ une heure, les deux flottes portant toutes leurs voiles, les Anglais pour conserver le vent et les Hollandais pour le gagner. Par cette manœuvre, il se trouva que le duc changea l'ordre de bataille, et Opdam fit de même. L'escadre rouge que commandait le duc, forma l'avant-garde, la bleue le centre, et la blanche l'arrière-garde.

Il était dix heures du matin quand le combat fut au plus fort. Jamais il ne s'était présenté de journée plus favorable pour se disputer l'empire des mers ; le vent soufflait une bonne brise du sud-ouest ; il n'y avait pas un nuage dans le ciel, et rien n'annonçait un changement de temps. Le duc s'attacha au vaisseau de l'amiral Opdam, et ne le quitta que quand les Hollandais eurent commencé à céder. Bientôt sir John Lawson, un des plus braves marins de son temps, fut mortellement blessé d'un boulet au genou. Il fit dire au duc la situation où il se trouvait avec son vaisseau, qui avait aussi beaucoup souffert ; et son altesse royale envoya pour commander à sa place le vaisseau et la division, le capitaine Jordan, officier expérimenté, qui était à bord du *Saint-George*. En arrivant à bord du *Chêne-Royal*, il trouva le bâtiment en si mauvais état, qu'il fut forcé de mettre en panne pour radouber ; ce qui fut cause

que toute la division suivit son exemple, les instructions pour le combat n'étant pas alors dressées avec autant de soins qu'on l'a fait depuis. Cette manœuvre laissa le duc très-exposé, car il n'avait plus que quatre ou cinq vaisseaux de sa propre division auprès de lui. Sir Thomas Allen conduisait la ligne dans *le Plymouth.*

Cependant trois vaisseaux hollandais, qui cherchaient leur flotte pour la rejoindre, parurent au sud. L'un d'eux portait quatre-vingts canons. L'amiral Evertsz l'avait confié à son fils, avec ordre de suivre la flotte aussitôt qu'il y aurait fait faire quelques réparations nécessaires. Le jeune Evertsz, qui était très-brave, et qui brûlait de se distinguer, résolut de courir sur *le Plymouth;* mais sir Thomas Allen, devinant son intention, l'évita. Ils s'approchèrent pourtant de si près, que leurs vergues se touchèrent, et ils se lâchèrent réciproquement une bordée en passant. Le combat continua jusqu'à ce que sir Thomas Allen fût forcé de mettre en panne. *La Fontaine,* capitaine Do T'ile, prise algérienne de quarante canons, et *la Marie,* capitaine sir James Smith, se trouvèrent dans le même cas.

Peu de temps après, *le Vieux-Jacques,* vaisseau du second rang, commandé par le comte de Marlborough, et qui était placé à côté de celui du duc, sortit de la ligne. Sir Allen Aplesy, grand ami du comte, dit à son altesse royale qu'il était

fâché de voir que son vieux camarade se conduisait si mal ; car il n'avait pas remarqué combien le vaisseau était en mauvais état. Le duc lui répondit qu'il était sûr que le comte était tué. Le prince ne se trompait pas : ce seigneur et le comte de Portland, son fils, qui l'accompagnait comme volontaire, avaient en effet péri l'un et l'autre. Ce fut alors que le comte de Falmouth, lord Muskerry et M. Boyle furent tués du même coup, sur l'entre-pont, et à côté de son altesse royale. Le premier était capitaine de ses gardes ; c'était un brave militaire et un bon officier de cavalerie ; il avait été de toutes les campagnes du duc en France et en Flandre. Il jouissait de l'estime non-seulement de son altesse royale, mais du roi lui-même ; car il n'avait jamais rien eu plus à cœur que leur service. Il avait si peu songé à ses intérêts, qu'il ne laissa aucun bien à sa femme et à sa fille, qui auraient péri de misère, si le roi et le duc n'en avaient eu soin. Un tel exemple est difficile à trouver parmi ceux qui jouissent de la faveur des princes. Le lord Muskerry était gentilhomme de la chambre du duc, il était brave et bon officier d'infanterie. Quant à M. Boyle, c'était un fils cadet du comte de Burlington ; il servait en qualité de volontaire, et faisait sa première campagne.

Le combat continua avec le même acharnement jusque vers deux heures de l'après-midi,

quand le feu des Hollandais commença à diminuer ; ce qui engagea les Anglais à augmenter, s'il était possible, le leur. Opdam ne lâchait plus au duc des bordées entières, comme il l'avait fait jusqu'alors ; il ne tirait plus que trois ou quatre canons à la fois, d'où son altesse royale conclut que plusieurs de ses pièces étaient démontées, et qu'il avait perdu une grande partie de son équipage. Le duc fit cesser son propre feu, afin que la fumée s'éclaircissant, il pût voir la position des deux flottes. Il découvrit que *le Chêne-Royal, la Marie* et *le Plymouth*, étant entièrement réparés, l'avaient rejoint. *La Royale-Catherine* et *le Swiftsure* étaient aussi auprès de lui. L'ennemi à cette vue fut tellement saisi de frayeur, que les vaisseaux qui étaient à l'arrière d'Opdam commencèrent à céder ; mais l'amiral lui-même restait ferme avec ceux qui étaient à l'avant, la plupart Zélandais. Le duc se trouvant par-là beaucoup plus à l'aise, et n'étant qu'à portée de mousquet d'Opdam, ordonna à son maître canonnier de faire à l'amiral un salut dans la forme usitée, c'est-à-dire canon par canon, et de pointer les pièces lui-même. Le canonnier remplit si bien sa commission, qu'au troisième coup, que l'on put distinguer comme les deux autres, le vaisseau d'Opdam sauta. A cet affreux spectacle, toute la flotte ennemie se sauva, à l'exception de *l'Orange* de quatre-vingt-quatre canons, qui seul

garda son lof. Le capitaine était sur la poupe, où il brandissait une large hache à deux tranchants, et la manœuvre indiquait clairement qu'il voulait aborder le vaisseau du duc. Quelques personnes de l'équipage, le voyant avancer ainsi tout seul, crièrent que c'était un brûlot. Le duc qui savait à quoi s'en tenir, leur répondit qu'ils ne tarderaient pas à découvrir la vérité par la bordée qu'il leur lâcherait en passant. Le vaisseau du duc l'aurait en effet reçue tout entière, si le capitaine de *la Marie*, sir Jérémie Smith, ne se fût approché si près de *l'Orange*, que leurs vergues se touchèrent. Ces deux vaisseaux donnèrent et reçurent réciproquement une bordée, qui tua ou blessa soixante hommes à bord de *la Marie*. Mais *la Catherine* en ayant à son tour envoyé une à *l'Orange*, ce vaisseau amena son pavillon. On y mit le feu après en avoir retiré l'équipage. Le capitaine Seaton, qui le commandait, et qui était d'origine écossaise, ne fit point de difficulté d'avouer qu'il avait résolu de se signaler, soit en abordant le vaisseau du duc, soit en se laissant prendre par lui. Il ne jouit pas long-temps du succès de ses vœux, car il mourut deux ou trois jours après de ses blessures.

Vers deux heures et demie, le duc étant à la poursuite de l'ennemi, vit quatre de ses vaisseaux, dont l'un était celui du vice-amiral, s'entre-choquer; et son altesse royale remarquant

leur embarras, y envoya un des deux brûlots qui l'accompagnaient, et qui firent si bien leur office, qu'au bout d'un instant tout fut en feu. On ne peut s'imaginer de spectacle plus lamentable que de voir la mer couverte d'hommes qui n'avaient d'autre refuge contre un élément destructeur que de se jeter dans les bras d'un autre. Ce fut alors que se montra toute la générosité des marins anglais. Contents d'avoir réduit leurs ennemis à cette extrémité, ils s'empressèrent de leur donner du secours, et les sauvèrent presque tous, quoiqu'ils courussent eux-mêmes le plus grand danger en chargeant trop fort leurs chaloupes.

Quelque temps après, un autre vaisseau hollandais, *le Marseman*, capitaine Jacob Rouse, fut incendié par un brûlot, après avoir amené, ce qui était contraire aux ordres qu'on avait donnés et aux usages de la guerre. Le duc fit aussitôt mettre le capitaine du brûlot aux arrêts, afin de le faire juger par un conseil de guerre; mais il mourut peu de temps après, et se sauva par-là de la peine qu'il avait méritée. Le jour baissait cependant, et les Anglais poursuivaient leurs avantages; ce qui fit tomber dans leurs mains plusieurs vaisseaux ennemis. Jean Evertsz parvint à la vérité à s'échapper, et se dirigea vers la Meuse avec douze vaisseaux de l'escadre zélandaise; mais de ceux qui faisaient voile vers le Texel, et qui formaient le gros de la flotte, il

est probable qu'il ne s'en serait échappé qu'un petit nombre, sans un accident qui arriva la nuit. Le jour étant entièrement tombé, le duc ordonna au capitaine Wetwang, qui commandait *le Norwich*, de tenir des feux allumés, et de rester toute la nuit à l'avant du vaisseau amiral, le plus près possible de la flotte hollandaise. En cas que celle-ci changeât de cours, il devait tirer le canon et augmenter le nombre des feux, afin de pouvoir recommencer l'attaque au point du jour (1).

Après avoir donné ces ordres clairs et positifs, son altesse royale resta sur le pont jusqu'à ce qu'il fît entièrement nuit, et descendit ensuite dans sa chambre pour prendre un peu de repos; mais, avant de se coucher, le duc remonta encore sur l'entre-pont, pour voir si tout allait bien, et pour renouveler ses ordres. A onze heures, il rentra dans sa chambre, et se jeta tout habillé sur son lit, afin d'être prêt à tout événement. Cependant il était à peine endormi, que M. Brunkerd (*Brounker*), garçon de la chambre, qui était de service, se glissa tout doucement sur le pont, et s'adressant au capitaine Cox, qui commandait le navire, voulut l'engager à diminuer de voiles,

(1) Nous avons un peu abrégé le récit de cette bataille. Nous n'avons cependant omis aucun fait, nous contentant de supprimer les détails nautiques qui n'auraient eu aucun intérêt pour nos lecteurs. (*Note du traducteur.*)

pour ne pas exposer la personne du duc, en se jetant pendant la nuit au milieu de la flotte ennemie, ce qui pourrait facilement arriver, le vaisseau étant bon voilier; et, dans ce cas, il courrait risque d'être abordé par un brûlot, ou de se voir exposé le lendemain à tout le feu de l'ennemi. Brunkerd exposa au capitaine qu'il devait être plus soigneux de la personne du frère unique du roi, et de l'héritier apparent de la couronne. A ces arguments et à d'autres du même genre, le capitaine Cox répondit naïvement qu'il n'était que patron du navire; que le duc lui avait au contraire ordonné de forcer de voiles; et que, sans un contre-ordre de son altesse royale ou de quelque officier supérieur, il ne se permettrait de rien changer à ses instructions. Brunkerd, voyant qu'il ne pouvait le persuader, s'adressa ensuite au capitaine Harman, qui faisait les fonctions de premier lieutenant du duc; mais celui-ci étant un ancien officier qui avait beaucoup d'expérience, ne s'en laissa point imposer; de sorte que Brunkerd découvrant l'inutilité de sa rhétorique, résolut d'user de finesse : il descendit entre les ponts, et après y être resté quelque temps, il remonta près de Harman, et, prétendant qu'il venait de chez le duc, quoiqu'il ne fût pas même entré dans sa chambre, il lui dit en confidence, et dans le plus grand secret, qu'il lui apportait l'ordre de diminuer de voiles, ordre

reçu de la bouche même de son altesse royale. Le capitaine Harman, ne s'imaginant pas qu'un gentilhomme, remplissant une place de confiance, pût se permettre un mensonge dans un objet de cette importance, ne douta pas de la vérité des ordres prétendus; de sorte que non-seulement il diminua les voiles, mais il mit encore en panne pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'enfin, craignant qu'il n'en résultât quelque notable désordre dans la flotte, car il s'en manifestait déjà un peu, il pressa la marche du vaisseau; et quand le jour parut, il rétablit toutes les choses dans l'état où le duc les avait laissées. Son altesse royale étant montée sur le pont, et n'apercevant pas de changement, ne soupçonna en aucune manière ce qui s'était passé pendant son sommeil.

Par ce moyen, les Hollandais gagnèrent beaucoup d'avance sur les Anglais; et quand il fit jour, le duc se trouva à une lieue en arrière de leur flotte, et autant en avant de la sienne, n'ayant auprès de lui que *le Centurion*, vaisseau du quatrième rang, et deux de ses yachts. La position réciproque des flottes continua à laisser son altesse royale dans l'ignorance de ce qui était arrivé; car il attribua ce qu'il avait gagné sur la flotte anglaise à l'excellente marche de son vaisseau, et ce qu'il avait perdu contre les Hollandais, à ce que ceux-ci avaient l'avantage du vent, et tiraient moins d'eau.

Quand le soleil parut, le duc aperçut distinctement la côte de Hollande vers laquelle il se dirigeait. Le comte de Sandwich était, avec le corps de la flotte, à une demi-lieue en arrière, et le prince Rupert un peu au largue. Pendant ce temps, l'ennemi se pressait de courir au Texel, portant toutes ses voiles au vent. Quelques-uns des meilleurs voiliers anglais parvinrent néanmoins à s'emparer des vaisseaux qui étaient le plus en arrière. Le reste fut chassé jusqu'à l'entrée du Texel, où la marée ne leur permettant pas d'entrer, ils mouillèrent si près du rivage, et avec si peu d'eau, que le duc n'osa s'en approcher avec ses grands vaisseaux, et les petits n'étaient pas assez nombreux pour attaquer une flotte de plus de quarante voiles. Ce qui ajouta au bonheur des Hollandais, ce fut que nous n'avions plus de brûlots; ils réussirent donc à entrer dans leur port, sans qu'on pût les en empêcher.

Nous n'avions eu en tout que quatre brûlots attachés à la flotte. Nous avons rendu compte de l'emploi des deux premiers. Le troisième, qui était commandé par le capitaine Balle, était très-petit; il avait été fait d'un vaisseau du sixième rang, et étant très-bon voilier, il donna la chasse au *Hilversum*, vaisseau de soixante-six canons, et parvint à s'y attacher et à y mettre le feu. *Le Hilversum* mit aussitôt en panne, et réussit à se débarrasser de ce brûlot; mais le temps que cette manœuvre

lui fit perdre, fut cause que les frégates les plus avancées de notre flotte le rejoignirent, et s'en emparèrent. Le quatrième de nos brûlots fut mis hors de combat.

Le duc voyant que les Hollandais étaient entrés dans le port, prit le largue, afin de ne pas exposer sa flotte, dans le cas où le vent viendrait à souffler avec plus de force. C'est ainsi que finit cette bataille, la plus grande qui eût jamais été livrée sur mer; car l'ennemi perdit ce jour-là vingt vaisseaux de guerre, dont le plus petit portait quarante canons. Huit de ces vaisseaux furent brûlés, le reste fut pris avec quatre mille prisonniers. Quatre de ses amiraux furent tués, Opdam qui commandait en chef, Kortenaer, Steelingweert et Schram. Leur perte totale fut estimée à dix mille hommes, tant tués que noyés et faits prisonniers. Notre perte en simples soldats et marins ne fut pas considérable pour une si grande victoire : elle ne passait pas huit cents hommes tués et blessés, sans compter pourtant l'équipage de *la Charité*, qui fut le seul vaisseau que nous perdîmes. En officiers de pavillon, nous eûmes à regretter sir John Lawson, vice-amiral de l'escadre rouge, qui mourut, quelques jours après la bataille, d'une blessure au genou, et le capitaine Sanson, contre-amiral de la blanche. Parmi les personnes de qualité qui furent tuées, nous comptâmes le comte de Marlborough, capitaine

du *Vieux-Jacques*, et sur le même vaisseau, son neveu, le comte de Portland, le comte de Falmouth, le lord Muskerry et M. Boyle, fils du comte de Burlington; plusieurs volontaires d'un rang moins élevé périrent aussi avec quelques domestiques du duc.

Son altesse royale s'étant fait rendre compte de la situation de sa propre flotte et des pertes de l'ennemi, dont les vaisseaux étaient tous rentrés dans la Meuse, le Texel ou le Vlie, se rendit au Nore, afin de faire les réparations nécessaires, et de ressortir le plus tôt possible. Tant qu'elle y resta, elle eut toujours soin d'avoir en mer des corvettes, qu'elle envoyait, deux à deux, au Texel et en d'autres endroits, pour surveiller tous les mouvements de l'ennemi. Cependant, vers la fin de juin, le duc ayant passé plusieurs jours à presser ses ouvriers, et le travail approchant de sa fin, le roi trouva bon de le mander à Londres avec le prince Rupert, sous prétexte de donner de nouveaux détails sur le dernier combat et sur la situation de la flotte, et de former un plan pour le reste de la campagne. Sa majesté ordonna que le commandement de la flotte fût confié dans l'intervalle au comte de Sandwich.

Avant d'aller plus loin, nous devons rendre compte de la belle conduite de deux des corvettes dont nous avons parlé. L'une était *le Diamant*, capitaine Golding, et l'autre *le Yarmouth*, ca-

pitaine Ayliff. Ils rencontrèrent deux vaisseaux, que les Hollandais appellent vaisseaux de direction. Ils appartenaient à la province de la Zélande, et portaient plus de quarante canons. Le plus fort était commandé par un nommé Masters, et l'autre par le jeune Corneille Evertsz. Ils ne craignirent point d'attaquer nos corvettes, quoiqu'elles fussent un peu plus fortes. Dès la première bordée, le capitaine Golding fut tué; mais son lieutenant Davis et le capitaine du *Yarmouth* dirigèrent si bien le combat, qu'au bout de quelques heures les Hollandais furent pris, quoiqu'ils eussent fait une belle défense. Une grande partie de leurs équipages fut tuée, et leurs vaisseaux furent désemparés avant d'amener leurs pavillons. Le duc donna la liberté à Evertsz, en considération des services que son père avait rendus au roi avánt la restauration. Il en fit de même pour l'autre capitaine, à cause de sa belle défense; le lieutenant Davis reçut le commandement d'une des prises.

Pour obéir aux ordres du roi, le duc laissa le commandement de la flotte au comte Sandwich; et emmenant avec lui le prince Rupert, il alla présenter ses devoirs à sa majesté à Londres. Le roi décida que ni le duc ni le prince Rupert ne remettraient en mer cette année, puisqu'on ne devait plus songer à combattre. La flotte devait rester sous le commandement du comte de Sand-

wich, qui ne recevrait d'autre commission que de chercher à intercepter les vaisseaux de de Ruyter, qui reviendraient des côtes de Guinée, ainsi que d'autres navires richement chargés qui étaient attendus de la Méditerranée et des Indes orientales et occidentales. On présumait que ces bâtiments tenteraient d'arriver en Hollande par le nord de l'Ecosse. Ils suivirent en effet cette route, et furent assez heureux pour entrer dans le port de Bergen en Norwége.

Le duc fit ce qu'il put pour engager sa majesté à lui permettre de repartir avec la flotte. Il se servit de plusieurs arguments d'un grand poids; mais le roi se borna à répondre qu'il avait résolu de ne plus risquer cette année la personne de son frère. Le duc observa que le danger serait fort peu considérable, les Hollandais n'étant pas assez forts pour risquer un second combat. Il ajouta que, puisqu'il avait si heureusement commencé la campagne, il désirait l'achever lui-même, et qu'il avait assez de vanité pour croire que personne ne l'acheverait aussi bien que lui; enfin il fit sentir à sa majesté que le soin qu'elle daignait prendre de sa personne dans un moment où il n'y avait pas beaucoup à risquer, l'exposerait peut-être par la suite à de plus grands dangers, quand, faute d'avoir profité de nos avantages, nous aurions laissé aux Hollandais le temps de réparer leurs pertes, et éloigné la conclusion d'une paix hono-

rable et avantageuse pour l'Angleterre. Malgré toutes ces raisons, le roi ne changea point de résolution ; et quand les vaisseaux furent en état de remettre en mer, il se rendit lui-même avec le duc au port, pour inspecter la flotte, dont le commandement fut remis au comte de Sandwich.

Pendant tout ce temps, le duc n'entendit point parler de ce qui était arrivé la nuit qui suivit le combat : cette circonstance fut heureuse pour Brunkerd, qui aurait été puni comme il le méritait, si le prince avait appris à cette époque ce qu'il avait fait. C'est à un étrange concours de circonstances, qu'il faut attribuer l'ignorance où le duc restait d'un fait généralement connu et dont tout le monde parlait. Quand le roi et le duc furent au port, le capitaine Cox profita de l'occasion pour se justifier auprès de son altesse royale, disant que l'on avait peut-être fait au duc des rapports à son désavantage, mais qu'il lui serait facile d'expliquer sa conduite, n'ayant agi que d'après ses ordres. Le duc ne sachant pas ce qu'il voulait dire le pria de parler plus clairement, personne n'ayant fait de rapport contre lui. Au moment où Cox allait commencer le détail de ce qui s'était passé, on vint prier son altesse royale de se rendre en toute hâte auprès du roi, qui l'attendait dans la chaloupe pour partir ; et le capitaine ayant suivi le comte de Sandwich ne retrouva plus l'occasion de s'expliquer.

Vers cette époque, la peste qui régnait depuis quelque temps à Londres ayant augmenté, le roi et le duc se rendirent d'abord à Hampton-court, et ensuite à Salisbury, d'où sa majesté trouva bon d'envoyer le duc dans les provinces du nord; car elle avait appris par les gens de sa police que les fanatiques et les anciens partisans de Cromwell et de la république, s'agitaient et tenaient des correspondances avec les Hollandais qui les encourageaient. Le duc d'Albemarle et le comte de Craven rentrèrent à Londres avec une moitié de la garde à pied et une compagnie de la garde à cheval, pour veiller à la tranquillité de la capitale.

Le parlement s'étant réuni à Oxford pendant l'automne, le duc fut obligé d'y retourner. Dans cette session le parlement accorda au roi 1,256,347 livres sterlings, pour poursuivre la guerre, et demanda la permission d'offrir à son altesse royale 120,000 livres, comme une marque de l'estime que sa belle conduite lui avait inspirée. Les Chambres remercièrent aussi le roi du soin qu'il avait pris d'empêcher que son illustre frère ne courût de nouveaux dangers sur mer. Ce fut alors que le duc entendit parler pour la première fois du faux ordre que Brunkerd avait donné en son nom. Il en ressentit une vive indignation, non-seulement contre le coupable, mais encore contre ceux qui lui avaient caché si long-temps sa faute.

Le prince Rupert et le comte de Sandwich s'excusèrent, en disant qu'ils avaient été persuadés que son altesse royale en était instruite, et qu'elle feignait de l'ignorer pour n'être pas obligée de punir publiquement Brunkerd. Les personnes de la maison du duc, qui étaient liées d'amitié avec le coupable, prétendirent que ce n'était pas à elles à dénoncer un camarade, et celles qui étaient regardées comme ses ennemis, dirent qu'elles avaient craint qu'on ne les accusât de sentiments d'envie, si elles avaient déclaré une faute qui pouvait coûter la vie à celui qui l'avait commise, ou du moins le perdre dans l'esprit de son maître : de sorte que tout le monde trouva quelque prétexte pour manquer à son devoir, en n'avertissant pas à temps le duc d'une chose qui devait avoir tant d'importance pour lui. Quand il l'apprit, la Chambre des Communes, dont Brunkerd était membre, voulut prendre connaissance de l'affaire; ce qui empêcha le duc de le faire juger par un conseil de guerre. Par ce moyen, le coupable échappa à la punition qu'il avait méritée; car, dans le commencement, tandis que ses collègues étaient le plus irrités contre lui, il fut assez prudent pour se retirer en France. Plus tard, ses amis firent en sorte que son procès fût différé jusqu'au moment où sir John Harman, principal témoin à charge, serait de retour de son voyage aux Indes occidentales. Pendant cet in-

tervalle les esprits se calmèrent ; l'on se contenta de chasser Brunkerd de la Chambre; et le duc ne put faire autre chose que de le renvoyer aussi de son service.

Nous n'entrerons pas dans les détails des opérations de la guerre dans l'année 1666, son altesse royale n'ayant pu accompagner la flotte, et n'ayant obtenu que la permission d'en faire l'inspection avant son départ. Cependant, pour suivre l'ordre du temps, et ne point laisser de lacune dans notre histoire, nous dirons seulement que le roi de France, après avoir offert sa médiation, n'ayant pu faire la paix pour les Hollandais, se crut obligé, en vertu d'une alliance qu'il avait signée avec eux, de joindre ses forces aux leurs, et de nous déclarer la guerre. Nous ajouterons encore que notre flotte étant en mer sous le commandement du prince Rupert et du duc d'Albemarle, nous eûmes le dessous dans le premier combat, parce que le prince était allé audevant des Français avec son escadre. Le duc d'Albemarle continua pourtant à se battre pendant quatre jours. Il avait en tête, durant les trois premiers, des forces doubles des siennes ; mais le quatrième jour, toute notre flotte étant rassemblée, et les forces étant devenues égales, les Hollandais cédèrent après quatre heures de combat, et rentrèrent dans leurs ports.

Après que notre flotte eut été réparée au Nore,

car l'escadre du duc d'Albemarle avait beaucoup souffert dans les manœuvres, et que les Hollandais se furent aussi rétablis de leurs pertes, les flottes remirent de part et d'autre en mer; et le 25 juillet, jour de Saint-Jacques, on en vint à un second combat, dans lequel nous remportâmes la victoire, et forçâmes les Hollandais à regagner leurs ports. Cette action fut suivie de l'expédition de sir Robert Holmes, contre l'île de Terscheling, où il détruisit cent cinquante vaisseaux marchands qui y étaient à l'ancre, ainsi que les deux vaisseaux de guerre qui les gardaient.

Un accident terrible contribua à rendre cette année remarquable : ce fut l'incendie qui, dans l'espace de quatre jours, consuma à Londres treize mille maisons, quatre-vingt-neuf églises paroissiales, et plusieurs autres édifices publics d'une grande magnificence. Ce malheur arriva pendant une guerre soutenue à-la-fois contre la Hollande et la France, et immédiatement après la peste qui avait désolée la capitale l'année précédente. Le duc travailla jour et nuit, et s'exposa à de grands dangers, pour arrêter le feu, dont la violence était encore augmentée par les vents d'est qui régnaient. On fut enfin obligé, pour couper la communication, de faire sauter quelques maisons avec de la poudre, et le feu s'éteignit enfin faute de matières combustibles.

Le parlement ne tarda pas à se réunir après cet événement, et plusieurs des membres considérant que la nation souffrait sous le triple fléau de la peste, de la guerre et du feu, se sentirent irrités, et exhalèrent leur colère sur les papistes. Quoique la peste fût évidemment envoyée de de Dieu, et que le parlement eût lui-même engagé le roi dans la guerre, il n'en chercha pas moins, d'un esprit aussi peu raisonnable que peu chrétien, à en rejeter la faute sur les catholiques. Une commission fut nommée afin de dresser l'acte d'accusation, mais elle fut forcée de renoncer honteusement à cette entreprise. Fatigué de la guerre, qu'il avait commencé avec tant d'ardeur, le parlement, prétextant une mauvaise direction dans les opérations, refusa les subsides nécessaires pour la continuer. Alors le lord chancelier, le lord trésorier Southampton, le duc d'Albemarle, et les autres ministres, engagèrent le roi à désarmer par économie les vaisseaux de la première et de la seconde grandeur, à ne garder que ceux qui pourraient servir à troubler le commerce de l'ennemi, et à se borner par conséquent à une guerre purement défensive. Le duc s'opposa de toutes ses forces à de pareilles mesures, disant que, lorsque nous n'aurions plus de flotte en mer, le courage de l'ennemi, alors très-abattu, se releverait, et qu'il ferait sortir ses vaisseaux, n'ayant plus de résistance à crain-

dre ; que ce que nous pourrions gagner du désarmement de nos grands vaisseaux, serait dépensé d'un autre côté pour l'entretien de la milice et des autres forces militaires, nécessaires à la défense de nos côtes et de nos ports ; que notre intérêt et notre gloire s'opposaient également à laisser, sous nos yeux, les Hollandais maîtres de la mer. C'est pourquoi son altesse royale déclara franchement qu'elle était d'avis que la mesure proposée était mal entendue, et qu'on ne tarderait pas à s'en repentir. La suite ne confirma que trop les craintes de son altesse royale, qui ne firent alors aucune impression.

L'été d'après, la flotte hollandaise étant sortie du port, elle fut en effet si bien maîtresse de la mer, qu'elle arriva à la balise du Nore, d'où elle remonta la rivière de Medway, brûlant et détruisant plusieurs vaisseaux. Elle s'empara aussi du *Charles*, vaisseau de la première grandeur, et aurait pu faire beaucoup plus de mal, si elle avait poussé vigoureusement ses avantages. Cette action fut la dernière de la guerre, qui, par notre propre négligence, se termina beaucoup trop glorieusement pour la Hollande. Le traité de paix, qui se négociait à Breda, fut signé dans cette ville le 9 juillet, et solennellement proclamé à Londres le 24 août suivant.

Le temps approchait de la réunion du parlement, qui était convoqué pour le 10 octobre.

Les mécontents étaient si fort encouragés par le mauvais succès des opérations maritimes, qu'ils levèrent la tête et furent très-turbulents. Il y eut des cabales et des réunions secrètes entre les chefs des partis républicain et presbytérien, qui n'avaient jamais négligé une occasion de troubler la monarchie. A cet effet, le comte de Northumberland, le comte de Leicester, lord Hollis, et d'autres qui tenaient pour les conditions de l'île de Wight, s'assemblèrent à Gilford; et l'on jugera de leurs dispositions par l'entretien que le comte de Northumberland eut avec le duc quelque temps avant l'ouverture du parlement. Ce seigneur étant venu à Saint-James, deux ou trois jours après son arrivée à Londres, pour rendre, selon sa coutume, ses devoirs à son altesse royale, le duc lui parla librement sur plusieurs sujets, et notamment sur le lord chancelier, dont il croyait que le comte était l'ami. Il exposa ses craintes, que les ennemis du ministre à la cour ne cherchassent à le mettre en jugement. Contre son attente, le comte, prenant un air sérieux, répondit que le renvoi du chancelier, qui avait encouru la haine générale, ne suffirait point pour satisfaire la nation, qui attendait aussi le licenciement des gardes et le redressement de plusieurs autres griefs. A ces mots, le duc l'interrompit, en l'engageant à cesser un pareil discours, dont il serait obligé sans cela

de rendre compte au roi. Mais le lord répliqua qu'il n'avait rien dit que ce qu'il avait intention de répéter lui-même au roi le lendemain; et il tint parole; car il était encouragé, ainsi que ceux de son parti, par la résolution qu'avaient prise les ennemis du chancelier : on ne doutait pas d'ailleurs que cette affaire ne fût l'occasion d'une rupture entre le roi et son frère. Quoi qu'il en soit, le duc chercha à raisonner avec lui, en lui faisant sentir la nécessité que le roi eût des gardes pour la sûreté de sa personne et le repos de la nation, et en appuyant son avis de l'exemple funeste du feu roi et de son gouvernement. Mais le comte était d'un caractère trop inflexible, pour céder à l'influence des raisons que le duc lui donna.

Ce fut alors que le roi donna enfin son consentement au renvoi du chancelier; mesure à laquelle les ennemis du ministre travaillaient depuis plusieurs années. Le premier qui l'attaqua fut le comte de Bristoll, qui l'accusa dans le parlement en 1664; mais à cette époque le roi soutenait le chancelier, ce qui fit manquer le projet du comte. Il en fut tellement irrité, que, perdant tout sentiment de devoir et de respect envers le roi, et sans avoir obtenu la permission de la chambre des pairs, il adressa à la Chambre des Communes un discours étudié et rempli de réflexions séditieuses sur le gouvernement de sa

majesté. Il eut en même temps l'audace de demander une audience au roi, et de supplier que milord Aubigny y pût être présent. Dans cette audience, il s'exprima d'une manière si insolente et si extravagante, que si le roi n'avait pris pitié de sa folie et n'avait considéré sa propre dignité, il l'aurait envoyé à la Tour, ou lui aurait fait un plus mauvais parti encore. Il eut la témérité de dire au roi que, puisque ses ennemis l'avaient privé de la faveur de sa majesté, il exciterait contre eux un orage si violent, que le roi lui-même en ressentirait les effets. Le duc apprit par la suite ces détails de lord Aubigny.

Les autres ennemis du chancelier travaillèrent avec plus de prudence, mais aussi plus sûrement, en épiant les occasions, et en inspirant peu-à-peu au roi, de la répugnance pour son ministre. Je ne saurais tout-à-fait excuser le chancelier d'avoir donné lieu à sa chute par l'imprudence de sa conduite. Sans compter plusieurs autres occasions, où il montra de l'opposition aux désirs de sa majesté, je ne puis passer sous silence celle où il empêcha l'indulgence du roi pour les dissidents. Dans l'année 1664, lord Roberts, lord Ashly Cooper et quelques autres, proposèrent et sollicitèrent, qu'en conséquence de la déclaration faite par sa majesté à Bréda, la tolérance fût accordée aux consciences timorées. Un conseil privé fut tenu à cet effet dans l'ap-

partement du chancelier, à l'hôtel de Worcester, et il y fut résolu qu'une déclaration serait soumise à la Chambre des Pairs. Le duc soutint aussi cet avis ; mais, quand les débats s'ouvrirent à la Chambre, le chancelier parla fortement contre la mesure ; elle fut aussi combattue par les évêques et autres zélés soutiens de l'église d'Angleterre ; de sorte qu'elle finit par être écartée. Cette affaire refroidit beaucoup l'amitié du roi pour le chancelier.

Les ennemis de ce ministre ne négligèrent aucune occasion de rappeler le souvenir de ses fautes. Ils renforcèrent leur parti de la duchesse de Cleveland, qu'ils gagnèrent d'autant plus facilement, qu'elle était piquée contre le chancelier, qui avait anciennement défendu à son épouse de voir la duchesse, à cause de sa vie scandaleuse, quoiqu'il eût été lui-même fort lié avec son père. La première tentative publique que le parti fit contre lui, fut d'engager sa majesté et la Chambre des Communes à dissoudre la compagnie des Canaries, pour laquelle il venait d'obtenir un nouveau privilége. Cette mesure n'eut d'autre but que de diminuer le crédit du ministre, car elle fut du reste très-préjudiciable au commerce. La compagnie obligeait les habitants des Canaries à vendre leurs vins à des prix raisonnables, et à prendre en paiement, pour une partie de ce que nous leur achetions, les produits des

manufactures de ce pays; mais aussitôt que la compagnie fut dissoute, ils augmentèrent le prix des vins, et ne voulurent plus recevoir que de l'argent comptant; ce qui occasiona ainsi une double perte à la nation.

Les ennemis du chancelier ayant donc décidé le roi à le renvoyer avant l'ouverture du parlement, qui devait avoir lieu, comme nous l'avons dit, le 10 octobre 1667, sa majesté en fit part au duc. Son altesse royale reçut l'ordre de l'annoncer au chancelier, à qui elle devait dire en même temps que le roi n'était nullement mécontent de lui, et que le seul motif de son renvoi était la nécessité où il se trouvait, sa majesté croyant qu'il valait mieux, pour sa dignité, avoir l'air de s'y décider d'elle-même, que de souffrir que le parlement l'y forçât; qu'en conséquence, le chancelier eût à renvoyer les sceaux; mais que le roi, pour lui donner une marque de sa considération, lui continuait la pension particulière dont il avait autrefois joui. Le chancelier reçut ce message ainsi qu'il convenait à un fidèle sujet, et renvoya sur-le-champ les sceaux à sa majesté; après quoi il dit au duc que, puisque ses ennemis avaient réussi jusque-là, ils ne s'y arrêteraient point, mais qu'ils le poursuivraient sans relâche, trop contents de le perdre pour songer aux intérêts du roi et de la couronne. Les sceaux furent donnés à sir Orlando Bridgeman, qui pas-

sait pour un avocat plein de talents et de probité, mais qui, à l'épreuve, se montra au-dessous d'une place aussi importante.

Quand le parlement s'assembla, la Chambre des Communes se montra de fort mauvaise humeur, et des pertes que nous avions éprouvées sur mer, et des frais que la guerre avait occasionés. Selon sa coutume, elle commença par exhaler son dépit contre les papistes, en votant une adresse au roi, pour le prier de renvoyer de son armée ou de sa marine tous ceux qui pourraient s'y trouver; et, afin de les mieux découvrir, elle demandait que tous les employés, sans distinction, prêtassent le serment d'obéissance et de suprématie, et qu'on fixât un jour pour les faire tous communier d'après la forme usitée dans l'église anglicane. Cette motion se fit après celle de remercîment pour le discours de sa majesté à l'ouverture de la session. Sir Thomas Littleton proposa aussi que l'on fît des remercîments particuliers à sa majesté, pour avoir ôté les sceaux au comte de Clarendon, et l'avoir éloigné de la direction des affaires de l'état. Il faut observer que cette clause aurait difficilement passé, si sa majesté n'avait pas fait dire secrètement qu'elle le désirait, et si le comte n'avait chargé ses amis dans les deux Chambres de ne point s'y opposer, étant résolu de ne jamais permettre que ses intérêts particuliers missent des entraves aux affaires du roi.

Il est très-probable que, si le duc avec les évêques et les autres amis du comte s'y fussent opposés dans la Chambre des Pairs, la motion eût été écartée. Aussi, quand on alla aux voix, le duc et plusieurs des amis du comte se retirèrent, leur obéissance aux volontés du roi ne leur permettant pas de voter contre la clause, tandis que leur raison, leurs liaisons avec le comte de Clarendon et leur amitié pour lui, les empêchaient d'approuver ce qu'ils regardaient comme d'un mauvais exemple pour la couronne. En réponse à l'adresse, sa majesté assura les deux Chambres qu'elle ne donnerait plus de place de confiance au comte de Clarendon.

Les ennemis du comte de Clarendon étant ainsi encouragés, ne crurent pas devoir s'arrêter là; et, pour n'avoir plus rien à craindre, ils résolurent de l'accuser. Le principal acteur dans cette affaire fut sir William Coventry, qui, pour pouvoir plus librement poursuivre le comte de Clarendon, s'était démis de la place de secrétaire du duc. C'était le plus dangereux des ennemis du chancelier, parce qu'il avait le plus d'esprit; la faction n'eût peut-être pas réussi, s'il ne se fût mis à sa tête. La Chambre des Communes ne perdit pas de temps pour dresser l'acte d'accusation qui devait être porté devant les pairs. Pendant que l'on prenait ces mesures violentes, le duc, placé entre ce qu'il devait au roi, à la justice, à son

amitié pour le comte et à son propre honneur, se serait trouvé fort embarrassé sur la conduite qu'il devait tenir, s'il n'avait plu à Dieu, au plus fort de la poursuite, de l'affliger de la petite-vérole : et quand sa santé lui permit de quitter son appartement, cette grande affaire était terminée ; car le roi avait engagé secrètement le comte à sortir d'Angleterre pour éviter l'orage qui se formait ; sur quoi le parlement passa un acte qui le bannissait à perpétuité du royaume.

Il y avait a cette époque dans les deux Chambres du parlement, un parti presbytérien, peu nombreux à la vérité, mais qui ne laissait pas d'être dangereux, par l'adresse qu'il mettait à chercher toutes les occasions, sinon pour détruire, du moins pour abaisser considérablement l'autorité royale. Les chefs de ce parti crurent que le moment était favorable, et que rien ne contribuerait plus efficacement à les conduire à leur but, qu'une division dans la famille royale. Ils s'adressèrent donc en secret au comte de Clarendon, et lui dirent qu'ils se mettraient tous de son côté, s'il voulait tenir tête à l'orage, et se joindre au duc pour s'opposer aux mesures violentes et injustes qu'on voulait prendre contre lui. Il est bon d'observer qu'ils faisaient usage du nom de duc, à l'insu de son altesse royale, qui, à cette époque, était, comme nous l'avons dit, malade de la petite-vérole, et ne quittait point le lit.

Mais le comte fut trop honnête et trop sage, pour se laisser prendre dans leurs filets, ils se retirèrent sans avoir réussi; et le comte, pour se conformer à la volonté et au désir de sa majesté, céda au torrent, et se rendit en France, où il mourut dans l'année 1674, après un bannissement de sept ans.

C'était un simple gentilhomme, d'une bonne famille; il avait été élevé pour le barreau; il possédait un jugement sûr et de l'éloquence naturelle, ce qui le fit avancer promptement. Il fut élu membre de la Chambre des Communes dans le fatal parlement de 1640. Ses talents s'y firent connaître si avantageusement, que le roi, qui l'estimait, le choisit pour diriger sous main ses intérêts dans la Chambre. Sa conduite y fut si prudente et si fidèle, qu'au commencement de la rébellion, il fut appelé à la cour et chargé des affaires les plus secrètes. En récompense de ses bons services, il fut nommé chancelier de l'échiquier. Quand le prince de Galles fut envoyé d'Oxford, dans les provinces de l'ouest, le roi le nomma membre du conseil de son altesse royale, où il jouit de la plus grande confiance. Plus tard, quand les affaires du roi furent désespérées, et que le prince, pour sa sûreté, se rendit d'abord aux Sorlingues, ensuite à Jersey et enfin en France, sir Edouard Hide l'accompagna toujours. Lors de l'assassinat du roi Charles Ier,

le roi actuel l'envoya avec lord Cottington en ambassade en Espagne, d'où il revint en France, et rejoignit sa majesté à Paris, peu de temps après la bataille de Worcester. Depuis ce moment il eut toute la confiance du roi et agit en premier ministre. Ayant été lord chancelier peu avant la restauration, il dirigea seul cette grande affaire avec le général Monk et l'amiral Montague. Quand le roi vint en Angleterre, sa faveur était si grande, que personne n'osait le contredire. Il fit nommer son ami intime, le comte de Southampton, lord trésorier; et, s'étant lié d'une étroite ligue avec ce seigneur, le duc d'Ormond et les évêques, car il était lui-même zélé protestant, il se fit craindre et rechercher de toute la nation. Le mariage de sa fille avec le duc d'York, n'augmenta pas peu sa faveur pour le moment; mais il est probable que l'envie que ce mariage excita contre lui, finit par être une des causes de sa perte.

A peine le chancelier fut-il éloigné, que ceux qui avaient le plus contribué à sa disgrace se divisèrent, chacun d'eux prétendant succéder au ministère. Sir William Coventry, sans le secours duquel Buckingham et Arlington ne seraient jamais parvenus à leurs fins, avait le plus de droits à cette place éminente, parce qu'il possédait le plus de talents et de moyens; mais les deux autres, quoique bien moins instruits, étaient meil-

leurs courtisans ; et s'étant unis contre lui, ils parvinrent à le dépouiller de tous ses emplois. Cela fait, ils se disputèrent à qui acquerrait plus de pouvoir et de crédit sur l'esprit du roi, dont les intérêts souffrirent beaucoup par leurs contestations.

Il y avait cependant une chose sur laquelle ils étaient d'accord entre eux et avec tous les ennemis du chancelier, c'était de diminuer, autant qu'ils le pourraient, la faveur que le roi accordait au duc ; car leur conscience coupable leur faisait craindre d'être tôt ou tard exposés au ressentiment de son altesse royale, pour la conduite qu'ils avaient tenue dans l'affaire Clarendon ; ils tremblaient aussi que, dans la suite, le duc ne persuadât au roi de rappeler son ministre. Ce fut pour empêcher cela qu'ils demandèrent à sa majesté la permission de proposer dans le parlement le bill de bannissement dont nous avons parlé. Le duc relevait alors de sa maladie ; il vota contre le bill, parce que la chose était sans exemple, les crimes imputés au chancelier n'ayant pas été prouvés. Cette circonstance ayant un peu refroidi le roi envers son altesse royale, ceux de la faction prirent courage ; et, sous le prétexte de remplir leur devoir et de montrer leur zèle, ils représentèrent à sa majesté, que le grand pouvoir dont jouissait le duc était généralement regardé comme une atteinte portée

aux droits de la couronne ; que dans les circonstances actuelles, et considérant le mécontentement que devait lui causer l'éloignement du chancelier, dont les amis et sur-tout la duchesse pouvaient avoir trop d'influence sur son altesse royale, il n'était peut-être pas prudent de laisser à son entière disposition toutes les forces maritimes et une grande partie de celles de terre. Ces suggestions, qui auraient mérité une punition exemplaire, ne furent regardées par le roi que comme des marques d'un zèle trop ardent, et ne firent du reste aucune impression défavorable sur son esprit ; la confiance de sa majesté dans la fidélité de son frère était trop ferme, pour pouvoir être ébranlée par de pareilles insinuations.

Quoi qu'il en soit, le parti victorieux ne fut pas oisif ; il travailla sans relâche à éloigner tous ceux qui avaient été les amis de l'ancien chancelier, pour mettre à leur place de vieux rebelles ou des membres du parlement, connus par leur opposition aux intérêts du roi. Parmi ceux-ci, il faut compter sir Thomas Osburn, sir Robert Howard, M. Seymour et lord Vaughan, qui tous obtinrent de bonnes places à la cour par la protection de leur patron le duc de Buckingham ; celle de lord Arlington ne fut pas moins avantageuse à sir Thomas Littleton, à sir Richard Temple et sir Robert Car. Entre les républicains et les cromwéliens, se trouvèrent lord Ro-

berts, lord Orrery, lord Anglesey, le secrétaire Trévor, et plusieurs autres de la même bande, qui, après la défaite du chancelier, furent tous employés, les uns plus tôt, les autres plus tard. Le nouveau ministère, afin d'acquérir de la popularité, au risque de perdre le roi, délivra de prison plusieurs républicains et anciens officiers de l'armée de Cromwel, tels que le fameux major Wildman, le colonel Salmond, le major Creed, le major Bremen, et d'autres qui étaient des gens d'esprit, très-braves et d'un grand crédit auprès des officiers et soldats licenciés de l'armée rebelle. Plusieurs d'entre eux possédaient, au moment de la restauration, les domaines de la couronne et de l'église. Ils avaient été arrêtés d'après l'avis du duc d'Albemarle, qui regardait cette mesure comme d'une nécessité absolue pour la sûreté du gouvernement; car, afin de rester en possession de leurs biens mal acquis, ils ne cessaient de fomenter des troubles et de faire des complots que la diligence du vieux général découvrait et renversait toujours.

Après cela, le ministère songea à éloigner le duc d'Ormond de la vice-royauté d'Irlande. Le duc de Buckingham se chargea de cette affaire à l'instigation du comte d'Orrery, personnage fameux par ses fréquents changements de parti, et par le discours qu'il adressa à Cromwel pour l'engager à prendre le titre de roi d'Angleterre. Le comte

d'Arlington eut d'abord quelque scrupule de se joindre à eux, pour renverser son ancien ami le duc d'Ormond ; mais, par leurs menaces, ils le forcèrent d'y consentir. Personne ne prit le parti de ce duc, si ce n'est son altesse royale, qui trouvait indigne qu'un homme qui avait toujours été si fidèle à son roi, fût persécuté et ruiné par des gens dont la plupart avaient été de véritables rebelles, ou à peu de chose près ; comme, par exemple, le duc de Buckingham, qui renia le roi son maître, pour gagner la faveur de Cromwel, dont il aurait épousé la fille, si cet usurpateur n'avait eu encore plus d'honneur que lui, et ne lui eût dit qu'il ne donnerait jamais sa fille à un homme qui montrait tant d'ingratitude envers son roi. N'ayant pas réussi de ce côté, il parvint, à force de prières et de soumission, à obtenir la fille du lord Fairfax, qui avait aussi commandé l'armée du parlement. Quoi qu'il en soit, les efforts de son altesse royale ne purent empêcher la faction d'éloigner le duc d'Ormond et de mettre lord Roberts à sa place.

Sir Thomas Osburne et sir Thomas Littleton obtinrent aussi des places de trésoriers de la marine, sans que l'on daignât parler au duc ou faire la moindre démarche auprès de lui. Il était cependant d'usage de ne point disposer de ces places sans l'aveu et l'approbation du grand-amiral. Le duc représenta à sa majesté le tort qu'on

lui faisait; mais le roi lui ordonna de signer leur nomination; son altesse royale obéit, et, par la suite, vécut en bonne intelligence avec ces messieurs, qui étaient instruits et qui remplissaient bien leurs places. On empêcha aussi pendant long-temps la nomination de sir Jérémie Smith à la place de commissaire de la marine, quoiqu'i fût recommandé par son altesse royale, qu'il eût d'anciens services, et qu'il fût l'homme d'Angleterre le plus capable de remplir cet emploi.

Malgré le peu de respect et même d'égards que les nouveaux ministres montraient pour le duc, son altesse royale ne manquait jamais de se réunir à eux dans le conseil du cabinet, ou par-tout ailleurs où sa coopération pouvait être utile au service de sa majesté; car aucun mauvais traitement ne pouvait l'engager à négliger son devoir et à donner ainsi l'exemple de la désobéissance aux autres sujets du roi. Aussi sa majesté le sentit-elle si bien, que les ennemis du duc ne réussirent jamais à ébranler la confiance qu'elle mettait en son frère.

Quoique les deux ministres, Buckingham et Arlington, s'accordassent pour mortifier le duc, ils étaient si loin d'être unis sur d'autres objets, qu'ils travaillaient déjà à se supplanter et à se détruire mutuellement. Cela alla si loin, que le duc de Buckingham envoya le comte de Berkshire, un de ses confidents les plus intimes, à

son altesse royale, avec des offres de service et de dévouement; à quoi le duc répondit franchement que ce seigneur lui avait déjà fait autrefois des offres pareilles, qui n'avaient eu aucune suite, de sorte qu'il ne pouvait compter sur lui; que d'ailleurs il était résolu de servir le roi à sa manière, et qu'il regardait comme au-dessous de lui d'entrer dans aucune de leurs cabales; qu'enfin, de crainte que par la suite on ne fît à sa majesté un faux rapport de ce qui venait de lui être proposé, il allait sur-le-champ en rendre compte lui-même au roi, sans pourtant nommer la personne qui lui avait porté le message.

Nous ne devons pas omettre ici de parler d'une déclaration que le roi fit par hasard de ses sentiments pour son frère, en présence de trois ou quatre gentilshommes de sa chambre. Ce fut quand le vieux sir William Armorer dit assez brusquement à sa majesté, qu'il courait d'étranges nouvelles dans le pays; qu'on disait, entre autres choses, que sa majesté avait intention de licencier les gardes-du-corps de son frère et son régiment d'infanterie, parce qu'elle ne croyait pas qu'il fût prudent, après les torts qu'elle avait eus envers le duc, de laisser entre ses mains le commandement d'un corps aussi considérable, et par conséquent le pouvoir de se venger. Sa majesté répondit à cette nouvelle, que c'était le plus grand mensonge du monde; que telle chose

n'était jamais entrée dans sa tête ; qu'elle avait, au contraire, la plus grande amitié pour son frère, et que si elle possédait encore plus de royaumes qu'elle n'en avait, elle les remettrait tous dans ses mains. Le roi ajouta encore qu'il savait aussi qu'on faisait courir le bruit qu'il voulait faire légitimer le duc de Monmouth, mais que la pensée ne lui en était jamais venue, qu'elle lui était odieuse, qu'il ferait tous ses efforts pour découvrir les auteurs d'un bruit aussi infâme, et qu'il les ferait sévèrement punir. Cependant, malgré une déclaration aussi solennelle, le parti des factieux ne laissa pas d'insinuer de pareilles idées au duc de Monmouth, qui avala le poison avec avidité, comme on le verra par la suite.

Quand les turbulents ennemis de son altesse royale virent qu'ils ne pouvaient réussir à inspirer à sa majesté des sentiments de jalousie au sujet de son frère, et à le priver par-là de ses places, ils imaginèrent un autre expédient plus efficace, et plus convenable, à ce qu'ils croyaient, aux goûts et à l'inclination du roi. Sa majesté étant mariée depuis plusieurs années sans avoir eu d'enfants, et n'ayant presque plus d'espoir d'en avoir avec la reine, ils songèrent à le faire divorcer et contracter un nouveau mariage. Le duc de Buckingham et le comte de Bristol furent les deux principaux auteurs de ce projet. Ils fu-

rent enchantés de l'idée qui leur était venue, au point qu'on les entendit s'en vanter, disant que si le duc consentait au divorce, il se rendrait ridicule, et que s'il n'y consentait pas, il se perdrait inévitablement dans l'esprit du roi. Bien des gens, à la cour, entrèrent dans ce projet, et il ne manqua pas d'avocats et même de théologiens qui écrivirent pour prouver qu'il était raisonnable et conforme aux lois. Il y a lieu de croire que ce fut l'ancien parti républicain qui en donna la première idée, puisque rien ne pouvait être mieux calculé pour amener des divisions dans la famille royale, et par conséquent la chute de la monarchie.

Plusieurs personnes de partis et d'états différents se réunirent pour ce dessein, mais nul n'y mit plus d'ardeur que le comte de Bristol. Ce seigneur se chargea de chercher une nouvelle épouse pour sa majesté. A cet effet, il se rendit secrètement en Italie, parce qu'il avait entendu dire que parmi les filles du duc de Parme, il pourrait trouver un parti qui conviendrait au roi.

Les amis de son altesse royale l'avertirent de ces manœuvres; et, quoiqu'elle ne s'en plaignît pas ouvertement à sa majesté, elle trouva moyen de lui représenter, par manière de conversation, que le parti républicain et les ennemis de la famille royale ne cessaient d'intriguer, dans

l'espoir de rétablir tôt ou tard leur idole chérie de république ; qu'ils croyaient bien que ce n'était pas par la force qu'ils y parviendraient, et qu'ils cherchaient, par conséquent, à semer des divisions dans la famille royale, se flattant d'exciter une guerre civile, qui engagerait la nation à se défaire d'abord de ses princes, et ensuite de la monarchie, comme d'un gouvernement qui ne pouvait assurer la paix et le bonheur de l'Angleterre. Il est à présumer que de pareils discours eurent quelque influence sur l'esprit du roi ; car, quoiqu'il permît qu'on traitât en sa présence le sujet du divorce, on ne réussit point à l'y décider.

Néanmoins, pour donner plus de force au projet, un bill fut proposé dans la Chambre des Pairs, afin de dissoudre le mariage de lord Rosse, pour cause d'adultère, et lui permettre de se remarier. Après de longs débats, ce bill passa, à la majorité de deux voix seulement, et cela par la grande industrie des amis du lord et des ennemis du duc, qui le firent réussir dans l'espoir qu'il servirait d'exemple, et engagerait le roi à entrer plus facilement dans leurs idées. Ils se sentirent fort encouragés, lorsqu'ils virent que le roi soutenait le bill de lord Rosse, et usait de son influence pour le faire passer; mais leur espoir fut promptement déçu; car, quand sa majesté apprit les inductions que l'on tirait de

ce qu'elle avait fait à l'égard de ce bill, elle saisit cette occasion pour déclarer, que si sa conscience lui permettait de songer à un divorce, elle trouverait un moyen plus prompt et plus sûr, dont l'histoire lui offrait des exemples, pour se remarier sans causer aucun embarras au parlement. Puisque nous venons de parler de conscience, il est bon de remarquer que quand on alla aux voix dans la Chambre sur le bill de lord Rosse, de dix-huit évêques qui étaient présents, il n'y en eut que deux qui votèrent en sa faveur (le docteur Cosens, évêque de Durham, et le docteur Wilkins, évêque de Chester); encore l'un des deux était-il si âgé, qu'il était presque tombé en enfance, et l'autre avait généralement la réputation de socinien.

Cependant le roi qui, à l'instigation des nouveaux ministres, ennemis du duc, montrait depuis quelque temps un peu de froideur à son frère, lui rendit, à cette occasion, toute sa confiance et toute sa bienveillance. Le duc de Buckingham sentait si bien jusqu'à quel point sa conduite avait été coupable envers le duc, qu'il s'imagina, sans aucun fondement, que son altesse royale avait formé le projet de le faire assassiner. Aussi, quand il allait à la campagne, il ne manquait jamais d'emporter dans sa voiture deux mousquetons chargés, et de se faire suivre par plusieurs hommes à cheval bien armés. Ceci étant

venu à la connaissance du roi, il ne put s'empêcher de rire de la folie du duc de Buckingham, et de lui dire qu'il se rendait ridicule par de pareils soupçons. En un mot, les yeux du roi s'ouvraient de plus en plus sur son compte, et il ne tarda pas à découvrir que ce seigneur n'était nullement fait pour être ministre d'état; il avait l'extérieur agréable et la conversation spirituelle, mais il était dépourvu de toutes qualités solides.

Vers le commencement de l'année 1669, son altesse royale, qui avait long-temps pensé que l'église d'Angleterre était la seule véritable, éprouva des scrupules de conscience, et se mit à songer sérieusement à son salut. En conséquence, elle envoya chercher un jésuite, nommé le P. Simon, qui avait la réputation d'un très-savant homme, afin de s'entretenir avec lui sur ce sujet. Quand le jésuite fut venu, le duc lui fit part de l'intention où il était de se faire catholique, et parla de sa réconciliation avec l'église. Après une assez longue conversation, le Père lui dit franchement qu'il ne pourrait être reçu dans l'église catholique, à moins qu'il ne quittât entièrement la communion anglicane. Le duc observa qu'il avait cru que cela pouvait se faire moyennant une dispense du pape; il allégua la singularité de sa position, et l'avantage qu'il procurerait à la religion catholique en général, et sur-tout aux catholiques

d'Angleterre, s'il pouvait obtenir une dispense pour suivre extérieurement les rits de l'église anglicane, jusqu'à ce que l'occasion s'offrît de se déclarer avec plus de sûreté pour sa personne et pour tous les catholiques. Mais le bon Père insista, disant que le pape lui-même n'avait pas le droit d'accorder une pareille dispense, vu que c'était là doctrine inaltérable de l'église catholique de ne point faire le mal dans l'espoir du bien. Le duc ayant écrit sur ce sujet au pape, reçut du saint-père la confirmation de ce que le bon jésuite lui avait dit. Jusqu'alors, son altesse royale avait toujours pensé, d'après l'opinion, ou du moins les discours des docteurs anglicans, que des dispenses de ce genre étaient facilement accordées par le pape; mais les paroles du P. Simon et la lettre de sa sainteté firent songer au duc qu'il était plus que temps de faire tous ses efforts pour obtenir la liberté de se déclarer, afin de ne plus vivre dans la situation embarrassante et périlleuse dans laquelle il se trouvait. C'est pourquoi son altesse royale sachant que le roi était du même avis, et s'en était déjà ouvert à lord Arundel de Warder, à lord Arlington et à sir Thomas Clifford, saisit une occasion pour entretenir sa majesté à ce sujet. Il la trouva bien décidée à se faire catholique, et pénétrée du sentiment de la contrainte et du danger de sa position. Le roi ajouta qu'il désirait

avoir, dans le cabinet du duc, une entrevue secrète avec les personnes que nous venons de nommer, afin d'aviser avec elles aux moyens qu'il fallait employer pour étendre la religion catholique dans ses états. Cette entrevue fut fixée au 25 janvier, jour où l'église célèbre la conversion de saint Paul.

Quand toutes les personnes furent réunies, le roi leur déclara ses sentiments en matière de religion; il répéta ce qu'il avait dit au duc, sur l'embarras qu'il éprouvait à ne pouvoir professer la foi à laquelle il était attaché, et leur dit qu'il les avait appelées pour les consulter sur les moyens qu'il conviendrait d'employer pour rétablir la religion catholique dans son royaume, et sur le moment le plus favorable pour se déclarer ouvertement. Il leur fit observer qu'il n'y avait pas de temps à perdre; qu'il s'attendait à trouver de grandes difficultés dans l'exécution de son projet, et que pour cela même, il préférait l'entreprendre pendant qu'il était, ainsi que son frère, dans la force de l'âge, et capable de supporter les plus grandes fatigues, tandis que dans quelques années, ils ne pourraient plus avoir la force de mener à bien un si grand dessein. Sa majesté parla avec beaucoup d'énergie; elle avait les larmes aux yeux, et pria ces messieurs de faire ce qu'il convenait à des hommes sages et à de bons catholiques.

La consultation fut longue, et le résultat en fut que le meilleur moyen à employer pour ce grand dessein, était d'agir de concert avec la France, et de demander l'assistance de sa majesté très-chrétienne : la maison d'Autriche ne se trouvant pas alors en état d'y coopérer. D'après cette résolution, on décida qu'il fallait confier le secret à M. de Croissy-Colbert, ambassadeur de France, afin qu'il pût en faire part à son maître, et demander des pouvoirs pour traiter avec le roi. Les négociations durèrent long-temps. Lord Arundel fut enfin envoyé en France, pour en conférer avec le roi, et signer le traité. Sir Richard Beling fut chargé de dresser les articles, et de faire l'office de secrétaire.

Le traité ne fut définitivement conclu qu'au commencement de 1670. Les conditions étaient que le roi de France donnerait deux cent mille livres sterlings par an, payables par quartiers, à compter du jour des ratifications, pour mettre le roi en état de commencer l'exécution de ce projet en Angleterre; qu'aussitôt que la religion catholique serait établie en Angleterre, notre roi se joindrait à la France, pour faire la guerre à la Hollande; qu'en cas de réussite, cette république serait partagée entre la France, le prince d'Orange et l'Angleterre. Celle-ci devait recevoir l'Ecluse, Cadsant, Walcheren, et tous les ports de mer jusqu'à Maesland-sluys. Les Français auraient

bien voulu commencer par la guerre de Hollande; mais lord Arundel convainquit sa majesté très-chrétienne de la nécessité d'établir d'abord la religion catholique en Angleterre. Le traité fut donc signé de cette manière, et les premiers paiements furent faits conformément aux stipulations.

Cette affaire fut conduite de la manière la plus secrète. On commença par lever un régiment d'infanterie, dont le commandement fut donné au colonel Fitzgerald, qui arrivait de Tanger, dont il avait été gouverneur. On choisit pour officiers des hommes de confiance. Ce régiment fut mis en garnison à Yarmouth, et le colonel fut fait commandant de cette place importante. Le comte de Bath fut gouverneur de Plymouth; lord Belasis, de Hull; lord Widdrington, de Berwick. C'étaient des personnes dont le roi était sûr. La flotte et Portsmouth étaient dans les mains du duc. La plus grande partie des membres de l'église d'Angleterre n'étaient pas, à cette époque, très-contraires à la religion catholique. Bien des gens n'en avaient pas du tout, et n'allaient à l'église que comme à un lieu de réunion. Le peu de troupes qui restaient étaient bien disposées, et leurs officiers, à l'exception du colonel Russell, prêts à servir la couronne sans murmurer ou faire de difficultés. D'un autre côté, on encouragea sous main les sectateurs les

plus ardents de l'église anglicane, à poursuivre en justice les non-conformistes, afin que ceux-ci sentissent mieux le repos dont ils jouiraient quand les catholiques auraient le dessus. On verra plus loin de quelle manière ce projet échoua.

Cependant le duc de Buckingham sentait que sa faveur baissait de jour en jour; sa démarche auprès de son altesse royale, par l'entremise du comte de Berskshire, qui avait été présenté au duc par le comte de Peterborow, n'avait eu, comme nous l'avons observé, aucun succès; le ministre découvrit encore que le comte d'Arlington, qui s'était aussi adressé au duc, avait mieux réussi que lui. Il jugea alors qu'il lui fallait quelque grand moyen pour se soutenir, et il résolut de faire usage de l'influence dont jouissait sur l'esprit du roi, Madame, duchesse d'Orléans. A cet effet, il entra en négociation avec M. de Rouvigny, ambassadeur de France en Angleterre, qui s'imagina que le crédit de ce duc était toujours le même. Il prétendit être chargé de former avec la France une alliance plus intime encore, dont Madame seule devait connaître le secret. En conséquence, il envoya auprès de cette princesse son confident, sir Elis Leighton, qui fut chargé de lettres de recommandation de M. de Rouvigny. En attendant, le roi gardait son secret, et permettait les négociations de ce traité imaginaire, afin de mieux cacher le véritable,

dont Madame ni le duc de Buckingham n'avaient aucune connaissance ; ce dernier n'avait d'autre but que de rester à la tête du ministère.

Son altesse royale et lord Arlington ignoraient ce qui se passait, et ce ne fut qu'après que sir Elis Leighton fut de retour de France, et qu'il eut ouvert une correspondance régulière avec Madame, que le duc reçut tous ces détails de la bouche de sir Elis Leighton lui-même. Le prince en ayant donné avis à lord Arlington, cette nouvelle ne fit qu'agrandir la brèche entre le duc de Buckingham et ce seigneur, qui s'attacha plus fortement encore à son altesse royale. Sir Thomas Clifford, son ami particulier, y contribua beaucoup. Lord Arlington continua pourtant à soutenir les ennemis du duc qu'il avait autrefois placés. Les deux trésoriers de la marine, sir Thomas Osburn et sir Thomas Littleton, prétendaient avoir découvert de grandes concussions de la part des commissaires qui avaient été placés par le duc, et de qui ils dépendaient. Leur seul but était de faire renvoyer ces deux employés, pour en mettre d'autres de leur bande. Ceci portait indirectement contre le duc ; son altesse royale trouva convenable de prier le roi de vouloir bien faire examiner l'affaire en sa présence; ce qui ayant été fait, il parut clairement que ces accusations avaient été dictées par la malice ou par l'ignorance, et les commissaires furent justifiés

sur tous les points. Le conseil ayant ordonné quelque temps après qu'une escadre de dix-huit vaisseaux fût mise en état d'agir contre les Algériens, les deux trésoriers cherchèrent encore à persuader à sa majesté qu'il ne fallait pas en confier le commandement à sir Thomas Allen, officier expérimenté, par la seule raison que le duc le protégeait et l'avait recommandé; ils voulaient charger de cette expédition sir Robert Holmes, créature de lord Arlington. C'était à la vérité un brave militaire, mais il n'avait ni les talents de l'autre, ni la prudence nécessaire pour commander une escadre de cette force. Sa majesté s'entendait si bien aux affaires de la marine, et son frère les dirigeait d'une manière si satisfaisante, que, malgré ces suggestions perfides, elle suivit ses avis sur cet objet.

Vers le commencement de septembre de cette même année 1669, le roi et le duc étant allés à Southampton pour chasser dans la nouvelle forêt, ils y reçurent, par un exprès, la nouvelle de la mort de la reine leur mère, qui était décédée à Colombe, près de Paris, dans les derniers jours d'août. Cette princesse était la plus jeune des filles du grand Henri IV de France, elle était née le 28 novembre 1609 (nouveau style), et avait épousé le roi Charles Ier dans l'année 1625. Après de grandes et nombreuses souffrances, Dieu daigna permettre qu'elle vît le rétablissement de son fils

sur le trône paternel. Elle posséda au plus haut degré toutes les vertus d'épouse, de mère et de chrétienne. Elle fut enterrée avec pompe à Saint-Denis, sépulture des rois de France, et l'on fit pour elle toutes les cérémonies usitées pour les reines-mères dans ce royaume.

Sir Thomas Allen étant sur le point de partir avec son escadre pour le détroit de Gibraltar, l'ambassadeur proposa au duc de faire des réglements pour les saluts, afin d'éviter toutes difficultés dans le cas où cette escadre rencontrerait celle que le roi son maître comptait envoyer aussi sous les ordres de M. Duquesne, pour traiter avec les Algériens. Il fut décidé que les vaisseaux ne se salueraient pas dans la Méditerranée. Le duc eut grand soin de faire insérer, dans cet arrangement, les mots *dans ces mers*, afin qu'on n'en pût tirer aucune conclusion pour les autres.

Le 3 janvier de l'année 1670 mourut le vieux général duc d'Albemarle ; il avait été le principal agent de la merveilleuse restauration du roi, et avait reçu de sa majesté des honneurs et des biens proportionnés à son mérite et à ses services. Peu de jours avant sa mort, son altesse royale ayant appris avec certitude qu'il ne pouvait en revenir, et causant avec le roi sur cet événement, elle saisit cette occasion pour engager sa majesté à ne pas nommer de général à sa place, ce pouvoir étant trop grand pour oser dans les cir-

constances du moment, le confier avec sécurité à qui que ce fût. Si cependant sa majesté n'était pas de son avis, le duc lui dit qu'il espérait être plus capable qu'un autre de remplir cette place, qu'il ne désirait pourtant pas par les raisons qu'il avait exposées. On était d'ailleurs, ajouta son altesse, en temps de paix, et l'armée était si peu nombreuse, qu'on pouvait regarder la place de général comme inutile, on trouverait peut-être même étrange qu'il y en eût un. Si, au contraire, la guerre s'allumait, sa majesté pourrait nommer différents officiers-généraux, selon le besoin et les circonstances. En même temps, le duc pria le roi de décider qu'à l'occasion de la mort du duc d'Albemarle, la compagnie de ses gardes ne perdrait pas le rang de seconde compagnie dont elle jouissait; ce passe-droit devant être fort dur pour les officiers, qui étaient tous de braves gens. Il exposa que lors de la création de son régiment d'infanterie, qu'on avait appelé le régiment du duc, il n'avait pas désiré que ce corps eût le pas sur le régiment de Coldstream qui était ancien, et qu'il espérait par conséquent que sa majesté, voyant qu'il n'avait jamais voulu faire tort à d'autres, ne lui en ferait pas non plus à lui ni à sa compagnie des gardes. Sa majesté sentit si bien la force de ces raisons et la justice de ce que le duc demandait, qu'elle lui promit que la compagnie de ses gardes ne perdrait point son rang.

Cependant, à la mort du général, il arriva que son régiment d'infanterie, appelé le Coldstream, fut donné à lord Cravem, avec le titre de second régiment des gardes ; la compagnie reçut la dénomination de compagnie de la reine. Cette princesse n'aimait pas beaucoup le duc, ce qui, joint aux instigations des personnes qui ne cherchaient qu'à mortifier son altesse royale, l'engagea à demander à sa majesté que sa nouvelle compagnie des gardes pût prendre rang immédiatement après celle du roi. Elle insista si fort, ainsi que ses amis, que sa majesté se trouva fort embarrassée, vu la promesse qu'elle avait faite au duc. Mais son altesse royale ayant été informée de ce qui se passait, se rendit chez le roi, et lui dit que puisqu'il voyait que sa majesté était tourmentée par des femmes et par des courtisans, elle voulait être plus raisonnable qu'eux, et qu'elle déchargeait sa majesté de sa promesse. Le duc ajouta qu'il sentait la cruauté de ce procédé ; mais qu'il avait résolu, quoi qu'on fît pour le pousser à bout, de ne jamais causer au roi aucun embarras pour ce qui le regardait personnellement. Ce fut ainsi que la compagnie de la reine obtint le rang de seconde compagnie des gardes.

Vers le commencement de mai de la même année, Madame, la seule des sœurs du roi qui restât en vie, vint à Douvres pour voir son frère ; elle désirait depuis long-temps lui faire une vi-

site, et le voyage du roi de France dans ses nouvelles conquêtes en Flandre lui en facilita les moyens. Cette visite fut malheureuse à plusieurs égards ; elle fut nuisible aux intérêts du roi en général, et plus particulièrement aux mesures que l'on avait prises au sujet de la religion catholique. J'ai dit comment le traité secret avait été signé par les deux rois, et que celui d'Angleterre avait déjà reçu les premiers termes des paiements ; car, quoique les Français eussent toujours montré un grand désir de commencer par la guerre de Hollande, qui les intéressait davantage, leur roi avait néanmoins cédé aux raisons convaincantes qui lui avaient été données. Changeant encore d'avis, et regardant comme plus avantageux à ses intérêts de prendre d'autres mesures, sa majesté très-chrétienne résolut de faire usage de la grande influence qu'il était probable que Madame aurait sur le roi son frère, pour parvenir au but qu'elle se proposait ; c'est ce qui l'engagea à consentir à ce voyage, quoiqu'elle s'y fût autrefois opposée, ainsi que Monsieur, pour des raisons qui lui étaient particulières. La princesse se chargea volontiers de cette commission, dans l'espoir d'augmenter son crédit en France, en montrant celui qu'elle possédait sur le roi son frère. Elle avait même quelque idée de se fixer en Angleterre, non-seulement par l'amitié qu'elle portait à ce frère, mais encore parce

qu'elle s'imaginait, vu le caractère du roi et l'ascendant qu'elle savait prendre sur lui, qu'il ne lui serait pas difficile de gouverner les affaires du royaume.

Dans les premiers moments où il fut question de la visite de Madame, le duc, qui n'en prévoyait que trop les funestes conséquences, fit tous ses efforts pour l'empêcher, sans néanmoins s'y opposer ouvertement. Il n'y réussit pas, et un accident qui arriva vers cette époque, procura beaucoup de facilité à Madame pour persuader le roi son frère. L'acte du parlement qui défendait les conventicules touchait au moment de recevoir son exécution; et le roi, en partant, crut devoir laisser le duc à Londres pour prévenir les désordres qui pourraient arriver le premier dimanche où les conventicules seraient supprimés et fermés. Ce jour se trouvait être le 10 mai, de sorte que Madame arriva à Douvres trois ou quatre jours avant que le duc pût s'y rendre. Elle profita si bien de cet intervalle, que quand le duc arriva, il trouva tous les anciens plans rompus, et le roi décidé à commencer par déclarer la guerre à la Hollande. Le duc ne fut pas peu surpris de voir que lord Arlington et sir Thomas Clifford, les seuls qui eussent connaissance du traité secret, avaient été l'un et l'autre gagnés par Madame. Ils vinrent voir son altesse à son arrivée et avant qu'elle pût être présentée au roi, pour lui

faire part de ce qui s'était passé. Le duc répondit qu'il en était fâché, parce que le projet du rétablissement de la religion catholique en serait entièrement rompu. Sa majesté, engagée dans une guerre ruineuse, et n'étant pas tout-à-fait maîtresse chez elle, ne pourrait manquer de faire des dettes, et se trouverait par conséquent à la merci du parlement, dont il ne faudrait pas attendre de grands secours. Il avait à la vérité accordé des subsides considérables pour la dernière guerre, mais celle-là avait été entreprise à sa propre instigation, tandis que celle dans laquelle on allait s'engager, se ferait contre son avis et d'accord avec la France, ce qui suffirait seul pour exciter sa jalousie et ses soupçons. A ces arguments les ministres répondirent que son altesse royale avait tort de craindre que sa majesté fît des dettes; qu'elle ne devait mettre en mer que cinquante vaisseaux, auxquels les Français en joindraient trente; et que le produit des douanes seules, qu'ils estimaient à six cent mille livres sterlings, suffirait pour faire face à cette dépense. Cette flotte serait assez considérable pour tenir tête aux Hollandais; et si la guerre réussissait, il ne fallait pas s'embarrasser des soupçons qu'elle pourrait avoir fait naître. Le duc fit observer à son tour qu'il était persuadé qu'on se trompait dans les calculs des frais de la guerre. Le produit des douanes suffirait, à la vérité, à l'entretien des cin-

quante vaisseaux, et il ne craindrait pas d'attaquer les Hollandais avec quatre-vingts, et des brûlots en proportion; mais à cette flotte il faudrait ajouter les convois nécessaires à la sûreté du commerce et des colonies, et des vaisseaux de réserve pour remettre la flotte au complet après une action : ce qui, indépendamment des troupes de terre, doublerait la dépense présumée. Le duc répéta au roi ces mêmes observations et d'autres encore mais il ne put éloigner cette fatale guerre de Hollande.

Pendant le séjour de Madame à Douvres, cette princesse engagea le roi à rendre au duc de Buckingham sa faveur et sa confiance; et le duc lui en ayant fait des reproches, elle avoua ingénument qu'elle n'avait eu d'autre intention que de faire sa cour au roi, voyant qu'il y était déjà porté de lui-même. Elle rétablit aussi la bonne intelligence entre le duc de Buckingham et lord Arlington. Son crédit auprès de sa majesté était alors si grand, par la haute opinion que le roi avait de son esprit et par l'amitié qu'il lui portait, qu'elle aurait pu obtenir de lui tout ce qu'elle aurait voulu. Au bout de quinze jours elle fut rappelée par la cour de France, qui allait retourner à Paris, et, peu de temps après son arrivée au palais de Saint-Cloud, elle mourut d'une maladie violente et soudaine, dont elle ne fut attaquée que la veille de sa mort. La surprise et la dou-

leur furent au plus haut point dans toute la famille royale. La promptitude de cette mort fit soupçonner que la princesse avait été empoisonnée ; mais les médecins déclarèrent après l'avoir ouverte, qu'ils n'en avaient découvert aucun signe.

Le voyage de Madame en Angleterre fit beaucoup de bruit sur le continent; les Hollandais en furent alarmés, leur terreur augmenta quand le duc de Buckingham se rendit quelque temps après en France, et M. van Benning, leur ministre à Londres, demanda s'il pouvait assurer à de Witt que la mission de ce seigneur n'avait rien de préjudiciable aux intérêts de ses maîtres.

Peu de temps après la mort de Madame, son altesse royale tomba malade d'un catarrhe si violent, que l'on craignait qu'il ne dégénérât en phthisie. Le duc fut obligé d'aller à Richmond pour changer d'air, et ne se rétablit parfaitement que vers la fin de l'été.

Les deux principaux ministres s'étant réconciliés, tout fut assez tranquille à la cour. L'hiver suivant il y eut quelques rumeurs sur le bruit qui se répandit que la duchesse d'York songeait à embrasser la religion catholique. Ce bruit n'était pas sans fondement; car on avait remarqué que cette princesse, qui, durant toute sa vie, avait reçu régulièrement une fois par mois le sacrement de la communion, d'après le rit anglais, s'abstenait de-

puis quelque temps de le recevoir. Ce qui confirma encore les soupçons, ce fut que pendant la longue maladie dont elle mourut, elle ne se fit jamais lire les prières par les chapelains, selon l'usage ; aussi, dans le mois de décembre, le roi ayant entretenu le duc à ce sujet, son altesse royale avoua que la princesse avait résolu de faire abjuration, et que cette cérémonie s'exécuterait sous peu. Sa majesté engagea le duc à garder un profond secret sur cette affaire, et personne en effet n'en fut instruit que le père Hunt, franciscain, qui reçut l'abjuration, lady Cranmore, et Depuy, domestique du duc. On voit par les papiers que la duchesse a laissés et qui contiennent les motifs de sa conversion, que ce fut environ un an auparavant qu'elle avait commencé à douter, et qu'au mois d'août elle se sentit entièrement convaincue. Le public n'en fut pourtant instruit qu'à sa mort, qui arriva le 31 mars 1671, quand on lui vit recevoir les derniers sacrements de l'église catholique. Elle mourut avec beaucoup de piété et de résignation. Le matin même, sentant approcher sa fin, elle pria le duc de ne pas la quitter, et dans le cas où le docteur Blanford, évêque de.... ou quelque autre évêque viendrait pour lui parler, de leur dire la vérité, savoir qu'elle était rentrée dans le sein de l'église de Rome, dont elle venait en conséquence de recevoir les sacrements. Si après cela

ils insistaient encore pour la voir, on devait les laisser entrer, pourvu qu'ils voulussent promettre de ne pas l'entretenir de matières de controverse. Le docteur Blanford vint en effet; il était amené par le frère de la duchesse, M. Laurent Hide, maintenant comte de Rochester, qui n'avait certes aucun soupçon du changement de sa sœur. Le duc ayant trouvé l'évêque dans le salon, lui dit ce dont la duchesse l'avait chargé. Le prélat répondit que puisqu'elle avait agi par conviction et sans aucun motif humain, il ne doutait pas que tout n'allât bien pour son ame (c'est l'expression dont il se servit) (1). Etant entré ensuite dans la chambre, il lui fit une courte exhortation chrétienne convenable à la situation où elle se trouvait, après quoi il la quitta. Lord Cornbury, autre frère de la duchesse, fortement attaché à l'église anglicane, ne voulut pas la voir pendant sa maladie, par la raison qu'elle était soupçonnée de catholicisme.

Après la mort de la duchesse, les amis du duc ne tardèrent pas à le presser de se remarier. Ils désiraient que son altesse en parlât au roi; mais le duc leur répondit que cette affaire intéressait plus le roi et l'état que lui-même, et que si sa majesté le trouvait bon, elle en parlerait la première à son

(1) L'original dit: That she would dowell (that was his expression.) (*Note du traducteur.*)

frère. Au bout de six mois, le roi entretint en effet le duc à ce sujet, et lui proposa la princesse d'Inspruck, fille de l'Archiduc, et qui était de la maison d'Autriche. L'idée en avait été donnée par un gentilhomme florentin, nommé le chevalier Bernard Gascon, qui avait long-temps servi dans l'armée du roi Charles Ier. Il avait vu cette jeune princesse et connaissait la duchesse sa mère, qui était de la maison de Florence. Les amis de la couronne désiraient ardemment que le duc ne perdît pas de temps pour contracter un second mariage, le roi n'ayant point d'enfant légitime, et tout annonçant que la reine vivrait encore long-temps sans lui en donner; d'ailleurs le duc avait perdu six des huit enfants qu'il avait eus de sa première femme, et il ne lui restait que deux filles. Le roi fut quelques mois à se décider; ce qui fait croire que sa majesté ne mettait pas une haute importance à ce mariage. On finit pourtant par envoyer le chevalier Bernard en Allemagne, pour arranger cette affaire à Inspruck et à Vienne. Après une longue et ennuyeuse négociation, les conditions du contrat furent signées et échangées en secret, entre l'empereur et le roi. Une d'elles était que la nouvelle duchesse aurait une chapelle publique en Angleterre. Le comte de Péterborow fut alors envoyé avec le titre d'ambassadeur extraordinaire du roi auprès de l'empereur, avec les instructions usi-

tées en pareil cas, et avec les pouvoirs nécessaires pour épouser la princesse par procuration. Mais à peine ce seigneur fut-il débarqué à Calais, qu'il reçut la nouvelle que l'impératrice était morte, et que l'empereur avait résolu d'épouser lui-même la princesse d'Inspruck ; ce qui mit fin à la négociation.

On commença l'année 1672 par préparer la flotte avec le moins de publicité possible, afin de pouvoir, conformément au traité signé avec la France, entrer au printemps en campagne contre les Hollandais. Le conseil du cabinet du roi était composé alors du duc de Buckingham, du duc de Lauderdale, du comte d'Arlington, de lord Clifford et de lord Ashly Cooper, plus tard comte de Shaftsbury et chancelier d'Angleterre ; ce dernier était le plus zélé de tous pour la guerre de Hollande. Lord Arlington et Clifford étaient les seuls qui eussent connaissance du traité secret avec la France, auquel cette guerre devait son origine ; on ne manqua pourtant pas de raisons spécieuses pour engager les autres à y coopérer, et ces raisons furent exposées dans la déclaration de guerre que sa majesté publia le 28 mars. Le premier point était de se procurer les fonds nécessaires. On ne trouva d'autre expédient que de suspendre tous les paiements de l'échiquier, en accordant six pour cent d'intérêt, pendant un an, à ceux que cette mesure atteignait. On chercha

ensuite à assurer autant que possible la paix intérieure du royaume, avant de tomber sur les ennemis. A cet effet, il fut résolu que sa majesté donnerait une déclaration sur la liberté de conscience, en y mettant les bornes nécessaires au maintien de l'église d'Angleterre établie par les lois et à la conservation de la paix publique. Afin de prévenir les pratiques séditieuses qui pouvaient être mises en œuvre dans les lieux de réunion des non-conformistes, on décida qu'il leur serait accordé des édifices publics, dans lesquels tout le monde aurait le droit d'entrer. Quant aux catholiques on se borna à les exempter des lois pénales, et à leur accorder le droit d'exercer leur religion dans l'intérieur de leurs maisons.

Quoique son altesse royale eût été d'avis de ne pas entreprendre cette guerre avant que le pouvoir et l'autorité de sa majesté en Angleterre fussent établis sur une base moins précaire, ce qui n'eût pas manqué d'arriver bientôt si le premier traité eût reçu sa pleine exécution; néanmoins, obéissant aux ordres du roi, elle n'épargna ni son temps ni ses peines pour pousser les préparatifs avec toute la vigueur et toute la prudence imaginables. On proposa dans le conseil de mettre un embargo général dans tous les ports, afin de trouver plus facilement des hommes pour la flotte de guerre. Le duc seul s'opposa à cette mesure qui, en arrêtant tout-à-coup le commerce,

eût considérablement diminué le produit des douanes. Il prit sur lui de trouver un nombre suffisant de marins, pourvu que l'on voulût interdire pour une saison la navigation de Terre-Neuve. Il ne demanda pour composer sa flotte que soixante vaisseaux de ligne anglais, avec vingt brûlots, et trente vaisseaux de guerre français, avec dix brûlots, jugeant cette force suffisante pour tenir tête aux Hollandais. Par ce moyen il resta assez de vaisseaux pour servir de convois et protéger le commerce.

Sur ces entrefaites, le roi ayant reçu l'avis qu'une riche flotte hollandaise, protégée par six vaisseaux de guerre, devait passer par la Manche, en venant de la Méditerranée, ordonna à sir Robert Holmes, qui se trouvait alors à Portsmouth, de sortir du port avec tous les vaisseaux dont il pourrait disposer, afin d'intercepter cette flotte. Ces ordres portaient aussi qu'il devait réunir à lui tous les vaisseaux qu'il rencontrerait dans sa marche. En conséquence, sir Robert mit en mer sur le *Saint-Michel*, vaisseau du second rang. Il avait avec lui le comte d'Ossory dans la *Résolution*, sir Fretcheville Holles dans le *Cambridge*, le capitaine George Legge dans le *Fairfax*, et le capitaine John Holmes dans le *Glocester*. Ces quatre derniers vaisseaux étaient du troisième rang. Quatre ou cinq bâtiments plus petits, complétaient son escadre. Tandis qu'il

croisait derrière l'île de Wight, il aperçut sir Édouard Spragge, qui arrivait de la Méditerranée avec cinq ou six vaisseaux de guerre. Il ne l'avertit pas des ordres qu'il avait reçus, et ne voulut pas même permettre au capitaine Legge d'aller parler à sir Édouard, quoiqu'il l'en priât. Ce fut une jalousie personnelle qui lui fit préférer de laisser le service du roi en souffrance, plutôt que de partager l'honneur de l'expédition avec sir Édouard Spragge, et c'est à cela qu'il faut attribuer le peu de perte que les Hollandais souffrirent. Quand leur flotte de Smyrne parut, sir Robert l'attaqua avec plus de courage que de prudence ; car son propre vaisseau fut désemparé dans le combat, et les Hollandais ne perdirent que quatre bâtiments marchands ; encore n'y en avait-il que deux qui fussent de quelque valeur.

Immédiatement après cette action, la guerre fut déclarée à la Hollande, et le rendez-vous général des flottes anglaise et française fut indiqué à Sainte-Hélène, près l'île de Wight. Quelque diligence que l'on fît, de Ruyter mit en mer avec une flotte de soixante-dix vaisseaux de ligne, sans compter les brûlots, avant que nous pussions nous réunir aux Français. Le duc en ayant reçu l'avis, ainsi que de la sortie de la flotte française de Brest, et jugeant par le vent qu'elle devait se trouver dans la Manche,

quitta le Nore avec une quarantaine de vaisseaux de ligne et douze brûlots. Vers le soir, il aperçut les corvettes hollandaises, et jugea, par les signaux qu'elles faisaient, que leur flotte était en vue, quoiqu'il ne pût la distinguer, parce que l'horizon du côté de l'est était brumeux. La nuit, le vent ayant augmenté, le duc fut obligé de jeter l'ancre. Au point du jour, la brise était très-légère ; et le duc eut à peine donné le signal du départ, que le vent s'éleva de l'est avec un brouillard épais. Par ce moyen, le duc passa près de de Ruyter sans le voir et sans être vu, et se dirigea vers Sainte-Hélène. Sans ce brouillard, qui arriva dans un moment opportun, le duc n'aurait pu éviter un combat très-inégal. Vers onze heures, le temps s'éclaircit et son altesse royale se trouva un peu à l'ouest de Douvres, et le lendemain matin, 4 mai, elle rejoignit la flotte française à Sainte-Hélène. De Ruyter arriva sur la rade de Douvres deux heures après le départ du duc, et ne jugea pas convenable de s'engager plus avant.

Le duc ne resta qu'un jour ou deux à Sainte-Hélène, pour arranger l'ordre de bataille, et pour s'entendre avec le comte d'Estrées, qui commandait l'escadre française. Cela fait, il mit à la voile pour chercher la flotte hollandaise et pour rejoindre le reste de la sienne, qui n'avait pas encore pu quitter le Nore. Avant d'aller

plus loin, il ne sera pas mal-à-propos de décrire notre flotte, et d'en indiquer les principaux officiers.

Le duc, en qualité de grand amiral d'Angleterre, commandait en chef. Il était à la tête de l'escadre rouge, dans le vaisseau le *Prince*, de cent canons, qui sortait pour la première fois ; sir Édouard Spragge, dans le *Londres*, aussi de cent canons, était son vice-amiral ; et sir John Harman, dans le *Charles*, de quatre-vingt-dix canons, son contre-amiral. Le comte d'Estrées, vice-amiral de France, dans le *Saint-Philippe*, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix canons, commandait l'escadre blanche, et était vice-amiral de la flotte. Il portait son pavillon blanc sur le mât de hune d'avant, n'y ayant que l'amiral de France qui le porte au haut du grand mât ; son vice-amiral était Duquesne, et son contre-amiral la Rabinière, l'un et l'autre dans des vaisseaux de plus de quatre-vingts canons. Le comte de Sandwich, dans le *Royal-Jacques*, de cent canons, était contre-amiral de la flotte et amiral de l'escadre bleue ; le vieux sir Joseph Jordan, dans le *Souverain*, du même nombre de canons, était son vice-amiral, et sir John Kempthorn, dans le *Saint-André*, de plus de quatre-vingt-dix canons, son contre-amiral ; sir Robert Holmes, dans le *Saint-Michel*, de plus de quatre-vingt-dix canons, et lord Ossory, dans la *Victoire*, de

plus de quatre-vingts canons, étaient les seconds du duc. Sir Robert avait sollicité ce poste, ne pouvant obtenir un pavillon supérieur à celui de sir Édouard Spragge.

Quand cette flotte quitta Sainte-Hélène, le vent continuant à l'est, elle fut quelque temps avant d'arriver à Douvres. Là, le duc apprit que les Hollandais se trouvaient à la hauteur d'Ostende; il alla à leur rencontre, et les signala, le 19 mai, vers dix heures du matin. Il s'apprêtait à les attaquer, quand le comte de Sandwich envoya son capitaine, Richard Haddoc, vieux marin plein d'expérience, pour prévenir son altesse royale qu'ils ne pouvaient être éloignés d'un banc de sable, que peu de pilotes anglais connaissaient, et où, selon toute apparence, les Hollandais cherchaient à les attirer. Le duc interrogea les pilotes qu'il avait à son bord : personne ne put lui en donner des éclaircissements. Le seul capitaine Lecke, son maître canonnier, qui avait navigué sur cette côte, fut de l'avis de Haddoc. Le duc envoya alors quelques petits bâtiments à la découverte. Ils sondèrent et s'assurèrent de la vérité du rapport. Le banc existait en effet; il n'y avait que dix-huit pieds d'eau, et la flotte hollandaise s'était placée sous le vent de ce bas-fond, dans l'espérance que le duc viendrait y échouer. Mais son altesse royale s'étant approchée jusqu'à une portée de canon, vira de

bord, et resta en dehors du banc jusqu'à dix heures du soir. Les deux flottes furent pendant toute la nuit à environ une portée de canon l'une de l'autre. Vers le point du jour, il s'éleva un brouillard très-épais, qui ne se dissipa qu'entre huit et neuf heures du matin. On s'aperçut alors, aux mouvements de de Ruyter, qu'il n'avait pas envie de commencer un combat de si bonne heure et si loin de la côte. En attendant, le vent fraîchit, ce qui rendait le combat tout-à-fait impossible. Le duc, considérant alors que plusieurs vaisseaux de sa flotte avaient besoin d'eau et de provisions, résolut de faire voile pour la baie de Southwold, tandis que de Ruyter se dirigea vers les côtes de Hollande, et alla jeter l'ancre sur la rade de Gorée. Ce fut là sans doute la première fois qu'on vit deux flottes, après avoir été si près l'une de l'autre, se séparer sans combattre. De Ruyter ne voulait pas risquer un engagement, et il n'avait pas tort; car, dans la position où se trouvait son pays, la perte d'une bataille pouvait lui devenir fatale, jointe aux conquêtes que le roi très-chrétien avait faites auparavant sur les Hollandais, et la consternation qui régnait parmi eux. D'un autre côté, il était obligé de tenir la mer, pour soutenir le courage de ses compatriotes, et empêcher que la terreur qui s'était emparée des citoyens ne gagnât la flotte. Son rôle était plein de difficultés, et jamais il n'aurait

pu les surmonter, s'il n'avait été un aussi grand capitaine. Il était regardé avec raison comme le premier marin de son siècle; élevé par le vieux Tromp, il avait assisté à tous les principaux combats de nos deux premières guerres; sa prudence était égale à son courage, et il en donna une preuve remarquable, en restant si long-temps dans le voisinage de la flotte anglaise, sans qu'il fût possible au duc de l'attaquer qu'avec un grand désavantage.

Quand son altesse eut jeté l'ancre dans la baie de Southwold, elle fit placer près de la côte ceux des vaisseaux qui avaient le plus besoin de provisions et d'eau, ainsi que les brûlots qui n'avaient pas eu le temps de prendre assez de lest avant de partir. Le duc annonça néanmoins qu'aussitôt que le vent tournerait à l'est, il se mettrait un peu plus au largue, et se rangerait en ligne de bataille. Il défendit aussi à tous les vaisseaux charbonniers et autres bâtiments marchands de faire route vers le nord, dans la crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des corsaires ennemis et ne les instruisissent de la position de la flotte. Malgré ces précautions, un bâtiment léger ayant trouvé moyen de s'échapper la nuit, fut pris et conduit auprès de de Ruyter, qui sur-le-champ assembla un conseil de guerre, lui apprit les nouvelles qu'il avait reçues au sujet de la flotte anglaise; et le vent ayant à l'instant même passé à l'est, il

proposa de faire voile vers le coucher du soleil, afin de joindre l'ennemi au point du jour, avant qu'il eût le temps de se mettre en état de le recevoir. L'avantage du vent lui procurait une occasion favorable pour combattre, et il ne croyait pas devoir la négliger. Malgré les raisons qu'il donnait, la plupart des officiers ne furent pas de son avis, ils lui représentèrent que si le vent tournait de nouveau à l'ouest, au commencement du combat, leur position serait fâcheuse, vu la distance où ils seraient de leurs côtes. Quand de Ruyter vit qu'il ne pouvait les persuader, il leur dit qu'étant convaincu qu'il servirait bien les intérêts des États, qui lui avaient confié le commandement de la flotte, il était résolu à tenter cette entreprise; qu'en conséquence, il leur ordonnait de se tenir prêts à mettre à la voile dans la soirée; ce qui fut fait. Ces détails furent donnés plus tard au duc, par le capitaine du *Josué*, Jean Dick, qui était présent au conseil.

Aussitôt que le duc s'aperçut que le vent tournait vers l'est, il appela son capitaine, sir John Cox, et lui ordonna, ainsi qu'il avait été décidé, de donner le signal pour prendre le largue et se mettre en ordre de bataille, afin d'être prêt à recevoir les Hollandais s'ils se présentaient le lendemain. Sir John observa qu'il ne croyait pas que l'ennemi pût arriver sitôt; que sa flotte était dans le même état que la nôtre, et occupée comme

nous à s'approvisionner. Le capitaine Smith, un de nos croiseurs, arrivait des côtes de Hollande, et n'avait vu faire aucun mouvement à l'ennemi. Le paquebot venait aussi de mouiller : le capitaine fut conduit devant le duc, à qui il dit qu'il avait passé la veille au soir, au milieu de la flotte hollandaise, qui était à l'ancre, sur la rade de Gorée ; que la plupart des vaisseaux avaient amené les vergues et les mâts de hune, et s'occupaient à embarquer des provisions; sir John conclut de là qu'il était impossible qu'ils pussent être si promptement en état de mettre à la voile ; et il pria son altesse royale de considérer qu'en restant vingt-quatre heures de plus dans la position où elle était, la flotte serait entièrement munie de tout ce dont elle avait besoin, tandis que si elle se plaçait plus au largue, il lui faudrait encore plusieurs jours. Cet avis fut confirmé par le major français et par le capitaine Elliot, qui étaient chargés d'embarquer l'eau et les autres objets de première nécessité pour l'escadre française. Le duc se laissa donc persuader à garder son mouillage. Sir John Cox était si bien convaincu que les Hollandais ne pourraient rien entreprendre sous vingt-quatre heures, que, sans consulter son altesse royale, il mit son vaisseau, *le Prince*, en carène.

Telle était la position du duc, quand, le 28 mai, à deux heures du matin, il reçut la première nouvelle de l'approche des Hollandais. Cette

nouvelle lui fut donnée par le capitaine d'un vaisseau français, nommé Cogolin, qui avait croisé avec le capitaine Smith; mais étant mauvais voilier, il n'avait pu rentrer la veille au soir. Ce retard fut heureux pour nous, puisqu'il nous procura plus promptement l'avis de l'approche de l'ennemi. Nous nous préparâmes aussitôt à le recevoir le mieux que nous pourrions. Aussitôt que le jour parut, nous l'aperçûmes au vent de notre flotte, et gouvernant directement sur nous. Dès la première alarme, les brûlots et les autres vaisseaux qui étaient le plus près de la côte, s'empressèrent de venir se mettre en ligne; mais ils avaient le vent et la marée contre eux, de sorte qu'il n'y en eut qu'un petit nombre qui purent arriver avant le commencement de la bataille; et une vingtaine de vaisseaux des escadres rouge et bleue soutinrent seuls le premier choc de celles de de Ruyter et de van Ghent. L'escadre zélandaise, commandée par Banker, engagea la française, sous les ordres du comte d'Estrées.

Pour éviter toute confusion ou terreur soudaine, le duc défendit aux gens de son équipage d'importuner les officiers de questions inutiles; et dans le cas où ils apercevraient des brûlots approcher du navire, il leur enjoignit de n'en rien dire tout haut, mais de l'en prévenir lui-même, ou l'un des officiers, en leur parlant à l'oreille.

Le combat commença entre sept et huit heures

du matin, avec un grand acharnement. De Ruyter sut bien se servir de l'avantage du vent; après avoir lâché deux bordées au duc, il lui envoya deux brûlots. Sir Édouard Scot, qui avait autrefois servi sous le duc sur terre, et qui se trouvait alors sur la flotte, en qualité de volontaire, fut le premier qui s'en aperçut; il le dit tout bas au capitaine Cox, qui allait donner ses ordres en conséquence, quand un boulet de canon le frappa mortellement, et enleva la tête d'un M. Bell, volontaire, qui était à côté de lui. Sir Édouard s'adressa alors au duc, qui fit si bien manœuvrer, que le premier brûlot fut promptement expédié, et l'autre mis hors d'état de nuire pour le moment.

Vers onze heures, le vaisseau du duc se trouva tellement désemparé, qu'il fut obligé de le quitter. Il se rendit à bord du *Saint-Michel*, qui n'avait pas encore beaucoup souffert. Le vent ayant baissé, le prince ne put déployer son pavillon, et fut forcé d'envoyer sa chaloupe donner avis au vaisseau qui était à côté du sien du choix qu'il avait fait. Pendant ce temps, l'escadre zélandaise ne poursuivait pas les Français à beaucoup près autant qu'elle l'aurait pu, ce qui nuisit à la réputation que les Zélandais avaient acquis dans les deux dernières guerres, où ils s'étaient montrés les plus braves d'entre les marins hollandais.

Pendant que l'escadre rouge combattait celle de

de Ruyter, la division du comte de Sandwich n'était pas moins chaudement engagée avec l'escadre de van Ghent. Le vaisseau du comte lui-même, *le Royal-Jacques*, avait affaire à van Ghent en personne d'un côté, et au capitaine van Brakel de l'autre ; après un combat très-opiniâtre, dans lequel van Ghent fut tué, *le Royal-Jacques* eut le malheur d'être brûlé par un brûlot ennemi. Le duc l'observa avec douleur ; car étant sous le vent de ce vaisseau, il ne put aller à son secours, et il vit la mer couverte des hommes de l'équipage, dont les uns allaient au fond, et dont les autres nageaient et s'accrochaient à tout ce qu'ils pouvaient trouver. Son altesse fit un signal au *Dartmouth* de mettre en panne, et de sauver le plus d'hommes qu'il pourrait. Il réunit trois ou quatre cents hommes, au nombre desquels se trouvèrent le capitaine Haddoc, le lieutenant Majo, le maître-charpentier, et un domestique du comte de Sandwich, nommé Lowd, que le roi créa page de la chambre à son retour à Londres. Le contre-maître n'eut pas le même bonheur, il périt ; et son corps ayant été retrouvé, il fut honorablement inhumé dans la chapelle de Henri VII.

Si les Anglais perdirent *le Royal-Jacques*, les Hollandais, de leur côté, se virent enlever *le Staveren*, qui amena au *Greenwich*, capitaine Green. Vers les cinq heures du soir, sir Robert Holmes vint annoncer au duc que son vaisseau,

le Saint-Michel, faisait tant d'eau, qu'il avait perdu un si grand nombre d'hommes, et était en si mauvais état, qu'à moins de mettre en panne pour boucher les voies d'eau, il serait impossible de le tenir plus long-temps à flot; sur quoi le duc résolut d'aller à bord du *Londres*, commandé par sir Édouard Spragge, enjoignant à sir Robert Holmes de ne pas amener le pavillon amiral avant qu'il ne le vît flotter sur le *Londres*, de peur que sa disparition ne décourageât la flotte. Cette précaution ne fut pas inutile; car, quoique la chaloupe du duc fût bien équipée, et marchât avec vitesse, il mit plus de trois quarts d'heure à se rendre à bord du *Londres*. En y arrivant, le duc le trouva en mauvais état, sur-tout dans sa voilure supérieure. Il était sept heures du soir, et de Ruyter fit le signal à tous ses vaisseaux de venir à lui, tandis qu'il gouverna lui-même au sud, pour rejoindre l'escadre zélandaise. Ce mouvement de la flotte hollandaise donna moyen au duc de réunir autour de lui vingt-cinq à trente vaisseaux de guerre et quelques brûlots. Le reste de sa flotte suivit la course de de Ruyter, et se joignit aux Français; mais le duc jugea convenable de rester où il était. Telle était la position de la flotte un peu après le coucher du soleil, et ainsi finit cette mémorable journée, dans laquelle les Hollandais, avec l'avantage de la surprise, du vent et du nombre

des vaisseaux, furent encore loin de remporter la victoire sur les Anglais, ayant été les premiers à quitter la mer et à rentrer dans leurs ports, comme on le verra clairement par la suite.

Nous ne pouvons passer aux événements du lendemain, sans avoir dit un mot de quelques traits de valeur, par lesquels les Anglais s'illustrèrent dans le combat. Tel fut celui de l'équipage de *la Royale-Catherine*, qui, après que le pavillon eut été amené, et pendant que le lieutenant de prise s'occupait, avec ses hommes, à piller dans les chambres, se jeta sur l'ennemi, délivra le vaisseau, et le conduisit dans le port. Deux brûlots hollandais s'étaient attachés à *l'Edgar*, et déjà les voiles du grand mât brûlaient, et quatre-vingts hommes de l'équipage s'étaient jetés à la mer; mais le capitaine Wetwang manœuvra si bien avec ceux qui lui restaient, qu'il parvint à faire lâcher prise aux brûlots. Le capitaine François Digby, second fils du comte de Bristol, commandait le *Henri;* six brûlots l'attaquèrent l'un après l'autre. Il en repoussa cinq, et il venait de s'emparer d'un croc pour se débarrasser du dernier, quand il fut tué d'un coup de mousquet. On repoussa néanmoins le brûlot. Bientôt après, le premier lieutenant fut tué, ainsi que le capitaine Bennet et l'enseigne du régiment du duc, dont la compagnie se trouvait à bord. Un vaisseau hollandais voyant le mauvais état du *Henri*,

l'aborda, et s'empara du gaillard d'avant et de la grande chambre. L'équipage conserva le reste du navire, et ne cessa de tirer jusqu'à ce que le *Plimouth* vînt à son secours. Il réussit alors à éloigner le vaisseau hollandais, et tous les hommes qu'il avait envoyés à bord furent faits prisonniers.

Mais, pour en revenir aux flottes, la nuit était calme et belle; on l'employa des deux côtés à remettre en état les vaisseaux désemparés. Le duc comptait renouveler le combat le lendemain. Vers le commencement de la nuit, on aperçut un grand vaisseau en feu, au milieu de la flotte hollandaise; on craignait que ce ne fût un des nôtres, tombé entre leurs mains; mais on découvrit plus tard que c'était un de leurs propres vaisseaux, auquel ils avaient mis le feu, parce qu'il n'était plus en état de servir.

A onze heures du matin, le duc repassa à bord de son vaisseau *le Prince*, que le capitaine Narborow avait remis en état de soutenir un nouveau combat, et son altesse appela auprès d'elle tous les officiers de pavillon, pour apprendre d'eux la véritable situation de leurs vaisseaux. Pendant ce temps, les Hollandais, qui avaient continué à gouverner au sud, étaient entièrement hors de vue; et le duc ayant découvert qu'outre *le Royal-Jacques* qui était perdu, quelques-uns de ses plus grands vaisseaux, tels que *le Charles II* et *le Saint-Michel*, avaient tant souffert, qu'il était indispen-

sable de les envoyer à Sheerness, où s'étaient déjà rendus *la Victoire*, *le Henri*, *la Royale-Catherine*, du troisième rang ; *le Fairfax*, *le Dunkerque*, et *l'York* du quatrième, ainsi que *le Greenwich*; ceux enfin qui restaient ayant épuisé leurs munitions, il fut unanimement résolu que la flotte entière se rendrait le plus tôt possible à Sheerness. A l'issue du conseil, les officiers retournèrent à bord de leurs vaisseaux respectifs, pour y attendre le signal de l'amiral ; mais à peine y étaient-ils arrivés, que l'on vit la flotte ennemie gouverner sur nous. Le duc ne jugea pas alors convenable de suivre son premier projet ; il fit faire le signal de se mettre en ordre de bataille. Quand les Hollandais s'en aperçurent, ils virèrent de bord, et mirent le cap à la côte de Hollande. Le duc les poursuivit, et à deux heures de l'après-midi il donna le signal du combat. Les Hollandais semblaient avoir douté jusqu'alors que les Anglais fussent de bonne foi ; voyant que son altesse avait réellement l'intention de combattre, ils pressèrent leur retraite, sans plus observer aucun ordre, et sans s'embarrasser de mettre en sûreté leurs bâtiments désemparés; le duc en compta jusqu'à quinze dans leur arrière-garde. Tout lui faisait espérer qu'il ne tarderait pas à s'en emparer, quand le temps, qui jusqu'alors avait été serein, changea tout-à-coup ; il s'éleva un brouillard épais qui dura plus d'une heure. Quand

ce brouillard se dissipa, l'ennemi avait déjà gagné du chemin. Le duc n'en répéta pas moins le signal du combat; mais le vent ayant fraîchi le soir, son altesse retira le pavillon sanglant; nom que les marins donnent à ce signal. La flotte mit en panne pendant la nuit; et le lendemain, 30 mai, elle se remit à la poursuite de l'ennemi jusqu'à dix heures du matin. Le duc ne l'apercevant plus, ne douta pas qu'il ne se fût mis en sûreté dans ses ports; en conséquence, il fit virer de bord, et se rendit au Nore, espérant avec raison qu'il serait le premier à remettre en mer, comme il y était resté le dernier.

Vers la fin de juin, la flotte se trouva réparée. Quelques jours avant celui fixé pour son départ, le roi se rendit au Nore avec le comte de Shaftsbury, lord Clifford, et d'autres membres du comité des affaires étrangères, pour consulter avec le duc sur la suite des opérations de la campagne. Son altesse royale était d'avis d'aller attaquer la flotte hollandaise; mais le comte de Shaftsbury et les autres conseillers que sa majesté avait emmenés avec elle, lui persuadèrent qu'il serait infiniment plus avantageux d'intercepter la riche flotte des Indes qui était attendue en Hollande. Le duc eut beau représenter qu'on s'en emparerait bien plus sûrement après avoir battu de Ruyter, il fut obligé de céder, et il alla prendre sa station entre les îles de Texel et de Vlie. Il y resta un

mois entier, pendant lequel les tempêtes continuelles causèrent les plus grands dommages à ses vaisseaux; pour comble de malheur, la flotte des Indes lui échappa, et entra sans perte dans l'Ems. Quand le duc en eut reçu l'avis, il repartit pour l'Angleterre, où il débarqua plus de trois mille malades. Ayant enfin appris que de Ruyter s'était montré devant Yarmouth, peu de jours avant son arrivée, et qu'il était reparti pour la Hollande, son altesse royale fit voile pour le Nore; la saison étant trop avancée pour que les grands vaisseaux pussent continuer à tenir la mer.

Le roi étant revenu au Nore avec le prince Rupert, le comte de Shaftsbury et d'autres, ils furent d'avis cette fois d'aller combattre les ennemis; mais le duc les ayant priés de prendre conseil de quelques anciens marins, ceux-ci déclarèrent tous que ce serait risquer le salut de la flotte entière, que de l'exposer dans cette saison sur les côtes de la Hollande. Les capitaines Gunman et Sanders, qui étaient connus pour les meilleurs pilotes de l'Angleterre, ajoutèrent que si cette expédition se faisait, ils la suivraient en qualité de volontaires; mais qu'ils ne voulaient point commander leurs vaisseaux, ni par conséquent en répondre. Le roi, qui n'était pas sans connaissance de la mer, se rendit à ces raisons; et il fut décidé que la flotte ne sortirait plus de

l'année. Les vaisseaux furent envoyés à Chatam ; et ainsi finit la campagne (1).

Peu de temps après le retour du duc à la cour, les sceaux furent ôtés à sir Roland Bridgman, et donnés au comte de Shaftsbury, avec le titre de lord chancelier d'Angleterre. Ce changement devait en occasioner un autre ; car ce seigneur étant commissaire de la trésorerie, sa place, devenue vacante, devait être remplie par une autre personne, dans le cas où le roi continuerait à confier la garde du trésor à une commission. Mais le duc avait quelque lieu de penser que sa majesté voudrait renommer un lord trésorier ; et en conséquence, il pria lord Arlington de se joindre à lui, pour proposer au roi d'élever le lord Clifford à cette place importante. Lord Arlington reçut la proposition avec assez de froideur, et chercha à persuader à son altesse que le roi n'avait pas le projet qu'elle lui supposait ; le lendemain, ce lord employa un de ses amis à presser le duc de faire nommer sir Robert Car, à la place de lord Shaftsbury. Le duc ne laissa pourtant pas de proposer lui-même à sa majesté lord Clifford

(1) Nous avons beaucoup abrégé la relation de cette campagne. Le duc d'York, qui avait du goût pour la marine, s'étend avec complaisance sur toutes les manœuvres. Nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré de ne leur en offrir que les résultats. (*Note du traducteur.*)

pour la place de trésorier ; l'idée plut au roi, qui répondit qu'il la suivrait; ne trouvant personne plus en état que ce lord de bien gérer le trésor. Il ajouta pourtant que lord Arlington désirait cette place pour lui-même ; mais qu'il lui était trop attaché pour la lui donner, bien persuadé qu'elle était au-dessus de ses forces, et ne ferait que l'exposer à la malignité de ses ennemis. Quelques jours après, le roi dit au duc que lord Arlington était furieux de la nomination de lord Clifford ; et il engagea son altesse à faire tous ses efforts pour réconcilier ces deux seigneurs. Le duc, pour obéir aux ordres de sa majesté, leur parla à chacun en particulier, et ils lui promirent de vivre en bonne intelligence ; mais lord Arlington ne tint point sa promesse, et depuis ce moment, il montra envers lord Clifford une extrême froideur, pour ne pas dire davantage.

Cependant les fêtes de Noël approchaient ; et le roi, à cette occasion, parla à lord Clifford et à lord Arundel de Warder, pour les engager à user de leur influence sur le duc, afin que son altesse communiât; car, depuis plusieurs mois, le duc s'en était abstenu, quoiqu'il continuât d'aller à l'église avec le roi. Sa majesté pria ces seigneurs de faire sentir à son frère le tort qu'il faisait à tous deux, en donnant au monde de si grandes raisons de penser qu'il était catholique ; mais ils répondirent au roi que c'était une chose fort dif-

ficile, que d'influencer le duc dans un cas de conscience si délicat ; et que quand même ils y réussiraient, cela ne changerait rien au jugement que le monde avait déjà porté sur lui. Une pareille démarche de la part de son altesse, pourrait même faire douter qu'il eût aucun sentiment de religion, puisqu'il communiait dans une église à laquelle il n'appartenait pas. Le roi se rendit à ces raisons et parut satisfait; mais, le 23 décembre, il réitéra la demande qu'il avait faite à lord Clifford ; et celui-ci parla alors au duc. Son altesse se montra inébranlable, et ne voulut point agir contre sa conscience.

Le bruit du changement de religion du duc, que ses ennemis eurent grand soin de répandre, leur procura l'occasion d'assouvir contre lui une malignité, qui jusqu'alors avait été sans effet. Ils parvinrent à le priver de tous ses commandements, en faisant passer au parlement (le 29 mars) une formule de *test* ou déclaration, telle qu'aucun catholique ne pouvait en conscience la faire ; tandis qu'il était stipulé dans l'acte, que nul ne serait capable de tenir un emploi civil ou militaire, qu'après avoir fait ce *test*, ou cette déclaration. Ils encouragèrent en outre, en secret, le duc de Monmouth, à se prétendre fils légitime du roi, et par conséquent héritier de la couronne. Ce duc eut assez d'ambition et de faiblesse pour donner dans le panneau. Mais nous parle-

rons de cet événement quand il en sera temps.

Le duc ayant été rendu, par cette déclaration, incapable de remplir sa place de grand-amiral d'Angleterre, le commandement de la flotte fut confié au prince Rupert. Plusieurs combats eurent lieu pendant le cours de l'été, sans avantage décisif de part ou d'autre; le peu qu'il y en eut fut du côté des Anglais. Vers la fin de la campagne, le parlement se montrant entièrement porté à la paix, elle fut conclue à Londres, l'hiver d'après. La déclaration ou *test* força aussi lord Clifford de renoncer à la place de lord trésorier d'Angleterre et à l'entrée dans le conseil. Quoique nouvellement converti, ce seigneur écouta sa conscience, de préférence à ses intérêts. Quand il eut renvoyé les sceaux, ils furent donnés à sir Thomas Osborne, qui venait d'être créé comte de Danby. Ce fut à la recommandation du duc et de lord Clifford lui-même, que sa majesté fit ce choix, sir Thomas ayant déjà donné des preuves de sa capacité et de son amour du travail, dans la place de trésorier de la marine qu'il avait occupée. Quoi qu'il en soit, il paya mal les bontés du duc, ainsi qu'on le verra par la suite.

Le roi commençant alors à sentir combien il devenait nécessaire de marier son altesse royale, ordonna au comte de Peterborow, qui avait déjà été employé dans les négociations pour la princesse d'Inspruck, de se rendre incognito à Neu-

bourg et à Modène, pour voir s'il n'y trouverait point quelque princesse qui lui parût convenable pourle duc. Lord Peterborow n'en ayant pas trouvé à Neubourg, alla à Modène, où il vit la princesse d'Est ; elle lui plut, et après qu'il eut décrit sa personne au roi et au duc, il fut autorisé à la demander à la duchesse sa mère, qui était chargée de la régence des états, à cause de la minorité du jeune duc. La jeune princesse n'y consentit pas sans peine ; car elle n'avait que quinze ans, et avait été élevée dans une si grande innocence, qu'elle ignorait jusqu'à l'existence de l'Angleterre et du duc d'York. Elle avait d'ailleurs dans ce temps-là beaucoup de goût pour la vie religieuse, au point que sa mère fut obligée de solliciter l'intervention du pape, qui lui écrivit, pour lui faire sentir que le service de Dieu et le bien public exigeaient qu'elle se rendît aux désirs de sa mère. Après de grandes difficultés, sa Sainteté et la duchesse parvinrent à vaincre ses scrupules; et le comte de Peterborow fit son entrée publique à Modène, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Les conditions du contrat de mariage ayant été arrêtées, l'ambassadeur l'épousa le 30 septembre, nouveau style, par procuration du duc son maître.

Le bruit de ce mariage étant venu à la connaissance de la Chambre des Communes, y causa des discussions très-vives; car, quand cette Chambre

est mécontente du gouvernement, elle s'en prend toujours aux papistes. Elle résolut donc de faire une adresse au roi pour le prier de rompre cet hymen, sous le prétexte qu'il avait été formé par la France et que la princesse était catholique. Il est bon d'observer que ceci se passait au mois d'octobre et que le parlement ne s'était assemblé que dans l'intention de s'ajourner au mois de janvier; mais que par les ruses de milord Shaftsbury, qui, selon son usage, venait encore de changer de parti, et s'était rangé du côté des factieux, on trouva moyen de retarder la prorogation, jusqu'à ce que les plus ardents de la Chambre eussent fait passer l'adresse au roi. Sa majesté n'y eut aucun égard. Ce n'est pas que quelques personnes, et entre autres milord Arlington, ne donnassent au roi le conseil d'arrêter la duchesse en France; mais sa majesté, qui regardait son honneur comme engagé dans cette affaire, ne les écouta pas, et prorogea le parlement, tandis que la duchesse était en route, entre Paris et Calais. Quoique l'adresse de la Chambre des Communes n'eût pas eu l'effet qu'on s'en était promis en rompant le mariage, cependant la plupart des courtisans en furent si effrayés, qu'il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui accompagnèrent le duc à Douvres, lorsqu'il alla au-devant de la nouvelle duchesse, qui y débarqua le 21 novembre. De tous les évêques, il n'y eut que le docteur Crew,

évêque d'Oxford, et plus tard évêque de Durham, qui voulût consentir à faire la cérémonie de la déclaration du mariage. Voici comment on s'y prit. Le duc et la duchesse d'York se trouvant dans un salon, avec la duchesse de Modène, le lord Péterborow et toute la cour, l'évêque demanda à la duchesse de Modène et au comte de Péterborow, s'il était vrai que le comte eût épousé la duchesse d'York par procuration du duc. Sur leur réponse affirmative, l'évêque déclara que le mariage était légal. Cette cérémonie achevée, leurs altesses royales se rendirent à Whitehall, où elles arrivèrent le 26 novembre. Le roi et les principaux seigneurs de la cour étaient allés au-devant d'elles sur la rivière.

La frayeur que l'adresse de la Chambre des Communes avait causée fut si grande, que le roi lui-même n'en fut pas exempt. Un des articles du contrat portait que la duchesse aurait une chapelle publique; et celle de Saint-James, construite par la feue reine-mère, avait été indiquée à cet effet. Sa majesté se laissa néanmoins persuader par ses conseillers qu'il vaudrait mieux ne pas permettre à la duchesse de faire usage de cette chapelle publique. On lui en arrangea une dans l'intérieur du palais. Afin de donner quelque espèce de couleur à cette violation des articles du contrat, on engagea la reine à faire valoir des droits prétendus sur la chapelle de Saint-James,

qu'elle avait autrefois possédée, quoique à cette époque, elle ne s'en servît plus, en ayant une à l'hôtel de Sommerset.

L'orage qui venait d'être suscité, et ceux qui le furent par la suite contre le duc dans le parlement, eurent pour origine le soupçon de sa conversion à la foi catholique. Jusqu'alors ses ennemis n'avaient rien pu faire contre lui. Il avait toujours été regardé comme le bien-aimé de la nation, ayant tant de fois risqué sa vie pour l'honneur et l'intérêt du roi et de la patrie, et ayant mis tant d'activité et de soin à tout ce qui pouvait tendre à l'avantage du commerce et de la navigation. Mais à peine eut-on donné l'alarme sur son changement de religion, que ses services furent oubliés ; et il fut par-tout signalé comme un ennemi commun contre lequel chacun devait s'armer.

Il ne manqua pas de gens qui, par une amitié réelle ou feinte, conseillèrent à son altesse royale de se retirer pour quelque temps des affaires publiques et de la présence du roi. Certain noble lord (lord Barskhire), catholique lui-même, après de nombreuses protestations de son zèle pour le service du duc, voulut l'engager par politique à écrire de Douvres une lettre au roi, dans laquelle, tant pour son propre repos, que pour rendre plus faciles les communications de sa majesté avec le parlement, il le prierait de permettre qu'il

se retirât avec la nouvelle duchesse à Audlyend, ou dans quelque autre maison de campagne, où il pourrait, sans inquiétude et sans offenser personne, se livrer à la chasse ou à la prière. Le duc remercia ces conseillers de leurs bonnes intentions; mais il leur dit qu'il était d'un avis tout contraire; qu'il avait résolu de ne jamais s'éloigner du roi, jusqu'à ce que sa majesté le lui commanderait, et de lui rendre tous les services auxquels son devoir et son honneur l'obligeaient, ou que sa sûreté personnelle et celle du roi pourraient exiger. Il leur fit observer que, puisque ses ennemis avaient montré tant de témérité en sa présence, on ne pouvait savoir jusqu'où ils se porteraient s'il s'éloignait; qu'ils iraient peut-être jusqu'à présenter une nouvelle adresse de la Chambre des Communes (adresse qui finit presque toujours par avoir son effet) pour le bannir du royaume, ou même l'exclure de la succession. Cette réponse du duc fit taire les conseillers, si elle ne les convainquit pas.

Vers l'époque du mariage du duc (le 9 novembre), les sceaux furent ôtés à lord Shaftsbury et donnés à sir Heneage Finch, avec le titre de garde des sceaux. Ce comte, si célèbre par ses variations, au moyen desquelles il sut conserver le pouvoir et l'influence sous les gouvernements les plus opposés, ne garda les sceaux qu'environ un an. Pendant ce temps, il se montra le

plus ferme soutien de la prérogative royale. Ce fut lui qui eut la principale main dans la déclaration de sa majesté sur la liberté de conscience. Il excita la seconde guerre de Hollande ; et quand la Chambre des Communes refusa les subsides nécessaires, ce fut lui qui ouvrit l'avis de fermer l'échiquier. A la session suivante, il justifia ses procédés dans un discours aux deux Chambres, et se servit de la phrase célèbre *delenda est Carthago :* mais, quelque temps après, quand le cri général de la Chambre des Communes força sa majesté de rapporter sa déclaration d'indulgence, le comte, voyant de quel côté se dirigeait le courant, se retourna tout-à-coup avec adresse ; et de zélé soutien de la prérogative royale, il devint ennemi furieux de la couronne, et le resta jusqu'à sa mort, comme les dernières actions de sa vie l'ont prouvé.

Le 9 février 1674, la paix avec la Hollande, qui avait été infructueusement négociée à Cologne, fut signée par la médiation du marquis de Fresno, ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Cette paix y fut proclamée le 28 février, et en Hollande, au mois de mars. La Chambre des Communes, qui autrefois avait mis tant d'acharnement à la guerre avec les Hollandais, n'eut pas moins d'ardeur cette fois-ci à traiter avec eux, après quoi elle fit parvenir au roi adresse sur adresse, pour l'engager à déclarer la guerre à la France, sans pourtant lui offrir des subsides suffisants pour la soutenir.

Les ennemis du duc ayant réussi à le priver de tous ses emplois, crurent néanmoins qu'ils ne seraient en sûreté, que quand ils seraient parvenus à l'éloigner de la présence du roi et de la succession à la couronne, dans la crainte qu'il ne se rappelât quelque jour trop fidèlement leur conduite envers lui. Pour obtenir le premier point, ils projetèrent de faire passer au parlement un nouveau *test* plus étendu que le premier, dans lequel on insérerait une renonciation à plusieurs autres points sur lesquels les catholiques et les protestants diffèrent. On devait ajouter que ceux qui refuseraient de faire cette déclaration, ne pourraient être admis dans la présence du roi, qu'après avoir obtenu la permission préalable de six conseillers privés. Quand il fut question à la Chambre d'aller aux voix sur cette déclaration, les amis du duc et le parti royaliste trouvèrent moyen d'y faire ajouter, en amendement, une exception en faveur du duc. Cet amendement ne passa qu'à une majorité de deux voix. Le petit comte de Shaftsbury en fut si furieux, qu'il ne rougit pas de dire qu'avec cet amendement, il ne se souciait plus du bill qui leur avait coûté tant de peine.

Les factieux employèrent à diverses époques des moyens différents pour priver son altesse royale de la succession. Leur première tentative, celle de faire divorcer le roi, n'ayant pas réussi,

ils s'efforcèrent ensuite de se servir du duc de Monmouth, qui fut assez ambitieux pour devenir leur instrument. L'affection que le roi portait à ce duc les encourageait, et ils espéraient que sa majesté se laisserait facilement persuader à le reconnaître pour fils légitime. Les comtes de Carlisle et de Shaftsbury furent les deux principaux intrigants dans cette affaire. Ils eurent le courage, pour ne pas dire l'impudence, de faire entendre au roi que, si sa majesté y consentait, ils se faisaient fort de procurer des témoins qui attesteraient la légitimité du duc de Monmouth. Ils s'imaginaient sans doute que la conscience du roi était aussi large que la leur; mais sa majesté répondit que quoiqu'elle aimât tendrement le duc de Monmouth, elle le verrait pendre à Tyburn, plutôt que de le reconnaître pour fils légitime. Cette déclaration ne découragea ni le parti ni le duc de Monmouth lui-même. Ses rêves d'ambition lui avaient d'abord été inspirés, selon toute apparence, par un Écossais, nommé Ross, qu'à son arrivée de France, le roi avait placé auprès de lui en qualité de gouverneur. Cet homme, dans l'espoir de faire sa fortune, donna ces idées de grandeur à son élève. Il ne manquait pas d'adresse; et, pour faire réussir son dessein, il s'adressa au vieil évêque de Durham, le docteur Cosens, à qui il fit entendre qu'il dépendait de lui de rendre un service signalé à l'église an-

glicane, en éloignant le papisme ; qu'il suffirait, pour cela, de signer un certificat de mariage du roi avec la mère du duc de Monmouth, qui prenait le nom de mistress Barlow, quoiqu'elle s'appelât Walters. L'évêque avait connu cette femme à Paris, où elle s'était confessée à lui, disant qu'elle était convertie et voulait changer de vie. Pour écarter toute difficulté, Ross promit à l'évêque qu'on ne ferait aucun usage du certificat, tant qu'il vivrait. Ce plan était bien combiné ; car, d'après les lois anglaises, le certificat d'un évêque est regardé comme la preuve légale d'un mariage. Mais le bon vieillard rejeta cette proposition, et en donna même avis au roi, qui, pour le moment, crut n'en devoir rien dire, et se borner à renvoyer Ross de la place qu'il occupait. Plus tard, quand on commença à répandre le conte de la cassette noire, le roi, dont ces procédés coupables excitèrent le courroux, divulgua ce qui s'était passé entre Ross et l'évêque. Quoique toutes les intrigues qui tendaient à élever le duc de Monmouth au rang d'héritier de la couronne, n'eussent pour soutien que le faux et le parjure, cependant les personnes qui y étaient impliquées, les troubles qu'elles excitèrent dans la nation, et qui finirent par causer un grand mal, nous engagent à donner ici quelques détails sur la naissance et sur l'éducation de ce duc, ainsi que sur sa conduite à son entrée dans le monde.

Le vrai nom de sa mère était, comme nous venons de le dire, Walters, quoiqu'elle se fît appeler Barlow. Elle était fille d'un gentilhomme du pays de Galles. Possédant peu de bien et encore moins de vertu, elle vint à Londres dans l'espoir de faire fortune. Elle était d'une beauté remarquable; et quoiqu'elle n'eût pas d'esprit, elle ne manquait pas de cette sorte d'adresse qu'ont, d'ordinaire, les femmes de sa profession. Le fameux Algernon Sidney, qui était alors colonel dans l'armée de Cromwel, la vit, et chercha à se l'attacher. Il a depuis raconté lui-même à son altesse royale, qu'il avait conclu le marché pour cinquante larges pièces (*broad pieces*); mais ayant été obligé tout-à-coup de quitter Londres avec son régiment, ce traité ne fut pas exécuté. Quelque temps après, miss Walters faisant un voyage en Hollande, y rencontra le colonel Robert Sidney, frère d'Algernon, qui l'entretint; mais le roi étant venu à La Haye, entendit parler de sa beauté, et trouva moyen de l'enlever au colonel; la demoiselle ne montrant pas de répugnance pour un changement si avantageux. On assure que le colonel dit à cette occasion : La prenne qui veut; son affaire est faite. Elle devint en effet enceinte si peu de temps après avoir fait connaissance avec le roi, et accoucha si près du terme, que le monde eut d'autant plus de raisons de douter du père de l'enfant, qu'en avan-

çant en âge, il ressembla, à s'y méprendre, au colonel, ayant même comme lui une verrue sur la figure. Quoi qu'il en soit, le roi le reconnut par la suite. Dans l'intervalle, sa majesté partit pour l'Écosse; et, pendant son absence, la demoiselle mena une vie si dissolue, qu'au retour du roi, après la bataille de Worcester, il ne voulut plus la revoir, quoiqu'elle fît usage de tous ses petits artifices et du secours de ses amis pour rentrer en faveur. Quand elle vit qu'il n'y avait plus d'espoir, elle s'abandonna à ses goûts dépravés, et finit par mourir de la maladie ordinaire aux personnes de son état.

Pour ce qui regarde son fils, il fut d'abord élevé dans la religion catholique, sous les yeux du Père Goff, oratorien anglais. Il portait le nom de M. Crofts, et passait pour parent du lord; mais, plus tard, ayant été appelé en Angleterre par le roi, et sa majesté le trouvant bien fait et d'une figure agréable, conçut de l'attachement pour lui, et résolut, en conséquence, de le reconnaître publiquement et de l'élever en fortune et en dignité. Afin que rien ne dérangeât ce projet, le roi le fit instruire dans la religion protestante, qui consiste à renoncer au papisme. Un jeune homme de son âge s'y laissa facilement persuader par l'attrait du plaisir et par l'espoir de l'avancement. Bientôt après, il fut créé duc de Monmouth, et marié à une riche héritière d'É-

cosse, fille unique du comte de Bucclugh, qui lui apporta une dot de dix mille livres sterlings de rente. A mesure qu'il avançait en âge, les bontés du roi allaient en augmentant; car, quoiqu'il n'eût pas beaucoup d'esprit, sa personne et ses manières étaient agréables. Il était grand, bien fait, de bonne tournure, et fort poli. Personne ne dansait mieux que lui, et il avait beaucoup de bravoure, ce qui le rendait également cher aux deux sexes. Il ne manquait pas non plus d'adresse et d'insinuation quand il voulait plaire. Son altesse royale lui porta une véritable amitié, jusqu'à ce qu'elle eut acquis la preuve de ses mauvais desseins; et alors même elle continua à bien vivre avec lui, comme avec tous ceux que le roi aimait. Très-jeune encore, il avait accompagné son altesse royale dans la première guerre de Hollande, et s'était trouvé au combat dans lequel le vaisseau de l'amiral Opdam sauta. Quelque temps après, le roi acheta pour lui la compagnie des gardes de lord Macklesfeild. Lors de la seconde guerre de Hollande, en 1672, le roi l'envoya servir en France, où sa majesté très-chrétienne lui fit donner, malgré sa jeunesse, l'emploi de lieutenant-général au siége de Maëstricht. Il s'y distingua à la prise d'une demi-lune. Après cela, croyant avoir acquis assez de réputation, il s'ennuya des fatigues de la guerre, et ne resta à l'armée, pendant cette campagne et

la suivante, que le temps indispensable, et aussi long-temps que le roi de France; car il préférait les plaisirs de la cour aux travaux du champ d'honneur.

Plus le duc de Monmouth avançait en âge, plus son ambition croissait, et il se trouva une foule de gens qui prirent plaisir à fomenter en lui cette passion. Il résolut d'abord de se rendre maître des troupes, afin que, si le roi venait à mourir, il pût avoir quelque chance de monter sur le trône. A cet effet, il s'efforça d'obtenir du roi le brevet de général en chef de toutes les forces de l'Angleterre; et sachant que, dans les affaires de l'armée, le roi consultait toujours son frère avant de prendre une résolution, il crut nécessaire de gagner son altesse royale; en conséquence, il la pria d'appuyer sa demande, comme une chose utile au service du roi. C'est ainsi qu'il ne se faisait pas scrupule de se servir de l'amitié même de son altesse pour la perdre. Il croyait d'ailleurs que le duc n'avait aucun soupçon de ses desseins secrets. Il lui représenta donc la nécessité qu'il y eût un général en chef, afin que les officiers et les soldats sussent à qui obéir en cas d'insurrection, plusieurs militaires lui ayant dit que, sans cela, ils n'oseraient suivre ses ordres, ni faire feu. Du reste, il désirait que ce brevet ne fût qu'une commission révocable, et dont il ne devait faire usage qu'en cas de besoin.

Cette proposition donna à penser à son altesse royale, qui ne douta pas qu'elle ne renfermât quelques vues indépendantes du service du roi. Sans montrer néanmoins de méfiance, elle se borna à répondre que les motifs allégués par le duc de Monmouth ne lui paraissaient pas suffisants pour exiger la nomination d'un général en chef, quand l'état était en paix et avait si peu de forces sur pied, qu'on pouvait à peine dire qu'il y eût une armée ; que le brevet de capitaine de la première compagnie des gardes, qu'il possédait, lui donnait le droit de commander toutes les troupes que l'on pourrait rassembler dans un moment d'insurrection, et que celui de général n'y ajouterait rien, puisque les mots *kill and slay* (tuer et occire), n'y seraient pas plus insérés qu'ils ne l'avaient été dans le brevet du feu duc d'Albermale. Quant aux officiers qui lui avaient donné cet avis, le duc observa que, puisqu'ils étaient assez scrupuleux pour faire difficulté de lui obéir dans une occasion semblable, ils mériteraient qu'on leur retirât leur brevet, comme à des gens incapables de servir. Lors de la mort du duc d'Albermale, le duc avait déjà conseillé au roi de ne nommer personne à la place de général en chef, et cela sans s'excepter lui-même. Il ne pouvait pas, dit-il, se contredire au point de donner aujourd'hui un avis tout-à-fait opposé. Il conclut en observant que, si néanmoins le roi

jugeait convenable d'y nommer quelqu'un, il se sentirait grièvement offensé que tout autre que lui obtînt cette place. D'après cela, il engagea le duc de Monmouth à renoncer à ses prétentions.

Celui-ci, s'apercevant qu'il était inutile de presser davantage son altesse royale, chercha d'autres moyens pour parvenir à son but; et il fit si bien par les manœuvres de ses partisans, et par la grande amitié que le roi avait alors pour lui, qu'il persuada à sa majesté de se départir de la résolution qu'elle avait prise à la mort du duc d'Albermale, et de lui accorder le titre de général. Le duc observa tout patiemment; il ne se plaignit pas même au roi; car, quoiqu'il s'aperçût que le duc de Monmouth avait des projets plus vastes que ceux qu'il avouait, et qu'il sût que le roi abhorrait jusqu'à l'idée de permettre que ce duc succédât à la couronne, son ambition n'était pas encore assez visible, pour que les preuves pussent agir sur l'esprit prévenu, pour ne pas dire aveuglé, de sa majesté. Il ne restait donc à son altesse royale que de se tenir sur ses gardes. Elle avait appris que dans quelques pièces concernant le duc de Monmouth, que le roi avait signées, les secrétaires à Whitehall avaient eu la coupable complaisance d'insérer le mot *fils*, en supprimant celui de *naturel*. Son altesse royale crut donc devoir veiller, avec un soin particulier, à ce

qu'une pareille négligence n'eût pas lieu à l'égard du brevet de général. Ne voulant pas néanmoins en parler au roi, sans une nécessité absolue, elle fit appeler le procureur général sir William Jones, qui devait dresser le brevet, et lui recommanda particulièrement d'y insérer le mot *naturel*, conformément à la loi. Pour plus de sûreté, le duc pria aussi sir Joseph Williamson, secrétaire d'état, par les mains duquel le brevet devait passer, de le lui montrer, avant de le faire signer au roi. Malgré toutes ces précautions, quelques jours après, à l'issue du conseil, sir Joseph plaça devant le roi plusieurs brevets, afin que sa majesté les signât. Le duc éprouva le désir de les voir, et le roi étant descendu au jardin, il resta dans le cabinet : et prenant en main un de ces brevets, le premier qui lui tomba était précisément celui du duc de Monmouth ; et il vit qu'on avait raturé par-tout le mot *naturel*, n'y laissant que celui de *fils*. Le duc reprocha à sir Joseph d'avoir manqué à sa parole et au respect qu'il lui devait : celui-ci fit une réponse évasive, comme les gens qui n'ont rien à dire. Cependant le duc prit sur-le-champ le brevet, et le porta au roi qui faisait sa promenade dans le jardin. Il se plaignit de la conduite de sir Joseph, et supplia sa majesté de faire replacer dans le brevet le mot *naturel*. Le roi prenant ses ciseaux coupa en deux le brevet, et donna ordre qu'on en dressât un autre, dans lequel ce mot serait inséré.

Son altesse royale demanda que sir Joseph Williamson fût puni de la faute qu'il avait commise en changeant le brevet sans l'ordre du roi, et après qu'il fut sorti des mains du procureur général. Mais, à l'examen de l'affaire, il se trouva que les ratures avaient été faites par l'ordre exprès du duc de Monmouth, qui, ayant envoyé au secrétariat pour voir le brevet avant qu'il fût expédié, avait fait effacer par-tout le mot *naturel*, en sa présence, et par son propre secrétaire Vernon. C'était-là sans doute un grand crime, mais qui ne pouvait servir d'excuse à la négligence de sir Joseph Williamson. Quoi qu'il en soit, l'ambition du duc de Monmouth et la faveur du roi étaient alors l'une et l'autre portées au plus haut point. Ayant obtenu le brevet de général des troupes anglaises, il voulut jouir du même pouvoir en Ecosse et réussit également. Il se donna beaucoup de peine pour que le brevet lui en fût expédié à vie, et avec la suppression du mot *naturel;* mais le comte de Lauderdale qui fut chargé de le dresser, ne voulut point s'y prêter: et il ne reçut en conséquence qu'une nomination révocable, et dans laquelle on ne supprima point le mot qui lui causait tant de chagrin.

J'aurais dû dire, qu'en même temps que le roi accorda au duc de Monmouth ce brevet de général, il en donnait un de généralissime à son altesse royale, afin de faire passer l'autre avec plus

de facilité ; car le caractère de sa majesté la portait à garder des mesures avec tout le monde, tout en se laissant aller à ses inclinations. Ce titre de généralissime ne pouvait, à la vérité, être d'aucune utilité à son altesse en Angleterre, à cause du *test;* mais il conservait toute sa valeur hors du royaume; de sorte que le roi, forcé par les importunités du parlement, que rien ne pouvait contenter qu'une guerre avec la France, ayant retiré ses troupes du service de cet état, et les ayant envoyées en Flandre, son altesse royale se prépara à s'y rendre, pour les commander avec celles qu'on devait y faire passer encore. Le duc de Monmouth y alla de son côté, et arriva dans l'armée du prince d'Orange assez à temps pour assister à la bataille de Saint-Denis-sous-Mons, que le prince d'Orange livra au moment où il savait que la paix entre la France et les États-Généraux était déjà signée, puisqu'il en avait une copie authentique dans sa poche. Ce fut durant ce voyage que le duc de Monmouth commença à prendre ses mesures avec le prince, et à poser les fondements de ce qu'il entreprit par la suite, faisant tous ses efforts pour gagner sa faveur, en promettant de le servir fidèlement en Angleterre. Il s'attacha en même temps à se faire bien venir des troupes anglaises et écossaises au service des États-Généraux, et réussit auprès de plusieurs officiers ;

mais la paix ayant été conclue, elle le ramena en Angleterre, et empêcha le voyage de son altesse en Flandre. Cette digression sur le duc de Monmouth nous ayant fait perdre le fil des événements, il est juste d'y revenir.

Nous avons déjà parlé de la fermeté que le roi avait montrée à l'occasion du mariage de son altesse royale, dont il avait ordonné l'accomplissement, nonobstant les discussions du parlement et les craintes de quelques-uns des ministres, qui auraient voulu, sinon le rompre, du moins le retarder. Quoique le parlement eût été prorogé le 24 février, afin que ce mariage pût se faire sans empêchements, les seigneurs qui étaient alors à la tête de l'administration, engagèrent le roi à rendre plusieurs ordonnances pour faire mettre à exécution les lois existantes contre les nonconformistes, et sur-tout contre les catholiques, et pour leur défendre de venir à la cour et d'approcher de la personne de sa majesté. Ces ministres avaient pour constante habitude, quand ils craignaient la Chambre des Communes pour eux-mêmes, d'exposer les papistes à son animadversion, espérant par-là en être personnellement quittes. Ce fut pour cela, qu'au mois de janvier 1675, nouveau style, le lord trésorier et le duc de Lauderdale vinrent trouver son altesse royale, à ce qu'ils disaient de la part du roi, pour lui annoncer que les évêques avaient l'intention de

proposer à sa majesté, que les lois contre tous les dissidents fussent promptement mises à exécution, et que l'on s'occupât sur-tout à juger les catholiques ; ce qui jusqu'alors avait été fait avec trop de négligence. Ils devaient demander aussi que tous les prêtres anglais fussent renvoyés du service de la reine, et que les enfants naturels du roi, tant fils que filles, fussent élevés dans la religion de l'état. Ils tentèrent ensuite de démontrer au duc la nécessité qu'il y avait, dans les circonstances présentes, à ne mettre aucun retard à l'exécution de ces mesures, et de l'engager à concourir avec eux dans un projet si utile au service du roi. Mais le duc leur répondit qu'il lui était impossible de partager leur avis ; que pour ce qui regardait les non-conformistes protestants, il voyait du danger à exaspérer un parti si nombreux ; et quant aux catholiques, il croyait que sa majesté agirait avec trop de rigueur en augmentant de sévérité envers des gens qui avaient risqué leur vie et leur fortune pour son père et pour elle, sur-tout ne pouvant rien craindre de leur part, puisqu'ils étaient incapables d'être employés, soit dans le civil, soit dans le militaire. Le duc ajouta que l'éloignement des prêtres anglais de la chapelle de la reine, et l'éducation des enfants naturels du roi, étaient des choses qui ne le regardaient pas, et dans lesquelles il ne désirait pas de s'immiscer.

Cette conférence s'étant terminée, le duc se rendit sur-le-champ chez le roi, à qui il fit part de ce que ces seigneurs lui avaient proposé, espérant en même temps qu'il réussirait à dissuader sa majesté de cesmesures. Mais il y trouva le roi déjà déterminé ; et rien de ce qu'il put dire ne put l'en faire départir. Il découvrit aussi que ces deux seigneurs s'étaient rendus à l'hôtel de Lambeth, avec le garde des sceaux et les deux secrétaires, et que loin d'avoir été pressés par les gens d'église, ainsi qu'ils le disaient, c'était eux, au contraire, qui avaient fait tous leurs efforts auprès de l'archevêque et des évêques, pour qu'ils fissent au roi les propositions dont nous avons parlé, et auxquelles ceux-ci ne consentirent qu'avec peine.

Parmi les moyens dont ces ministres comptaient faire usage, pour se rendre le parlement favorable, se trouvait le projet du mariage de la princesse Marie, fille aînée du duc, avec le prince d'Orange. Le roi y consentit avec joie ; mais il restait une grande difficulté à surmonter, c'était d'obtenir le consentement de son altesse royale. Sa majesté commença donc un jour à entretenir le duc de la nécessité d'envoyer le comte d'Arlington en Hollande, afin de découvrir avec certitude, avant l'ouverture de la campagne, si le prince d'Orange était porté à la paix ou non, afin que l'on pût prendre des mesures en conséquence.

Le duc exprima sa surprise, et représenta au roi qu'il croyait cette mission mieux confiée à sir William Temple, ambassadeur ordinaire en Hollande, qui pourrait s'en charger, sans exciter la jalousie des Français; tandis qu'en y envoyant lord Arlington, un des principaux ministres, ceux-ci ne pouvaient manquer de soupçonner qu'il y avait sur le tapis quelques négociations secrètes à leur désavantage. Le duc observa en outre, qu'il croyait ce lord si porté pour le prince d'Orange, que l'on ne pourrait pas compter sur le rapport qu'il ferait, dans le cas où le prince ne pencherait pas autant qu'on s'y attendait à conclure la paix. Le roi répondit qu'il n'y avait rien à craindre du côté de la France, puisqu'il en avait déjà parlé à l'ambassadeur, M. de Rouvigny, qui approuvait la démarche; et que, pour ce qui regardait lord Arlington, on pourrait être sûr qu'il ferait un rapport fidèle. Le duc ajouta alors que l'envoi d'un personnage aussi considérable, pour une semblable mission, pourrait paraître aux yeux du monde une trop grande condescendance pour le prince d'Orange, à qui l'on aurait l'air de faire la cour. Quoi qu'il en soit, les arguments du duc ne firent aucune impression sur le roi, qui avait déjà pris sa résolution d'avance; et ce que sa majesté en avait dit, ne devait servir que d'introduction à l'affaire principale. Deux jours après, elle dit au duc qu'elle

avait oublié de lui parler d'une chose, savoir, qu'elle avait l'intention d'envoyer lord Ossory, avec lord Arlington, pour faire au prince d'Orange des ouvertures sur un sujet que le duc préférerait sans doute ne pas confier à lord Arlington. Il était probable que le prince demanderait quels étaient les avantages qu'il pourrait espérer, dans le cas où il consentirait à faire la paix, et à remplir, sur d'autres points, les désirs de sa majesté; qu'alors lord Ossory lui dirait que, si le prince demandait en mariage la princesse Marie, il connaissait assez bien les intentions du roi et du duc, pour pouvoir l'assurer que sa proposition serait bien reçue. Le duc marqua beaucoup de surprise à cette communication inattendue; et voyant à regret que l'on prétendait disposer de sa fille sans l'avoir consulté il dit au roi, qu'il n'était nullement d'avis de charger lord Ossory d'une pareille commission; que c'était, selon lui, une démarche peu délicate, que de faire ainsi des avances au prince d'Orange; et qu'en traitant d'une affaire de ce genre avant la conclusion de la paix, on exciterait en France une jalousie incurable : qu'il ne fallait par conséquent pas y penser pour le moment. Le roi repartit qu'il n'y aurait pas de traité à ce sujet avant que la paix ne fût conclue; que lord Ossory ne ferait qu'en glisser un mot comme venant de lui, sans que le roi ni le duc eussent l'air d'en rien savoir. D'ailleurs, la ré-

solution de sa majesté parut si ferme, qu'il ne resta plus au duc qu'à y acquiescer. Le succès de ce voyage répondit entièrement à l'idée que le duc s'en était formée; car les propositions du comte d'Arlington et de lord Ossory furent reçues du prince d'Orange avec une froideur qui ne peut être comparée qu'à celle que le duc avait mise à y consentir.

Ce fut à-peu-près vers cette époque, que le docteur Compton, évêque de Londres, très-connu par son zèle contre le papisme, vint trouver le duc, et lui dit que sa fille, la princesse Marie, était d'âge à se préparer à recevoir les sacrements, et qu'en conséquence il demandait la permission de la confirmer selon le rit anglican. Le duc répondit que sa conscience ne lui permettant pas de suivre lui-même les usages de l'église d'Angleterre, il ne pouvait pas non plus consentir à les laisser suivre par ses filles; que c'était même contre son gré qu'elles allaient à l'église, et qu'elles étaient élevées dans la religion protestante; que la seule crainte qu'on ne les lui retirât tout-à-fait, l'empêchait de les faire instruire dans sa propre religion. L'évêque répliqua qu'il espérait du moins que son altesse royale ne le prendrait pas en mauvaise part, s'il remplissait son devoir en confirmant la princesse; à quoi le duc se contenta de répondre qu'il ne pouvait y consentir; et ils se séparèrent. Le lendemain, le duc ayant ren-

contré l'évêque, lui dit qu'il ferait bien de rapporter au roi leur entretien, et l'évêque répondit qu'il allait en demander la permission à son altesse. Il se rendit en conséquence sur-le-champ auprès du roi, qui lui donna l'ordre de confirmer sa nièce. Le duc n'était pas fâché que cela se passât ainsi ; car, s'étant aperçu que l'évêque y était résolu à tout prix, il crut plus convenable que la chose se fît par l'ordre du roi, que de l'autorité privée de l'évêque. Il voulait aussi que le monde pût voir qu'il n'y avait pas donné son consentement.

Vers le commencement du mois de juin de l'année 1677, le prince d'Orange envoya M. de Bentinck à Londres : c'était la personne en qui il mettait le plus de confiance. Il l'avait chargé de faire à sa majesté de grandes protestations de respect, et de l'assurer qu'il était décidé à se laisser entièrement diriger par elle, en ce qui regardait la paix ou la guerre ; qu'il espérait seulement que sa majesté n'oublierait pas ce qu'il devait à sa gloire, et ne lui proposerait rien qui pût y porter atteinte. M. de Bentinck chercha aussi à gagner la faveur du duc, qui lui répondit qu'il aurait toujours pour son neveu l'amitié que son mérite personnel et l'intérêt de la famille royale ne pouvaient manquer de lui inspirer. Il ajouta du reste que M. de Bentinck ne devait considérer la répugnance du roi à entreprendre une nouvelle guerre, que

comme dictée par le soin de sa conservation ; la ruine totale de la famille royale ne pouvant qu'être le fruit d'une guerre commencée sans flottes ni magasins, et cela au moment où le parlement lui donnait tant affaire, qu'il avait besoin de prendre les plus grandes précautions pour que rien ne troublât la paix intérieure. Déjà la Chambre des Communes avait empiété sur la prérogative royale dans un point important, celui de la guerre et de la paix : que ne fallait-il pas attendre d'elle, si le roi se mettait entre ses mains pour obtenir des subsides? et le parti républicain manquerait-il de profiter d'une occasion si favorable ?

Lord Shaftsbury, qui était devenu le chef du parti des factieux, trouvant que la Chambre des Communes n'était pas encore assez dévouée à ce parti, pour qu'il pût réussir dans tous ses projets contre la couronne, et espérant que la nouvelle élection lui procurerait des membres plus favorables, imagina de prouver que l'année étant révolue depuis la clôture de la dernière session, le parlement était dissous de plein droit. Le parti répandit dans le public plusieurs écrits dans lesquels cette opinion était débattue. On s'adressa à différentes personnes, et notamment à quelques-uns des Pairs catholiques, en leur faisant entendre qu'un autre parlement leur serait plus favorable. Lord Shaftsbury se permit même de faire

demander au duc s'il avait lu et examiné les brochures qu'on avait publiées sur la dissolution du parlement, et ce qu'il en pensait. Il fit ajouter que si son altesse royale le désirait, il lui ferait parvenir une nouvelle pièce, dans laquelle elle trouverait des arguments qui ne lui laisseraient aucun doute à ce sujet, et qu'il espérait en conséquence que le duc se joindrait à ceux qui avaient intention de soutenir cette discussion dans le parlement ; ce qui ferait inévitablement pencher la balance en leur faveur. Le duc répondit qu'il avait lu ce qui avait déjà paru, et qu'il lirait avec plaisir tout ce que l'on écrirait encore sur ce point de droit ; mais qu'il ne pouvait fixer son opinion avant d'avoir entendu les deux côtés ; qu'il attendrait donc la discussion, et que si les arguments étaient aussi décisifs qu'on le prétendait, celle qui s'ouvrirait à ce sujet dans la Chambre des Pairs, en montrerait l'évidence.

Il est bon d'observer que dans une des brochures, il était dit que le parlement avait le droit de changer l'ordre de succession de la couronne. Lord Shaftsbury, pour ne pas aliéner le duc, envoya chez lui, la veille de l'ouverture du parlement, pour l'assurer que cette clause y avait été insérée à son insu, par l'avocat qui s'était chargé de l'impression. Lord Wharton fit dire la même chose à son altesse. Le duc de Buckingham s'en excusa aussi ; mais il ajouta que ce passage y avait été mis par l'ordre de lord Shaftsbury. Il

est possible qu'ils y aient tous concouru, dans l'espoir d'effrayer son altesse, et de la forcer par-là à se mettre de leur côté.

A l'ouverture de la session, le duc de Buckingham commença par prononcer un long discours, préparé d'avance, pour démontrer qu'une prorogation de quinze mois avait dissous le parlement : sur quoi le lord Fretchewill s'écria sur-le-champ, « A la barre ! » Les lords Salisbury, Shaftsbury et Wharton appuyèrent la motion de lord Buckingham, qui fut combattue par d'autres membres. Enfin on proposa que le duc de Buckingham et ceux qui avaient appuyé sa motion, fussent appelés à la barre. Après une longue discussion, la première proposition du duc de Buckingham fut écartée par la question préalable. On proposa ensuite de faire sortir ces quatre lords; quelques membres s'y étant fortement opposés, la discussion fut renvoyée au lendemain. La proposition passa alors à une majorité de cinquante-trois voix contre trente. Ces lords étant sortis, on se mit à discuter sur ce qui les regardait personnellement. On décida que le duc de Buckingham viendrait à la barre, et qu'il demanderait pardon à sa majesté et à la Chambre. L'huissier à la verge noire ayant été envoyé pour le chercher, ne le trouva point; sur quoi la Chambre ordonna à l'huissier de se saisir de sa personne, et de l'amener à la barre le lendemain matin à dix heures. Ce fut ensuite le

tour du comte de Salisbury; on lui ordonna de se mettre à sa place; et après s'être découvert, il devait d'abord être repris, au nom de la Chambre, par le lord chancelier, et puis demander pardon au roi et à la Chambre. Ayant refusé de se soumettre à cette peine, il fut envoyé à la Tour. Le comte de Shaftsbury refusa aussi, et encourut la même disgrace.

Lord Wharton fut appelé le dernier ; il répondit qu'il avait déjà demandé pardon au roi et à la Chambre; le lord chancelier lui dit que cela ne suffisait pas, et qu'il devait obéir à la Chambre, et renouveler ses excuses. Il répondit encore qu'il l'avait fait. Le lord chancelier ayant répété trois fois sa sommation, il fut appelé à la barre, pour se voir condamner à être envoyé à la Tour. En arrivant à la barre, il voulut demander pardon; mais on lui répondit qu'il était trop tard, et il fut obligé de suivre les autres.

Le lendemain, à l'ouverture de la séance, l'huissier à la verge noire rendit compte à la Chambre qu'il n'avait pas trouvé le duc de Buckingham. La Chambre ordonna alors que s'il ne paraissait pas avant la fin de la séance, on supplierait sa majesté de le faire arrêter et de mettre un embargo dans les ports pour empêcher sa fuite. Mais au moment où la Chambre allait se séparer, il parut; et la sommation de demander pardon lui ayant été faite, il fut, sur son refus, envoyé comme les autres à la Tour.

Vers cette époque, le duc d'Ormonde s'adressa au duc, pour le prier d'obtenir du roi qu'il fût réintégré dans sa vice-royauté d'Irlande, dont il avait été privé quelques années auparavant. Le roi y consentit, malgré l'opposition du lord trésorier, et quoique lord Ranelagh eût engagé le duc de Monmouth à solliciter cette place, dans l'espoir de faire nommer lord Conway lieutenant du vice-roi. Son altesse n'apprit ces manœuvres qu'après qu'elle eut parlé au roi en faveur du duc d'Ormonde.

Au mois d'octobre de la même année, la campagne de Flandre étant terminée, le prince d'Orange vint en Angleterre; il débarqua à Harwich, et se rendit sur-le-champ auprès du roi, à Newmarket. Le principal objet de son voyage était de concerter avec le roi les articles de paix qu'il conviendrait de proposer à la France, afin que, dans l'avenir, la Flandre, et par conséquent la Hollande, fussent à l'abri des incursions des Français. Sa majesté devait offrir sa médiation, et menacer de joindre ses troupes à celles des confédérés, dans le cas où le roi de France refuserait. Le second point que le prince d'Orange venait traiter, était son mariage avec la princesse Marie. Il désirait conclure ce mariage avant de commencer la discussion des affaires publiques, sous prétexte que ses alliés pourraient, sans cela, penser qu'il les avait sacrifiés à ses intérêts

personnels ; mais le roi, et plus encore le duc, furent d'avis qu'il valait mieux terminer que commencer les négociations par ce mariage. Ce point fut débattu durant quelques jours, qui, du reste, furent consacrés aux cérémonies et aux plaisirs, sans qu'il fût question d'affaires. Enfin l'opiniâtreté du prince d'Orange, soutenue par le trésorier, qui dès ce moment se dévoua à ses intérêts, vainquirent la douceur du roi. Le prince fit en conséquence une visite au duc, à qui jusqu'alors il avait soigneusement évité de parler d'affaires; il dit à son altesse royale qu'il désirait l'entretenir sur une chose qu'il regardait comme le but principal de son voyage : c'était le désir de lui appartenir de plus près, en épousant la princesse Marie. Le duc répondit qu'il avait pour le prince toute l'estime qu'il pouvait mériter ou désirer; mais que, selon lui, il n'était pas convenable de traiter ce sujet, avant d'avoir mûri l'affaire plus importante de la guerre et de la paix. Le prince d'Orange insista; mais le duc tint ferme, et la visite finit sans amener de résultat.

Le même soir le duc informa sa majesté de l'entretien qu'il avait eu avec le prince d'Orange. Sa majesté dit qu'il avait bien répondu; mais elle ajouta que c'était la grande importunité du prince qui l'avait engagée à permettre qu'il parlât du mariage à son altesse royale. Le duc en parut

fort surpris, disant qu'il aurait désiré d'être instruit d'avance des intentions de sa majesté, parce qu'il se serait mieux tenu quand le prince lui en fit la proposition. A ces mots, le roi rompit la conversation, et dit au duc qu'il lui en parlerait une autre fois.

Peu de jours après, le roi ayant fait appeler le duc et le lord trésorier, leur parla de la convenance du parti qui se présentait pour la princesse, sans dire néanmoins que la chose fût déjà résolue. Le duc pria le roi de remettre la conférence au lendemain matin, ce qui fut fait. Son altesse royale ayant alors acquiescé à la proposition, la résolution fut définitivement prise; et le duc reçut du roi l'ordre d'annoncer au prince que sa majesté et lui avaient consenti au mariage. Le jour d'après, sa majesté étant dans son conseil, fit appeler le duc, et lui déclara que le prince d'Orange ayant désiré de s'allier plus étroitement avec lui, en épousant la princesse Marie, elle avait agréé sa demande, la regardant comme très-propre à assurer l'union de sa famille et à tranquilliser ses peuples, qui recevraient par-là une preuve du soin qu'elle mettait à conserver la religion : ces raisons lui avaient fait regarder cette alliance comme la plus convenable qu'elle pût faire. Quand le roi eut fini de parler, le duc déclara qu'il consentait de son côté à ce mariage; qu'il espérait donner par-là une preuve suf-

fisante de ses bonnes intentions, et qui empêcherait que désormais le peuple ne s'imaginât qu'il eût l'intention de changer le gouvernement de l'église et de l'état: car, quelle que fût son opinion particulière, il n'avait qu'un seul désir, qui était que personne ne fût persécuté pour des motifs de conscience.'

Le mariage ayant été ainsi déclaré dans le conseil, le contrat fut dressé, et le lord trésorier y mit tant de diligence, qu'il ne lui fallut que trois jours pour mettre les articles au net. Après cela, on commença à travailler à la paix. Le grand objet du prince d'Orange était d'entraîner sur-le-champ le roi dans une guerre contre la France; c'est pourquoi, sous prétexte de demander une frontière pour la Flandre et une barrière pour la Hollande, il fit des propositions auxquelles il savait, aussi-bien que sa majesté, que le roi de France ne consentirait jamais. De l'autre côté, il était de l'intérêt de sa majesté d'obtenir les meilleures conditions possibles, sans s'engager dans la guerre. Les discussions furent donc longues et vives. On décida enfin que les villes d'Ath, de Charleroy, d'Oudenarde, de Courtray, de Tournay, de Condé, de Valenciennes, de Saint-Guilain et de Binche, devaient être rendues aux Espagnols, pour servir de frontières et de barrières, et que le roi enverrait une personne en France avec ces propositions, et

avec l'ordre de demander une réponse positive sous deux jours, sans entrer dans aucune discussion.

On choisit lord Duras pour porter ce message. La cour de France fut surprise, tant de la chose elle-même, que de la manière dont elle était proposée. Elle feignit néanmoins de la prendre en bonne part, disant que le roi d'Angleterre n'ignorait pas qu'il serait toujours le maître de la paix, mais qu'il paraissait dur de rendre Tournay et quelques autres villes de Flandre, dont les fortifications avaient coûté des sommes énormes, sans obtenir de dédommagement. Elle demandait néanmoins du temps pour réfléchir. Lord Duras dit qu'il ne pouvait accorder que deux jours. A force de prières, on l'engagea à rester quelques jours de plus, et il partit enfin avec une réponse vague par laquelle, sans rien accepter ni refuser, on disait que l'ambassadeur de France en Angleterre recevrait des pleins-pouvoirs pour conclure le traité d'une manière satisfaisante pour sa majesté.

FIN DU TOME PREMIER.

De l'Imprimerie de CELLOT, rue des Grands-Augustins, n° 9.



TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Il est question de cet événement dans l'ouvrage de l'ingénieux Izacke, intitulé : *Mémoires de la ville d'Exceter*, 1681. — « Le roi, en poursuivant le comte d'Essex, arriva en p rsonne dans cette ville.... Il logea pendant deux jours à l'hôtel de Bedford, et y revint après avoir défait ses ennemis. A cette occasion, il daigna accorder la dignité de chevalier au maire. Le prince Charles accompagna son père dans toute cette expédition; il logeait dans la maison du doyen. La reine crut devoir aussi se rendre ici pour sa sûreté. L'hôtel de Bedford fut préparé pour la recevoir. Ce fut là que le 16 juin sa majesté accoucha d'une princesse qui fut baptisée le dimanche 3 juillet suivant. Des fonts baptismaux furent érigés pour la cérémonie, au milieu de la nef et placés sous un riche dais. Sir John Berkley, alors gouverneur de la ville, lady Poulett et lady Dalkeith, gouvernante de la princesse, servirent de témoins..... La ville offrit, à cette occasion, à sa majesté le roi, cinq cents

livres sterling; à la reine, deux cents livres sterling, et au prince Charles, cent livres. » (Pag. 158.) (*Note de l'éditeur anglais.*)

1645.

1646.

1647.

1648.

1649.

1652.

*** Les campagnes du duc d'York en France sont données en détail dans l'ouvrage anglais; nous avons cru devoir les resserrer, parce qu'elles ont déjà été imprimées dans la Vie de Turenne, par Ramsay. (*Note du traducteur.*)

1653.

1657.

1658.

1659.

1661.

1662.

1663.

1664.

1665.

1668.

1669.

1670.

1671.

1672.

1673.

1674.

1675.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

